

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
MATHIEU LESSARD

L'IMAGE DES CAMPS ET DES ATROCITÉS NAZIS DANS LA PRESSE
MONTRÉALAISE (1944-1965)

FÉVRIER 2012

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RESUMÉ

Devant la découverte des conséquences humaines de la Seconde Guerre mondiale, les Montréalais eurent à se créer un cadre de référence afin de s'assurer de bien en saisir le sens. Dans cette optique, comment, par la couverture médiatique offerte par les journaux *The Gazette*, *La Presse* et *Le Devoir*, la population a-t-elle pu se représenter les atrocités commises par les nazis? L'hypothèse de départ reposait sur l'importance des titres et des sous-titres dans l'accès au contenu journalistique. Ce fut donc sous l'angle de la présentation du contenu, mais également des méthodes et des lieux d'extermination que furent analysés ces quotidiens.

Dès la libération des premiers camps, les lecteurs eurent droit à la description des conditions physiques de soldats prisonniers. Après la visite du général Eisenhower dans les camps, les informations devinrent beaucoup plus crues, plus spécifiques. Ces dernières étaient doublées par l'ajout de témoignages de survivants. À la lumière des articles, les Allemands étaient les responsables, au même titre que l'armée et les nazis, de ces atrocités.

Immédiatement après la guerre, plusieurs procès furent institués. Celui de Nuremberg (1945-1946) mettait l'accent sur les mécanismes déployés par les nazis afin d'accomplir leur objectif de domination, voire de destruction. La lumière fut ainsi faite sur les principales victimes ainsi que sur leurs bourreaux, c'est-à-dire les dirigeants du Reich. Quelques années plus tard, le procès Eichmann (1961-1962) permit de savoir comment fonctionnait la machine nazie. L'image des victimes se concrétisait et les

responsables du carnage nazi se singularisaient. Le second procès d'Auschwitz (1963-1965), quant à lui, venait ajouter quelques détails sur les méthodes mises de l'avant dans les camps tout en accusant le personnel d'Auschwitz. Finalement, il est intéressant de constater comment le visage des victimes et de leurs bourreaux a changé au fil du temps : des victimes militaires aux victimes juives, des bourreaux allemands aux dirigeants nazis.

La représentation des atrocités était sensiblement la même pour *The Gazette* et *La Presse*, les deux utilisant des titres et des sous-titres évocateurs permettant ainsi aux lecteurs d'avoir une idée du contenu de l'article. La situation était tout autre au *Devoir* : différence dans la présentation des articles, mais aussi par la présence de courriers des lecteurs donnant une bonne idée de l'impact de ces découvertes au sein de la population.

REMERCIEMENTS

La réussite de cette recherche repose sur plusieurs personnes sans lesquelles je n'aurais jamais pu la compléter d'une manière aussi efficace.

Dans un premier temps, je tiens à remercier mon directeur, M. Pierre Lanthier sans qui la sélection du sujet ainsi que sa précision auraient été très complexes. De plus, grâce à mes échanges que j'ai eus avec lui ainsi qu'à ses encouragements, tant au niveau de ma recherche qu'au niveau de ma production, j'ai réussi à maintenir le cap afin de réaliser cette importante tâche.

Par la suite, je tiens à remercier les membres du corps professoral qui oeuvrent et qui ont œuvré dans le cadre de ma formation universitaire à l'UQTR, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise. Je pense ici plus particulièrement à Mme Sylvie Taschereau et à M. Yvan Rousseau qui me guidèrent dans les premiers dédales de l'élaboration de la problématique de recherche. Sans leurs conseils, j'aurais possiblement voulu effectuer une maîtrise doublée d'un doctorat sans m'en rendre véritablement compte. De plus, tous les membres du secrétariat du CIEQ-UQTR qui m'accompagnèrent dans les particularités administratives, principalement dans le cadre de mes congés parentaux, méritent d'être remerciés. Qui dit congés parentaux, dit, Annie Charbonneau, ma conjointe, sans qui je n'aurais jamais eu assez de temps pour accomplir cette tâche académique. Grâce à ses encouragements, mais aussi au temps qu'elle a investi afin de m'accompagner dans mes recherches, j'ai réussi à voir la lumière au bout du tunnel.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ.....	iii
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE.....	9
1. Présentation du sujet de recherche.....	9
2. État de la question.....	13
2.1. Les perceptions européennes.....	14
2.2. La perception américaine.....	24
2.3. La perception québécoise.....	30
2.3.1. Une description de l’antisémitisme canadien-français.....	30
2.3.2. Manifestations d’antisémitisme au Québec.....	35
3. Les procès.....	43
3.1. Le procès de Nuremberg.....	46
3.2. Le procès Eichmann.....	48
3.3. Le deuxième procès d’Auschwitz.....	51
4. Brève présentation des trois journaux.....	54
4.1. <i>The Gazette</i>	54
4.2. <i>La Presse</i>	56
4.3. <i>Le Devoir</i>	57
CHAPITRE 2 – PÉRIODE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS.....	61
1. <i>The Gazette</i>.....	63
1.1. Type de couverture.....	63
1.2. Teneur des propos.....	65
1.3. Type d’informations.....	78
1.4. Vocabulaire utilisé.....	79

2. <i>La Presse</i>.....	80
2.1. Type de couverture.....	80
2.2. Teneur des propos.....	82
2.3. Type d'informations.....	99
2.4. Vocabulaire utilisé.....	101
3. <i>Le Devoir</i>.....	102
3.1. Type de couverture.....	102
3.2. Teneur des propos.....	103
3.3. Type d'informations.....	109
3.4. Vocabulaire utilisé.....	110
4. Conclusion.....	110
CHAPITRE 3 – PROCÈS DE NUREMBERG.....	114
1. <i>The Gazette</i>.....	115
1.1. Type de couverture.....	115
1.2. Teneur des propos.....	117
1.3. Type d'informations.....	128
1.4. Vocabulaire utilisé.....	136
2. <i>La Presse</i>.....	138
2.1. Type de couverture.....	138
2.2. Teneur des propos.....	139
2.3. Type d'informations.....	149
2.4. Vocabulaire utilisé.....	152
3. <i>Le Devoir</i>.....	154
3.1. Type de couverture.....	154
3.2. Teneur des propos.....	155
3.3. Type d'informations.....	168
3.4. Vocabulaire utilisé.....	169
4. Conclusion.....	170
CHAPITRE 4 – PROCÈS EICHMANN.....	174
1. <i>The Gazette</i>.....	176
1.1. Type de couverture.....	176

1.2. Teneur des propos.....	178
1.2.1. Dès son arrestation	178
1.2.2. Le procès	179
1.2.3. Suite au procès	191
1.3. Type d'informations.....	192
1.4. Vocabulaire utilisé.....	192
2. <i>La Presse</i>.....	193
2.1. Type de couverture.....	193
2.2. Teneur des propos.....	195
2.2.1. Dès son arrestation	195
2.2.2. Le procès	197
2.2.3. Suite au procès	206
2.3. Type d'informations.....	209
2.4. Vocabulaire utilisé.....	211
3. <i>Le Devoir</i>.....	213
3.1. Type de couverture.....	213
3.2. Teneur des propos.....	214
3.2.1. Dès son arrestation	214
3.2.2. Le procès	215
3.2.3. Suite au procès	230
3.3. Type d'informations.....	231
3.4. Vocabulaire utilisé.....	233
4. Conclusion	235
CHAPITRE 5 – LE PROCÈS D'AUSCHWITZ (1963-1965).....	238
1. <i>The Gazette</i>.....	239
1.1. Type de couverture.....	239
1.2. Teneur des propos.....	240
1.3. Type d'informations.....	240
1.4. Vocabulaire utilisé.....	241
2. <i>Le Devoir</i>.....	241
2.1. Type de couverture.....	241
2.2. Teneur des propos.....	242
2.3. Type d'informations.....	244
2.4. Vocabulaire utilisé.....	244

3. Conclusion	245
CONCLUSION.....	247
BIBLIOGRAPHIE	256
ANNEXES.....	262
1. Photographies et caricatures.....	262
1.1. Libération des camps.....	263
1.2. Procès de Nuremberg.....	270
1.3. Procès Eichmann.....	276
2. Extraits de journaux.....	288
2.1. Libération des camps.....	289
2.2. Procès de Nuremberg.....	300
2.3. Procès Eichmann.....	307

LISTE DES TABLEAUX

1	Couverture journalistique de la libération des camps (juillet 1944-mai 1945).....	62
2	Couverture journalistique du procès de Nuremberg (1945-1946).....	115
3	Couverture journalistique du procès d'Eichmann.....	176
4	Couverture journalistique du second procès d'Auschwitz.....	239

INTRODUCTION

Ce mémoire traite de l'impact de la diffusion d'informations par trois quotidiens montréalais, *The Gazette*, *La Presse* et *Le Devoir*, dans l'optique de la représentation des camps de concentration et d'extermination. En effet, la référence aux événements, au sein des populations locales, passe par la manière avec laquelle les médias les évoquent. Or, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, les journaux demeurent encore l'un des moyens de transmission d'informations des plus importants. Ils ont la capacité de soulever l'opinion et d'alimenter les discussions en faisant ressortir les arguments avancés tant sur la place publique que dans des cercles fermés. À l'exception du *Devoir*, les journaux d'ici manifestaient une certaine solidarité relativement au gouvernement canadien et tenaient à soutenir l'effort de guerre. Ils jouèrent un rôle essentiel dans l'établissement d'un discours relatif aux méthodes employées par le III^e Reich dans les camps. Plus que la radio et plus tard la télévision, c'est la presse écrite qui a fourni les descriptions les plus précises des meurtres de masse perpétrés par les nazis.

Avec les avancées des forces alliées, il y eut de nombreuses découvertes de camps. La dureté des crimes se faisait de plus en plus évidente. Afin de rendre accessibles ces découvertes, le général américain Dwight Eisenhower demanda aux journalistes et à des hommes politiques de venir constater les dérives du nazisme et de ne pas hésiter à diffuser largement les découvertes afin de valider les informations préalablement reçues. À compter de ce moment, plusieurs articles misèrent sur la présentation d'informations de première main. En guise de preuve, les journalistes utilisaient la première personne dans leur publication de manière à faciliter la transmission de leurs sentiments ainsi que de

leurs témoignages. Ils insistaient beaucoup sur la difficulté de rendre par écrit ce qu'ils voyaient. Certes, des photographies des camps de concentration venaient quelquefois soutenir les textes, mais encore une fois, précisait-ils, rien ne pouvait véritablement rendre l'ampleur des crimes observés.

À la suite de ces découvertes, les forces alliées mirent sur pied le Tribunal militaire international de Nuremberg. Vingt-quatre responsables du régime nazi s'y retrouvèrent. Les Montréalais purent suivre le déroulement du procès par le biais de la couverture journalistique internationale.

En 1948, l'État d'Israël vit le jour et le besoin de consolider la mémoire collective juive, ancrée notamment sur les sévices subis lors de la Seconde Guerre mondiale, occupa grandement le premier ministre David Ben Gourion. C'est dans cette optique qu'il faut saisir le procès d'Adolf Eichmann, responsable du transport des Juifs vers les camps. Ce procès fut suivi par d'autres, consacrés aux camps nazis et à leurs gestionnaires, un peu partout en Europe, dont un portant sur Auschwitz (1963-1965), qui se déroula à Francfort.

Nous avons choisi la couverture de ces événements par la presse afin d'examiner le type d'informations qui était disponible au lectorat montréalais. Les événements retenus permettaient aux lecteurs de s'alimenter à même un flux d'informations quasi continu, donnant ainsi la possibilité de nourrir les discussions et de former l'opinion. Certes, en période de guerre, la censure n'autorisait pas la publication de toutes les données

qu'auraient pu diffuser les journalistes, réduisant ainsi la quantité d'information. Du côté juridique, les articles qui faisaient état de l'évolution des procès avaient une visée précise, voire pédagogique : démontrer la culpabilité des accusés hors de tout doute. Malgré la possibilité de biais dans la sélection des preuves et dans la création d'une perception précise par les procureurs, il est tout de même possible d'avoir un cadre de référence relativement valide. En effet, les preuves présentées dans le cadre des procès devaient passer le test de la crédibilité. Par conséquent, le lectorat reçut un nombre d'informations « chocs » qui pouvaient potentiellement marquer les mémoires.

Pour sa part, le choix des journaux employés pour effectuer ce travail de recherche a pour but de valider si des différences existent entre un journal anglophone, un journal francophone fédéraliste ainsi qu'un journal considéré comme nationaliste canadiens-français. Ce choix permet de constater comment les Montréalais ont réagi à la diffusion à grande échelle des données relatives aux atrocités nazies grâce à l'analyse des courriers de lecteurs et des éditoriaux. Il se justifie également par la présence d'une communauté juive montréalaise qui connaissait, depuis le début du XX^e siècle, une poussée marquée de sa population. Cohabitant ainsi avec des francophones et des anglophones, les réactions des lecteurs peuvent être intéressantes. Est-ce que les éditoriaux ont entretenu la méfiance envers les membres de la communauté juive? Allait-il être question des crimes commis contre eux? Dans quelle mesure allaient-ils être diffusés? La divulgation de données lors du procès allait-elle mettre de l'avant un groupe de victimes plus qu'un autre? Quelle présence exerça la communauté juive, par le biais de ses membres, dans ces

journaux? Plusieurs questions guident ainsi notre réflexion pour l'ensemble de l'analyse du corpus médiatique offert.

Devant le nombre peu élevé d'études portant sur l'Holocauste dans une perspective québécoise et surtout l'absence de recherche sur le sujet de la perception des camps au sein de la population montréalaise, il est pertinent de faire la lumière sur cette possible représentation. Sans en faire l'étude complète et sans prétendre que l'image ainsi créée par les journaux était réellement celle qui collait aux Montréalais, nous aurons minimalement une piste de réflexion et un outil de compréhension des relations entre les divers groupes ethnoculturels montréalais autrefois. Peut-être que cette piste pourrait être exploitée aussi dans le cadre de diverses tragédies impliquant d'autres groupes ethniques.

L'originalité de cette étude réside dans son objet : l'image des camps de concentration et d'extermination dans la presse montréalaise. L'absence de recherche sur ce sujet est-elle liée à l'absence de proximité géographique avec la guerre? Ou encore, est-ce que le refus de parler de l'Holocauste et particulièrement des camps de la mort résiderait dans le choc qu'a engendré la découverte de la Solution finale? Est-ce que la communauté juive montréalaise a refusé de parler de l'Holocauste comme l'ont fait les communautés juives américaine, française, etc.? La presse montréalaise a-t-elle pris position de façon similaire à ses homologues des États-Unis et de France? Parmi ces questions, seule la dernière sera abordée dans cette étude.

Pour résumer, la recherche aura à répondre à la question suivante : *comment, par la couverture médiatique offerte par les journaux montréalais, la population a-t-elle pu se représenter les atrocités commises par les nazis durant la Deuxième Guerre mondiale?* Afin d'être en mesure de bien analyser la documentation, il faudra évidemment prendre en considération l'antisémitisme qui existait dans la société canadienne. En outre, par rapport à la communauté anglo-protestante, comment la société franco-catholique, a-t-elle réagi à l'endroit des atrocités commises à la communauté juive?

La population parviendra à se représenter les atrocités nazies grâce au pouvoir d'attraction des titres et des sous-titres. Si l'article possède un titre évocateur et marquant, tant par les mots utilisés que par les procédés typographiques, les lecteurs seront probablement plus attirés et forcément amenés à lire l'article afin de découvrir ce qui s'y trouve. Par exemple, lors de la Nuit de cristal le 9 novembre 1938, *La Presse* titrait, en première page, le 10 novembre de la même année : *10 000 magasins juifs saccagés en Allemagne – les synagogues sont la proie des flammes*¹. Les lecteurs pouvaient difficilement faire fi de cette manchette. Les caractères étaient plus gros que les autres utilisés et le tout était centré sous le titre du quotidien. Il n'est pas certain que tous les lecteurs aient réagi de la même façon par rapport à cet acte commandé par le Reich. Mais l'analyse de la presse permet de faire ressortir l'importance qu'elle accorde aux événements et les moyens à sa disposition pour les mettre en valeur. Dans le cadre de cette recherche qui vise à considérer la construction d'images relatives aux camps nazis, il est important d'observer si les articles ayant les titres et les sous-titres les plus suggestifs sauront donner le maximum d'informations sur la vie dans les camps nazis ou

¹ *La Presse*, 10 novembre 1938, page 1.

si d'autres textes, avec des titres moins évocateurs, sont en mesure de rendre une information plus complète. D'ailleurs, la manière dont les informations sont rapportées joue possiblement un rôle dans l'appropriation du contenu journalistique. S'agit-il de descriptions, de propos rapportés ou y a-t-il des prises de position éditoriale ou des réactions des lecteurs ? De plus, il faudra prendre en compte le rayonnement de la presse écrite, à savoir si elle était accessible, peu importe le rang social.

Il est réaliste d'avancer que l'élite aurait été davantage mise en contact avec ces événements en raison du type d'articles qui était offert à l'époque. *Le Devoir* n'était pas lu par un nombre élevé d'abonnés ni par la même clientèle que *La Presse*. De plus, il faut savoir que *Le Devoir* contenait des pages et des espaces propices à l'analyse et à l'opinion des rédacteurs et lecteurs. Du côté de *La Presse*, il existait également un éditorial, mais sachant que la clientèle n'était pas la même et que la ligne éditoriale était totalement différente, il faudra voir comment cette dernière a pu influencer l'interprétation des données sur l'Holocauste. Notons que les trois quotidiens utilisaient plusieurs d'articles provenant d'organes de presse internationale telle la *Presse associée*, des dépêches du *Daily Telegraph* et du *News Chronicle* de Grande-Bretagne ce qui fait que les informations présentées n'ont pas été directement sous l'influence de la rédaction.

Dans notre analyse, nous ferons appel aux approches qualitative et quantitative. L'approche qualitative abordera le type d'informations, tout en portant une attention particulière au choix des mots, la référence en première page, la dimension des caractères utilisés, l'emplacement des dits articles, l'ajout de photographies, de caricatures, et,

finalement le type d'articles écrits, soit de fond, d'opinion, etc. Pour ce qui est de l'approche quantitative, le nombre d'articles faisant référence aux événements choisis, la durée de la couverture médiatique offerte ainsi que de la récurrence des mots importants seront étudiés afin de rendre compte le plus fidèlement possible de la couverture médiatique disponible sur ce sujet.

L'étude de l'évolution de l'image des camps de concentration et des camps de la mort dans la presse montréalaise se fera à partir de quatre événements : la libération des camps en 1944-1945, puis les procès de Nuremberg en 1945-1946, d'Adolf Eichmann en 1961-1962 et d'Auschwitz en 1963-1965. Cette approche par grands événements nous permettra de prendre des « photographies » du climat d'opinion au sortir de la Seconde Guerre mondiale et près d'une vingtaine d'années plus tard. Nous nous sommes attachés aux toutes premières décennies suivant les événements, car déjà elles témoignent d'une importante évolution dans la perception des atrocités. Certes, il s'est produit d'autres changements les années suivantes, mais les analyser aurait exigé une recherche plus longue et une problématique plus complexe.

Dans un premier temps, il sera question des premiers mois de 1945 alors que les alliés libéreront plusieurs camps. Cette analyse de la couverture médiatique offerte (articles de journalistes, écrits militaires, témoignages de survivants) aux Montréalais sur la question des camps permettra potentiellement d'observer les réactions de ces derniers relativement à ces découvertes. Nous avons cru bon tenir compte de la libération des camps, car les descriptions dont ces derniers font l'objet ont fortement marqué la vision ultérieure de

l’Holocauste. Déjà, les gouvernements ont envoyé des délégations de parlementaires afin de prendre conscience de l’ampleur des atrocités et certains ont communiqué quelques résultats.

Le procès de Nuremberg permettra quant à lui d’étudier les premières reconstitutions médiatiques sur les camps et sur le régime nazi. La teneur des titres et le poids des informations dévoilées, tout au long du procès, seront intéressants à analyser en raison de l’importance de la preuve et de l’ampleur de ce phénomène judiciaire. Il sera bon de constater la présence ou l’absence de textes d’opinions, d’éditoriaux tranchants qui pourraient influencer sur les premiers fondements d’une représentation collective de ce qu’ont été les camps.

Le procès suivant, celui d’Adolf Eichmann, renouvelle l’image de la Solution finale au lectorat montréalais. Un coup d’œil sera jeté sur l’arrestation du dignitaire nazi, au mois de mai 1960 en Argentine, et sur l’ensemble de son procès en 1961 jusqu’à sa pendaison en 1962. Pour sa part, le procès d’Auschwitz permettra de considérer de nouvelles informations relatives à la solution finale étant donné le poids central de ce camp dans le génocide. En somme, ces deux derniers procès, plus éloignés de la guerre, donnent aux atrocités nazies une nouvelle dimension, plus inquiétante que la perception au sortir de la guerre.

En somme, ce plan permet de regrouper les signes de l’évolution de l’image de l’Holocauste dans la presse montréalaise et de répondre aux questions posées plus haut.

CHAPITRE 1

Problématique

1. Présentation du sujet de recherche

À notre époque, tout, sur le globe, se développe rapidement et l'information se doit d'être le reflet de cette réalité. Il faut donc faire de la *nouvelle* un événement en soi, information en continu oblige. Conséquemment, il risque d'y avoir un certain laxisme quant à l'analyse en profondeur des événements. Prenez simplement le temps de vérifier la couverture journalistique offerte relativement aux divers problèmes tels que la famine au Niger, le conflit israélo-palestinien, la reconstruction des multiples villes et villages dévastés par le conflit israélo-libanais de 2006, le retour à la vie difficile après le tremblement de terre de l'Aquila, en Italie, au printemps 2009, le tremblement de terre en Haïti en janvier 2010, etc. Plusieurs questions demeurent sans réponse lorsque nous nous interrogeons sur la *portée* des événements tragiques principalement dans le cadre de catastrophes humaines. L'effet, de nos jours, doit être spontané et doit avoir une charge émotive importante. Après la couverture *éclair* de l'événement, les conséquences à long terme sont souvent laissées en pan. Les citoyens qui veulent être informés sont souvent laissés à eux-mêmes par les grands médias et doivent se ressourcer auprès des médias alternatifs et spécialisés ou être contraints d'évacuer cet événement pour ensuite se rabattre sur un autre. Or, si l'on se place d'un point de vue humaniste, ce parti-pris de la nouveauté qui l'emporte sur l'ancien a de fortes chances de diminuer le devoir de mémoire, essentiel dans le cas

de tragédies humaines, pour que l'humanité puisse éviter de reproduire les mêmes erreurs.

Devant le déploiement de l'information spectacle, nous sommes à même de nous interroger sur la manière avec laquelle les journaux traitent l'information liée aux tragédies humaines. À partir de ce questionnement, il serait bon de se pencher sur le dévoilement d'informations étroitement liées à la Deuxième Guerre mondiale, plus précisément sur les camps nazis. En outre, étant donné qu'il est sujet du type de couverture médiatique rendue dans le cadre de tragédies humaines, la présente recherche tentera de répondre à l'interrogation suivante : *comment, par la couverture médiatique offerte par les journaux montréalais, la population a-t-elle pu se représenter les atrocités commises par les nazis durant la Deuxième Guerre mondiale ?* Afin de réaliser une recherche efficace, trois journaux montréalais, d'influences diverses, *Le Devoir*, *La Presse* et *The Gazette*, ont été analysés, sous l'angle de la couverture médiatique offerte relativement à la mise à vue de l'existence des camps de concentration et d'extermination allemands.

Pour être en mesure de tirer le portrait le plus précis possible de la couverture médiatique, il est nécessaire de cerner une trame temporelle afin d'éplucher les journaux montréalais de manière adéquate. Elle débutera avec l'année 1945 et s'étirera jusqu'à la fin du second procès d'Auschwitz en 1965. Plus précisément, la recherche des événements s'amorcera avec la libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés et l'Armée rouge afin de constater comment les

médias montréalais rendaient accessible les découvertes effectuées pendant la guerre ainsi que la manière avec laquelle ils soulevaient la problématique des victimes des camps. Suivra le procès de Nuremberg dans son intégralité afin d'étudier la teneur des propos ainsi que les réactions des lecteurs et des éditoriaux de l'époque sur les faits mentionnés. S'ajoutera à cette liste, le procès d'Adolf Eichmann, de son arrestation en 1960 jusqu'à sa pendaison le 31 mai 1962, et le deuxième procès d'Auschwitz à compter de la fin 1963. Ces procès permettront de prendre connaissance des méthodes utilisées par l'Allemagne nazie afin d'exterminer les *indésirables* du régime. Il est possible que les lecteurs et lectrices des journaux aient réagi au dévoilement d'informations *dures*, par les courriers des lecteurs, et que les éditoriaux de l'époque reflétaient aussi une certaine perception de l'actualité. Ces deux types d'information permettront d'établir un portrait plus précis des perceptions des lecteurs, et par extension, d'une partie de l'opinion publique.

Le volume considérable de références que représente le dépouillement des archives m'oblige à mettre un terme à l'étude avec la fin du procès d'Auschwitz et d'évacuer certains éléments comme les écrits des négationnistes (Paul Rassinier, Ernst Zundel et Robert Faurisson) des années cinquante, soixante et soixante-dix. Certains pourraient nous reprocher d'étudier les procès parce qu'il existerait un danger à utiliser les procès comme source première. Cet argument se base sur le fait que les procès ne sont pas de véritables portraits de la situation, car les intervenants sont sélectionnés dans un but précis : produire une preuve accablante ou au contraire, démontrer l'absence de preuve néfaste contre l'accusé. Il va de soi que les

témoignages ne sauraient suffire dans le cadre d'une recherche historique voulant faire la lumière sur un événement particulier. Toutefois, le but de cette recherche n'est pas de démontrer que le contenu des journaux permet de faire la lumière sur l'ensemble de la question des camps nazis, mais plutôt de permettre une analyse des propos et des images renvoyées à l'ensemble des lecteurs, d'où l'importance de valider le type d'informations disponibles dans les médias écrits.

Par ailleurs, nous n'avons pas poursuivi l'étude sur les écrits journalistiques des années soixante-dix à nos jours parce que dans ces années les discours sur l'Holocauste prennent un sens nouveau : avec l'arrivée de la notion d'« Holocauste » dans le discours sur le génocide des Juifs, il ne s'agit plus simplement de dénoncer des atrocités, mais de travailler sur le devoir de mémoire. De plus, avec les années, les images faisant référence aux camps de concentration s'insèrent de plus en plus dans le sentiment identitaire de la communauté juive. Ajoutons enfin qu'à partir des années 1970, le nazisme et l'Holocauste vont se retrouver au cœur d'un important débat sur le sens à donner à la notion de modernité¹. Le génocide prend alors une dimension nouvelle. Nous avons voulu nous en tenir à la période antérieure, au moment où les atrocités étaient attribuées à la « barbarie allemande », ou encore à une idéologie considérée comme totalement étrangère à l'humanité. Pendant cette période, en effet,

¹ Parmi les nombreuses études sur les liens entre le nazisme, l'Holocauste et la modernité, on pourra consulter : Zygmunt BAUMAN, *Modernity and the Holocaust*, Ithaca, Cornell University Press, 2000; Michael MARRUS, *L'Holocauste dans l'histoire*, Paris, Éditions Eshel, 1990; Yehuda BAUER, *Repenser l'Holocauste*, Paris, Autrement, 2002; Jeffrey HERF, *Reactionary Modernism. Technology, Culture, and Politics in Weimar and the Third Reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984; Ian KERSHAW, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1992.

s'installe un malaise dans le sens à donner aux événements, malaise qui va aboutir aux interprétations contemporaines.

De ce point de vue, notre étude se veut complémentaire à celles qui portent sur l’Holocauste en général. Par ailleurs, elle est la première recherche qui est consacrée à la presse montréalaise par rapport à la question des camps de concentration et d’extermination nazis. Elle veut préciser la portée de la couverture médiatique relative aux camps nazis ainsi que la teneur du discours sur le génocide. L’analyse du corpus s’effectuera de la manière suivante. Dans un premier temps, les informations seront analysées sous l’angle du type de couverture offerte (emplacement dans le journal, procédés typographiques utilisés, présence ou absence de photographie ajoutant au texte), ensuite leur contenu sera étudié de manière à analyser la teneur des propos, c’est-à-dire comment le journaliste écrit sur les victimes et sur les camps. Ensuite, il faudra examiner s’il s’agit d’observations effectuées sur le terrain, d’entrevues, de données rapportées de différents organes de presse ou d’organes militaires, de textes d’opinion ou des caricatures. Pour terminer, le vocabulaire utilisé dans les articles sera décortiqué de manière à soulever la récurrence ainsi que le pouvoir évocateur des mots, soit les images renvoyées aux lecteurs par les expressions utilisées.

2. État de la question

Dans la perspective d’une mise en contexte, il convient de faire un survol de la perception de l’antisémitisme et des crimes nazis, en Europe et en Amérique du Nord.

Compte tenu de l'abondance des travaux consacrés à cette question, le survol que nous ferons sera forcément incomplet. Par le biais de diverses études ayant analysé la presse, divers documents pédagogiques, ainsi que la production audiovisuelle, nous survolerons les comportements européens et américains pour ensuite nous pencher plus spécifiquement sur ceux des Québécois.

2.1. Les perceptions européennes

La perception de l'Holocauste varie grandement d'un pays à un autre en Europe. Dans un premier temps, il est possible de se questionner sur la réaction des Allemands. Pendant longtemps, la question qui s'est posée a été de savoir si les Allemands avaient, ou pas, quelques informations au sujet du génocide des Juifs. Mais plus récemment, avec la multiplication des preuves des nombreux crimes commis non seulement par les SS mais par l'armée régulière lors de l'invasion de l'URSS à compter de juin 1941, on s'est interrogé sur le degré de complicité des Allemands par rapport au génocide. Au milieu des années 1990, un débat a opposé deux universitaires américains, Daniel Goldhagen et Christopher Browning, au sujet des responsabilités des Allemands dans les meurtres perpétrés en Europe de l'Est. Le premier a avancé que l'antisémitisme faisait partie de la culture allemande et qu'à ce titre celle-ci a fourni le terreau idéal aux crimes nazis. Le second, pour sa part, a plutôt montré comment il y a eu convergence entre les ambitions

socioprofessionnelles de biens des individus et les politiques antisémites des nazis pour déboucher sur les atrocités².

Ce débat en accompagnait un autre, portant plus spécifiquement sur l'antisémitisme allemand sous le troisième Reich. Michael Marrus³ prend pour assise l'analyse de Ian Kershaw, historien anglais, qui met en évidence la désapprobation initiale de la population allemande. En effet, dès le début du régime en 1933, l'Allemand moyen se méfiait des mesures antisémites prises par le régime⁴. Mais avec le temps, le peuple allemand devint de plus en plus passif. Il n'approuvait pas les lois nazies, mais il n'intervenait pas afin de mettre un frein aux exactions commises contre les Juifs. D'ailleurs, plusieurs sondages, dont un mené par Michael Müller-Claudius, démocrate allemand, en 1942, exposaient cette indifférence (les deux tiers des répondants) marquée du peuple allemand aux lois nazies à l'égard des Juifs⁵. Même qu'en Bavière, province à forte majorité catholique et berceau du nazisme, plusieurs Allemands, de 1933 à 1945, continuaient de fréquenter les Juifs malgré l'interdiction de l'État. Par contre, plusieurs spécialistes, dont Michael Kater, auteur d'une étude sur le parti nazi⁶, rejettent le point de vue de Kershaw sur la tolérance faite par les lois aux manifestations personnelles d'antisémitisme. Il soutient que Kershaw et d'autres ont sous-estimé les manifestations spontanées d'antisémitisme populaire. « *Après le 30 janvier 1933, la politique nazie envers les Juifs adopta un*

² Daniel Jonah GOLDHAGEN, *Hitler's Willing Executioners: Ordinary Germans and the Holocaust*, New York, 1996, Vintage Books, 634 pages et Christopher BROWNING, *The Origins of the Final Solution : The Evolution of Nazi Jewish Policy, September 1939-March 1942*, New York, Bison Books, 2007, 615 pages.

³ Michael MARRUS, *L'Holocauste dans l'histoire*, Paris, éditions Eshel, 1990, 256 pages.

⁴ Inspiré de MARRUS, *op.cit.*, p. 92.

⁵ MARRUS, *op.cit.*, p. 93.

⁶ Michael H. KATER, *The Nazi Party. A Social Profile of Members and Leaders, 1919-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 1985, 415 pages.

modèle où se mêlaient initiatives personnelles et privées, activités semi-légales... et enfin législation gouvernementale.⁷ » Qu'il s'agisse d'indifférence, c'est-à-dire de complicité passive comme le soutient Otto Dov Kulka⁸, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, ou d'antisémitisme volontaire, le débat sur la complicité du peuple allemand existe encore.

En ce qui a trait aux préjugés soviétiques envers les Juifs, ils n'étaient guère différents de ceux qui prévalaient sur le globe à cette époque : on les considérait comme avides de richesses, et, pendant la guerre, comme des êtres passifs devant les nazis. Les Russes estimaient que les Juifs étaient « stupides » parce qu'ils trouvaient des explications rationnelles pour expliquer le meurtre des membres de leur communauté.

En outre, au moment de la guerre et de l'occupation de l'URSS par les nazis, il n'existait que deux camps : celui des soldats patriotiques de l'URSS et celui des nazis. Les Juifs et les divers problèmes des populations occupées étaient donc passés sous silence. Seule importait la victoire de l'Union soviétique. Le meilleur exemple pour prouver que la souffrance des Juifs ne devait pas prendre le dessus sur les dimensions politiques fut certainement l'attitude du gouvernement soviétique au moment de la diffusion du rapport sur la libération du camp d'Auschwitz par une division ukrainienne de l'Armée rouge. Le rapport, qui sortit quelques semaines après la libération du camp, ne mentionnait aucune fois le mot « Juif ». Ce qui fait dire à

⁷ KATER dans MARRUS, *op.cit.*, p. 98.

⁸ DOV KULKA dans MARRUS, *idem*.

l'historien Dov Levin que, dans les motivations des Soviétiques pour se battre, « [...] la composante humanitaire et le désir de sauver les Juifs étaient insignifiants⁹ ».

Malgré cette attitude patriotique, l'aide à la population juive s'effectua tout de même pendant l'occupation. L'ensemble des personnes non juives, interrogées par Daniel Romanovsky¹⁰ étaient partagées en deux clans. Il y avait celles qui affirmaient que les non-juifs avaient aidé les Juifs malgré les dangers en leur donnant de la nourriture dans les ghettos, en leur parlant malgré l'interdiction et en les avertissant sur les intentions des nazis. Et celles qui disaient ne pas avoir aidé les Juifs en raison de la peur d'être fusillées, d'être considérées comme des traîtres ou des collaborateurs.

Au lendemain de la guerre, l'URSS devait se reconstruire et se préparait à étendre sa philosophie politique à l'Europe. Dès la création du bloc de l'Est en 1947-1948, les Juifs vécurent des moments difficiles en raison du refus de Staline de commémorer le décès des millions de Juifs morts au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Cette politique, d'ailleurs, se poursuivit jusqu'au milieu des années quatre-vingt. « *The Stalinist drive against Zionism and cosmopolitanism also brought about radical change in official attitudes toward the Holocaust*¹¹ ». Malgré tout, des citoyens de

⁹ LEVIN dans MARRUS, *op. cit.*, p. 179.

¹⁰ Daniel ROMANOVSKY, « The Holocaust in the Eyes of Homo Sovieticus: A Survey Based on Northeastern Belorussia and Northwestern Russia », *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, volume 13, numéro 3, hiver 1999, p. 355-382.

¹¹ Randolph L. BRAHAM, « Anitsemitism and the Treatment of the Holocaust in Post-Communist East Central Europe », *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, volume 8, numéro 2, automne 1994, p. 145.

l'URSS, plus précisément du nord-est de la Biélorussie et du nord-ouest de la Russie, commémoraient la mémoire des victimes juives.

La politique stalinienne sur l'Holocauste se traduisit de différentes manières. Les documents qui traitaient de l'Holocauste, tant aux archives que dans le domaine scolaire, furent retirés de la circulation. L'Holocauste devint un tabou. Selon la version officielle, les victimes n'étaient pas des Juifs ou des Tziganes, mais des victimes soviétiques. Le patriotisme soviétique, voire russe, ainsi que la loyauté envers le régime était de mise :

« *La politique de répression de certaines nationalités et de liquidation des aspirations nationales était dans le droit fil du "discours de la Victoire" prononcé par Staline le 24 mai 1945. Portant un toast non pas au peuple soviétique mais au peuple russe, Staline avait expliqué que celui-ci, "peuple dirigeant de l'Union soviétique", avait joué le rôle principal dans l'effort de guerre.* ¹² »

D'ailleurs, après la guerre, le régime stalinien décida de reprendre le contrôle sur le monde intellectuel dans le cadre de la campagne appelée « Jdanovschina », en raison du nom du directeur idéologique, Jdanov :

« *À partir de la fin de 1948, la dénonciation des tendances "formalistes" fut éclipsée par la découverte d'une nouvelle déviation, le "cosmopolitisme". Formalisme et cosmopolitisme étaient d'ailleurs les deux facettes d'un même "culte servile de l'Occident". [...] La dénonciation du cosmopolitisme prit rapidement une tournure de plus en plus ouvertement antisémite [...]. Les intellectuels juifs, accusés de "particularisme individualiste et sceptique", de "cosmopolitisme antirusse", d'"activités sionistes au service de l'impérialisme", furent les premiers visés par cette campagne.* ¹³ »

¹² Nicolas WERTH, *Histoire de l'Union soviétique – De l'Empire russe à la Communauté des États indépendants 1900-1991*, Paris, PUF, 2001, p. 377.

¹³ WERTH, *op. cit.*, p. 381.

Les soviétiques n'oublièrent pas les atrocités nazies, mais ils les ignorèrent et déformèrent la tragédie juive. « *With the curricula and textbooks reflecting the party line, the pre-glasnost generations grew up virtually without any awareness of the Holocaust.* ¹⁴ » Cette manipulation politique biaisa l'histoire de la communauté juive en URSS. Ceci influença grandement la conception de l'Holocauste en URSS. Si les Juifs entretenaient la mémoire des événements contre vents et marées, et les non-juifs avaient une vision fort différente. À l'intérieur de l'URSS, l'intensité de la campagne contre le souvenir des victimes juives varia d'un État à l'autre. Les États ayant une forte population juive avaient une politique plus souple, ce qui leur permit d'effectuer des modifications sur la teneur des écrits et de la commémoration.

Par la suite, l'antisémitisme soviétique se transforma en antisionisme ou en mouvement anti-Israël. Pendant la guerre des Six Jours¹⁵, l'URSS accusa les dirigeants juifs d'avoir été responsables de l'Holocauste. Cette campagne atteignit, à son zénith, par le biais de la voix de Lez Korneyev, historien révisionniste, qui propagea l'idée que l'Holocauste était un mythe créé par le mouvement sioniste.

Ailleurs en Europe de l'Est, selon Marrus, sévissait le même sentiment antisémite à tendance raciale. Dans l'entre-deux-guerres, ce sentiment se renforça sous l'influence du troisième Reich « [...] paving the way to the destruction of the Jews during the Second World War ¹⁶ ». Par ailleurs, les peuples de l'Europe de

¹⁴ BRAHAM, *idem*.

¹⁵ Guerre opposant Israël à une coalition arabe constituée de l'Égypte, de la Jordanie, de la Syrie et de l'Irak, entre le 5 et le 10 juin 1967, qui se solda par une victoire de l'État hébreux.

¹⁶ BRAHAM, *op. cit.*, p. 143.

l'Est accusaient les Juifs de tous les maux, depuis le vol des ressources alimentaires jusqu'à leur enrichissement par le développement du marché noir. De plus, Marrus évoque les deux visions opposées qui sévissaient en Pologne : celle qui affirmait que les Polonais étaient de véritables antisémites influencés par la droite politique, et l'autre qui tendait plutôt à faire valoir que l'absence de contacts entre les deux communautés a fait en sorte que les Juifs et les Polonais ne savaient pas ce qui leur arrivait, d'où l'indifférence polonaise. Par contre, dès le moment où les Européens de l'Est eurent une confirmation de l'existence des camps de la mort, l'attitude envers la population juive se modifia et il s'ensuivit une vague de sympathie. De manière générale, l'appui à la Solution finale n'était pas marqué dans cette région.

Après la guerre, ce mouvement de sympathie disparut. En Roumanie, avec la consolidation du régime en 1948, il y eut un changement de position relativement à l'Holocauste et à la question juive, et ce, de façon radicale. Dès la fin de la guerre, l'Holocauste faisait partie des éléments enseignés à l'école, mais à compter de la fin des années quarante, la documentation et les ouvrages scolaires traitant de ces questions furent remplacés par d'autres pour diminuer l'ampleur du phénomène. Cette manipulation des sources relatives à l'Holocauste fut accompagnée par la montée du discours nationaliste. Toutefois, la Roumanie fut le seul État communiste à conserver ses relations avec Israël après la guerre des Six Jours.

Avec l'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceaușescu (1965-1989), on assiste au lancement d'un nouveau programme de révision de l'Holocauste : « [...]Ceaușescu

*during the early 1970's in a statement [...] minimized and distorted the number of "persons" (the word "Jews" is not used) murdered [...]*¹⁷ ». Il faut également dire que les dirigeants de la Roumanie demandèrent à certains historiens de faire le portrait de la Roumanie sous la gouverne de fer du Maréchal Ion Antonescu pendant les années de guerre. Ce dernier, ayant imposé un régime similaire à celui d'Hitler, tenta d'envahir l'URSS aux côtés de l'Allemagne nazie à la fin de 1941. Or, dans la perspective du renouveau de l'histoire roumaine, la Roumanie d'Antonescu aurait offert de nombreux abris aux Juifs afin de les protéger. En faisant uniquement état de l'aide offerte aux Juifs, cette version ignorait volontairement la tragédie que vivait la communauté juive roumaine :

*« The participation of Romanian authorities and armed forces in the massacre of Jews in Bucharest, Jassy and other cities and in mass murder of Romanian [...] and Soviet Jews in Romanian-occupied Odessa and Transnistria was usually ignored, denied or distorted.*¹⁸ »

Certes, il y eut quelques ouvrages qui traitaient de l'Holocauste. Ces derniers étaient approuvés par le parti, mais ils ne relataient que des crimes commis par les autres pays contre les Juifs, particulièrement ceux de l'Allemagne et de la Hongrie. Ces documents ne faisaient que relever les aspects positifs des Roumains.

En Hongrie, et ce, tout au long de l'ère stalinienne, la manière avec laquelle la question juive ainsi que celle de l'Holocauste furent traitées n'était pas différente de celle du reste du bloc communiste. Par contre, après 1956, la vision de la Hongrie se modifia graduellement. Ce changement fut motivé par l'importance numérique de la

¹⁷ BRAHAM, *op. cit.*, p. 147.

¹⁸ BRAHAM, *idem*.

communauté juive ainsi que par le rôle majeur des intellectuels juifs hongrois. Cette communauté était la plus grande de l'Europe centrale de l'Est après la guerre. Avec l'arrivée de la guerre des Six Jours, la Hongrie se joignit à la ligue antisioniste. Toutefois, avec les années soixante-dix, la Hongrie adhéra davantage au mode de vie libéral et les intellectuels, voyant cette ouverture, commencèrent à parler et à écrire davantage sur l'Holocauste.

Les Européens de l'Ouest, pour leur part, n'échappèrent pas à l'antisémitisme avant 1939. Divers mouvements de droite, comme ceux proches du journal *L'Action française* en France, entretinrent les préjugés antijuifs tout au long de l'entre-deux-guerres. Mais avec l'apparition d'informations liées aux camps de la mort, commença à s'exprimer un sentiment de sympathie à l'égard des Juifs. Ce sentiment fut tangible dans la population et dans les médias, ce qui engendra la rédaction d'une déclaration interalliée dénonçant l'assassinat des Juifs¹⁹. Cependant, ce sentiment était loin de prévaloir, y compris après la guerre. Même les personnes les plus informées ne pouvaient pas concevoir qu'on puisse broyer à la chaîne des milliers de personnes²⁰. Le caractère de l'extermination était rarement compris. Les informations sur l'assassinat des Juifs parurent absolument invraisemblables, incroyables jusqu'au point où elles étaient associées à de la propagande anti-allemande²¹. Ce point de vue prédominait d'autant plus que dans la plupart des pays occupés par les nazis les Juifs subirent un traitement discriminatoire. Ce fut le cas en France, sous le régime de Vichy. Compte tenu de la participation des autorités publiques et de bien des

¹⁹ Inspiré de MARRUS, *op. cit.*, p. 166.

²⁰ Inspiré de MARRUS, *op.cit.*, p. 161.

²¹ Inspiré de MARRUS, *op.cit.*, p. 106.

personnes dans la traque des Juifs, il devenait délicat d'exposer les faits au grand jour. On risquait en effet de mettre en doute la légitimité de la bureaucratie et de la police. Il y avait là une crainte de divisions internes et on préférait regarder ailleurs. Le procès, en 1954, de Karl Albrecht Oberg, commandant SS en poste en France de 1942 à 1944, permit de présenter des preuves de la Shoah, mais « [...] *le public ne comprit pas l'importance symbolique de l'événement. Les priorités nationales résidaient ailleurs.*²² »

Selon Jean-Marc Dreyfus²³, la période d'après-guerre mit l'emphase sur la souffrance que connurent les résistants français dans les camps. L'image de la déportation des résistants englobait celle de la Shoah. « *Buchenwald a masqué Auschwitz.*²⁴ » Du côté français, le génocide juif passait au deuxième rang. Dreyfus affirme que ce ne fut qu'à la fin des années soixante-dix, avec l'émergence d'une mémoire collective juive, qu'un retournement de situation s'opéra. À ce moment, les manuels scolaires commençaient à peine de parler de l'Holocauste « [...] *et encore, en sous-estimant à l'époque les chiffres relatifs au rôle de Vichy, en confondant camps de concentration et camps d'extermination* [...] »²⁵. La décennie suivante allait s'avérer cruciale dans la transformation de l'opinion publique à l'endroit de l'Holocauste.

²² Michael MARRUS, « L'histoire de l'Holocauste dans le prétoire », dans BRAYARD, Florent (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, p. 33.

²³ Jean-Marc DREYFUS, *Ami, si tu tombes... Les déportés résistants des camps au souvenir 1945-2005*, Paris, éditions Perrin, 2005, 232 pages.

²⁴ DREYFUS, *op. cit.*, p. 19.

²⁵ Maurice T. , MASCHINO, « Le(s) génocide(s) dans les manuels scolaires », *Manière de voir 82–Pages d'histoire occultés –, Le Monde diplomatique*, août –septembre 2005, p.74.

Au total, donc, pour des raisons idéologiques et politiques, l'antisémitisme d'avant 1945 a, par la suite, été remplacé par la volonté de diminuer, quand ce n'est pas de nier, l'impact de l'Holocauste. La situation est-elle différente dans le cas américain ?

2.2. La perception américaine

Pour faire part de l'attitude américaine pendant la guerre, le titre du premier chapitre de l'œuvre de Peter Novick²⁶ : « *En gros nous savions* », représente bien l'attitude distante des Américains, malgré la couverture offerte par les médias des politiques menées contre les Juifs depuis 1933. Si les Juifs étaient les victimes désignées du nazisme, les Américains et même la communauté juive américaine ne donnaient pas la priorité à leur persécution. De plus, l'ensemble des approximations sur le nombre de victimes juives durant la guerre laissait place au doute, aux exagérations²⁷. Il ne faut pas perdre de vue qu'« *au début des années quarante, cependant, c'est le cours général de la guerre qui dominait l'esprit des Américains.*

²⁸ » Les souffrances infligées aux Juifs passaient en deuxième position derrière l'ensemble des destructions de l'Axe, car il était difficile de concevoir, même chez les personnes les plus informées, que l'on pouvait tuer des milliers de personnes systématiquement. De toute manière, les Américains ne se battaient pas contre le nazisme, ils se battaient contre l'Allemagne parce qu'elle était une alliée du Japon.

²⁶ Peter NOVICK, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, éditions NRF Gallimard, 2001, 434 pages.

²⁷ Inspiré de NOVICK, *op.cit.*, p. 29-31.

²⁸ NOVICK, *op. cit.*, p. 28.

Selon Novick, l'antisémitisme nazi était connu par l'ensemble des Américains, y compris par les Juifs :

« La presse américaine s'était largement fait l'écho des activités menées par les nazis contre les Juifs avant la guerre, des premières mesures discriminatoires jusqu'à la promulgation des Lois de Nuremberg, en 1935, et l'apogée de cette campagne en 1938, avec la Kristallnacht. ²⁹ »

Ces actes furent réprouvés à tous les niveaux et à plusieurs reprises. À la suite de la Nuit de cristal, en 1938, le *New York Times* en fit sa «une» pendant près d'une semaine. Néanmoins, voyant l'Europe basculer sous le contrôle nazi, peu d'Américains se questionnèrent sur le sort des Juifs, ne sachant pas que leur ghettoïsation ou que leur déplacement allaient engendrer de terribles massacres. Cette attitude pourrait être explicable en raison du manque de précision quant à la quantité de victimes juives. Les données étaient, la plupart du temps, fragmentaires et contradictoires. *« Tout au long de la guerre, on vit se répéter ces estimations largement divergentes, ce qui conduisit sans doute beaucoup à suspendre leur jugement sur les faits et à suspecter quelques exagérations. ³⁰ »*

Entre 1940 et 1942, des nouvelles sur les atrocités nazies envers les Juifs firent leur apparition, et ce, avec plus de résonance. Le problème provenait du fait que ces informations ne venaient pas de journalistes américains sur place, mais de Juifs s'étant sauvés, d'Allemands anonymes ou des autorités soviétiques. La propagande eut possiblement un rôle à jouer dans l'absence de diffusion d'informations. De plus, le Département d'État américain de l'Information de Guerre ainsi que le ministère

²⁹ NOVICK, *op. cit.*, p. 29.

³⁰ NOVICK, *op. cit.*, p. 31.

britannique de l'Information, considéraient ces données exagérées et avaient peur, si elles étaient divulguées, que leurs agences perdent leur crédibilité. Par ailleurs, il fallait « [...] réfuter la thèse suivant laquelle le combat de l'Amérique contre l'Allemagne était une guerre pour les Juifs.³¹ » L'administration Roosevelt était déjà qualifiée comme étant une administration qui mettait en place le *Jew Deal*. Donc, il ne fallait pas trop se questionner sur le sort des Juifs, surtout au moment où les Américains entraient en guerre contre l'Empire du Soleil levant. « *Quand on parlait des atrocités de l'Axe, c'est aux victimes américaines de la marche de la mort de Bataan que l'on pensait, non pas aux Européens, Juifs ou Gentils, sous la botte des nazis.*³² »

Il fallut attendre jusqu'en 1942 pour que l'Occident connaisse le sort réservé aux Juifs par Hitler. Jusqu'à cette date, les Juifs faisaient partie des victimes du nazisme, mais ils n'avaient pas de statut particulier. Dès le mois d'août 1942, un représentant du Congrès juif suisse, Gerhardt Rieger, envoya à New York et à Washington des nouvelles sur les desseins de l'Allemagne nazie : « *Tous les Juifs des pays contrôlés ou occupés par l'Allemagne [...] exterminés d'un seul coup afin de résoudre une fois pour toutes la question juive en Europe.*³³ » Il s'agissait du tout premier message d'ordre général reçu en Amérique. Bien que cet appel fût diffusé dans la presse américaine, la majorité des Américains refusait d'en saisir l'ampleur et la signification. Les éditorialistes paraissaient sceptiques et les journalistes adoucissaient l'envergure et l'omniprésence des tueries. Les quelques informations

³¹ NOVICK, *op. cit.* , p. 39.

³² NOVICK, *op. cit.* , p. 37.

³³ MARRUS, *op.cit.* , p. 163.

acceptées telles quelles étaient placées plus loin dans le journal pour ainsi en réduire l'impact. Même avec les difficultés de communication en temps de guerre, les journalistes américains hésitaient à prendre de l'information de seconde, voire de troisième main. L'attitude de la presse américaine reposait simplement sur la prémissse suivante : « *Les gens ne croient que ce qu'ils sont prêts à croire.* ³⁴ »

« *Fin 1944, les trois quarts des Américains croyaient que les Allemands avaient assassiné beaucoup de gens dans les camps de concentration, mais la plupart de ceux qui risquaient des estimations suggéraient 100 000, voire moins.* ³⁵ » Ce ne fut qu'à la fin de la guerre que se dissipèrent les doutes sur les atrocités nazies, même au sein de la communauté juive américaine :

« *Au printemps 1945 [...] à travers l'Amérique entière, l'Holocauste fit irruption à la table du petit déjeuner par le truchement de la presse et des ondes. Des délégations de parlementaires et de rédacteurs en chef revenaient des camps et affirmaient que les dépêches n'exagéraient pas.* ³⁶ »

Des photographies prises par le *Signal Corps* sidérèrent la population américaine. L'auteur de *Berlin Diary* et correspondant de CBS en Europe, William L. Shirer confirma que « [...] il n'eut de certitude concernant l'Holocauste qu'à la fin de 1945 [...]»³⁷. Sur la question à savoir combien d'Américains avaient eu connaissance de l'Holocauste, cela « [...] oblige à distinguer entre diverses formes de sensibilisation,

³⁴ MARRUS, *op. cit.* , p. 165.

³⁵ NOVICK, *op.cit.* , p. 34.

³⁶ NOVICK, *op. cit.* , p. 85.

³⁷ NOVICK, *op. cit.* , p. 35.

*de conscience, de croyance et d'attention. Beaucoup étaient enclins à détourner les yeux de ce qu'il était trop pénible de regarder en face.*³⁸ »

Au moment de la libération des camps, les journaux faisaient état d'un nombre immense de victimes du nazisme. Il n'était pas uniquement question des Juifs pour la simple et bonne raison qu'ils ne formaient pas le groupe le plus important de survivants. « *À la fin de la guerre, leur nombre (les DP – Displaced Persons-) varie de 16 à 18 millions avant le rapatriement vers leur pays d'origine.*³⁹ » De plus, « *La minorité des survivants juifs, [...] représente seulement vingt pour cent de l'ensemble de ces DP [...]*⁴⁰ », si bien que la couverture médiatique offerte aux survivants juifs en fut diminuée. À titre d'exemple, lorsqu'un survivant des camps parlait français, les correspondants lui donnaient l'appellation de *Français* et non pas celle de *Juif français*. En outre, les termes *anéantissement* et *extermination* n'avaient plus de réelle valeur en raison de leur surutilisation et de leur interprétation hyperbolique. « *Ils n'associaient pas ce qu'ils voyaient maintenant dans ces camps, dont la plupart des survivants étaient juifs, à la Solution finale.*⁴¹ »

À côté des écrits des journalistes, il faut également prendre en compte les témoignages des victimes. Alain Goldschläger dans « *Problématique de la mémoire* :

³⁸ NOVICK, *idem*.

³⁹ Françoise OUZAN, *Ces Juifs dont l'Amérique ne voulait pas – 1945-1950* -, Bruxelles, éditions Complexes, 1995, p. 19.

⁴⁰ OUZAN, *op. cit.* , p. 20.

⁴¹ LIPSTADT dans NOVICK, *op. cit.* , p. 88.

lire les témoignages des survivants de la Shoah⁴² », avance que la toute première vague de récits relatifs à la souffrance des camps, entre 1945 et 1952, résultait d'une pression intérieure extrêmement forte et d'un besoin d'exprimer la souffrance contenue. Ces textes donnèrent une première exposition de faits. Ils contenaient peu de commentaires et ne se caractérisaient pas par la recherche d'explications. « *Dans ces premiers textes, la fonction de transmission d'un reliquat de tradition et d'identité vers des générations juives futures n'occupe guère les esprits et le texte se tient au présent, tout au présent.*⁴³ »

Dans ces conditions, on aurait pu croire que la couverture médiatique aurait été considérable et durable. Il en fut tout autrement, car d'autres événements ont rapidement pris la vedette. Buchenwald fut libéré le 11 avril 1945, mais Roosevelt décéda le 12 avril. Dachau fut libéré, quant à lui, le 29 avril, mais la veille, Mussolini fut exécuté et le lendemain Hitler se suicida. Mauthausen fut libéré le 6 mai et l'Allemagne capitula le lendemain. Par la suite, la guerre du Pacifique occupa une grande partie des médias.

À cette époque, ce fut Hiroshima qui obtint un impact médiatique plus durable et important que celui de la libération des camps. La guerre du Pacifique occupait, à ce moment, toute la place. « *Si l'Holocauste était emblématique de l'ère qui venait de*

⁴² Alain GOLDSCHLÄGER, « Problématique de la mémoire : lire les témoignages des survivants de la Shoah », dans GOLDSCHLÄGER, Alain et Jacques LEMAIRE (dir.), *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1998, p.19-39.

⁴³ GOLDSCHLÄGER dans GOLDSCHLÄGER et LEMAIRE (dir.), *op. cit.*, p. 21.

s'achever, Hiroshima, en tant qu'emblème de dévastation nucléaire, définissait le présent et l'avenir.⁴⁴ »

Dans les années cinquante, l’Holocauste aux États-Unis n’était plus présenté de la même manière. Il fallait désormais voir l’Holocauste d’une manière plutôt optimiste en misant sur les réalisations des survivants. De plus, dans ces années, on parlait peu de l’Holocauste et de l’importante souffrance des Juifs parce que la communauté juive américaine ne désirait pas passer pour souffrante, faible et impuissante.

Dans cette perspective, on peut se demander si la couverture médiatique au Québec a suivi le modèle américain.

2.3. La perception québécoise

Dans cette partie, il ne sera pas question de présenter l’opinion de la presse québécoise au sujet de l’Holocauste, puisqu’il en sera question dans les chapitres suivants. Nous nous attarderons plutôt sur l’antisémitisme canadien-français. Compte tenu de l’importance de cette question pour notre propos, nous scinderons l’analyse en trois parties, soit une tentative de qualification de l’antisémitisme canadien-français, l’étude de cet antisémitisme ainsi que ses manifestations avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

2.3.1. Une description de l’antisémitisme canadien-français

⁴⁴ NOVICK, *op. cit.* , p. 155.

Tout d'abord, Gary Caldwell, dans un ouvrage dirigé par Pierre Anctil, développe une définition générale de l'antisémitisme : « [...] l'antisémitisme suppose des actes ou des conditions défavorables au peuple judaïque, le postulat étant que les Juifs ne sont pas nécessairement « sémites » et que la judaïté n'est pas une religion ou une nationalité, mais un peuple.⁴⁵ » Toujours selon Caldwell, il existerait trois niveaux d'antisémitisme : l'antisémitisme violent soit « [...] l'agression contre la personne ou les biens des Juifs [...] »⁴⁶, l'antisémitisme social qui « [...] consiste à priver les Juifs des droits civiques dont jouissent les autres citoyens [...] »⁴⁷ et l'antisémitisme civique qui « [...] consiste à interdire aux Juifs l'éventail complet des relations sociales avec les non-juifs.⁴⁸ »

Dans l'histoire du Québec, il y eut des manifestations d'antisémitisme issues des trois catégories. Toutefois, la première forme d'antisémitisme, l'antisémitisme violent, fut extrêmement rare. Évidemment, cette séparation des types d'antisémitisme engendre une certaine surprise étant donné que, comme le soutenait Esther Delisle dans sa thèse de doctorat en 1992⁴⁹, la société québécoise, au début du vingtième siècle, était considérée comme étant particulièrement antisémite. Qu'est-ce qui explique cette perception? Cette dernière vient du fait qu'on ne faisait pas de différenciation entre l'antisémitisme de fait (actif) et la propagande antisémite. Certes, il ne faut pas croire que la propagande ne pouvait jamais engendrer de la

⁴⁵ Gary CALDWELL, « L'antisémitisme au Québec », dans Pierre ANCTIL (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, IQRC, 1984, p. 295.

⁴⁶ CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *idem*.

⁴⁷ CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *idem*.

⁴⁸ CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *idem*.

⁴⁹ *Antisémitisme et nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec : 1929-1939*, plus connu par la publication de sa version abrégée *Le traître et le juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec : 1929-1939*, Outremont, l'Étincelle, 1992.

violence. Marrus et Paxton (1981)⁵⁰ ont proposé un modèle d'étude de l'antisémitisme français sous Vichy. Ce modèle pourrait recevoir une certaine application au Québec.

Ce modèle répartit les diverses formes d'antisémitisme en trois zones : la zone A, qui recouvre un antisémitisme assez vague et essentiellement verbal ; la zone B, qui fait état de réactions et de sentiments plus soutenus et qui s'expriment surtout en période de crise (économique et politique) ; et la zone C, qui constitue le noyau fort du fanatisme antijuif, avec une forte dose d'irrationnel. La zone A, celle des sentiments antijuifs, concerne principalement les propos tenus à l'égard des Juifs. Les croyances populaires résident dans cette zone. Tant et aussi longtemps qu'un individu se limite à des propos déplacés à l'égard des membres de la communauté juive, il se situe dans cette zone. Par contre, s'il commet des gestes, pas nécessairement violents, il se retrouve dans la zone B. À cet égard, la mise sur pied du mouvement « Achat chez nous » à Montréal par l'Église et les chefs nationalistes en est un exemple, tout comme les interdictions de fréquentation de certains endroits publics par les Juifs avec les pancartes « Interdit aux Juifs et au chiens ». La zone C, quant à elle, rassemble les « chefs », les fervents dénonciateurs de la présence juive. Ils utilisent comme argumentaire les éléments, créés de toute pièce au début du vingtième siècle, du *Protocole des Sages de Sion*.

Après avoir observé ce modèle, nous sommes à même de constater que la zone C (fanatisme antijuif) était le fait de quelques individus seulement dans la société

⁵⁰ Le schéma est inspiré de celui que l'on retrouve dans CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *idem*.

québécoise, Adrien Arcand par exemple. D'ailleurs, leurs propos et leurs écrits n'avaient des échos que dans des cercles clos. La grande majorité de la population québécoise, si l'on s'en tient aux diverses manifestations antisémites, résidait dans la *zone A* et plus encore dans l'indifférence. Il existe évidemment un va-et-vient entre les zones, soutenu par la diffusion de textes parmi les adeptes de la zone A.

Afin de mieux comprendre le sentiment antisémite de l'époque, il est primordial de cibler le discours tenu sur l'identité canadienne-française. « *Dans cette société profondément religieuse, [...] s'est instauré un discours forgeant un monde manichéen où le statisme est positif; où le changement est négatif par nature.*⁵¹ » Or, l'immigration, selon cette conception manichéenne, est mal perçue, car elle vient déstabiliser l'équilibre et le rapport de force des Canadiens français. La société canadienne-française se percevait comme ayant été blessée et abandonnée dans le passé et ne pouvait donc pas ressentir de la pitié pour tout autre groupe minoritaire. Selon Denis Monière, l'antisémitisme au Canada français serait une conséquence perverse du colonialisme. Les Canadiens français, se sentant dominés et menacés dans leur existence, cherchaient à s'affirmer en attaquant les sous-groupes qui formaient la société au lieu de s'en prendre aux causes de ce malaise. Agresser les Juifs était un réflexe d'autant plus aisé que ces derniers avaient les mêmes voies de mobilité sociale ascendante, soit le petit commerce et les professions libérales⁵². Pour reprendre l'analyse de Caldwell, les Canadiens français avaient développé un réflexe

⁵¹ Alain GOLDSCHLÄGER, « Le Juif d'Adrien Arcand », dans Nadia KHOURI (dir.), *Discours et mythes de l'ethnicité*, Montréal, édition ACFAS, 1992, p. 185 ; voir également Jean-François NADEAU, *Adrien Arcand, Führer canadien*, Montréal, Lux éditeur, 2010, 408 pages.

⁵² Jacques LANGLAIS et David ROME, *Juifs et Québécois français – 200 ans d'histoire commune*, Montréal, édition Fides, 1986, p. 102.

défensif articulé sur la religion, la langue et la culture, la démographie et l'économie⁵³. Cette attitude à propos de la communauté juive faisait écho à ce que vivaient les Canadiens français catholiques à l'extérieur du Québec. C'est ce qu'avançait Samuel Jacobs, avocat juif montréalais, à Henri Bourassa, qui soutenait que les Juifs n'étaient pas en mesure de s'assimiler à la population locale car ils avaient pour but premier de s'enrichir.

« Dans cette province, les catholiques français sont en majorité et il semble que, dans beaucoup de cas, vous vous comportiez à l'égard des sentiments de la minorité juive de la même manière que la plus grande masse des protestants, selon vous, se comporte à l'égard des Canadiens français des autres provinces. »⁵⁴

Quelques élites de la société canadienne-française cherchaient à défendre son droit à la différence, d'où l'utilisation du bouclier clérico-nationaliste dont le chanoine Groulx, par sa valorisation de la race, fut l'un des plus ardents défenseurs. Le nationalisme clérical devint, pour plusieurs groupes et publications, un élément distinctif. Dans cette perspective, bien des défenseurs du nationalisme de droite au Québec portaient la marque de l'antisémitisme : « *Omer Héroux et Georges Pelletier au Devoir, André Laurendeau dans L'Action nationale comptent parmi les plus connus.* »⁵⁵ Comme le disait Antoine Baby, professeur de l'Université Laval : « *J'ai appris beaucoup plus à me méfier des Juifs dans le giron de l'Église que dans la société civile de l'époque, pour ce qu'il y avait de société civile !* »⁵⁶ Caldwell soutient que l'élite francophone utilisait les journaux pour exprimer son antisémitisme

⁵³ Inspiré de CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *op. cit.*, p. 314-315.

⁵⁴ Yvan LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec, 1896-1929*, Montréal, édition Fides, 2004, p. 36.

⁵⁵ Jacques LANGLAIS et David ROME, *op. cit.*, p. 154.

⁵⁶ Jack JEDWAB, « *Notre maître : le passé? Nationalisme et antisémitisme au Devoir (1932-1947)* », dans Robert COMEAU et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, PUQ, 1996, p. 203.

idéologique parce qu'elle n'avait pas de réel pouvoir économique et politique. Ce pouvoir était celui de la population anglophone qui n'avait pas à s'expliquer sur l'antisémitisme qu'elle pratiquait en privé⁵⁷. Cette hypothèse est discutable, car si le pouvoir économique des anglophones ne fait pas de doute, il en est autrement de leur pouvoir politique. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas établir de corrélation entre les lignes défendues par certains organes de presse et l'opinion de l'ensemble de la population.

2.3.2. Manifestations d'antisémitisme au Québec

Avec le début du vingtième siècle, l'ultramontanisme poursuivit son influence dans la société par le biais de publications telles que la *Gazette des campagnes* de La Pocatière, *La Vérité* de Jules-Paul Tardivel, *La Semaine religieuse* de Québec, et la revue *l'Action sociale* (1907) qui devint *l'Action catholique* en 1915. Ces organes permirent à une certaine élite de s'exprimer contre la présence juive et principalement contre l'immigration juive au Canada. À titre d'exemple, la presse ultramontaine canadienne, à la fin du dix-neuvième siècle, suivit la presse française catholique, dans le cas de l'affaire Dreyfus, pour dénoncer ce qu'on concevait comme une conspiration pour corrompre la nation française. En effet, selon *la Vérité* et son directeur, Jules-Paul Tardivel : « [...] tout dreyfusard est “un ennemi de la religion et de la société” et le judaïsme, le protestantisme et la franc-maçonnerie mènent le même combat anticatholique.⁵⁸ »

⁵⁷ Inspiré de CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *op. cit.*, p. 295.

⁵⁸ LAMONDE, *op. cit.*, p. 34.

L'affaire Plamondon, en 1910 à Québec, fut un exemple isolé d'un antisémitisme violent. Lors d'un rassemblement, le notaire Jacques-Édouard Plamondon influenza plusieurs jeunes Canadiens français et ces derniers allèrent dans des rues habitées par des Juifs pour se livrer à des actes de vandalisme. Le notaire fut poursuivi en 1913 mais grâce à l'argumentaire développé par les abbés Huot et Paquet dans la presse et grâce à leurs avocats à tendance nationaliste, Plamondon eut raison devant la Cour supérieure du Québec. Les plaignants juifs, Louis Lazarovitz, président de la congrégation Baïs Israël (regroupement des personnes de religion juive résidant à Québec), et Ortenberg portèrent alors la cause devant la Cour suprême du Canada qui leur donna finalement raison. Toujours dans la même période, la présence répétée de l'actrice juive française Sarah Bernhardt donna l'occasion aux journaux ultramontains et nationalistes de dénoncer la corruption morale que les Juifs, selon eux, répandaient dans la société chrétienne⁵⁹. Il est à noter que le gouvernement canadien, après la Première Guerre mondiale, resserra de plus en plus sa politique d'immigration, principalement face à l'immigration juive. « *Des 800 000 Juifs qui chercheront à fuir le troisième Reich de 1933 à 1939, seulement 4000 seront acceptés au Canada [...]*⁶⁰ ».

Le dernier événement majeur, avant la guerre, fut le dossier des écoles juives sous le gouvernement de Taschereau. Ce sujet démontra une fois de plus qu'il existait une tension entre la communauté juive et la communauté d'accueil. Lors de cet épisode, l'antisémitisme social, tel que défini précédemment par Caldwell, refit surface.

⁵⁹ Inspiré de CALDWELL, dans Pierre ANCTIL (dir.), *op.cit.*, p. 304.

⁶⁰ LANGLAIS et ROME, *op.cit.* , p. 141.

Finalement, en 1931, suite à de nombreux mois de pression des catholiques, de l'épiscopat, des protestants mais aussi de certains membres de la communauté juive bien intégrés, Taschereau dut abroger sa loi, la « Loi David », du nom du ministre et responsable du district de Montréal, Athanase David, sur l'existence d'une commission des écoles juives de Montréal. La résistance aux écoles juives : « [...] a prêté flanc à une nouvelle vague d'antisémitisme qui va gagner l'intelligentsia cléricale et laïque et même une partie de la population.⁶¹ » La table était mise pour les années de la crise économique. À nouveau, apparurent des campagnes d'*Achat chez nous* afin de boycotter les commerçants juifs. La crise économique agit comme catalyseur pour le mouvement de frein de l'activité économique juive du Québec. Toutefois, malgré l'appui de plusieurs personnes importantes de la société québécoise, le véritable impact économique de cette campagne fut faible.

D'un point de vue politique, Adrien Arcand annonça, par la voix de son organe *Le Patriote*, la création du Parti national social-chrétien (PNSC) en 1934. Le membership de ce parti n'était pas bien grand. Selon les dires d'Arcand, le nombre de membres variait entre 10 000 et 100 000 selon les circonstances. Toutefois, au lendemain d'une crise interne à la fin de 1936, les dissidents assurèrent que le parti ne comptait, « [...] au Québec, que 1 800 membres en règle !⁶² » Avec le développement de ce parti, la sympathie envers le fascisme diminua en raison des tendances hitlériennes que prit ce parti. Son organisation, tant qu'à elle, au Québec, fut tolérée jusqu'en 1939 lors du déclenchement de la guerre. Il est possible de s'étonner de la

⁶¹ Jacques LANGLAIS et David ROME, *op.cit.*, p. 140.

⁶² Jean-François NADEAU, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux éditeur, 2010, p. 189.

tolérance qu'a eue la société canadienne-française relativement à l'idéologie antisémite. Selon Caldwell, deux raisons seraient à la base de cette tolérance. La première voulait que les démocraties eussent plus peur du communisme que du fascisme. Ici, l'ultramontanisme appréciait le corporatisme de Salazar et Mussolini et associait négativement Juif et communisme. La seconde abonde dans le sens de la survie du Québec francophone. Dans cette lutte contre les Anglais, il était facile de tomber dans l'antisémitisme racial. Les Juifs devenaient les boucs émissaires par excellence, car ils grossissaient les rangs de la communauté anglophone, principalement pour des raisons économiques et de progrès social.

Dans les années 1940, il existait un lien très clair entre l'Église catholique et le régime de Vichy. L'affaire Bernonville en fut un bel exemple. Dès son arrivée au Québec en 1946, Jacques Benoît, alias Bernonville, un Français collaborateur au régime nazi et possiblement responsable de crimes contre la Résistance française, rencontra Alfred Plourde, maire de Mont-Carmel. « *Jacques Benoît a tôt fait de se rendre compte que, de ce bord-ci de l'Atlantique, des hommes influents comme Plourde s'avèrent être des pétainistes inconditionnels.* ⁶³ » D'ailleurs, un Français, ayant œuvré au sein de la Résistance et arrivé au Québec en 1951, André Malavoy, avançait qu'une forte majorité des intellectuels et des dirigeants du Québec à l'époque appuyait ou avait appuyé le régime de Vichy et conservait pour lui une certaine admiration⁶⁴ :

⁶³ Yves LAVERTU, *L'affaire Bernonville – Le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)* -, Montréal, éditions VLB, 1994, p. 33.

⁶⁴ Inspiré de LAVERTU, *op.cit.*, p. 7-8.

« *La très forte majorité des Québécois, entre de Gaulle et Pétain, avaient choisi Pétain. Pensez donc, il s'agissait d'un régime conservateur affichant un catholicisme intégral, prônant les vertus de la terre. Sa devise, "Travail-famille-patrie", quelle merveille ! [...] Les Québécois vivaient alors soumis à leurs dirigeants politiques et religieux. Que ceux-ci célébrent le vieux maréchal hypocrite, alors le peuple en majorité va le célébrer aussi.*⁶⁵ »

Du côté Français, l'appui à Vichy fut relativement important jusqu'en 1942-43, mais avec l'occupation totale de la France en 1943, l'adhésion à Vichy diminua. Or, au Québec, l'occupation totale de la France n'affecta pas autant l'appui à Vichy parce que l'information sur ce qui se passait était rare, d'où la méconnaissance du fonctionnement du régime pendant l'occupation. Par ailleurs, les idées vichystes persistèrent dans certains milieux dans les années cinquante, ce qui permet de valider, en quelque sorte, l'appui accordé à Vichy.

André Laurendeau tenta d'expliquer cette attitude quant à Pétain et à Vichy par le fait que le maréchal avait réussi à faire ce qui était interdit de faire au Québec, c'est-à-dire de sortir le pays de la guerre⁶⁶. Laurendeau précisait que le fort sentiment pétainiste au sein de la population canadienne-française était rattaché au fait que Vichy et l'Église étaient étroitement liés. Laurendeau soutenait le même discours en présence de Malavoy : « *Il n'en reste pas moins que Pétain prônait les valeurs traditionnelles de la France et de la chrétienté, chères aux Canadiens français [...]*⁶⁷ » Ce lien n'était pas sans rappeler celui avec le corporatisme du dictateur portugais Salazar. Le corporatisme plaisait à une quantité importante d'intellectuels

⁶⁵ André MALAVOY, *Mémoires d'outre-Atlantique*, Montréal, éditions VLB, 2004, p. 117-118.

⁶⁶ Inspiré d'André LAURENDEAU, *La crise de la conscription : 1942*, Montréal, éditions du Jour, 1962, p. 115.

⁶⁷ MALAVOY, *op.cit.*, p. 220.

canadiens-français. En outre, plusieurs élites d'ici étaient qualifiées d'isolationnistes et s'inspiraient des modèles européens proches de l'Église catholique.

Toutefois, en poussant plus loin l'analyse, il est possible de constater que la population n'était pas un bloc monolithique. Il existait un réel clivage entre les Canadiens anglais, plus près de De Gaulle, et les Canadiens français plus attachés à l'image de Pétain. Au sein même de la population francophone, les positions divergeaient en fonction des organes de presse consultés. Du côté de la presse clérico-nationaliste, Pétain était en quelque sorte l'espoir d'une France nouvelle, alors que du côté des quotidiens à tendance libérale, *Le Jour* par exemple, Pétain passait pour un être sénile. Par contre, « [...] toute cette question de Vichy contre De Gaulle n'intéresse que la presse et l'élite. Le public en général demeure indifférent. ⁶⁸ » En somme, la province a salué l'arrivée au pouvoir de Pétain « [...] parce qu'il symbolisait l'archétype d'un régime souhaité ici par une partie des élites. ⁶⁹ » Toutefois, selon Laurendeau, les Canadiens français en général ne savaient pas comment fonctionnait le régime de Vichy et, par conséquent, ne connaissaient rien sur le sort des Français et des Juifs. « *Les Canadiens français restaient incrédules face aux informations disponibles considérées comme de la propagande britannique.* ⁷⁰ » Afin d'appuyer les dires de Laurendeau, Dale C. Thomson⁷¹ révéla qu'en juillet 1942, à partir d'un sondage d'opinion, soixante-quinze pour cent des habitants du Québec continuaient d'approuver la politique de Pétain. Cela confirme l'expression

⁶⁸ LAVERTU, *op.cit.*, p. 37.

⁶⁹ LAVERTU, *op.cit.*, p. 39.

⁷⁰ LAVERTU, *idem*.

⁷¹ Dale C. THOMSON, *De Gaulle et le Québec*, St-Laurent, éditions du Trécarré, 1990, p. 80.

utilisée à l'époque lorsque le fonctionnement du régime de Vichy fut connu : « *Nous ne savions pas.* »

Pendant l'affaire Bernonville, les médias se rangeaient selon une certaine polarisation, en appui à Pétain ou à la Résistance et De Gaulle. Pour sa part, *Le Devoir* qualifiait le régime de Vichy de purificateur de la France et la défaite contre l'Allemagne de passage nécessaire vers le salut. Il mit également en garde les Canadiens français par rapport aux personnes qui n'étaient pas ou ne se sentaient pas de leur communauté, tout comme l'avait fait la France de Vichy en revoyant le principe de naturalisation. *Le Devoir* ne faisait pas uniquement référence aux Juifs dans ses avertissements, mais aussi à tous ceux qui étaient des « corps étrangers ». Dans le même sens, Georges Pelletier, alors directeur du *Devoir*, informait ses lecteurs des développements de Vichy. Il qualifiait ceux qui critiquaient les mesures contraignantes face à la communauté juive comme des « [...] sympathisants maçonniques, d'anticléricaux de métier et de libres-penseurs affichés. ⁷² » De plus, malgré l'arrivée d'informations au sujet des liens qu'entretenait le régime de Vichy avec les nazis, « [...] plusieurs articles du *Devoir* demeuraient fidèles à la position adoptée par le journal durant la Seconde Guerre mondiale, laquelle se voulait sympathique aux pétainistes. [...] Cet appui est resté intact, même après la guerre. ⁷³ » Par contre, la presse libérale canadienne-française et la presse anglophone étaient davantage gaullistes, pendant et après la guerre.

⁷² LAVERTU, *op.cit.*, p. 43.

⁷³ JEDWAB dans COMEAU et DESROCHERS, *op. cit.* , p. 204.

Plus tard, en septembre 1948, Bernonville fut arrêté à titre de collaborateur du régime nazi et de possible responsable de crimes contre les membres de la Résistance française. Dès lors, les médias s'emportèrent.

« *L'affaire Bernonville accapare la radio et la presse québécoise pendant tout l'automne 1948. [...] les éditorialistes se démarquent en deux camps bien distincts, reproduisant à peu près parfaitement les clivages du temps de guerre entre vichystes et gaullistes. À la défense du comte de Bernonville se porte la presse catholique et nationaliste de langue française avec en tête des journaux comme le Montréal-Matin, La Patrie, L'Action catholique et Le Devoir.⁷⁴* »

L'affaire Bernonville n'amena pas les membres de la communauté juive à s'impliquer directement dans cette cause, mais ils la suivirent de près. Il existait chez les Juifs, une certaine crainte reliée à la situation de l'immigration de l'époque. Ils ne voulaient pas créer de ressac dans les politiques d'immigration qui, à compter de 1948, se relâchaient. Ce ne fut qu'en 1948 que les règles d'immigration devinrent plus souples par rapport à leur durcissement en 1933. Par contre, certains jeunes Juifs montréalais effectuèrent une sortie publique en octobre 1948 et la réaction fut instantanée. « *L'hostilité envers la minorité juive est d'ailleurs partagée par certains animateurs officiels du mouvement pro Bernonville. [...] Toutefois, cette animosité se manifeste moins en public qu'avant la guerre.⁷⁵* »

Cette affaire permet de prendre une photographie de la société québécoise ultramontaine avant une période de grands changements. Bien des Canadiens français ressentaient une certaine sympathie pour Bernonville en raison de l'antisémitisme ambiant et de l'anticommunisme qui associait les Juifs à ce courant

⁷⁴ LAVERTU, *op.cit.*, p. 80.

⁷⁵ LAVERTU, *op.cit.*, p. 115.

idéologique et politique⁷⁶ et, du même souffle, à la haute finance. De plus, le climat politique de l'époque n'était guère propice à la diffusion des idées communistes avec la chasse aux communistes intentée par le gouvernement d'Union nationale de Duplessis.

Au total, l'antisémitisme canadien-français se caractérise par quelques manifestations, pour la plupart non violentes, et dont l'inspiration est fortement catholique. Il serait excessif d'en faire une idéologie largement répandue dans le Canada français. Ce dernier, jusqu'au début des années 1950, tout comme l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, se range dans la zone A où règne dans une relative indifférence à l'endroit des Juifs.

3. Les procès

« *Le témoignage n'est pas l'événement, mais le récit de l'événement; le récit est devenu la mémoire [...]*⁷⁷ »

Avant tout, une mise en garde. Michael Marrus avance, dans *L'histoire de l'Holocauste dans le prétoire*⁷⁸, que les procès contribuèrent souvent à la compréhension historique en tant que source d'information. Toutefois, il estime que cette vision constitue une erreur. « *Les procès ont été des instruments d'élaboration du récit historique des faits beaucoup moins efficaces qu'on ne le croit*

⁷⁶ Inspiré de LAVERTU, *op.cit.*, p. 187-188.

⁷⁷ Jean-Philippe SCHREIBER, « Réflexions autour du Devoir de mémoire de Primo Levi », dans GOLDSCHLÄGER et LEMAIRE (dir.), *op. cit.*, p. 69.

⁷⁸ Michael MARRUS, « L'histoire de l'Holocauste dans le prétoire », dans BRAYARD, Florent (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, p. 25-55.

généralement.⁷⁹ » Tout comme le dit Lawrence Douglas, ces procès étaient structurés en regard de la question de la responsabilité :

« Cependant, ces procès (Nuremberg, Eichmann et Barbie) avaient également à voir avec [...] des objectifs extralégaux. Menés comme des exercices de pédagogie collective, ces procès visaient non seulement à éclaircir les faits historiques, mais aussi à délimiter, dans les faits, les morales claires et façonner les limites de la mémoire collective.⁸⁰ »

Marrus va plus loin en invoquant que les procès ne représentent pas adéquatement le passé. « *Les procès auxquels je fais allusion varient énormément en raison de leur contexte politique et légal et donc du sens historique qui leur est attribué.*⁸¹ » Il faut savoir également que ceux qui n'ont pas vécu l'événement en particulier ne sont pas en mesure, de manière aussi directe, de faire vivre l'événement. Les journalistes, par exemple, rapportent des faits et des gestes et espèrent que les sources, les témoins, ne trahissent pas la vérité. Dès lors, le journaliste, tout comme le témoin, n'a aucune idée de ce qui naîtra de la fusion de leurs discours⁸². C'est à ce niveau que réside le danger dans la réalisation de représentations mentales à l'égard des camps du régime nazi. Comment s'assurer que l'interprétation des propos n'a pas été faussée? Devant l'immense souffrance résultant de la Shoah, les auteurs qui s'avancent sur ce chemin trahissent, bien malgré eux, l'expérience de la Shoah en essayant de la relater⁸³.

Sur l'utilité du témoignage dans les procès, Jean-Philippe Schreiber, allègue qu'il permet de comprendre le *comment*, c'est-à-dire la manière dont on a arrêté, déporté

⁷⁹ MARRUS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 26.

⁸⁰ Lawrence DOUGLAS, « Régenter le passé : le négationnisme et la loi », dans BRAYARD, Florent (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, p.213.

⁸¹ Michael MARRUS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 28.

⁸² Jean NORTON CRU cité par Alain GOLDSCHLÄGER, « Paradoxe de la mémoire » dans GOLDSCHLÄGER et LEMAIRE (dir.), *op. cit.*, p. 10.

⁸³ Inspiré de A. GOLDSCHLÄGER, *op. cit.*, p. 12.

les Juifs, tout en démontrant ses limites « [...] (il ne permet pas, à de très rares exceptions près, de dire comment ils furent exterminés), il ne peut dire le pourquoi [...] ».⁸⁴

De son côté, Annette Wievorka, sur l'interaction de la compassion dans les médias par rapport au témoignage de la Shoah, avance que :

« *Du côté de l'émission, le protocole compassionnel règle une mise en scène fondée sur l'exhibition de l'individu, de sa souffrance particulière, et met l'accent sur la manifestation émotionnelle et sur l'expression corporelle. Du côté de la réception, l'identification au malheureux et l'empathie avec les souffrants constituent les ressorts de l'élan compassionnel.*⁸⁵ »

À partir de cela, nous sommes à même de nous interroger si la propagation d'informations, lors des différents procès, permit aux récepteurs de se faire une image, ne serait-ce que de la souffrance vécue par les victimes du nazisme? Marrus, pour sa part, avance qu'il y a un fossé entre les propos d'un procès et le récit historique. L'image provenant du procès, selon lui, résulte du combat entre l'accusé et la défense alors que le récit historique se construit par accumulation de preuves. Dès lors, le message historique émanant d'un procès est difficilement discernable et il serait accessible seulement après une analyse profonde, voire experte. Par exemple, Novick nous informe que, pour les Américains, les camps de concentration représentaient le nazisme à son apogée en quelque sorte et que quelques centaines, voire milliers de personnes auraient péri dans ces camps. Jamais, selon eux, l'Allemagne nazie n'aurait songé à éliminer une quantité si importante de personnes de cette manière.

⁸⁴ SCHREIBER, *op. cit.* , p. 71.

⁸⁵ SCHREIBER, *op. cit.* , p. 74.

« *En vérité, les fonctionnaires de l’U.S. Office of War Information et du ministère britannique de l’Information finirent par conclure que, même si les réalités de l’Holocauste semblaient confirmées, il était si probable qu’on les penserait exagérées que les agences perdraient toute crédibilité en les faisant connaître.⁸⁶* »

Il n’était guère question des camps de la mort en tant que tels, mais davantage de l’univers concentrationnaire, selon Jacques Hassoun, sauf dans des cercles fermés, avant le milieu des années soixante-dix⁸⁷.

« *Jusque là (en Europe et en France particulièrement), il n’était question que de l’héroïsme des déportés, internés, résistants et patriotes. Le massacre, les camps de la mort étaient passés sous silence. Et même parmi ceux qui faisaient référence à Auschwitz, cette même division entre déportés et assassinés se retrouvait en termes de politiques contre raciaux.⁸⁸* »

Avant de présenter les procès, il est essentiel de prendre en note que l’éloignement géographique joua possiblement un rôle important, pour les Nord-Américains, dans la conceptualisation des notions de camps de concentration et de camps de la mort.

3.1. Le procès de Nuremberg

Avec Nuremberg, la lumière fut faite sur les bourreaux et leurs mécanismes.

Ce procès se déroula devant le Tribunal militaire international. Il s’agit du plus important procès par rapport aux multiples massacres du régime nazi. Il s’étira sur près d’une année, soit du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946. Le procès de

⁸⁶ NOVICK, *op.cit.*, p. 32.

⁸⁷ Jacques HASSOUN, « ... D’une souffrance infinie... », dans GOLDSCHLÄGER et LEMAIRE (dir.), *op. cit.*, p. 113.

⁸⁸ HASSOUN, *idem*.

Nuremberg fut, selon Marrus, « [...] le plus grand séminaire historique jamais connu [...] »⁸⁹. Son but était de fournir un grand résumé de la criminalité nazie. L'acte d'accusation portait sur quatre points : conjuration, crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'humanité. Deux des quatre chefs d'accusation étaient liés au génocide juif, soit celui de crime de guerre et celui de crime contre l'humanité. Il y eut dévoilement de nombreuses preuves sur les méthodes d'extermination des diverses populations qui « stupéfièrent le tribunal et le public nombreux »⁹⁰. Or, la stratégie judiciaire de l'accusation qui rejeta, en arrière-plan, le massacre de la population juive en affecta grandement son interprétation. « *Une marginalisation de l'Holocauste fut dans un certain sens le résultat inévitable d'un effort juridique dont l'objectif était d'explorer l'utilisation des moyens légaux pour légitimer le châtiment du militarisme agressif.* »⁹¹ De leur côté, les médias, afin de capter l'attention du public, insistèrent sur les cicatrices des survivants.

Le procès de Nuremberg donna donc le signal à la mise sur pied de multiples procès que Marrus qualifie de procès de zones. Ces derniers se déroulèrent sous les auspices de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis et de la Russie. Ces procès se concentrèrent sur les crimes commis contre les effectifs militaires des Alliés. Le principal procès de zone qui eut lieu aux États-Unis fut celui de soixante-quatorze soldats SS qui avaient massacré des G.I. américains à la bataille des Ardennes en 1944.

⁸⁹ MARRUS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 26.

⁹⁰ MARRUS dans BAYARD, *op. cit.*, p. 29.

⁹¹ DOUGLAS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 227.

« Toutefois, les douze procès ultérieurs tenus sous les auspices américains soulevèrent des thèmes importants dans l'histoire de l'Holocauste, y compris les fondements légaux de la persécution des Juifs en Allemagne, l'aryanisation, les camps de concentration, les Einsatzgruppen, le travail forcé, les crimes dits médicaux et les liens entre l'industrie lourde et le complexe du camp d'Auschwitz.⁹² »

3.2. Le procès Eichmann

Avec Eichmann, l'éclairage porta maintenant sur les victimes.

Fin des années cinquante, la croix gammée effectua un retour en Europe et en Amérique. Un haut responsable du Congrès juif avança que ce symbole n'aurait pas effectué un retour si la mémoire de l'Holocauste était encore fraîche. À cette époque, même Israël ne parlait pas de l'Holocauste. Il s'agissait d'un sujet tabou jusqu'à l'arrestation d'Adolf Eichmann en Argentine en 1960. Aux États-Unis, on s'est d'abord montré peu enthousiaste. Il y eut même un mémo du Congrès américain à savoir qu'il n'était pas déplorable que le vol spatial soviétique ainsi que le débarquement de la baie des Cochons aient réduit la place consacrée à l'ouverture du procès dans les médias. De cette manière, la presse américaine n'aurait pas à lui donner une importance artificielle et disproportionnée. Ce fut dans ce climat que se développa le procès Eichmann aux États-Unis.

En Europe, ce procès s'insère dans un nombre important d'autres : « *Des procès furent organisés partout en Europe, soulevant pour nombre d'entre eux, des*

⁹² MARRUS dans BAYARD, *op. cit.*, p. 30.

*questions relatives à la communauté juive.*⁹³ » Et en Israël, on souffrait d'un manque de cohésion nationale depuis la guerre. Il fallait donc trouver une manière de rechercher de la légitimité dans le développement et dans la consolidation du patriotisme. Dans cette optique, il était indispensable de mettre l'accent sur les souffrances collectives infligées par les Allemands à tout le peuple juif. Ce procès devait alors montrer à l'ensemble des membres de la communauté juive internationale et à l'ensemble de l'humanité ce qu'Hitler avait fait. D'où la nécessité de commencer à zéro avec le procès d'un artisan de la Solution finale.

De quelle manière s'y prendre alors pour faire toucher du doigt la souffrance du peuple juif? En faisant venir à la barre des survivants en grand nombre et de demander à chacun d'étaler une partie de ce qu'il avait vécu, ou tout simplement vu. « *Le récit d'un certain enchaînement de circonstances fait par un seul témoin est suffisamment tangible pour être visualisé. [...] les dépositions successives [...] donneraient une image suffisamment éloquente pour être enregistrées.*⁹⁴ »

Ainsi, le procès Eichmann fut en quelque sorte l'occasion par excellence pour qu'Israël entame l'élaboration de la mémoire de la Shoah. David Ben Gourion, premier ministre israélien, avait deux objectifs avec la tenue de ce procès. Le premier était de « [...] rappeler aux nations du monde que le génocide les obligeait à soutenir le seul État juif existant sur la planète [...] »⁹⁵ et que « [...] la propagande

⁹³ MARRUS dans BAYARD, *op. cit.* , p. 31.

⁹⁴ SCHREIBER, *op. cit.* , p. 76.

⁹⁵ Tom SEGEV, « Aux origines du procès Eichmann », *Manière de voir 82– Pages d'histoire occultées – , Le Monde diplomatique*, août –septembre 2005, p. 51.

*antisioniste développée par les pays arabes, inspirée par les nazis, relevait de l'antisémitisme.*⁹⁶ » Le second objectif avait une visée didactique. Il fallait que la jeunesse israélienne se souvienne de ce qui était arrivé au peuple juif. « [...] le procès Eichmann contribua incontestablement à diffuser la connaissance des faits et stimula les recherches sur la destruction de la communauté juive d'Europe.⁹⁷ »

De toute évidence, le choc, l'horreur et le sentiment de culpabilité engendrèrent un véritable courant de sympathie à l'égard des Juifs ainsi que pour les sionistes. Cette vague leur donna donc plus de latitude afin de réaliser leurs souhaits. Le mouvement sioniste pouvait désormais utiliser l'Holocauste pour promouvoir l'indépendance de l'État juif.

Du côté de la couverture médiatique du procès, Jean-Philippe Schreiber avance que sa solennité, son retentissement par les moyens de communication ainsi que sa diffusion mondiale allaient permettre pour la toute première fois d'offrir au témoignage un écho que nul écrit n'avait jusqu'à ce jour atteint⁹⁸. Finalement, après l'ouverture du procès, la presse américaine, tant au niveau de la télévision, de la radio et de la presse écrite, se donna deux thèmes sur lesquels insister : « *Plus jamais ça nulle part dans le monde !* » et « *Voici ce qu'il advient quand on laisse le fanatisme se développer.* » Grâce à la couverture directe du procès et aux différents articles de fond publiés à cette occasion, les lecteurs disposaient de bien plus d'informations sur l'Holocauste. En prime, le vocable *Holocauste* était désormais

⁹⁶ SEGEV, *idem*.

⁹⁷ MARRUS dans BAYARD, *op. cit.* , p. 39.

⁹⁸ Inspiré de SCHREIBER, *op. cit.* , p. 76.

présenté à l'opinion publique américaine comme étant un volet distinct de la barbarie nazie. Les éditorialistes, pour leur part, « [...] devaient insister sur un thème plus que tout autre : celui du procès Eichmann considéré comme un avertissement contre la menace du totalitarisme [...] »⁹⁹. La guerre froide devint un prétexte intéressant, pour les éditorialistes, en vue d'analyser les conséquences possibles du totalitarisme.

S'ensuivirent les écrits d'Hannah Arendt dans le *New York Times* portant le titre d'« *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* ». Arendt devint rapidement l'ennemi numéro un de la communauté juive américaine. Ce qui perturbait grandement les Juifs américains, c'était la manière avec laquelle elle réduisait la stature d'Eichmann. Elle banalisait le symbole antijuif que les Israéliens avaient traduit en justice.

« *À cette date, l'Holocauste n'était pas encore aussi sacré qu'il devait le devenir. Mais l'idée qu'on puisse en parler autrement que dans les termes d'une confrontation du mal pur et de la vertu pure inspirait déjà à beaucoup une résistance viscérale.* »¹⁰⁰

3.3. Le deuxième procès d'Auschwitz

Le second procès portant sur le plus important camp de concentration et d'extermination s'ouvrit le 20 décembre 1963. Sans l'entêtement du procureur général Fritz Bauer, ancien magistrat de la République de Weimar persécuté par les Nazis en raison de ses origines juives, le procès n'aurait peut-être pas eu lieu. En effet, plusieurs anciens membres du parti nazi travaillaient pour la machine judiciaire, ce qui eut pour effet de diminuer son efficacité. Mais comment qualifier la

⁹⁹ NOVICK, *op. cit.* , p. 189.

¹⁰⁰ NOVICK, *op. cit.* , p. 200.

résistance à tenir et par conséquent à accepter un tel procès ? Emmi Bonhoeffer, observatrice perspicace du procès explique cette impopularité : « [...] *les gens craignent que le procès puisse aussi les impliquer, directement ou indirectement, légalement ou moralement, et donc, perturber leur "tranquillité".*¹⁰¹ » Ce fut ainsi que la République fédérale allemande (RFA) identifia et poursuivit les criminels les plus ignobles pour signaler simultanément : « [...] *les limites de ce qu'elle considérait politiquement et moralement acceptable, tout en ne mettant pas excessivement en péril la loyauté de millions d'anciens nazis.*¹⁰² » En somme, la RFA voulait trouver un moyen de réconcilier l'État de droit et la poursuite des nazis dans le cadre d'une offensive antifasciste. Elle sentait le besoin de clarifier la question des crimes nazis alors que du côté de la République démocratique allemande (RDA), le passé était désormais derrière et que régnait la doctrine communiste :

« *Carola Hähnel-Mesnard rappelle qu'il y a bien eu en zone d'occupation soviétique puis dans la RDA des premières années un réel antifascisme qui s'est, en particulier, exprimé dans la culture, mais celui-ci s'est transformé avec le temps en un antifascisme décrété par l'État et surtout, la pire des évolutions possibles, en l'affirmation d'un dogme creux consistant à dire que la RDA, à l'inverse de la RFA, ne pouvait en rien participer d'une société post-fasciste puisque elle était, par définition, contre le fascisme et en avait éradiqué les sources. [...] Le système même de la RDA était fait pour empêcher un débat en toute liberté.*¹⁰³ »

¹⁰¹ Devin O. PENDAS, « Auschwitz, je ne savais pas ce que c'était – le procès d'Auschwitz à Francfort et l'opinion publique allemande », dans BRAYARD, Florent (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, p. 82.

¹⁰² PENDAS, *op. cit.*, p. 96.

¹⁰³ Jérôme VAILLANT, *Ce qui reste ! La mémoire de trois fondations, à l'occasion du 20ème anniversaire de la chute du Mur*, Revue Allemagne d'aujourd'hui, #189, juillet-septembre 2009, consulté en ligne le 7 mars 2011, (http://allemagne-aujourd'hui.septentrion.com/FR/ALLEMAGNE189/INTRO.html#_ftn1)

Les journaux de la RDA ne publièrent pas moins de 933 articles entre novembre 1963 et décembre 1965¹⁰⁴. Selon le dramaturge et romancier Martin Walser, la signification du procès pour l'opinion publique allemande ne découlait pas uniquement du processus judiciaire, mais davantage de l'éducation d'une population qui devait admettre ce qui s'était passé. Une seule ombre au tableau de ce procès, selon M. Walser : la brutalité excessive ainsi que la barbarie relatée amenèrent les gens à prendre leur distance devant ces faits.

Avec un procès d'une telle envergure et qui suivait une foule d'autres, l'opinion publique allemande fut quelque peu réticente. Selon un sondage réalisé en juin 1964 par DIVO-Institut, près de quarante pour cent des personnes n'avaient pas suivi le procès dans aucun des médias (presse, radio, télévision). Ces résultats étaient tout de même surprenants, mais également signe d'une indifférence certaine en comparaison avec les données relatives au pourcentage d'Allemands ayant suivi le procès Eichmann soit quatre-vingt-quinze pour cent. Cette indifférence pourrait être le symptôme d'un comportement qui se traduisait par une position défensive à l'égard du passé nazi. Or, le but du procès d'Auschwitz était de « [...] définir la culpabilité criminelle des accusés au sens le plus strict et non pas à illustrer le contexte politique ou historique de cette culpabilité. ¹⁰⁵ » La presse, par ailleurs, en profita pour faire état des monstruosités qui s'étaient déroulées à Auschwitz. L'« [...] abondance de récits d'atrocités dans la couverture médiatique du procès

¹⁰⁴ PENDAS, *op. cit.*, p. 79.

¹⁰⁵ PENDAS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 91.

d'Auschwitz [...] illustre bien la moralité didactique¹⁰⁶ » du procès. Les réactions des lecteurs frôlaient le dégoût, les sentiments d'horreur et de révulsion. Le procès d'Auschwitz connut un succès très particulier : « [...] c'est-à-dire un intérêt général de la presse et un désintérêt considérable ou une hostilité de la part de la population.¹⁰⁷ »

4. Brève présentation des trois journaux

La presse écrite connut une réelle transformation dans l'après-guerre. « *Entre 1945 et 1965, son tirage total, comprenant les quotidiens anglophones aussi bien que francophones, fait un bond de 62%, passant de 680 000 à plus de 1 100 000 exemplaires.*¹⁰⁸ » Considérant cette augmentation du nombre d'exemplaires, l'étude des journaux devient l'outil tout désigné afin d'effectuer une analyse sur les représentations possibles des camps et des atrocités nazies.

4.1. *The Gazette*

The Gazette est le plus ancien journal publié en Amérique du Nord. Existant depuis 1778, *La Gazette de Montréal* passa graduellement du bilinguisme à l'unilinguisme anglais. Toutefois, *The Gazette* n'était pas en mesure de surpasser quantitativement le *Montreal Star* avant la guerre. La situation changea dans les années quarante : « *Du côté anglophone, [...] The Gazette, qui était loin derrière jusqu'à la guerre, le [Montreal Star] talonne de plus en plus, avec ses 129 000*

¹⁰⁶ PENDAS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 101.

¹⁰⁷ PENDAS dans BRAYARD, *op. cit.*, p. 96.

¹⁰⁸ René DUROCHER et coll., *Histoire du Québec contemporain – Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Éditions Boréal, 1989, p. 396.

*exemplaires en 1963.*¹⁰⁹ » Du côté de la ligne éditoriale, elle a défendu la pensée impérialiste, donc conservatrice, au XXe siècle. À titre d'exemple, Thomas White, qui a été correspondant parlementaire à Ottawa et « *As editor of The Gazette he came to have an important influence on the conservative Party.*¹¹⁰ » La politique nationale des conservateurs de John A. Macdonald fut inspirée de Thomas White. Ce dernier avait même rédigé le texte de Macdonald à la suite de sa victoire électorale de 1878. Cette tradition conservatrice se poursuivit de plus belle lorsque le fils de Thomas, Robert Smeaton White, également député conservateur après le décès de son père, rédigea à son tour dans le quotidien. Par contre, avec l'affranchissement du Canada suite à ses nombreuses participations aux côtés de l'Angleterre, il quitta sa vision impérialiste afin de promouvoir les intérêts canadiens.

Lors du procès de Nuremberg, George Carpenter, *Isaac Hunter*, de son nom de plume, occupait les postes de *managing editor* et d'*executive editor*. Nous ne sommes pas en mesure, à l'heure actuelle, de préciser si sa présence a influencé la ligne éditoriale du journal¹¹¹. Lors des deux autres procès, *The Gazette* était sous la gouverne d'Edgar Andrew Collard (1953-1971), qui avait commencé à rédiger des éditoriaux au rythme d'un par semaine, à compter du 14 août 1944¹¹². Son regard sur la vie montréalaise et, par extension, sur la province, grâce à ses contributions

¹⁰⁹ *Idem.*

¹¹⁰ Edgar Andrew COLLARD, *A Tradition Lives : The Story of The Gazette, Montreal; Founded June 3, 1778*, Montréal, Gazette Print. Co., p. 43.

¹¹¹ À titre informatif, le service des archives de *The Gazette* a été contacté (août 2011) afin d'obtenir davantage de précisions au sujet des responsables des lignes éditoriales, mais il n'était pas en mesure de répondre à cette question.

¹¹² BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, *Edgar Andrew Collard fonds*, consulté en ligne le 8 août 2011, ([http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=187763&back_url=\(\)](http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=187763&back_url=()))

intitulées *All Ours Yesterdays*, démontrèrent comment il misait sur les détails et démontrait, par le fait même, son regard critique. Centré ainsi sur le Québec et Montréal, il devenait un porte-parole typiquement canadien.

4.2. *La Presse*

Ce journal fut fondé en 1884 par William-Edmond Blumhart et dirigé quelques années plus tard par Trefflé Berthiaume jusqu'à sa mort en 1915¹¹³. Elle n'a jamais été, sous sa direction, l'instrument d'un parti politique. Après sa mort, le journal passa aux mains de Pamphile Réal Du Tremblay, ancien député libéral sous Laurier et sénateur libéral nommé par William Lyon Mackenzie King. Un certain alignement éditorial pouvait être constaté lors de la crise de la conscription de 1942 : *La Presse* encourageait en effet l'effort de guerre. Le quotidien se rapprochait donc du gouvernement fédéral libéral malgré les demandes répétées du fils de Trefflé Berthiaume, Eugène, qui souhaitait voir *La Presse* tourner autour du parti conservateur. *La Presse*, un quotidien déjà important dans les années 1940, connut une forte augmentation de son tirage pendant la période étudiée. « [...] *La Presse* double son tirage entre 1940 et 1962, pour atteindre cette année-là, les 286 000 exemplaires.¹¹⁴ »

Du côté de la ligne éditoriale, *La Presse*, sous l'égide de Eugène Lamarche (1933-1958), défenseur de la doctrine libérale, ayant collaboré à l'*Union* de Télesphore-

¹¹³ Jean-Herman GUAY (dir.), *Trefflé Berthiaume (1848-1915) Propriétaire de journaux, homme d'affaires*, Bilan du siècle, Université de Sherbrooke, consulté en ligne le 2 avril 2011, (<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/biographies/349.html>)

¹¹⁴ DUROCHER et coll. , *idem*.

Damien Bouchard ainsi qu'à la *Tribune* de Saint-Hyacinthe, deux organes libéraux importants en Montérégie, peaufina son argumentaire¹¹⁵. Il fut secondé par Jean-Louis Gagnon (1958-1961), journaliste et homme de lettres. Avec le développement de la Seconde Guerre mondiale, Gagnon défendra la conscription et deviendra « [...] un libéral-démocrate pour toujours et un fédéraliste convaincu. ¹¹⁶ » Il fut aussi un des premiers à soutenir de Gaulle lorsque le Québec penchait pour Pétain¹¹⁷. Il continua donc à défendre les valeurs canadiennes et à prôner la modernisation du Québec, ce qui le positionnait comme un défenseur des idées de Jean Lesage. Pour conclure cette période, Gérard Pelletier occupa ce poste de 1961 à 1965. Étant, comme ses prédécesseurs, un ardent dénonciateur de la politique québécoise dirigée par Maurice Duplessis et le clergé catholique, il en vint, comme plusieurs autres de ses camarades, Trudeau et Marchand en tête, à s'opposer à la montée du nationalisme québécois tout en moussant le principe d'interventionnisme de l'État ainsi que d'une démocratie sociale. Ces prises de positions jugées trop radicales, lors du conflit au journal, par les dirigeants du quotidien lui vaudront d'être congédié¹¹⁸.

4.3. *Le Devoir*

Des trois quotidiens étudiés, *Le Devoir* était celui dont le tirage était le plus faible. « [...] *Le cas du Devoir est particulier : même s'il demeure un petit journal, avec un tirage qui passe de 20 000 à 40 000 exemplaires entre 1940 et 1962, son influence*

¹¹⁵ Inspiré de Giselle HUOT, Juliette LALONDE-RÉMILLARD et Pierre TRÉPANIER, *Lionel Groulx, Correspondance 1894-1967 : l'intellectuel et l'historien novices 1909-1915, Tome III*, Montréal, éditions Fides, 2003, p. 644.

¹¹⁶ M.D. BEHIELS, *Gagnon, Jean-Louis*, L'Encyclopédie canadienne, consulté en ligne le 3 août 2011, (<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0003130>)

¹¹⁷ Inspiré de MALAVOY, *op. cit.*, p. 261.

¹¹⁸ Inspiré de M.D. BEHIELS, *Pelletier, Gérard*, L'Encyclopédie canadienne, consulté en ligne le 4 août 2011, (<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0006194>)

*auprès des élites intellectuelles ne cesse de grandir.*¹¹⁹ » Toutefois, il faut tout de même observer que *Le Devoir* connut l'influence marquée de l'Église catholique jusqu'en 1964, année où Claude Ryan entra en poste. « *Les premiers directeurs du Devoir situent leur intervention dans le Canada. Leur univers de référence est dominé par l'Église catholique. Ils sont les défenseurs des Canadiens français et de leur langue.*¹²⁰ »

Par ailleurs, la ligne éditoriale était basée, à l'époque de la Deuxième Guerre, sur celle de Bourassa au moment de la Première Guerre mondiale. « *La sympathie est louable à l'égard des Français et des Belges, mais ne doit pas détourner l'attention du drame qui se joue à la frontière de la province de Québec. [Bourassa sur la Première Guerre]*¹²¹ » En effet, le duo formé d'Omer Héroux (rédacteur en chef) et de Georges Pelletier (directeur) soutenait l'Église catholique et la cause canadienne-française. En somme, ce duo faisait écho au clérico-nationalisme du chanoine Groulx.

De plus, selon Jack Jedwab :

« *Pendant ces quinze années, les pages du Devoir servent à de nombreuses diatribes antidémocratiques et antisémites, lesquelles sont suffisamment abondantes pour soulever des questions quant au rôle joué par Le Devoir dans le façonnement de cette idéologie telle qu'elle s'est présentée au Québec à l'époque.*¹²² »

¹¹⁹ DUROCHER et coll., *idem*.

¹²⁰ Gilbert ÉMOND et Ghislaine GUÉRARD, « Les premiers éditoriaux des directeurs du Devoir, 1910-1990. Portrait de sept générations d'engagement social et politique », dans Robert COMEAU et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, PUQ, 1996, p. 30.

¹²¹ Paul-André COMEAU, « L'isolationnisme du quotidien *Le Devoir* durant la Seconde Guerre mondiale », dans Robert COMEAU et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, PUQ, 1996, p. 285.

¹²² JEDWAB dans COMEAU et DESROCHERS, *op. cit.*, p. 200.

Ces attaques de Pelletier et de Héroux étaient motivées par les craintes inhérentes à la crise économique. Outre le modèle de société rurale mis de l'avant à l'époque, les questions économiques occupaient un espace important :

« *Dans la perspective de l'idéologie cléricale, les questions économiques devaient être subordonnées à la morale, l'économie devait avant tout servir la culture et la foi. Le clergé et les nationalistes ont une attitude ambivalente envers le capital étranger.* ¹²³ »

Les Juifs, issus de l'immigration liée à l'industrialisation, avaient les mêmes chances de mobilité sociale. Ils devenaient des concurrents des Canadiens français dans le bassin de main d'œuvre de cette période. De plus, une fois à l'emploi et ayant accumulé un certain capital, la plupart des membres de cette communauté se joignait aux anglophones qui dominaient les affaires et la politique. Pour les nationalistes du *Devoir*, les Juifs menaçaient donc l'équilibre linguistique.

En période de guerre, *Le Devoir* va se démarquer des autres quotidiens en présentant, certes, les péripéties de la guerre, mais insistera sur la dimension canadienne du conflit, point de vue « [...] qui est essentiellement réducteur et qui va longtemps camoufler le sens du combat contre le nazisme. ¹²⁴ »

Par la suite, lors du procès Eichmann, ce quotidien était dirigé par Gérard Filion et André Laurendeau agissait comme rédacteur en chef. D'ailleurs, Laurendeau commença à prendre davantage ses distances face à ses propos antisémites tenus dans les années trente, à l'époque des Jeunes Canada. « *Ce n'est probablement pas une*

¹²³ Denis MONIÈRE, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1983, p. 56.

¹²⁴ COMEAU dans COMEAU et DESROCHERS, *op. cit.*, p. 284.

coïncidence qu'André Laurendeau ait attendu jusqu'à la fin de cette période (1932-1947) pour exprimer ses regrets sur ses idées concernant la démocratie et son attitude envers les Juifs durant les années trente.¹²⁵ » Il avait donc un regard bien différent à la lumière des découvertes mises de l'avant avec le procès Eichmann. Avait-il un pardon à trouver ?

D'un côté purement politique, une certaine rupture idéologique s'opéra avec l'arrivée de Filion et de Laurendeau. Avec le temps, *Le Devoir* attaqua l'administration de Duplessis et s'impliqua davantage dans les luttes sociales qui permettaient de mettre de l'avant les intérêts des Canadiens français. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Ghislaine Guérard et Gilbert Émond que les premiers directeurs sont dans l'action et leur style d'écriture se rapproche du pamphlet¹²⁶. À la fin du mois de janvier 1963, Gérard Filion quitta le quotidien et fut remplacé par le trio formé de Claude Ryan, Paul Sauriol et André Laurendeau. Par la suite, soit le 1^{er} mai 1964, Claude Ryan prit la direction du journal et mit un terme au groupe de travail et de collaboration. Il travailla en solitaire tout en misant sur les intérêts des Québécois.

¹²⁵ JEDWAB dans COMEAU et DESROCHERS, *op. cit.*, p. 209.

¹²⁶ ÉMOND et GUÉRARD dans COMEAU et DESROCHERS, *op. cit.*, p. 33.

CHAPITRE 2

La libération des camps

« *Allies Unearth Nazi Death Camps Where 5,817,000 Prisoners Died*¹ »

En raison de la progression de l'Armée rouge sur le front est à la fin de 1943 ainsi que du succès du débarquement de Normandie en juin 1944, les forces alliées pénétrèrent efficacement en Europe. L'Allemagne était désormais dans une fâcheuse position ce qui permit aux Alliées de gagner du terrain et ainsi de libérer des camps de prisonniers un peu partout en Europe. Voyant leurs positions réduites, principalement sur le front est, Himmler donna l'ordre de détruire les preuves des massacres commis par les Waffen S.S.. Toutefois, il leur fut impossible d'effectuer cette besogne efficacement en raison du nombre très élevé de victimes. Les troupes alliées trouvèrent donc des charniers, des camps de détenus et des camps d'extermination tout au long de leur avancée.

Nous consacrons ce chapitre à la couverture par la presse de la libération des camps depuis l'été 1944² jusqu'à la fin des hostilités sur le continent européen. Ces camps constituent en effet le premier contact direct que les troupes alliées (et la presse) ont eu avec les politiques nazies. Les descriptions que l'on retrouve dans les journaux font état tout autant de la brutalité perpétrée sur les prisonniers, y compris les prisonniers de guerre, que du traitement réservé aux populations considérées comme indésirables sur le plan racial. La guerre n'étant pas encore terminée, il va de soi que la censure et le

¹ *The Gazette*, 12 avril 1945, p. 1.

² Le tout premier camp libéré est celui de Majdanek, en Pologne, dans la seconde moitié de juillet 1944. C'est l'Armée rouge qui a ouvert les portes de ce camp.

contrôle de l'information, par les forces militaires et les forces politiques, ne facilitaient pas la transmission d'informations, et les données destinées au grand public n'étaient pas diffusées en temps réel.

Le tableau 1 montre le nombre de textes couvrant les camps. Dès le départ, on peut constater que la couverture journalistique relève plus de l'information que de la réflexion en tant que telle : sur un total de soixante-sept textes, il n'y a que deux éditoriaux. Notons la part élevée des articles à la « une » ainsi que celle des images. On sent bien l'effet de choc subi lors de la libération des camps. Par ailleurs, il est intéressant de constater que *Le Devoir* publie autrement moins de textes que les deux autres journaux, et que la couverture textuelle et iconographique de *La Presse* est quantitativement plus importante que ce que l'on retrouve dans *The Gazette*.

TABLEAU 1
Couverture journalistique de la libération des camps (juillet 1944-mai 1945)

Nom du quotidien	Nombre d'articles en 1 ^{ère} page	Nombre d'éditoriaux	Nombre de collaborations	Nombre d'images accompagnant les textes	Nombre de lettres des lecteurs	Total de textes
<i>The Gazette</i>	7 (29%)	0	2 (8%)	5 (20%)	1 (4%)	24
<i>La Presse</i>	13 (39%)	1 (3%)	0	16 (49%)	0	33
<i>Le Devoir</i>	1 (11%)	1 (11%)	0	0	0	9

Note : les pourcentages entre parenthèses indiquent la part prise par chaque catégorie sur le nombre total de textes.

1. *The Gazette*

1.1. Type de couverture

Lors de la période ciblée, c'est-à-dire à compter du mois de juillet 1944 jusqu'à la fin de la guerre, il y eut la publication de vingt-quatre textes qui traitaient de la libération de prisonniers ou de la découverte de massacres. Sur ces articles, sept se retrouvèrent en première page. Deux d'entre eux traitaient du sort des soldats canadiens : le premier, *Canadians Incensed at Germans Over Brutal Murder of Captives*³, traitait de l'assassinat de dix-neuf soldats canadiens par les S.S., tout premier cas confirmé d'atrocités contre les forces alliées en Normandie, et le second, *Montrealers Tell of Ill Treatment Meted to Prisoners by Germans*⁴, portait sur les traitements subis dans des camps par les militaires canadiens et américains. Quant aux autres articles, ils mentionnaient l'existence des camps de la mort par des comptes rendus journalistiques ainsi que par quelques témoignages.

De juillet 1944 à avril 1945, les articles portaient sur la libération de soldats ainsi que sur les traitements qu'ils avaient subis. Par la suite, *The Gazette* diffusa de l'information sur les camps de la mort, les *murder factory*, dont six articles furent publiés simultanément dans *The Gazette* et d'autres journaux américains dont le *New York Times*⁵. Par ailleurs, le quotidien a publié cinq images⁶. Ces dernières présentaient des

³ *Ibid.* , 3 août 1944, p. 1.

⁴ *Ibid.* , 7 avril 1945, p. 1.

⁵ 13 avril 1945, p.11 avec le *New York Times*, 20 avril 1945, p. 8 avec le *New York Herald Tribune*, 23 avril 1945, p. 1 avec le *New York Times*, 24 avril 1945, p. 18 avec le *New York Times*, 26 avril 1945 p.9 avec le *New York Times* et le 30 avril 1945, p. 23 avec le *St.Louis Post-Dispatch*.

⁶ 11 avril 1945, p. 10, 20 avril 1945, p. 7, 20 avril 1945, p. 9, 24 avril 1945, p. 10 et 28 avril 1945, p. 18. (Voir Annexe 1)

charniers, des militaires prisonniers au moment de la libération, des survivants au milieu des morts ainsi que certaines découvertes émanant de la « kultur » nazie.

Trois textes pourraient être classés dans la catégorie des textes d'opinions. Le premier, *How to Lessen Atrocities*⁷, fut celui du major George Fielding Eliot, ancien militaire australien lors de la Première Guerre mondiale et, à l'époque du conflit de 1939-1945, analyste et commentateur militaire pour CBS. Le second fut le seul courrier des lecteurs reliés à cette période, *German Cruelty*⁸, rédigé par un ancien militaire canadien de la Royal Canadian Air Force (R.C.A.F.) et ayant participé à la Première Guerre mondiale, M. F.E. Fraser. Le troisième texte d'opinion, fut celui de l'éditeur du *St.Louis Post-Dispatch*, M. Joseph Pulitzer, *Horror Stories of German Camps Said Understatements of Facts*⁹, qui faisait partie du groupe de journalistes invités par le Général américain Eisenhower, afin d'obtenir de l'information de première main. Au total, donc, peu de commentaires en tant que tels sur les événements.

En revanche, les titres ainsi que le vocabulaire employés ont une charge fortement émotive. La brutalité des traitements infligés aux prisonniers, mais aussi le choc suscité par la visite des camps y étaient grandement développés. En voici quelques exemples : 3 août 1944, p. 1 : *Canadians Incensed at Germans Over Brutal Murder of Captives* (titre), 1^{er} août 1944, p. 17 : *4 100 Hostages Shot* (titre) et *German Atrocities in Greece Revealed* (sous-titre), 4 août 1944, p. 22 : *Black Watch Warriors Horrified [...]* (titre), 10 avril 1945, p. 1 : *1st Army Finds Murder Plant* (titre) et *15 000 Nazi-Held Estimated Victims of*

⁷ *Ibid.*, 20 avril 1945, p. 8.

⁸ *Ibid.*, 26 avril 1945, p. 8.

⁹ *Ibid.*, 30 avril 1945, p. 23.

Euthanasia Asylum (sous-titre), 12 avril 1945, p. 1 : *Allies Unearth Nazi Death Camps Where 5,817,000 Prisoners Died* (titre), 19 avril 1945, p. 6 : *Dead and Living Share Misery Revealed in Nazi Horror Camp* (titre), 21 avril 1945, p. 1 : *Cannibalism, Unspeakable Horror Described in Nazi Civilian Camp* (titre), 21 avril 1945, p. 13 (suite de la page 1) : *Horror Described in German Prison* (titre) et *Living and Dead* (intertitre), 23 avril 1945, p. 23 : *Buchenwald Horror Prison Camp But There are Worse [...]* (titre), 24 avril 1945, p. 1 : *Nazi Atrocity Camp for Children Sickens Hard-Boiled Red Troops* (titre) et *Made Slave Labor* (intertitre), 26 avril 1945, p. 9 : *Nazi Horror Camp* (titre).

1.2. Teneur des propos

Dès le commencement de la période de la libération des camps, il y eut diffusion d'informations sur l'état des prisonniers. Ces textes pour la plupart présentaient les faits froidement sans verser dans l'anecdote. Toutefois, des massacres furent dévoilés et entraînèrent une légère modification dans la formulation des articles. De textes généraux, ils commencèrent à formuler, non pas des opinions, mais des descriptions plus précises et à soulever bien des questions. Le tout premier massacre diffusé fut celui de 4 100 otages grecs pendant l'occupation de la Grèce. Ce qui était surprenant de constater fut la source de l'information. Elle provenait d'un communiqué officiel allemand et « [...] *the German policy never to announce such slaughters in their official communiques.* ¹⁰ » Les soldats canadiens eurent aussi droit à une couverture journalistique, non pas en raison de victoires éclatantes, mais parce que dix-neuf d'entre eux furent assassinés en Normandie. « *19 Canadian soldiers taken prisoners were deliberately murdered [...] in clear violation of the well recognized laws and usages of war. [...] Canadian prisoners had*

¹⁰ *Ibid.*, 1^{er} août 1944, p. 17.

*been shot in cold blood [...]*¹¹ ». Il s'agissait du premier cas confirmé d'atrocités contre les troupes alliées en Normandie et l'implication émotionnelle de la rédaction de cet article par le correspondant de guerre, Ross Munro, dans son choix de vocabulaire, était palpable. De son côté, un autre correspondant de guerre, L.S.B. Shapiro, réagissant au meurtre des dix-neuf soldats canadiens, se prononça sur le conditionnement nazi qui engendrait des individus n'ayant pas les mêmes valeurs que les nôtres : « *The Hitlerian experimentation, much superior to the non-conditioned Nazis, their cold, cruel mind does not recognize the difference between war and murder. [...] Now more than two armies were in conflict, two worlds were at war.*¹² »

Quelques mois plus tard, les Montréalais connurent les grandes lignes du traitement infligé aux troupes : torture et privations de toutes sortes. Conséquemment, les lecteurs constatèrent que les soldats avaient des réactions très vives et empreintes d'émotions. Dans un article du 7 avril 1945, on pouvait lire : « *All the prisoners were eager to return to kill a few more Germans [...]*¹³ » D'ailleurs, le témoignage de certains soldats, comme celui du sergent John Anderson, membre du régiment du Lac supérieur, dans le même article, rendait plus vivant et accessible la réalité des camps.

« *Anderson, a prisoner for only 26 days since he was captured [...] had the shortest term but suffered one of the worst experiences. [...] Anderson was especially eager to come to grips with an SS man who tore up a picture of his wife while he was being searched.*¹⁴ »

¹¹ *Ibid.* , 3 août 1944, p. 1.

¹² *Ibid.* , 4 août 1944, p. 22.

¹³ *Ibid.* , 7 avril 1945, p. 1.

¹⁴ *Ibid.* , 7 avril 1945, p. 1 et 14.

Au moment de la libération d'un camp près de Limbourg, paru dans l'édition du 10 avril 1945, jusqu'à la publication de l'article de William Frye, *Cannibalism, Unspeakable Horror Described in Nazi Civilian Camp*, du 21 avril 1945, le contenu des articles, sauf celui du major George Fielding Eliot¹⁵, analyste et commentateur militaire pour CBS, était de nature descriptive. Malgré l'utilisation d'un vocabulaire fort, comme « *murder factory* », ainsi que de la nomenclature de diverses méthodes de torture, voire d'élimination des prisonniers, « *15,000 victims were gassed and cremated and another 5,000 killed by drugs and poison and buried in communal graves [...]*¹⁶ » il n'y eut aucune prise de position de la part du journal.

Afin de donner le maximum d'informations à ses lecteurs, *The Gazette* transmit quelques informations qui émanaient du « *Soviet investigating commitee* ». Leurs données diffusées étaient reprises par les agences de presse et transmises sans commentaire ou prise de position. On se contentait de permettre aux lecteurs de prendre connaissance du meurtre des Juifs. À titre d'exemple, on fit état du meurtre de Juifs dans leur synagogue, près de Riga. « *In the first days of the occupation [...] the Germans drove Jews into synagogues, which then were locked and set afire, burning 2,000 Jews to death [...]*¹⁷ » De plus, dans le ghetto de Daugavpils, en Lettonie : « *[...] the Germans were charged with having staged five mass shooting of Jews, leaving only 400 of the original 30,000 alive after the last mass shooting May 1 and 2, 1942.*¹⁸ » Encore une

¹⁵ *Ibid.* , 20 avril 1945, p. 8.

¹⁶ *Ibid.* , 10 avril 1945, p. 1.

¹⁷ *Ibid.* , 10 avril 1945, p. 19.

¹⁸ *Idem.*

fois, malgré le nombre de victimes ainsi que les méthodes employées, toujours aucune prise de position n'était mise de l'avant.

L'édition du 11 avril 1945¹⁹, permit aux lecteurs d'apercevoir une photographie des conséquences de la barbarie nazie où le texte sous l'image était évocateur: « *They represent but a small part of the carnage in that particular prison camp. The Americans found in all 4,000 bodies.* » Par contre, aucun article ne venait soutenir les informations présentées sous l'image. Les lecteurs durent attendre l'édition du 12 avril 1945 pour obtenir davantage de clarification sur le nombre de morts dans les camps ainsi que sur les diverses méthodes d'élimination. C'était aussi la deuxième fois que le journal faisait référence au meurtre des Juifs. Cette fois-ci, deux estimations furent avancées, mais plus que le nombre en tant que tel, c'était la liste des lieux où les membres de la communauté juive étaient exterminés ainsi que certaines méthodes utilisées afin de les éliminer qui marquaient l'imagination. Pour la première fois, une personne « *[...] of the American Jewish Committee Library in New York.* » parlait de quatre à cinq millions de Juifs morts en Europe depuis le début de la guerre.

La libération de Belsen, quant à elle, entraîna la publication d'articles présentant le camp et son fonctionnement, dans un premier temps, mais aussi de photographies du camp de Nordhausen qui venaient valider la barbarie nazie. Avec l'article *Dead and Living Share Misery Revealed in Nazi "Horror Camp"*, les lecteurs purent lire une description efficace du camp :

¹⁹ *Ibid.*, 11 avril 1945, p. 10. (Voir Annexe 1)

« *It contained typhus, typhoid, tuberculosis, nakedness, starvation, dumps of unburied corpses in vast heaps, mounds covering great burial heaps, one cavernous pit half-filled with blackened bodies. [...] "Horror camp" is what the medical officer calls it. [...] In the middle of the camp there is a mound 80 yards by 30 yards of the naked bodies of women piled table-high.*²⁰ »

Les lecteurs apprirent aussi que la famine était l'une des principales causes de décès en raison des rations de nourriture véritablement trop faibles. De plus, le camp était tellement surpeuplé que les Britanniques, qui l'avaient libéré, n'étaient pas en mesure de traiter efficacement les malades. « *[...] the Britons they were treating 1,714 women with acute cases-there are bunks for 474. Of the men, there are 2,242 acute cases occupying 1,900 bunks.*²¹ » Au sujet des victimes juives, l'article était imprécis dans le sens où il n'y avait pas d'indication sur la proportion véritable de Juifs, mais il était sous-entendu que leur nombre était très élevé.

Le lendemain, aux pages 7, 8 et 9, les lecteurs constatèrent que l'Allemagne nazie avait bel et bien commis des atrocités. Tout d'abord, en page 7, une image intitulée *These Dead Accuse the Gestapo*²² démontrait une autre évidence de la brutalité nazie envers les civils. Il s'agissait d'une photographie d'une partie du sol du camp de concentration de Nordhausen dont le texte, sous l'image, précisait ce qui était montré : « *[...] showing row on row of dead men, women and children. In this camp thousands of inmates were beaten and starved and otherwise murdered. Their bodies are damning accusation against the Nazi criminals [...]*²³ ». Visuellement, cette photographie avait un impact beaucoup plus grand que celle présentée auparavant, le 11 avril 1945, où il était possible de voir

²⁰ *Ibid.*, 19 avril 1945, p. 6.

²¹ *Idem.*

²² *Ibid.*, 20 avril 1945, p. 7.

²³ *Idem.*

quelques cadavres qui jonchaient le sol. (*Annexe 1 pour observer les deux photographies*)

À la page 8, un texte signé par le major George Fielding Eliot, analyste et commentateur militaire pour CBS, traitait des atrocités allemandes, mais aussi de la difficulté qu'éprouvaient les Américains à comprendre l'état d'esprit dans lequel la jeunesse allemande fut plongée.

« Horror piles upon horror as American and British columns penetrate deeper into the interior of the land of inhuman savages which calls itself the German Reich. [...] It is hard for us to understand these things here [...] It is hard to find words with which to convey to American minds exactly what sort of beast in human form the Nazi teachings have contrived to make out of German men who, like ourselves, are fashioned in God's image.²⁴ »

Ainsi, selon l'auteur, nous ne pouvions pas comprendre la mentalité, l'état d'esprit dans lequel la souffrance, la mort, voire le meurtre l'emportaient sur la gentillesse et les soins. Ensuite, il enchaîna avec l'état d'anxiété du peuple américain relativement aux 70 000 soldats toujours en guerre en Allemagne. Il avança même que pour chaque militaire américain mort par négligence ou par de mauvais traitements, la communauté, où il était, devrait être rasée en guise de représailles. *« This is the sort of reprisal that has some meaning, because it may do some good. It may cause German civilians to take some interest in what is going on in their vicinity.*²⁵ » À la lumière de ces propos, la nation allemande devait être tenue responsable de la dérive du Reich et des crimes commis.

À la page 9, une autre image, toujours du camp de Nordhausen, celle de *Child Victims of Nazis* vint ajouter à la conception de la brutalité du nazisme. Sous l'image, on précise que ces enfants se retrouvaient *« [...] in a mass grave in a concentration camp where*

²⁴ *Ibid.* , 20 avril 1945, p. 8.

²⁵ *Idem.*

thousands of men, women and children were murdered or starved to death [...]». Déjà que les photographies précédentes n'étaient pas très agréables à observer, le fait de constater que la brutalité nazie pouvait être dirigée contre des enfants venait en quelque sorte consolider la preuve autour de l'absence de limites lorsqu'il était le temps d'éliminer les *indésirables*.

Par contre, à compter du 21 avril 1945, avec l'article de William Frye, *Cannibalism, Unspeakable Horror Described in Nazi Civilian Camp*²⁶, il y eut plusieurs articles qui contenaient des informations présentées à la première personne, ce qui impliquait nécessairement de la subjectivité ainsi qu'un vocabulaire à connotation particulière, davantage lié à l'émotion ressentie au moment de la rédaction de l'article. Parallèlement à cela, les journalistes utilisèrent plus fréquemment les témoignages des survivants afin de démontrer au lectorat que ce qu'ils voyaient n'était qu'une infime partie de l'ensemble de la barbarie nazie et, par-dessus tout, de permettre aux lecteurs d'avoir une vision plus globale de la situation. Les descriptions avaient une double fonction : d'abord, elles permettaient de légitimer la présence militaire ainsi que le sacrifice des troupes afin que cette barbarie ne se reproduise plus et, ensuite elles avaient pour but de rendre visibles, autant que possible, les conséquences du nazisme.

L'article de M. Frye était écrit dans un style assez littéraire où le choix des mots permettait aux lecteurs de suivre aisément le fil de l'histoire. Dès le départ, il y alla d'une formulation très imagée : « *No coffins or flowers at this funeral. No tears or well-bred*

²⁶ *Ibid.* , 20 avril 1945, p. 9.

²⁷ *Ibid.* , 21 avril 1945, p. 1.

sympathy. No music. » La table était mise et l'atmosphère lugubre, tendue et vide de sens y était. Par la suite, il commença à employer la mention suivante : « *I saw [...]* ». Voici quelques exemples émanant de cette formulation: « *I saw Belsen – its piles of lifeless dead and its aimless swarms of living dead [...] lying in ditches and against wells of drab huts and pilled in heaps. [...] Some were clothed, but most were naked.* ²⁸ » L'emploi de cette expression se poursuivit jusqu'à sa rencontre avec une survivante qui était dans la cuisine du camp depuis la libération. Tout juste avant que son entretien débute, le journaliste laissa entrevoir une réaction à ce qu'il avait vu : « *Inside this hut I choked and cried.* » Il échangea avec elle et il inscrivit : « *This is what I heard :* ». À partir de cet instant, le lectorat prit connaissance dans le détail, avec les mots de la femme, des méthodes employées à Belsen lors des sept derniers mois, période pendant laquelle elle s'y trouvait. Celle-ci coïncidait avec la présence, à la tête du camp, de la « Bête de Belsen », Joseph Kramer. « *The vileness began with Kramer's arrival five months ago. He instituted starvation [...] as a habit.* » Par la suite, la femme ajouta qu'occasionnellement des prisonniers mangeaient le cœur, le foie et les reins des morts pour survivre. Elle raconta même que les femmes S.S. du camp dansaient d'une manière macabre et bestiale autour des corps de victimes en feu. Plus loin dans l'article, le journaliste ajouta : « *I heard more – but I cannot go on.* » Les lecteurs pouvaient donc laisser aller leur imagination ou tout simplement ne pas penser aux multiples possibilités d'actes barbares. À la toute fin de l'article, le journaliste prit position en allant au-delà de la propagande de guerre habituelle, celle de la dénonciation des ennemis barbares, en insistant sur la régression de l'humanité.

²⁸ *Ibid.* , 21 avril 1945, p. 1 et 13.

« *What I saw and heard at Belsen is something never seen or heard of in the world before the Nazis created concentration camps of their own bestial, incomprehensible kind. [...] Normally there is a balance and the explosion never occurs. But here in Belsen there was a deliberate, calculated effort, in most cases successful, to force mankind down the ladder up which he climbed painfully through millenniums. That is the frightful thing beyond normal understanding.* »

Après Belsen, ce fut au tour de Buchenwald de connaître une visibilité médiatique grâce à la délégation de parlementaires britanniques et de membres du Congrès américain, venus à la demande du général Eisenhower. Toutefois, dès le tout début de l'article, et même dans le titre, *Buchenwald Horror Prison Camp But There are Worse, M.P.'s Told*²⁹, il y avait place pour un autre lieu : Auschwitz. Il fut qualifié de « [...] worse place [...] » où 3,5 millions de personnes moururent et où près de 90 pour cent était des Juifs. D'ailleurs la visite de Buchenwald, camp de moindre envergure en ce qui a trait aux traitements infligés aux prisonniers que celui d'Auschwitz, selon les témoignages de survivants, ne fut pas de tout repos : « [...] all of whom still were visibly shocked by the horrors viewed at Buchenwald [...] » Selon deux personnes déléguées par l'Angleterre, Lord Addison et Earl Stanhope « [...] it was almost unbelievable that human beings could sink to such levels of bestiality.³⁰ » De plus, l'ensemble des observations effectuées allait être soumis au Parlement par le biais d'un rapport. D'ailleurs, après leur visite, les membres du parlement « [...] could not restrain themselves from expressing the disgust and indignation aroused by the horrors they viewed at the notorious camp.³¹ »

²⁹ *Ibid.*, 23 avril 1945, p. 1.

³⁰ *Idem.*

³¹ *Idem.*

La deuxième partie de l'article, *Congressmen See Camps*³², portait sur la visite du camp par des membres du Congrès américain. « *(They) got shocked eye-witness proof of a Nazi world in which human life was not worth that of an animal.*³³ » Ces membres allèrent en Allemagne après avoir reçu une invitation personnelle de la part du général Eisenhower afin qu'ils visitent « *[...] one of Germany's worst butcher shops.*³⁴ » « *This is barbarism at its worst*³⁵ », ajouta Gordon Canfield, un des huit membres du Congrès. Par la suite, le journaliste ajouta que l'ensemble des représentants américains eut cette réaction après avoir fait le tour du camp des horreurs qu'il décrivait ainsi : « *[...] where emaciated bodies are still stacked like cordwood, where bodies were shoved into furnaces and burned, where men were hung on spikes like sides of beef until they died [...]* » Il poursuivit sa description du camp en employant la première personne : « *Behind one building was the most gruesome sight I have ever seen [...]*³⁶ » Cette procédure, l'utilisation de la première personne, permettait au lecteur de voir avec les yeux du journaliste et ainsi songer à quoi ressemblaient les camps. Par le choix de son vocabulaire, il pouvait laisser transparaître ses émotions et par le fait même guider les lecteurs dans leur façon de réagir face à cette barbarie.

Le lendemain, en page 10, une nouvelle image permit de confirmer que le nazisme n'avait pas un grand respect des « autres ». Intitulée *Nazi Kultur of Hitler Regime*, on y retrouvait quelques découvertes réalisées à Buchenwald afin de prouver aux Allemands, qui furent forcés de visiter le camp, les conséquences du régime hitlérien sur les civils

³² *Ibid.*, 23 avril 1945, p. 9.

³³ *Idem.*

³⁴ *Idem.*

³⁵ *Idem.*

³⁶ *Idem.*

sans défense. « *They saw, in a macabre exhibit for their benefit, shrunken heads, [...] parts of human organs, pieces of human skin stripped from victims and bearing tattoos and stencillings, [...] a lampshade which the Nazis made from human skin.* ³⁷ » Encore une fois, les images venaient valider les lectures faites ou tout simplement les discussions à cet effet. De plus, la référence à la *Nazi Kultur* associait les Allemands à la culture nazie. Il s'agissait, à l'époque, d'une culture intrinsèque aux Allemands et l'emploi de *german atrocities* venait renforcer cette assertion. D'ailleurs, en page 18, sous *Must See Own Crimes*, il y avait une mention d'un court métrage, conçu par les services d'informations de l'Angleterre et des États-Unis en coopération avec le quartier général des forces alliées, qui allait soutenir la campagne d'information relative aux camps nazis. Un film similaire avait été réalisé pour préparer les troupes américaines entrées en Allemagne après le débarquement. Le commentaire qui soutenait le film :

« [...] était tout entier préoccupé par le danger que pouvaient courir les jeunes soldats au contact d'un pays dont toute l'histoire prouvait le bellicisme et l'immaturité politique : en chaque Allemand ordinaire sommeillait un ancien ou un futur nazi, d'où la nécessité d'être constamment sur ses gardes et de ne pas entretenir avec la population des liens de trop grande proximité. ³⁸ »

Le 26 avril 1945, le tout premier courrier des lecteurs de la période étudiée, concernant les camps de concentration, fut publié. Il s'intitulait *German Cruelty*³⁹ de F.E. Fraser, ancien militaire de la Royal Naval Air Service (R.N.A.S.), ancêtre de la R.C.A.F., lors de la Première Guerre mondiale. Ce dernier rapporta qu'il avait pris près de 200 photographies d'atrocités allemandes qui dépassaient la réalité lors du premier conflit

³⁷ *Ibid.* , 24 avril 1945, p. 10.

³⁸ Christian DELAGE, « Les camps nazis : l'actualité, le documentaire, la fiction. À propos du Criminel (*The Stranger*, Orson Welles, USA, 1946) », *Les Cahiers de la Shoah*, Paris, Édition Les belles lettres, 2003/1, n° 7, p. 91.

³⁹ *The Gazette*, 26 avril 1945, p. 8.

mondial. Malgré sa perception des atrocités de la guerre, il était très satisfait de la manière avec laquelle les Alliés ainsi que la presse acheminaient l'information jusqu'au public. De plus, il insista sur la présence de représentants des gouvernements afin de constater l'étendue des crimes. Il émit même un souhait : « [...] *I do hope that much publicity of German atrocities will be attained through the medium of the moving picture, where the public can hardly avoid observing the proof.* ⁴⁰ » On notera que cet ancien militaire de la Première Guerre avait, dans sa lettre, qualifié les atrocités comme étant des atrocités allemandes. Ce point de vue vint alors soutenir la thèse de la *Nazi Kultur* intrinsèque aux Allemands.

En réponse au souhait développé par F.E. Fraser, *The Gazette* diffusa une image, *Freed, Too Late, Amid Death*⁴¹, du camp de Nordhausen, camp de travail, où quelques survivants, entre la vie et la mort, étaient mêlés aux centaines de cadavres qui recouvriraient le camp. Sous l'image, il était également possible de retrouver la mention de certaines nationalités des victimes, sans toutefois préciser s'il y avait des Juifs.

Le dernier article relatif à la période de la libération des camps fut publié le 30 avril 1945 sous la plume de Joseph Pulitzer, éditeur du *St. Louis Post-Dispatch*, et s'intitulait *Horror Stories of German Camps Said Understatements of Facts*⁴². M. Pulitzer faisait partie d'un groupe de personnes invitées personnellement par le général Eisenhower, groupe dans lequel on retrouvait également les membres du Congrès. Ces personnes devaient, selon les dires de M. Pulitzer, aller visiter le camp de Buchenwald « [...] to see

⁴⁰ *Idem.*

⁴¹ *Ibid.*, 28 avril 1945, p. 18. (Voir Annexe 1)

⁴² *Ibid.*, 30 avril 1945, p. 23.

*at first hand conditions in Nazi prison camps.*⁴³ » Mais avant son départ pour l'Europe, il n'était pas certain de la totalité des informations qui se dégageaient des journaux. « *I came here in a suspicious frame of mind, feeling that I would find that many of the terrible reports that have been printed in the United States before I left were exaggerations, and largely propaganda.*⁴⁴ » Après avoir visité le camp, l'éditeur du *St. Louis Post-Dispatch* confirma les écrits soutenus dans les médias américains. « *[...] the descriptions of the horrors of this camp [...] have given less than the whole truth. They have been understatements. [...] Their real interest was in killing them off.*⁴⁵ » Afin de faciliter la compréhension et l'assimilation des propos, Pulitzer rédigea son article à la première personne du singulier. De cette façon, il interpellait directement le lecteur et établissait ainsi un rapport de proximité avec lui. Qui plus est, sa méfiance envers les données transmises avant sa visite du camp de Buchenwald sur les atrocités nazies allait dans le sens de ce que certaines personnes pouvaient croire : en période de guerre, le discours étant contrôlé, la propagande aurait pu modifier les faits et ainsi créer une fausse représentation de l'Allemagne nazie et des atrocités qui lui étaient imputées. Or, suivant la confirmation qu'il donna sur l'authenticité des informations, mêmes incomplètes étant donné que « *The brutal fiendishness of these operations defies description*⁴⁶ », le lectorat pouvait désormais renforcer sa représentation des crimes nazis, malgré une quantité limitée d'informations.

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ *Idem.*

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ *Idem.*

1.3. Type d'informations

À compter du début de la période de la libération des camps, les principales informations émanaient de journalistes qui suivaient les troupes en sol européen. Ces derniers obtenaient les rapports des responsables des communications ainsi que du quartier général des forces alliées et transmettaient ainsi l'information disponible. Les premières informations concernaient la libération de militaires qui avaient survécu aux affres de l'Allemagne nazie. Plus les libérations se faisaient nombreuses, plus les rapports des états-majors étaient riches en détails sur l'état des lieux au moment de la libération des camps. De plus, quelques photographies de camps permirent de constater *de visu* l'état lamentable dans lequel se retrouvaient les quelques survivants. Ces dernières permettaient au lectorat de mettre des images sur les mots ainsi que des visages sur les victimes, lorsque cela était possible. Outre les images, la parution d'un courrier des lecteurs et d'un texte d'opinion produit par le major George Fielding Eliot, analyste et commentateur militaire pour CBS, favorisèrent l'adhésion à la thèse de la barbarie nazie, d'autant plus qu'il était signé par un ancien militaire de la R.C.A.F.

En ce qui concerne les libérations de camps par l'Armée rouge, les informations provenaient du *Soviet investigating committee*. L'ensemble des découvertes des Soviétiques devait être analysé avant même d'émettre quelques commentaires que ce soit. Du côté des Alliés, les journalistes, mais aussi les représentants politiques britanniques et américains, furent invités à visiter certains camps et à transmettre l'information directement au public. L'utilisation de formule, mettant de l'avant la première personne, comme dans l'expression « *I saw [...]* » et « *I heard [...]* » donna plus de crédibilité aux

récits d'horreurs rédigés par les journalistes qui rapportaient ce qu'ils voyaient et entendaient. De tels témoignages augmentaient la vraisemblance des reportages publiés par le journal.

1.4. Vocabulaire utilisé

De manière à permettre une meilleure compréhension de l'état des lieux, mais aussi de l'état d'esprit des journalistes et des survivants des camps, certains mots et expressions furent employés plus fréquemment. Généralement, ils firent état des *slaughters*, des *german atrocities* ainsi que des méthodes employées pour mettre fin à la vie de plusieurs milliers de personnes : *gassed*, *buried*, *poison injections*, *shot*, etc.. De plus, suite à la visite des camps et des entrevues obtenues auprès de survivants, l'emploi de *starvation* parut quotidiennement. À vrai dire, avec la découverte des *horror camps*, les yeux des militaires, mais aussi des journalistes, étaient tournés vers les conséquences visuelles des mauvais traitements réservés aux nombreuses victimes. De plus, la découverte des *emaciated bodies piled like cordwood*, près des *furnaces*, des restes de *unburried corpses* près des *mass graves* donnèrent une bonne idée de ce à quoi devait ressembler les lieux. Seule la *stench* qui s'échappait des camps et qui aurait dû alerter les résidants demeurant à proximité ne pouvait pas être adéquatement rendue dans les pages du journal.

Enfin, l'utilisation la première personne du singulier dans la description des camps renforçait la valeur émotive et visuelle des mots employés. L'image renvoyée aux lecteurs en devenait plus concrète et c'est tout juste si l'odeur des camps de la mort n'arrivait pas jusqu'à eux. De plus, on sent une tendance à identifier les mots « nazis » et

« Gestapo » à « Germans ». Soit que le nazisme a endoctriné les Allemands au point d'en faire des monstres; soit que la « barbarie allemande » est constante et qu'elle se manifeste sous sa forme « nazie ». Dans un cas comme dans l'autre, l'ennemi, qui n'est pas encore vaincu, reste la nation tout entière.

2. *La Presse*

2.1. Type de couverture

Tout au long de la période de la libération des camps, *La Presse* publia trente-trois articles comportant des informations relatives à la libération de prisonniers et de civils. Il est à noter que treize articles furent publiés en première page et qu'il y eut la présence d'une ou de plusieurs photographies par page, pour un total de seize, différence marquée avec *The Gazette* où les lecteurs n'avaient pas autant de référents visuels. L'ensemble des photographies exposait la principale conséquence, visuellement perceptible, du nazisme, soit la mort, que ce soit par la présentation de cadavres ou par des symboles forts comme les gibets de Buchenwald, ou encore l'extrême maigreur des prisonniers. Ces images constituaient un réquisitoire contre les nazis. En prime, la grande majorité des articles était facilement repérable en raison de l'utilisation des caractères gras doublés des lettres majuscules.

Un peu comme *The Gazette*, la couverture journalistique offerte lors de la période de la libération des camps prit deux tendances : premièrement, l'annonce de la libération de camps de civils et de prisonniers, accompagnée de descriptions des traitements infligés aux victimes et, deuxièmement, la présence de journalistes dans les camps et la

transposition de leurs perceptions, tant visuelles qu'olfactives et émotionnelles ainsi que les entrevues avec des survivants. Il serait possible d'ajouter un troisième aspect pour *La Presse* : la mention des comités d'enquêtes sur les crimes de guerre. D'un point de vue sémantique, certains titres avaient la capacité d'éveiller immédiatement l'intérêt ou la répulsion du lecteur. L'emploi de mots à forte connotation ou de mots maintes fois répétés avait pour objectif de fidéliser le lectorat de manière à lui assurer un suivi efficace des informations disponibles⁴⁷.

En général, la couverture médiatique n'était pas différente pour les lecteurs de *La Presse* et de *The Gazette*. D'ailleurs, plusieurs articles furent traduits afin d'être publiés intégralement dans les deux quotidiens comme celui de William Frye : *Cannibalism, Unspeakable Horror Described in Nazi Civilian Camp*⁴⁸ dans *The Gazette* et qui s'intitulait *Les vivants mêlés aux morts réduits à la pire animalité*⁴⁹ dans *La Presse*. Toutefois, dans *La Presse*, les massacres et les camps n'ont fait l'objet d'aucun courrier des lecteurs ni même de texte d'opinion. En contrepartie, *La Presse* offrit à ses lecteurs

⁴⁷ À titre d'exemple, voici quelques titres ou groupes de mots faisant référence à la dure réalité du nazisme découverte par les forces alliées : 2 février 1945, p. 1 : *Vision de cauchemar titan esque* (surtitre) et *Le camp maudit d'Oswiecim (Auschwitz) où l'Allemand a torturé et tué au moins 1,500,000 personnes* (titre), 9 avril 1945, p. 14 : *massacre nazi* (titre), 10 avril 1945, p. 11 : *20 000 hommes tués* (titre) et *usine de mort* (chapeau), 11 avril 1945, p. 1 : *scènes d'horreur* (titre) et *Civils allemands indignés des massacres nazis* (chapeau), 12 avril 1945, p. 19 : *5 000 000 d'Israélites assassinés à Auschwitz* (titre), 18 avril 1945, p. 13 : *30 000 morts à Buchenwald* (titre) et *30 000 cadavres brûlés* (intertitre), 19 avril 1945, p. 1 : *Berlin sommé de cesser les atrocités* (titre à la UNE) et *atrocités* (intertitre p. 21), 20 avril 1945, p. 1 : *témoin de leur propre barbarie* (titre), 20 avril 1945, p. 13 : *Horreur d'un camp allemand* (titre) et *hécatombe* (titre), 21 avril 1945, p. 1 : *Barbarie sans nom au camp de Belsen* (titre à la UNE), *Les vivants mêlés aux morts réduits à la pire animalité* (titre) et *Vision d'enfer* (sous-titre), 23 avril 1945, p. 13 : *150 000 à 200 000 morts à Buchenwald* (titre) et *sadisme repoussant* (sous-titre), 23 avril 1945, p. 22 : *Abat-jour et reliures de peau humaine* (intertitre), 24 avril 1945, p. 6 : *actes barbares* (titre), 24 avril 1945, p. 11 : *Allemagne devra expier ses crimes* (titre) et *Dix enfants réduits à l'esclavage* (intertitre p. 21), 25 avril 1945, p. 1 : *Les horreurs de Buchenwald* (titre), 27 avril 1945, p. 11 : *Camp de torture nazi libéré par les Canadiens* (titre), 1^{er} mai 1945, p. 9 : *Dachau, camp de barbarie* (titre) et *Amas de cadavres abandonnés* (intertitre), 3 mai 1945, p. 1 : *Véritable règne de terreur en France* (titre), 8 mai 1945, p. 7 : *Le crime le plus horrible* (titre), 15 mai 1945, p. 1 : *plan diabolique d'extermination* (titre).

⁴⁸ *The Gazette*, 21 avril 1945, p.1.

⁴⁹ *La Presse*, 21 avril 1945, p. 1.

un texte sur le règne de terreur qui se déroulait en France sous l'occupation⁵⁰. Ce texte aurait pu susciter des réactions vives chez les lecteurs, mais il n'en existe aucune trace écrite.

2.2. Teneur des propos

Dès le mois de février 1945, les lecteurs de *La Presse* eurent le privilège de connaître quelques éléments d'information sur le camp d'Auschwitz (Oswiecim), par le biais d'un texte très descriptif, comme ce fut le cas pour la plupart des articles publiés jusqu'au 21 avril 1945. Par la suite, ce fut le tour du camp d'Ohrdruf, « [...] camp nazi de la mort [...] »⁵¹, d'être décrit : « [...] dans un petit hangar de bois, au moins 50 cadavres [...] portaient des marques de fracture à la tête. [...] Ces prisonniers étaient battus et torturés [...] à cause de leur sous-alimentation ils devinrent incapables de travailler ils furent tués. »⁵² D'ailleurs, afin d'informer le mieux possible les lecteurs, des récits de prisonniers rescapés furent utilisés. Il y eut même une mention d'un commentaire du colonel Hayden Sears de la troisième armée américaine qui blâmait les civils allemands « [...] pour ces actes de cruauté car ils ont assisté à ces scènes d'horreur sans un mot de protestation. »⁵³ »

L'usine de mort près de Limbourg fut également présentée par *La Presse*. Les méthodes mises de l'avant pour éliminer leurs prisonniers furent décrites dans le journal : malnutrition, chambres à gaz, fours crématoires, etc. Il fut toutefois précisé que malgré la

⁵⁰ *Ibid.* , 3 mai 1945, p. 1.

⁵¹ *Ibid.* , 9 avril 1945, p. 14.

⁵² *Idem.*

⁵³ *Idem.*

crainte inspirée par le nazisme, les citoyens de Hadamar, village au nord de Limbourg, « [...] se sont plaints de la mauvaise odeur des corps qu'on brûlait et l'évêque de Munster a protesté auprès des autorités de l'asile d'aliénés.⁵⁴ » Ces protestations eurent pour conséquence de remplacer le gazage par l'empoisonnement et l'inhumation au lieu de la crémation. Ces écrits confirment donc que les Allemands ne pouvaient pas affirmer ne pas être informés, même minimalement, de ce qui se passait dans les camps. Or, comment se fait-il que les lecteurs n'aient pas réagi aux découvertes effectuées par les Alliés? Étaient-ils en manque d'informations à ce sujet? Doutaient-ils de la véracité des informations en raison de la censure en temps de guerre? Était-ce en raison de l'ampleur du sadisme nazi? L'absence complète de réactions des lecteurs nous laisse croire qu'il existait deux options possibles : soit qu'ils étaient stupéfaits et ne savaient comment canaliser leurs émotions pour ainsi émettre des commentaires quelconques, soit qu'ils voulaient attendre d'en apprendre davantage en utilisant les multiplications de preuves des massacres nazis.

L'édition du 12 avril 1945, par son titre *5,000,000 d'Israélites assassinés à Auschwitz⁵⁵*, contenait des informations aptes à interpeller les lecteurs, mais son positionnement dans le journal, page 19, et son emplacement, au milieu de la page, près d'une publicité, diminuèrent probablement son impact. Son contenu était inspiré des propos du docteur Bela Fabian, ancien prisonnier d'Auschwitz, qui fut le tout premier Juif à se prononcer sur le nombre de victimes juives, du moins, officiellement par les journaux.

⁵⁴ *Ibid.* , 10 avril 1945, p. 11.

⁵⁵ *Ibid.* , 12 avril 1945, p. 19.

Quelques jours plus tard, le 16 avril, la toute première photographie de la libération des camps fut publiée. Il s'agissait d'une photographie de cadavres de prisonniers du camp de concentration d'Ohrdruf. Son titre, *Eisenhower examine des victimes de la cruauté nazie*⁵⁶, reprenait deux mots qui connaissaient une utilisation fréquente : cruauté nazie, locution qui devenait désormais un référent généralisé pour désigner le nazisme. Il se trouva renforcé le surlendemain par la diffusion de la photographie du camp de Nordhausen : *Cadavres de victimes de la cruauté nazie*⁵⁷. Le nombre de victimes était véritablement plus important, sur la photographie, que celle présentée dans l'édition du 16 avril. Il y avait même, sous l'image, des précisions sur l'emplacement des victimes ainsi que sur leur nombre. « *Les cadavres de centaines de prisonniers assassinés par les nazis couvrent le pavé du camp de concentration de la Gestapo à Nordhausen [...]* ». Il ne s'agissait donc plus que de quelques cadavres, mais de plusieurs centaines. Les estimations sur le nombre de victimes des nazis prenaient un autre sens. Certes, des milliers de morts frappent l'imaginaire, mais si l'on ajoute à cela une image, le nombre reste ancré dans les mémoires.

De plus, tout juste à côté de l'image, malgré le fait qu'il ne s'agisse pas du même endroit, les lecteurs purent lire le titre suivant : *30,000 morts à Buchenwald*. Indirectement, le lecteur pouvait associer le nombre de victimes du titre de l'article de Robert Richards et l'appliquer à l'image. Par contre, en lisant attentivement cet article, les gens purent s'apercevoir que la manière dont il était écrit divergeait d'avec celle des

⁵⁶ *Ibid.* , 16 avril 1945, p. 11. (Voir Annexe 1)

⁵⁷ *Ibid.* , 18 avril 1945, p. 13. (Voir Annexe 1)

autres précédemment lus. Dès le commencement de son article, il était palpable que le journaliste allait y laisser sa trace. « *L'odeur de la mort dans la ville de Buchenwald est presque trop forte pour que les narines humaines puissent la supporter.*⁵⁸ » M. Richards se permit une description imagée des survivants, facilitant ainsi la compréhension de leur état.

« *Lorsque nous passons près de ces malheureux ils nous regardent avec des yeux suppliants qui semblent vouloir dire : "Pardonnez-nous si nous offensons votre sensibilité et si nous répugnons à vos corps propres mais nous avons été éloignés des êtres humains depuis trop longtemps. Nous avons perdu notre odeur humaine."*⁵⁹ »

Outre l'emploi de la première personne, M. Richards ajouta, afin de démontrer l'envers du décor, le témoignage d'un survivant, celui de M. Jean Bass, politicien français, qui lui avait fait visiter le camp et rencontré un survivant juif allemand, M. Carlebach. Ce dernier expliqua comment il avait fait pour survivre à tant de supplices : il survécut grâce à sa détermination à vivre et à demeurer vivant pour voir, avec la fin de la guerre, la défaite de ses bourreaux.

Avec la libération des camps, *La Presse* ajouta plusieurs images contrairement à *The Gazette* qui se concentrat sur les textes. Toujours en lien avec le camp de Buchenwald, l'édition du 20 avril 1945, présenta en première page une photographie de ses gibets intitulée *Témoins de leur propre barbarie*⁶⁰. La responsabilité des Allemands était, pour les forces alliées, collective et afin de faire voir les vestiges de leurs atrocités, « *On leur montre ici les gibets où de nombreux prisonniers ont été mis à mort. À l'approche des*

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ *Idem.*

⁶⁰ *Ibid.*, 20 avril 1945, p. 1.

*forces américaines, le commandant du camp reçut même l'ordre d'exécuter tous les survivants au nombre de 20,000.*⁶¹ » En bas à gauche de l'image des gibets, on pouvait lire le titre suivant : *Hécatombe empêchée à Buchenwald*. Cet article contenait une série de dépêches de plusieurs agences de presse qui donnaient de l'information sur cet infâme camp. Par contre, à la fin de l'article, une dépêche de la British United Press (B.U.P.) souligna des horreurs pratiquées sur des militaires français. « [...] des Allemands ont attaché avec du fil d'acier des soldats français [...] et les ont mitraillés dans le dos.⁶² » Cette fin d'article remit en place la souffrance des soldats ainsi que l'importance, pour la patrie, de mettre au grand jour le courage des soldats. Cette tendance à glorifier les militaires était persistante au début de la libération des camps, comme celle de la précision de la nationalité des victimes.

Quelques pages plus loin, l'article *Horreur d'un camp allemand, Une nouvelle preuve irréfutable de la cruauté du régime nazi*⁶³, signé Douglas Amaron, tenta d'expliquer la résistance continue des Allemands dans une guerre déjà perdue grâce aux découvertes effectuées derrière les murs du camp de concentration de Westerwegen. « *Ce camp est un exemple de la brutalité du système nazi.*⁶⁴ » De manière à rendre le plus fidèlement possible ce qu'il percevait, il employa la première personne du singulier.

« *Je pus voir dans ces salles des hommes ruinés physiquement dont l'état me persuada qu'il n'existe pas d'atrocité dont sont incapables les nazis. Des soldats si affaiblis par l'inaction qu'ils pouvaient à peine bouger sur leurs lits de fer m'ont montré leurs corps meurtris et ulcereux. [...] Ils étaient de véritables*

⁶¹ *Idem.*

⁶² *Idem.*

⁶³ *Ibid.* , 20 avril 1945, p. 13.

⁶⁴ *Idem.*

*ombres, leur peau blafarde était tendue sur des ventres escarpés et collés à leurs os. On pouvait apercevoir leurs yeux enfouis dans des crânes dénudés.*⁶⁵ »

Par la suite, le journaliste précisa que son guide lui servit d'interprète dans l'ensemble des échanges qu'il eut avec les survivants. À la toute fin, il ajouta une déclaration du médecin du camp, un prisonnier politique autrichien, sur la principale cause de décès au camp : « [...] la plupart des décès étaient attribuables à la dénutrition, mais qu'on les a toujours imputés à la pneumonie ou à d'autres maladies.⁶⁶ »

La diffusion de *La Presse*, édition du 21 avril 1945, causa certainement un traumatisme chez ses lecteurs. En première page, il y avait une section réservée à la guerre. Elle portait comme titre : *La barbarie sans nom du camp de Belsen*⁶⁷. Sous ce titre, un titre de section *Les vivants mêlés aux morts réduits à la pire animalité*, regroupait l'article de William Frye, le même que l'on pouvait retrouver dans *The Gazette*, ainsi qu'une photographie montrant des femmes et des enfants ayant survécu au camp de Belsen. Sous cette dernière, se retrouvait une précision sur l'origine des prisonniers : ils étaient majoritairement Juifs. Outre l'image troublante diffusée sur la première page, l'article de William Frye était très particulier. La tendance, jusqu'à maintenant, était de décrire les découvertes effectuées par les Alliés tout en mettant l'emphase sur le sort des prisonniers de guerre. Or, avec l'article de Frye, une nouvelle réalité s'impose. Désormais, le sort des civils innocents devient aussi primordial que celui réservé aux militaires, voire davantage. Le sous-titre employé par William Frye, *Visions d'enfer*, permettait déjà aux lecteurs de se construire un cadre de référence très imagé. De plus, de

⁶⁵ *Idem.*

⁶⁶ *Idem.*

⁶⁷ *Ibid.*, 21 avril 1945, p. 1.

manière à capter plus efficacement son lectorat, le journaliste employa la formulation « *J'ai vu [...]* », confirmant par le fait même que les propos émanant des services de communication des Alliées étaient véridiques. D'ailleurs, par son style d'écriture, les lecteurs eurent la possibilité d'effectuer une incursion dans sa mémoire. « *J'ai vu Belsen, ses piles de morts et ses essaims désaxés de morts vivants. Leurs yeux agrandis étaient comme des lueurs animales dans des crânes où la famine n'avait laissé subsister qu'un peu de peau tendue.* ⁶⁸ » Plus loin, à la page 27, il enchaîna avec d'autres descriptions visuelles en utilisant sans relâche la première personne du singulier. « *J'ai vu les vivants à côté des morts. [...] Ils vivaient mais c'est à peine si on pouvait les qualifier d'hommes et de femmes maintenant.* ⁶⁹ » Par ailleurs, afin d'ajouter à l'horreur des propos de l'article de Frye, la présence de deux photographies démontrant le sadisme nazi furent publiées⁷⁰. La première, intitulée *Une des fosses communes au camp infernal de Belsen*, présentait les corps décharnés des victimes. La seconde montrait, en gros plan, le corps d'une victime suppliciée par les barbares nazis, sous la gouverne de Josef Kramer. Ce dernier fut arrêté et une photographie y faisait référence toujours en première page. D'ailleurs, quatre autres articles avaient un potentiel d'intérêt pour les lecteurs par la simple lecture des titres : *L'affreux supplice de 800 prisonniers anglo-canadiens, Eisenhower veut faire voir les camps nazis et 140 prisonniers politiques rôtis vivants par les nazis* en première page et à la page 27, celle présentant la suite de l'article de William Frye, *Les Anglais contraints de voir un film d'atrocités.*

⁶⁸ *Idem.*

⁶⁹ *Ibid.* , 21 avril 1945, p. 27.

⁷⁰ Voir Annexe 1.

Voici un tour rapide du contenu de ces articles qui soutenaient que les atrocités étaient le lot des Allemands, tout comme il en était mention lors de la Première Guerre mondiale :

« *La qualification d'“atrocités”, concernant les camps nazis, résonnait en écho à la Première Guerre mondiale, où mythe, propagande et crimes de guerre avaient été mêlés au point de semer la confusion dans l'appréhension, sur le moment comme après-coup, de la campagne de brutalité qui avait mené l'armée allemande à tuer quelque 6 500 civils français et belges à l'automne 1914.*⁷¹ »

Cette perception était confirmé à l'aide des articles en misant sur les termes « [...] documentaire sur les atrocités allemandes [...], une série de photographies des atrocités allemandes [...] ». Dans un premier temps, l'article sur le supplice des prisonniers anglo-canadiens éveillait chez les lecteurs leur nationalisme et pouvait, par le fait même, susciter leur intérêt pour la chose. Dans cet article, « [...] les marins allemands sadiques [...] », par leurs actions, aidèrent les lecteurs à confirmer leurs croyances. Les traitements subis : coups de baïonnettes et de crosse de fusil, morsures de chien, marche jusqu'à l'épuisement fatal, etc. engendrèrent des blessures physiques importantes chez leurs victimes. Afin d'émettre de telles informations, le journaliste utilisa le témoignage d'un soldat canadien, l'aviateur Joseph Pambrum de Saint-Boniface, au Manitoba. En ce qui a trait de l'article sur le souhait d'Eisenhower de faire voir les camps, il faisait état de la nécessité d'une vision et d'une intervention commune qui découlerait de la nouvelle société de paix qui verrait à ce que plus jamais de telles atrocités ne soient effectuées. Pour ce qui concerne l'article sur les 140 prisonniers rôtis vivants, le titre parlait de lui-même. En somme, les lecteurs retrouvèrent une description de l'événement, sans en dire davantage. Finalement, grâce à l'article à la page 27 sur les Anglais obligés de voir des

⁷¹ DELAGE, *op.cit.* , p. 87-88.

films sur les atrocités nazies, les lecteurs furent amenés devant une dure réalité : ces atrocités s'étaient véritablement déroulées et il fallait diffuser les images y faisant référence. Un soldat aurait déclaré à cet effet, cité par le *Daily Mirror* de Londres :

« C'est la seule façon de détruire dans l'esprit de certains individus un penchant à l'indulgence à l'endroit des Allemands. Il existe encore une de personnes pour affirmer que de telles atrocités ne sont pas possibles. Le film constitue la preuve visuelle et c'est le devoir de tous de "voir la vérité".⁷² »

L'édition du 23 avril permit de faire évoluer l'image, en construction, de la barbarie nazie. D'abord sous un titre porteur d'une réalité horrible *150,000 à 200,000 morts à Buchenwald*⁷³, les lecteurs eurent droit, dans plusieurs petites dépêches de l'Associated Press (A.P. ou P.A. en français), de la Presse Canadienne (P.C.), B.U.P., à des informations validées sur le terrain par des représentants des délégations politiques américaine et britannique, mais aussi à des commentaires et des récits de survivants. Le chapeau de l'article donnait d'ailleurs le ton aux dépêches : *« Des parlementaires américains et britanniques rapportent qu'ils ont vu des atrocités qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer. »* et *« 3,500,000 détenus d'Oswiecim (Auschwitz), pour la plupart des Juifs, auraient été mis à mort par les nazis de 1942 à 1945.*⁷⁴ » Mais avant d'entrer dans le contenu véritable de l'article, quatre photographies ajoutaient à la valeur sémantique des mots employés. Dans un premier temps, sous le titre *Les matrones du camp de Belsen*, on constatait que la barbarie nazie pouvait être déployée par des femmes et que ces dernières, selon le texte sous l'image, avaient égalé *« [...] par leur bestialité et leur brutalité les gardiens de cette horrible prison. »* Sous cette photographie s'en trouvaient trois autres : deux portaient sur les *Témoins vivants des horreurs de Belsen* dont

⁷² *La Presse*, 21 avril 1945, p. 27.

⁷³ *Ibid.* , 23 avril 1945, p. 13.

⁷⁴ *Idem.*

une jeune femme battue ainsi qu'un survivant au visage amaigri et trop faible pour marcher. L'autre, coiffée d'un titre qui en disait déjà très long : *Presque des squelettes*, démontrait le résultat de privations et de mauvais traitements infligés à des soldats britanniques. Pour ce qui a trait au traitement accordé à l'Holocauste, il n'était pas clairement identifié. Le contenu rattaché aux sévices subis par les Juifs se retrouvait dans une section identifiée au camp d'Auschwitz, mais il n'occupait qu'un seul paragraphe. À vrai dire, le sort des Juifs, dans cette parution, était mêlé aux autres sévices infligés aux prisonniers ainsi qu'aux autres catégories de détenus.

En ce qui a trait au contenu, il venait appuyer ce qui avait été présenté depuis le début de la libération des camps. Il s'agissait de la corroboration des preuves par des représentants politiques américains et britanniques. « *Huit représentants du Congrès américain reconnaissent aujourd'hui après avoir visité le camp de Buchenwald que les preuves des atrocités commises par les nazis à cet endroit dépassent tout ce qu'on peut imaginer.* ⁷⁵ » Par la suite, un membre de la délégation américaine, Carter Manasco, démocrate de l'Alabama, fut cité : « *C'est la plus horrible chose qu'on puisse concevoir.* » Il affirma cela après avoir fait le tour du camp où il put voir :

« *[...] les corps émaciés des victimes des nazis sont encore empilés comme des cordes de bois, où des hommes furent pendus à des crochets comme des quartiers de bœuf et où les cadavres de centaines de détenus furent brûlés dans des fournaises.* ⁷⁶ »

Après cette liste de brutalités, le représentant républicain, Gordon Canfield déclara : « *C'est de la barbarie poussée à son paroxysme.* » Après quoi, les lecteurs constatèrent,

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ *Idem.*

par le biais de descriptions, ce à quoi furent confrontés les représentants politiques lors de leur visite : des monceaux de cadavres entassés comme des morceaux de bois, des amoncellements de cendres et de débris d'ossements des victimes brûlées dans les 12 fours crématoires, etc.

Les représentants britanniques, de leur côté, « [...] ont révélé que plusieurs d'entre eux ont pleuré et qu'un membre du groupe s'est affaissé à la vue des horreurs de scènes de brutalité nazie. » La seule femme de la délégation britannique, Mme Mavis Tate, déclara : « *Je n'ai jamais vu tant de souffrances.* » De plus, les propos d'un survivant qui échangeait avec des représentants britanniques au sujet du pourcentage de victimes juives au camp d'Auschwitz fut cité. En somme, selon le survivant, près de « [...] 90 % des victimes d'Oswiecim ont été des Juifs, les autres des Polonais. Les nazis faisaient mourir les Juifs au gaz et abattaient les Polonais d'un coup de feu dans le dos.⁷⁷ » À la toute fin de l'article, à la page 22, sous l'intertitre *Abat-jour et reliures de peau humaine*, le journaliste de B.U.P. utilisa sensiblement la même formulation que William Frye, soit la première personne en insistant sur ce qu'il voyait et distinguait : « *J'ai pu distinguer [...], je les ai vus [...], j'ai touché [...]* ». Ces formulations toutes personnelles furent employées au moment où il fut confronté aux découvertes d'articles fabriqués avec de la peau des victimes du camp. La fin de l'article amena le lectorat dans un état de proximité des pratiques horrifiantes des nazis. L'utilisation de la première personne du singulier permit un rapprochement entre le journaliste, ses perceptions et le lecteur. De plus, après avoir constaté l'emploi des termes *atrocités allemandes*, les lecteurs eurent droit à la répétition des mots *brutalité nazie*. En somme, l'horreur semblait provenir des actions

⁷⁷ *Idem.*

dictées par le nazisme (brutalité nazie), mais le peuple allemand en était imputable (atrocités allemandes) étant donné leur adhésion ou leur inaction face au régime hitlérien.

Fut ensuite publié, le 24 avril 1945⁷⁸, le seul éditorial relatif à cette période de découvertes troublantes. Il misait sur le fait que le Canada était aussi intéressé par la brutalité nazie et qu'il se joindrait aux autres nations « [...] pour ne pas laisser passer impunis les actes barbares dont les Canadiens pourraient être victimes de sa part. » De plus, il réaffirmait que plus les forces alliées pénétraient dans le continent européen, plus elles découvraient « [...] des cas de plus en plus nombreux de brutalité et de véritable persécution [...] » et « [...] que dans certains milieux allemands, le fanatisme nazi a fait perdre [...] le sens même de l'humanité. » Il soutenait, par la suite, les propos des services d'informations américain et britannique voulant que « [...] la masse du peuple allemand n'ignore pas les atrocités [...] » parce que les Alliés souhaitaient qu'elles soient vues. Or, par cet éditorial, le journal ne prit aucune position ferme à l'exception de celle des forces alliées qui ne désiraient pas de dissidence dans le discours à offrir à la nouvelle société de paix qui était en construction. Quelques pages plus loin, soit à la page 11, sous le titre *Prisonniers sauvés par les Alliés*, le journaliste de la Presse Associée, directement du camp de Belsen, rappela que « *Les Alliés obligent les chefs allemands à visiter ce camp d'horreur. Il n'est cependant pas encore possible d'avancer de 50 verges dans ce camp sans rencontrer des morts ou des mourants, sans sentir l'odeur de chair brûlée [...]*⁷⁹ »

Avec ces écrits, le lecteur pouvait donc s'imaginer l'atmosphère qui régnait à Belsen. À la page 21 de la même édition, se retrouvait la suite d'un article ayant débuté en page 11

⁷⁸ *Ibid.* , 24 avril 1945, p. 6.

⁷⁹ *Ibid.* , 24 avril 1945, p. 11.

sous le titre *L'Allemagne devra expier ses crimes*, un passage de *France Libre* d'André Mutter interpellait les Américains :

« *Il faut que le peuple américain tout entier connaisse ces crimes car au-delà des mers des voix intéressées leur diront toujours "ce n'est pas possible, ce sont des histoires". Amis alliés faites ce pèlerinage de mort à travers les cages en fer de Francfort, les cellules à gaz, les fours crématoires... et vous marcherez sur des cendres qui feront trembler vos pas et frémir vos cœurs car elles sont encore chaudes du sang le plus pur.*⁸⁰ »

Il s'agissait d'un plaidoyer pour la reconnaissance des atrocités commises par l'Allemagne nazie afin d'éviter que la négligence puisse en diminuer l'importance. Par la suite, plusieurs atrocités furent citées à partir de contenu issu de journaux français.

Le lendemain, en page 1, sous le titre *Les horreurs de Buchenwald*⁸¹, l'ambassadeur du Canada en France, le major général Georges-P. Vanier, confirma que les écrits journalistiques, jusqu'ici présentés, n'étaient pas en mesure de rendre véritablement les horreurs vues et vécues au camp de Buchenwald étant donné leur immensité. Les propos de l'ambassadeur du Canada furent validés par l'édition du 27 avril⁸². Dans celle-ci, deux photographies, *Résultat des mauvais traitements nazis* et *L'œuvre nazie*, permirent de constater la résultante de l'univers concentrationnaire nazi. Les lecteurs, intrigués par ces images, pouvaient être plus réceptifs à la divulgation des causes de ces états physiques lamentables. C'était d'ailleurs le contenu de deux articles qui soutenait ces images. Le premier, *Journalistes à Buchenwald*, soulignait que le général Eisenhower encourageait les journalistes à ne rien cacher des atrocités observées au camp. Leur visite de deux heures fut détaillée : examiner les fours crématoires, les appareils de tortures et des

⁸⁰ *Ibid.* , 24 avril 1945, p. 21.

⁸¹ *Ibid.* , 25 avril 1945, p. 1.

⁸² *Ibid.* , 27 avril 1945, p. 11. (Voir Annexe 1)

cellules. Le deuxième article faisait référence à un camp de torture nazi libéré par des Canadiens. Il s'agissait d'un article qui décrivait les tortures et les conditions de vie incroyables dans lesquelles vivaient les détenus russes. Le principal constat reposait sur les conséquences de la malnutrition et de l'absence de soins prodigués aux blessés. Le résultat était tout de même frappant : au moment de la libération, les prisonniers mouraient au rythme de vingt à quarante par jour. Sur l'image, les lecteurs retrouvaient deux prisonniers russes victimes de deux ans de privation. À titre d'exemple, les lecteurs apprirent qu'un homme qui pesait 240 livres au moment de son arrestation pesait, à sa libération, 116 livres en raison d'une ration d'une tranche de pain par jour.

La découverte d'atrocités et de responsables se poursuivit le lendemain. C'était au tour de *La brute de Belsen*⁸³, le docteur Klein, du corps des S.S., d'être présenté au public. Désormais, un des responsables des massacres nazis avait un visage. Après Josef Kramer, le docteur Klein venait personnifier les bourreaux de plusieurs milliers de personnes. Pour sa part, il tuait les prisonniers par le biais d'expériences sur le durcissement des artères.

Le traitement des prisonniers refit surface dans l'actualité par la publication de deux autres photographies évocatrices de l'état dans lequel évoluaient les opprimés. La première, *Les ravages de la faim*⁸⁴, montrait des prisonniers du camp de Buchenwald victime de privations et des travaux forcés. En conséquence, leur maigreur et leur faiblesse transperçaient l'image. Quelques pages plus loin, à la page 19, l'image intitulée

⁸³ *Ibid.* , 28 avril 1945, p. 37. (Voir Annexe I)

⁸⁴ *Ibid.* , 30 avril 1945, p. 13. (Voir Annexe I)

Des mourants parmi des cadavres présentait deux prisonniers des nazis qui agonisaient à travers des centaines de cadavres victime de travaux forcés au camp de Nordhausen. À cet endroit, « *Des troupes de la 1^{ère} armée américaine ont trouvé [...] des centaines de corps d'une maigreur extrême.* » L'image parlait d'elle-même. La perception des camps nazis se consolidait au quotidien. Malheureusement, aucune trace de l'opinion publique ne fut trouvée dans le journal. *La Presse* ne faisait qu'informer et ne commentait pas. D'ailleurs, l'absence de commentaires des lecteurs pouvait être comparé au « *[...] silence observé par le public, mais aussi les quelques murmures d'indignation devant les plans d'empilement de cadavres et l'état de mort-vivant de ceux qui avaient survécu [...]*⁸⁵ » lors de la diffusion de films sur les horreurs des camps nazis à New York. Ces images et ces informations imagées constituaient un ensemble « *[...] qui ne peut se résumer à la seule horreur que provoque leur vision [...]*⁸⁶ ». Le choc de ces découvertes pouvait donc expliquer le mutisme des lecteurs.

Le 1^{er} mai 1945, un article coiffé du titre *Dachau, camp de barbarie* donna plusieurs informations relatives au camp grâce aux correspondants de guerre de la 42^e division de la 7^e armée américaine. À vrai dire, le journaliste Louis-P. Lochner de la P.A. reprit leurs propos en prenant bien soin de laisser transparaître l'atmosphère qui s'y dégageait au moment de leur rédaction. Dachau, « *Ce mot représente le plus haut degré de sauvagerie, de dépravation, de sadisme et de cruauté.*⁸⁷ » À Dachau, les êtres humains étaient en quelque sorte de simples animaux dans le cadre des expériences nazies. S'ils n'étaient pas morts par suite des expériences, ils mouraient de faim et étaient ensuite brûlés dans

⁸⁵ DELAGE, *op. cit.*, p. 89.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 98.

⁸⁷ *La Presse*, 1^{er} mai 1945, p. 9.

l'immense four crématoire. Par contre, une partie de l'article était plus marquante. Il s'agissait de l'endroit où le journaliste faisait référence à l'odeur qui se dégageait de l'édifice où se pratiquait la crémation.

« *De l'édifice où les nazis faisaient la crémation des cadavres se dégageait une odeur qui repoussait même les hommes les plus forts. [...] on a trouvé des amas de cadavres décharnés, entassés jusqu'au plafond parce que les troupes S.S. nazies n'avaient pas eu le temps de compléter leur travail.*⁸⁸ »

Ensuite, toujours sous le même titre, mais sous un intertitre plus attrayant pour les lecteurs *14 stalags libérés par les Canadiens*, les lecteurs retrouvèrent la présentation du camp de Fullen, un Buchenwald en miniature. Sous la plume de Maurice Desjardins, P.C., un constat alarmant au sujet du traitement des prisonniers fut soulevé. « *Quatre Italiens sont morts pendant les 30 minutes que j'ai passé dans le camp.* » Les prisonniers n'ayant pas reçu de bons traitements médicaux périssaient de la tuberculose. Les médecins, constatant leur état, avouaient ne rien pouvoir faire afin d'améliorer le sort des malades et attendaient leur dernier souffle.

Afin de consolider l'argumentaire autour des atrocités allemandes, « *Le grand quartier général allié affirme que les Allemands y ont commis des crimes d'une cruauté et brutalité inégalées dans l'histoire.*⁸⁹ » En somme, l'occupation de la France par l'Allemagne fut un véritable règne de terreur, d'où le titre de l'article. L'enquête menée par la division de la guerre psychologique comportait 13 volumes sur des crimes commis uniquement en France. Des multiples interrogations de témoins et de l'analyse de photographies, les enquêteurs déduisirent qu'il s'agissait :

⁸⁸ *Idem.*

⁸⁹ *Ibid.*, 3 mai 1945, p. 1.

« [...] d'une campagne déterminée de répression brutale sinon d'extermination. [...] L'étude porte sur les catégories suivantes de crimes : exécution en masse d'otages, exécution massive de membres ou de suspects du mouvement de la résistance, représailles générales, le pillage de villes, la question par la torture, le viol et autres.⁹⁰ »

D'ailleurs, dans cet article, il existait une confusion dans l'emploi des expressions nazi et allemand. En effet, il semblait exister une corrélation entre les nazis et les Allemands. En somme, la totalité des Allemands étaient donc tenus responsables des crimes commis par les soldats du Reich. Voici un extrait soutenant cette double référence : « [...] les Allemands incendiaient des fermes et des villages entiers [...] On cite comme exemple des méthodes de torture des nazis [...].⁹¹ » La réception de cet article fut probablement marquée par l'émotion en raison du lien qui unissait la France et le Canada français à l'époque, mais aucun commentaire ne transparut. Or, le titre à lui seul, *Véritable règne de terreur en France*, pouvait attirer l'attention des lecteurs, les prédisposant à mieux recevoir l'information disponible.

Après plusieurs semaines sans avoir eu de nouvelles au sujet du camp d'Auschwitz, l'édition du 8 mai permit aux lecteurs d'en connaître davantage. L'article utilisa comme source un rapport officiel de la commission des crimes de guerre, le tout premier rapport officiel présenté par les Russes sur le nombre de victimes d'Auschwitz. Selon ce dernier, « Plus de 4 millions de personnes ont été mises à mort par les nazis [...] au camp de concentration d'Oswiecim [...].⁹² » Les lecteurs pouvaient faire confiance à ce rapport parce qu'il était basé sur des témoignages de gens qui avaient échappé aux nazis ainsi

⁹⁰ *Idem.*

⁹¹ *Ibid.*, p. 21.

⁹² *Ibid.*, 8 mai 1945, p. 21.

que sur des documents nazis récupérés par les Alliés. De plus, les données diffusées furent validées par « *Des experts médicaux et des hommes de science français, polonais, tchèques et yougoslaves [...]* ».

Le dernier article faisant état de la libération des camps avait pour base le rapport de la mission américaine qui avait visité les camps de Dachau, de Buchenwald et de Nordhausen. Selon leur rapport, « [...] les nazis ont exécuté un “programme diabolique et systématique de tortures et d'extermination” ». » Dans le rapport se retrouvaient les observations faites au camp de Buchenwald. Par contre, les représentants américains émirent un bémol sur l'efficacité des descriptions et des photographies diffusées dans les médias :

« *Les photographies et les descriptions des conditions à ce camp ne peuvent fournir une idée exacte de ce que nous y avons vu et ce n'est qu'en sentant l'odeur infecte qui s'en dégageait qu'il était possible de se rendre parfaitement compte du degré d'avilissement, du traitement infligé par le gouvernement allemand nazi et ses représentants à ceux qui se sont refusés à accepter les doctrines de la race maîtresse.* ⁹³ »

En regard du type d'informations accessibles, principalement des descriptions, il n'est pas impossible que l'hypothèse soutenue par les signataires du rapport puisse expliquer en partie la raison de l'absence de prises de position des lecteurs sur les thèmes rattachés à la guerre et aux dérives qu'elle entraînait.

2.3. Type d'informations

De manière générale, les articles offerts par *La Presse* étaient construits grâce à des dépêches d'agence de presse (B.U.P., P.A. et P.C.). Fréquemment, comme pour les autres

⁹³ *Ibid.*, 15 mai 1945, p. 1.

documents étudiés (procès de Nuremberg, procès d'Eichmann), des dépêches de différentes agences se suivaient sous le même titre. Chacune d'entre elles permettait au lecteur de compléter certaines informations qui étaient manquantes ou différentes selon le lieu de la production journalistique. De plus, ces dépêches se faisaient le relais des journaux étrangers, tels la *Pravda*, journal soviétique, ou le *Figaro*, quotidien français. Par ces intrusions dans le monde journalistique européen, les lecteurs pouvaient obtenir des réactions qui n'étaient certainement pas les mêmes qu'au Canada, qui n'avait pas connu la guerre sur son territoire. Ce fut par ces coupures de la presse étrangère que les lecteurs purent connaître la manière avec laquelle certains rescapés avaient vécu leur expérience sous la botte nazie. D'ailleurs, *La Presse* diffusait, par le biais des dépêches, des informations provenant de documents laissés par les Allemands et récupérés par les Alliés, mais également par des rapports émanant de représentants politiques américains et britanniques.

Toutefois, les textes qui permirent la conception d'une meilleure représentation de l'image des camps furent, sans aucun doute, ceux qui étaient écrits à l'aide de la première personne. Ces derniers furent rédigés lors des visites des journalistes dans certains camps, d'où l'emploi d'expressions et d'un vocabulaire plus personnels, ce qui pouvait influencer les informations diffusées ainsi que l'image qui s'en dégageait. Dans ces articles, les journalistes ajoutaient des perceptions sensorielles diverses : l'odeur qui se dégageait des corps et des fours crématoires, la vision de corps émaciés et de charniers, les cris de douleurs, les lamentations, les cris de joie, mais aussi l'absence de mots de certains prisonniers libérés. N'ayant plus de vie à l'intérieur d'eux, ils attendaient la mort

et ne s'ouvraient pas au libérateur. Lors de ces visites, les journalistes transmettaient aussi des entrevues avec des survivants des camps. Ces derniers évoquaient certains aspects jusqu'à présent inconnus, telles les conditions de vie dans les camps ainsi que certaines mesures mises de l'avant par leurs bourreaux. Enfin, la diffusion d'un bon nombre de photographies des victimes, mais aussi de leurs bourreaux permit d'attribuer un visage aux responsables des crimes.

2.4. Vocabulaire utilisé

Considérant le nombre d'articles diffusés ainsi que la valeur sémantique attribuée à chacun des mots en fonction de leur interprétation, voire de leur compréhension, voici une présentation des expressions fortes et du vocabulaire évocateur, sans toutefois insister sur leur fréquence d'utilisation.

Dès la libération des *camps nazis de la mort*, il fut question d'une *usine à meurtres* tellement le nombre de victimes par le travail était élevé. Une fois à l'intérieur, les Alliés découvrirent des *scènes d'horreurs*, témoin des *massacres nazis* : *un camp saturé du sang des victimes et couvert de leurs cendres*. Si les corps des *victimes* n'étaient pas encore brûlés, il était possible de retrouver des *amas de cadavres cordés comme des sacs de farine ou des billots de bois*. En effet, suite à leur mort, dans des *chambres à gaz*, par *électrocution, par la torture ou par le travail forcé*, on *brûlait le corps des victimes dans un ou des fours crématoires*. À vrai dire, les nazis n'avouaient pas que les victimes mouraient par de *mauvais traitements*. Fréquemment, ils affirmaient que les victimes périssaient de la tuberculose ou d'autres maladies, mais jamais il fut mentionné qu'il

s'agissait de *sous-alimentation, de privations ou de mauvais traitements*. En somme, les mots employés tournaient autour de la brutalité des méthodes barbares des nazis qui visaient l'extermination des victimes par la voie des camps de la mort : *chambre à gaz, expérimentations ou décès suite au travail forcé*.

3. *Le Devoir*

3.1. Type de couverture

Pendant cette période, le journal *Le Devoir* ne diffusa que quelques articles. Au total, on ne compte que neuf articles, y incluant l'éditorial de Georges Pelletier, *Dictatures inhumaines*, paru le 7 avril 1945 en première page. À l'exception de cet éditorial, il n'y eut aucun autre texte d'opinion. Les articles se retrouvaient par contre dans les huit premières pages. Généralement, les titres étaient rédigés en petits caractères gras sans avoir de positionnement stratégique à l'intérieur du journal à l'exception de l'édition du 10 avril 1945, en page 3, où l'on pouvait retrouver dans la section *La "dernière heure" ...en vrac*. En ce qui a trait aux titres déployés dans le journal, trois furent plus évocateurs : "Usine de meurtres" en Allemagne⁹⁴ (titre) et *Des scènes macabres* (sous-titre), *Camps libérés par l'armée rouge*⁹⁵ (titre) et *Document sur les atrocités nazies*⁹⁶ (titre).

⁹⁴ *Le Devoir*, 11 avril 1945, p. 6.

⁹⁵ *Ibid.* , 26 avril 1945, p. 8.

⁹⁶ *Ibid.* , 4 mai 1945, p. 7.

3.2. Teneur des propos

Le tout premier texte relatif à cette période fut publié le 1^{er} février 1945 sous le titre *Prisonniers russes libérés*⁹⁷. Il s'agissait d'une dépêche de la P.C. qui reprenait ce qu'affirmait la radio de Moscou qui, pour sa part, rapportait une dépêche de presse. D'entrée de jeu, cette nouvelle, au sujet de la libération de prisonniers russes du camp de Proskowé, n'était pas aussi frappante que les textes publiés dans *La Presse* sur la libération des camps. La proximité journalistique avec l'événement n'existe pas d'où la réaction probablement tiède du lectorat en dépit de la référence aux traitements subis par les prisonniers à la fin de l'automne 1944 : « [...] la plupart des prisonniers furent ou tués ou transportés en Allemagne. Mais de nouveaux raids de la Gestapo ne tardèrent pas à le remplir de nouveau. » Or, malgré des références à la torture et à la mort des prisonniers, aucune précision ne fut livrée sur les méthodes employées ni sur les conditions de vie au camp.

Il se passa plus de deux mois avant qu'un nouvel article soit publié en référence à l'univers concentrationnaire nazi. Le titre de l'éditorial de Georges Pelletier, *Dictatures inhumaines*⁹⁸, ne laissait aucunement présager qu'il allait traiter de ce thème. Mais, à sa lecture, on pouvait constater que l'éditorialiste traitait du sort des populations des territoires occupés soit par l'Allemagne, soit par la Russie. En somme, un constat se dégageait de cette observation des faits :

« Ni l'Allemagne ni la Russie n'ont eu d'égards particuliers pour la population des territoires qu'elles ont occupés au cours de cette guerre-ci. [...] Les dictatures de Moscou et de Berlin se sont arrogé, au sujet des minorités, le pouvoir de commettre des actes qui ne sont autre chose que de la tyrannie [...] »

⁹⁷ *Ibid.*, 1^{er} février 1945, p. 7.

⁹⁸ *Ibid.*, 7 avril 1945, p. 1.

Les droits de l'humanité n'ont plus compté devant ces dictatures [...] les règles de leur conduite à la même source : le mépris de la personne humaine et des droits individuels. »

L'attaque de Pelletier était axée, dans un premier temps, sur les attaques subies par les catholiques un peu partout en Europe sous les deux dictatures. Ensuite, il insista sur un autre groupe qui avait souffert et qui souffrait toujours aux mains des Allemands : « [...] *c'est le groupe juif établi en Europe centrale, notamment en Pologne, en Tchécoslovaquie et dans les Balkans.* » De millions, il n'en restait que très peu lors de la domination du Reich allemand. Ceux qui étaient vivants vivaient en Russie. « *Ceux qui étaient en Pologne, au contraire, se sont fait massacrer tant qu'a duré l'occupation allemande et partout où ils ont passé, les nazistes ont essayé d'attiser l'antisémitisme parmi les populations.* » En somme, conclut-il sur ce point :

« [...] *la destruction de la culture et de la vie communale juive a été presque complète dans les régions occupées par Hitler. Il a eu déportations, travail forcé, suppression en bloc. [...] Il est révoltant de lire les détails des persécutions infligées aux Juifs, des mauvais traitements qu'ils ont subis.* »

Pour appuyer ses dires, M. Pelletier fit référence à un Anglais qui avait grandement étudié les questions juives européennes, le Dr J.-W. Parkes. Ce dernier écrivit dans la revue britannique *International Affairs*, en janvier 1945, que la population juive européenne avait grandement chuté. En Pologne, avant le début de la guerre, la population juive équivalait à près de dix pour cent alors qu'elle se situait, en janvier 1945, à près de trois pour cent. En Roumanie, elle passa de sept à deux ou trois pour cent alors qu'en Hongrie et dans d'autres pays européens, ils étaient pratiquement tous exterminés. « *Les Juifs des États-Unis (5 millions) sont donc à l'heure qu'il est le groupe le plus nombreux et le plus riche du monde.* »

Plus loin, Georges Pelletier réagit aux écrits du Dr Parkes au sujet de la situation juive hors de l'Europe. « *Il (M. Parkes) estime qu'il n'y a pas de signe ni d'indication de la baisse de l'antisémitisme à travers le monde. Cela [...] est un danger en puissance, surtout au Canada dans les régions que dominent les catholiques [...]* » Or, selon Pelletier, Parkes était dans l'erreur bien qu'il y ait eu quelques manifestations d'antisémitisme, ces dernières n'étant que des actes isolés et sans aucune récurrence.

« *En fait, si le Dr Parkes vise la province de Québec, il est dans l'erreur. Dans quelles autres provinces les Juifs canadiens se sont-ils enrichis autant que dans le Québec, surtout dans la région de Montréal? Nulle part. [...] Les pays antisémites ne permettent pas aux Juifs de s'enrichir aussi rapidement que se sont enrichis les Juifs de chez nous. Ce n'est pas parce que les gens sont catholiques qu'ils peuvent être hostiles aux Juifs : s'ils leur deviennent hostiles, c'est que souvent les Juifs sont d'une arrogance et d'une audace qui dépassent les bornes.* »

S'ensuivit une discussion sur la solution à mettre de l'avant afin de régler le problème territorial juif. Selon Parkes, les Juifs avaient des droits incontestables sur la Palestine en raison de leur présence historique sur ce territoire. Or, selon lui, les Arabes devaient s'entendre avec les Juifs; et à défaut d'une entente, les forces alliées devaient affirmer que la Palestine devait être un pays pour les Juifs et que les Arabes devaient le quitter. En réponse à Parkes, Pelletier fit ressortir la réaction de Sir John Hope Simpson qui avait été publiée dans la même édition de la revue. Son détracteur ne négligeait pas les atrocités et le meurtre de plusieurs millions de Juifs, mais dans l'ensemble, les Juifs qui combattaient l'Allemagne nazie ne le faisaient pas en raison de leur religion : ils étaient des combattants britanniques, américains, canadiens, etc.

« *À preuve, dit-il, les officiers juifs enrégimentés dans l'armée anglaise ont déjà écrit une lettre de protestation au Times de Londres, soutenant qu'ils ne*

luttent pas contre Hitler en tant que Juifs, mais à titre de citoyens des pays britanniques. »

Selon Simpson, ce sont les forces alliées qui devaient sacrifier des droits aux Juifs parce qu'elles :

« [...] ont voulu faire de la Pologne, à la suite de la dernière guerre, un territoire ou un État presque uniquement juif. Les grandes nations, dit-il, doivent rendre certains services d'ordre administratif et certains secours aux Juifs ; mais elles n'ont pas l'obligation de chasser de la Palestine les Arabes et même n'en ont pas le droit. [...] Quelle que soit la vigueur du mouvement sioniste, la solution du problème juif n'est pas de ce côté; qu'on demande plutôt à la Russie d'admettre les Juifs sur son vaste territoire, ce serait très bien. Mais le plus que les Juifs peuvent demander en Palestine, ce sont des droits égaux à ceux des Arabes. »

En somme, toujours aucune proposition n'était rassembleuse. Cet état d'ambiguïté au sujet de la question territoriale juive et sur les motivations de chacun des intervenants démontre qu'il existait un certain courant de sympathie pour les Juifs européens qui subissaient les affres du nazisme, mais que les compensations à leur verser ne devaient pas être trop importantes. Toutefois, Pelletier, s'appuyant les arguments de Simpson, misait sur la nécessité, pour les Juifs, de s'assimiler à la nation d'accueil. Ainsi, Pelletier soutenait l'argumentaire clérico-nationaliste, qui voulait favoriser le maintien de l'équilibre linguistique et tenait à éviter que les membres de la communauté juive se joignent aux anglophones.

Le 11 avril, sous le titre “*Usine de meurtres*” en Allemagne⁹⁹, les lecteurs eurent droit à un article qui présentait les grandes lignes ce que les troupes alliées retrouvèrent près de Limbourg. Il s'agissait « [...] d'une “usine de meurtres” allemande qui peut rivaliser

⁹⁹ *Ibid.*, 11 avril 1945, p. 6.

avec n'importe quelle maison d'horreur créée par les romanciers. On estime que près de 20,000 personnes [...] "indésirables" ont été systématiquement assassinées. » Ils apprirent que les victimes étaient mortes suite à l'inhalation de gaz ou par le biais d'injection de drogues ou de poison, puis elles furent soit brûlées ou enterrées dans des fosses communes. De manière à ajouter à l'image de barbare qui était accolée aux Allemands, un vétéran de la police de Londres, le capitaine Hamilton, déclara : « *Après avoir lavé les crânes de leurs victimes, elles (les troupes d'élite de Berlin) s'en sont servies comme verres à boire.* » Au sujet des victimes, elles ne furent présentées que sous l'angle de leur nationalité, et non par leur allégeance religieuse. Ceci étant, il n'y eut toujours pas de référence à la présence des Juifs dans le décompte des victimes.

Les articles du 21 avril¹⁰⁰, *Un Allemand naïf*, et du 26 avril¹⁰¹, *Camps libérés par l'armée rouge*, n'étaient que de minuscules dépêches de la Presse Associée (P.A.) au sujet de camps libérés. À la lumière de leur contenu, les lecteurs ne purent, grâce à ces minimes descriptions des faits, améliorer leur conception des camps nazis. D'ailleurs, les articles faisaient référence aux survivants des camps libérés, c'est-à-dire aux Français dans le cas de l'article du 21 et aux Américains et aux Britanniques dans le second. Il n'y eut aucune mention des morts et des conditions de détention des prisonniers libérés.

Le 4 mai, toutefois, les lecteurs, à l'aide du titre *Document sur les atrocités nazies*¹⁰², surent que l'occupation de la France fut « [...] un régime de terreur où la brutalité et la cruauté ont régné sur "une échelle sans égale dans l'histoire". » La mention de

¹⁰⁰ *Ibid.*, 21 avril 1945, p. 2.

¹⁰¹ *Ibid.*, 26 avril 1945, p. 8.

¹⁰² *Ibid.*, 4 mai 1945, p. 7.

l'importance de la preuve retenue contre les Allemands, soit treize volumes, qui avaient pour but de « [...] convaincre les sceptiques que les atrocités allemandes ne sont pas l'œuvre de la propagande. », ainsi que la méthodologie employée pour obtenir l'ensemble de ces informations (confessions d'Allemands capturés, témoignages et photographies) donnèrent du poids au fait que les crimes nazis ont bel et bien eu lieu et qu'ils se sont produits notamment en France. Les officiers alliés conclurent que « [...] tout cela faisait partie d'une politique bien déterminée de répression brutale sinon d'extermination. » Or, afin de montrer aux Allemands la brutalité de leurs actes, l'armée américaine désirait, comme le signalait l'article du 12 mai, que « [...] les prisonniers allemands détenus aux États-Unis voient les films qui décrivent les horreurs des camps de concentration que tenaient leurs anciens maîtres nazistes.¹⁰³ »

Le dernier texte, de cette période, faisait référence au nazisme et soulignait l'arrestation d'Himmler. Comme plusieurs articles du *Devoir*, le titre ne permettait pas aux lecteurs d'y plonger de manière à en ressortir avec une connaissance accrue de l'univers concentrationnaire nazi. Dans l'article, il était mentionné que Himmler avait « [...] ordonné le massacre de Lidice, en Tchécoslovaquie, a dirigé en partie la persécution des Juifs, a éliminé implacablement les adversaires du nazisme [...] »¹⁰⁴. Outre le fait qu'il y eut une mention du massacre de Lidice et de deux institutions du nazisme, les camps de concentration et la Gestapo, rien ne fut décrit sur le sort des victimes. Encore une fois, *Le Devoir* ne développa pas cet aspect lugubre du Reich.

¹⁰³ *Ibid.*, 12 mai 1945, p. 3.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 14 mai 1945, p. 2.

3.3. Type d'informations

De manière générale, les informations diffusées dans *Le Devoir* étaient de l'ordre du dépôt de données issues de sources indirectes telles les agences de presse. Il y eut uniquement la mention des mots torture et meurtre dans les camps nazis, sans toutefois donner des détails sur les méthodes et les conditions de vie dans ces installations. La grande majorité des articles se contentait de souligner la présence de victimes ainsi que leur nationalité sans insister sur la présence d'un groupe plus qu'un autre.

Par contre, deux textes étaient totalement opposés aux autres, l'éditorial du 7 avril, en première page, de Georges Pelletier titré : *Dictatures inhumaines* et l'article du 11 avril, “*Usine de meurtres*” en Allemagne. Dans l'éditorial, Pelletier insista sur la dure réalité de la communauté juive partout où les nazis passèrent. À partir de cet état de fait, il défendit la société canadienne-française catholique qui serait, selon les dires du Dr Parkes, antisémite. Il s'empressa donc de relativiser l'antisémitisme ambiant en précisant qu'il n'était pas permanent et que les quelques épisodes antisémites n'avaient pas force de loi. D'ailleurs, précisait-il, dans aucun pays antisémite les Juifs ne pouvaient s'enrichir; or, à Montréal, la communauté juive sut améliorer sa situation économique. À force d'insister sur l'enrichissement des Juifs, Pelletier finissait par donner raison au Dr Parkes. Pour ce qui est de l'article du 11 avril sur les usines de meurtres allemandes, il donna davantage de détails que les autres en donnant une estimation du nombre de victimes dans ce camp ainsi que les méthodes employées pour les exterminer. Par contre, il n'y avait toujours aucune référence à la souffrance de la communauté juive dans l'ensemble de l'œuvre destructrice nazie.

3.4. Vocabulaire utilisé

À l'exception de l'éditorial, les articles contenaient un vocabulaire qualifiant l'univers nazi comme celui de *films d'horreur* où les *indésirables* (expression employée par les Allemands) étaient *assassinés* dans les *camps de concentration* dans les *chambres à gaz*, *par l'injection de drogues ou de poison* pour ensuite être *incinérés au four crématoire* ou déposés dans des *fosses communes*. Une fois la *répression brutale* et les *crimes* terminés, certaines personnes oeuvrant dans ces *infâmes institutions* développèrent de curieux comportements comme celui d'utiliser les *crânes des victimes comme verre à boire*. L'éditorial, pour sa part, employa, à plusieurs reprises, certains mots de manière à créer une base de référence pour les articles à venir. Les termes *inhumain*, *actes abusifs*, *massacre* et *extermination* revinrent plus fréquemment. En lisant bien l'éditorial, on constatait que ces mots étaient rattachés majoritairement à un seul groupe de personnes : les Juifs. Ce fut le seul texte qui faisait référence à la communauté juive comme groupe subissant les supplices du nazisme. Dans aucun autre document publié à cette époque, il ne fut possible de confirmer la souffrance des Juifs.

4. Conclusion

Avec l'arrivée des troupes alliées en sol européen, la découverte des camps de concentration et d'extermination donna, dans un premier temps, une description froide de la libération de ces lieux. Les survivants présentés dans les journaux étaient des militaires rescapés des griffes du nazisme. Les représentants canadiens tenaient à confirmer ou à infirmer la présence de soldats canadiens dans les camps nazis, sans insister sur le

nombre de victimes de nationalités diverses. Puis, grâce à l'insistance du général Eisenhower et à la présence des délégations politiques britanniques et américaines, les textes publiés s'attachent au sort des victimes civiles. L'approche utilisée se rapprochait davantage du journal de bord. Le journaliste consignait, à quelques reprises en utilisant la première personne « *Aujourd'hui, j'ai vu... j'ai constaté... j'ai observé...* », ce qu'il ressentait et il transmettait ce que ses sens lui permettaient de transposer le plus efficacement. Il fallait faire sentir, faire voir la brutalité nazie et c'est ce que fit *La Presse* par la publication d'un nombre imposant de photographies, autant des victimes que des survivants et des bourreaux. Désormais, les victimes avaient des visages et leurs bourreaux également. Plus les découvertes étaient grandes, plus les propos des médias portaient sur les victimes européennes, dont, bien que dans une moindre mesure, celles de la communauté juive. On insistait plus sur la démesure du crime nazi que sur l'origine des groupes l'ayant subie. Or, par la publication grandissante d'images portant sur les horribles conséquences du plan d'extermination nazi ainsi qu'avec la parution de textes diffusant de l'information de première main, les lecteurs étaient davantage en mesure de construire une représentation, sans avoir toutes les pièces du casse-tête, fidèle à ce que les soldats virent au moment de la libération. Certes, les images ne rendaient pas l'odeur infecte qui se dégageait des camps, mais elles se fixaient dans la mémoire du lecteur.

De simples descriptions et de transmissions de rapports des troupes alliées, les textes commencèrent, vers la mi-avril 1945, à diffuser des textes faisant appel aux émotions et aux sens, selon le souhait d'Eisenhower. Avec les formulations reposant sur l'emploi de la première personne, les lecteurs se sentaient désormais interpellés directement. Ajoutez

à cette construction d'article, la diffusion de témoignages de survivants et de survivantes qui permettaient aux lecteurs de mieux comprendre la signification des images percutantes des victimes et des survivants. Dès lors, la construction de la conception de la victime du nazisme avait un certain cadre de référence. Les méthodes d'avilissement et les moyens d'élimination étant dévoilés, le lecteur pouvait plus simplement reconstituer l'univers concentrationnaire nazi. Le silence des lecteurs peut s'expliquer par les intérêts défendus par les démocraties en temps de guerre. Selon Dominique Wolton dans *Guerres et représentations : une analyse de l'évolution des rapports entre médias et communication*¹⁰⁵, les démocraties contrôlent le discours par la censure et cachent la vérité dans un but bien précis, vaincre l'ennemi et mobiliser les populations locales. Cette position peut aussi expliquer pourquoi la communauté juive n'a été que très vaguement mentionnée comme groupe victime de l'idéologie nazie. Cette guerre avait pour objectif de « battre » le régime Hitlérien, non pas de sauver les Juifs.

Au sujet des responsables des crimes, les lecteurs avaient l'impression que toute l'Allemagne était responsable en raison de l'emploi fréquent du concept « atrocités allemandes ». On confondait volontiers les mots « nazi » et « allemand ». À quelques reprises, il fut question d'Allemand nazi, de brutalité nazie, d'atrocités nazies, mais aussi de brutalité allemande et d'atrocités allemandes. Il s'agissait en quelque sorte d'un héritage de la Première Guerre mondiale comme le mentionne Mourad Djebabla. Lors de ce conflit, les Allemands y représentaient l'ennemi principal et :

¹⁰⁵ Dominique WOLTON, « Guerres et représentations : une analyse de l'évolution des rapports entre médias et communication » dans Colloque d'histoire militaire (12e : Collège militaire royal du Canada) de Jean LAMARRE et Magali DELEUZE, *L'envers de la médaille : guerres, témoignages et représentations : actes du 12e Colloque d'histoire militaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 5-14.

« *Les films de fiction* [pendant la guerre de 1914-18] permettent aussi de mettre en image une description du soldat allemand comme un être sans cœur, brûlant et tuant tout sur son passage, représenté même dans certaines séquences une torche à la main, faisant de lui l'Attila des temps modernes.¹⁰⁶ »

En somme, ces deux termes étaient souvent employés comme étant des synonymes et perpétraient l'image des Huns. Ces multiples usages confirment le fait que les buts de la guerre ne visaient pas l'antisémitisme, mais la barbarie allemande.

La presse ne parvenait donc pas à décider si les camps relevaient d'une tradition nationale de barbarie ou d'un système politique ayant influencé le comportement national. La description des événements et l'indignation qui l'accompagnait prévalaient sur l'analyse de la situation. Seul l'éditorial de G. Pelletier, empreint d'antisémitisme et d'autodéfense, a pu proposer des explications que l'on ne trouve pas ailleurs. Sans doute pouvait-il émettre de tels propos dans la mesure où, à ce moment, la dénonciation de l'antisémitisme importait beaucoup moins que celle des atrocités allemandes ou nazies.

Sous bien des aspects, cette vision qui s'est exprimée lors de la libération des camps allait avoir des échos pendant les procès de l'après-guerre.

¹⁰⁶ Mourad DJEBABLA, « Les actualités cinématographiques et l'image véhiculée de la guerre de 14-18 au Canada : mobiliser le front arrière », dans Colloque d'histoire militaire (12e : Collège militaire royal du Canada) de Jean LAMARRE et Magali DELEUZE, *L'envers de la médaille : guerres, témoignages et représentations : actes du 12e Colloque d'histoire militaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p.57.

CHAPITRE 3

Le procès de Nuremberg

« *Non, ce n'est pas le procès de Nuremberg qui est trop long, ce sont les crimes nazis qui ont été trop nombreux, trop monstrueux.* ¹ »
Monsieur Pierre-Henri Teitgen, garde des Sceaux français, 1945-1946

La guerre étant terminée, les forces alliées entreprirent de traîner en justice les criminels de guerre nazis. Le tribunal siégea à Nuremberg, haut lieu du nazisme. De quelle manière ce jugement des vainqueurs sur les vaincus allait-il être perçu de l'autre côté de l'Atlantique? Comment les journaux montréalais allaient-ils rendre cet événement à la fois juridique et historique? Est-ce que l'objectif de pédagogie collective menée par les Alliés, comme le suggère Lawrence Douglas dans *Régenter le passé : le négationnisme et la loi*², occulta le dévoilement d'informations concrètes ? En somme, était-ce l'ensemble des éléments de preuves qui allait être présenté ou si la sélection, tant juridique qu'éditoriale, allait guider la conception de la représentation de la brutalité nazie? Les lecteurs des quotidiens montréalais virent s'accumuler des preuves de plus en plus détaillées sur les personnes aux commandes de la barbarie nazie, mais également sur les victimes du nazisme. L'accent était davantage mis sur les dirigeants du Reich que sur la collectivité allemande.

En tout, les trois quotidiens ont consacré 164 textes au procès de Nuremberg, soit une centaine de plus que sur la libération des camps. Ce qui s'est passé sous le régime nazi

¹ *La Presse*, 4 septembre 1946, p. 11 (suite de la p. 1).

² Lawrence DOUGLAS, « Régenter le passé : le négationnisme et la loi », dans Florent BRAYARD (dir.), *Le Génocide des Juifs, entre procès et histoire 1945-2000*, Bruxelles, Éditions Complexes, 2000, p. 213-242.

préoccupait donc l'opinion publique. Le tableau 2 donne la répartition des textes selon les mêmes critères que dans le chapitre précédent. Encore une fois, *La Presse* fournit le nombre le plus élevé de textes. Mais cette fois-ci, *The Gazette* n'est pas loin derrière. Dans les deux cas, les articles à la « une » sont majoritaires. Cependant, le nombre d'images n'est pas très élevé. Celui des éditoriaux est plus important que lors de la libération des camps; cependant, ce résultat est pour l'essentiel dû au journal *Le Devoir*.

TABLEAU 2
Couverture journalistique du procès de Nuremberg (1945-1946)

Nom du quotidien	Nombre d'articles en 1 ^{ère} page	Nombre d'éditoriaux	Nombre de collaborations	Nombre d'images accompagnant les textes	Nombre de lettres des lecteurs	Total de textes
<i>The Gazette</i>	31 (51%)	2 (3%)	13 (21%)	2 (3%)	1 (2%)	61
<i>La Presse</i>	44 (65%)	3 (4%)	0	5 (7%)	0	68
<i>Le Devoir</i>	14 (40%)	14 (40%)	3 (9%)	0	0	35

I. The Gazette

1.1. Type de couverture

Le journal *The Gazette* fit une grande place à l'utilisation de la première page dans le cadre du déroulement du procès. À trente et une reprises, ce quotidien fit la « une » avec le nazisme et l'ensemble de ses aspects cruels. Malgré l'utilisation fréquente de la première page, un grand nombre d'informations remplissait d'autres pages à l'intérieur

du journal. Le vocabulaire utilisé dans les titres ainsi que dans les chapeaux donnait au lecteur une image effrayante du régime nazi³.

Cette représentation la plus crue de la réalité a possiblement eu un effet double. D'un côté, des titres et des chapeaux contenant un vocabulaire fort et évocateur pouvait stimuler l'intérêt pour l'article, car les lecteurs voudraient sans doute savoir pour quelles raisons ce titre avait été utilisé. Ils pouvaient s'interroger davantage sur les motifs qui amenèrent les nazis à agir de la sorte ainsi que sur les procédures, les méthodes de torture ou d'élimination employées par le Reich.

De l'autre côté, l'effet recherché pouvait engendrer l'inverse. Par un vocabulaire évocateur et la quantité importante d'articles sur les révélations faisant état des moyens déployés pour faire régner la terreur, les images renvoyées aux lecteurs auraient pu être si dégoûtantes qu'ils n'eurent guère la motivation d'en connaître davantage. De plus, avec le temps, pouvait s'installer une certaine lassitude, une banalisation devant les atrocités pour des raisons d'omniprésence de l'horreur nazie.

³ À titre d'exemple : 24 novembre 1945, p.1 : *Kill All Poles Without Mercy* (titre), 30 novembre 1945, p. 1 : *Camp Horrors* (titre), 14 décembre 1945, p. 1 : *Horror Show Revolts Nazis* (titre), 15 décembre 1945, p. 1 : *6 Million Jews Died in Ghettos and Hell Camps* (titre) et *Brutal Killings* (chapeau), 26 décembre 1945, p. 1 : *Survivor of Belsen* (titre), 3 janvier 1946, p. 1 : *Camps Slayer* (titre) et *Annihilation* (chapeau), 11 janvier 1946, p. 8 : *Persecution of Jews* (titre), 12 janvier 1946, p. 1 : *Escape from Memory's Horror* (titre), 29 janvier 1946, p. 1 : *Live Children Put in Furnace* (titre) et *Oswiecim Horrors* (chapeau), 6 février 1946, p. 1 : *Dane Leaders Marked to Die* (titre), 15 février 1946, p. 9 : *Cremation* (titre), 16 février 1946, p. 1 : *Nazis Kill all of School Age* (titre) et *Wholesale Poisoning of Children* (chapeau), 19 février 1946, p. 16 : *Murder Snaps Get Nazis Horrified* (titre) et *Massacre Pictures* (chapeau), 20 février 1946, p. 10 : *Nazis Boiled Down Victims for Soap* (titre) et *Horror Films* (chapeau), 20 mars 1946, p. 1 : *Nazi Horror Camps* (titre), 21 mars 1946, p. 21 : *Goering Confesses Anti-Jewish Role* (titre) et *massacres* (chapeau), 15 avril 1946, p. 14 : *Crimes Admitted by Nazi Official* (titre), 29 avril 1946, p. 6 : *Horror Camp Victim* (titre), 30 avril 1946, p. 7 : *Slaying* (titre) et *Nazi Jew-baiter* (chapeau), 13 mai 1946, p. 1 : *Nazi Killers* (titre), 29 mai 1946, p. 1 : *Crimes of Dachau* (titre), 30 mai 1946, p. 9 : *Crimes of Dachau* (titre), 3 août 1946, p. 9 : *Sterilizing Half-Jews* (titre).

1.2. Teneur des propos

Une fois intrigués par le titre ou tout simplement dégoûtés par ce dernier comme par celui du 29 janvier 1946 en première page, *Live Children Put in Furnace*, les lecteurs, en effectuant une lecture approfondie ou tout simplement de surface, pouvaient alors percevoir certains passages ou certaines données relatives aux victimes, aux camps de concentration, aux méthodes d'extermination, de persécution, de torture ainsi que des arguments de la poursuite. La grande majorité des textes reposait sur la description du procès, mais se permettait quelques passages plus personnalisés comme lors de la présentation des accusés : « *Sitting 20 feet from Goering, I watched him lean forward suddenly and rest his heavy chin in his fat arms, which were crossed on the front rail of the dock.*⁴ » Par contre, lorsqu'il était question de la présentation des charges retenues contre les accusés, le journaliste ne fit état que de leur comportement extérieur : « *In most instances the prisoners gave no sign of affirmation or denial as the Nazi crimes were read.*⁵ »

Dès l'ouverture du procès, le quotidien anglophone apprit à son lectorat, par le biais d'un texte de leur correspondant L. S. B. Shapiro, *Germans Indifferent*⁶, à la suite d'une enquête qu'il avait menée, que les résidants de Nuremberg ne s'intéressaient pas vraiment au procès, se préoccupant principalement de leur vie en raison de l'approche de l'hiver. Pour les Allemands, le procès, tel que présenté par la presse et la radio, était : « [...] a painful reminder of the episode in their lives that they are trying to forget. ». Certains

⁴ *The Gazette*, 21 novembre 1945, p. 10 (suite de la p. 1)

⁵ *Idem.*

⁶ *Ibid.* , 29 novembre 1945, p. 8.

allaient même jusqu'à dire que : « *They're simply not interested in the Nuernberg proceedings and feel that the show there is strictly for export.* ⁷ »

Pendant ce temps au tribunal, les procureurs attiraient l'attention sur les tortures et les massacres de centaines de milliers de Polonais⁸, sans toutefois faire référence aux Juifs. Le nombre de victimes polonaises était un élément clef dans l'argumentaire des procureurs alliés. D'ailleurs, Hans Frank, gouverneur général de la Pologne occupée, fut décrit par L.S.B. Shapiro comme étant le seul des vingt accusés à avoir réagi lors de l'allocution du juge Jackson.

« [...] Jackson struck down at least one of the 20 German leaders he was accusing. That man was Hans Frank. [...] Gradually his face took on signs of anguish, his eyes fell to examining his tightly clasped hands, his neck seemed to wilt till it could scarcely support his head, and he bit his lower lip incessantly. [...] And as the action ended, the dark-visaged Nazi sat broken in spirit. The American's words had reacted like a whip-lash upon him. [...] His face reflected the tortures of the damned [...] »

Cette description permit aux lecteurs de constater que les atrocités dévoilées faisaient réagir leurs responsables, d'où l'établissement du poids des accusations. Outre les victimes directes, les procureurs attaquèrent également l'autorité suprême du Reich, Adolf Hitler, en renvoyant aux ordres qui demandaient de tuer les hommes, les femmes et les enfants de nationalité polonaise¹⁰.

⁷ *Ibid.* , 21 novembre 1945, p. 10 (suite de la p. 1)

⁸ *Idem.*

⁹ *Ibid.* , 23 novembre 1945, p. 8.

¹⁰ *Ibid.* , 24 novembre 1945, p. 1.

Quelques jours plus tard, il y eut la toute première référence aux camps de concentration allemands comme moyen de terreur¹¹. Les camps furent présentés par le biais de films traitants des horreurs des camps de concentration. Les écrits journalistiques insistaient sur ce qui était présenté : images choquantes de famine, de victimes assassinées et mortes par la persécution nazie. Aucune image de ces films ne fut présentée dans les journaux. Ces derniers informèrent leurs lecteurs des réactions des accusés à la vision de ces actes de barbarie comme celle de « *Walther Funk, former Minister of Economics, brushed tears from the fleshy pockets under his eyes as he watched the films.* ¹² »

The Gazette effectua également une couverture médiatique du procès de Dachau qui se déroulait simultanément. Cette dernière ne pouvait être comparée à celle de Nuremberg, mais la parution d'articles révélant les dessous de ce procès était une mine d'informations sur les méthodes, mais aussi sur le degré de cruauté des autorités de ce camp. Par exemple, le 13 décembre 1945, en première page, les lecteurs purent en apprendre davantage sur des accusations de meurtre, de torture, de famine ainsi que sur les méthodes d'expérimentation du Dr. Klaus Schilling au camp de Dachau. En effet, le Dr. Schilling, avant que Himmler lui demande de réaliser ses expérimentations sur des victimes du Reich, était un spécialiste des maladies tropicales, dont la malaria. Il poursuivit donc ses expériences relatives à cette maladie sur les prisonniers, mais il en effectua d'autres, pour le compte de l'armée allemande, sur les effets de la pression sur les individus.

¹¹ *Ibid.* , 30 novembre 1945, p. 1.

¹² *Idem.*

Depuis les premières lignes sur le procès de Nuremberg, il s'agissait de la véritable première mention de méthodes de torture, mais aussi du traitement des victimes juives. Les dépêches qualifièrent le camp de Dachau comme étant l'un des plus craints et des plus odieux en raison des méthodes de torture mises de l'avant :

« Witnesses said 5,000 Jews were killed at Dachau, that prisoners were brutally beaten, naked men were immersed in ice water in experiments, some prisoners sent to the crematory while still alive and that the Nazis bleached human heads for souvenirs.¹³ »

L'image du camp de Dachau, mais aussi celle des autres, par extension, pouvait commencer à prendre forme. Celle de Dachau s'améliora grâce aux éditions du 29 et 30 mai 1946. Par le biais d'un très court article publié le 29 mai 1946, en première page, les lecteurs eurent une meilleure idée de l'ampleur des crimes commis à ce camp. *« Fourteen Nazis walked up 13 steps today to pay quickly for the lingering deaths of more than 300,000 men, women and children in the Dachau concentration camp.*¹⁴ » Ces innocentes victimes furent exterminées par des expérimentations médicales cruelles, d'attaques par des chiens affamés, par des tortures sadiques et par la malnutrition¹⁵. Le lendemain, soit dans l'édition du 30 mai, les lecteurs purent valider leurs lectures de la veille en constatant que les mêmes informations étaient disponibles avec quelques éléments nouveaux au sujet de leurs bourreaux. Malgré l'absence de prise de position journalistique, l'insistance et la récurrence des mêmes données pouvaient permettre une fixation de la preuve chez les lecteurs.

¹³ *Ibid.* , 13 décembre 1945, p. 1.

¹⁴ *Ibid.* , 29 mai 1946, p. 1.

¹⁵ *Idem.*

Un autre camp de concentration fit son entrée dans le cadre du procès : Buchenwald.

Lors de la parution du 14 décembre 1945, le journal fit référence à certaines expérimentations comme celle de la réduction de la tête d'un humain jusqu'à ce que sa dimension soit comparable à celle d'une balle de baseball. De même, il fut état de l'utilisation de la peau des prisonniers pour en faire des abat-jour. De plus, il y eut une référence à des meurtres commis sur des Juifs selon les dires du docteur Alfred Rosenberg : « *Instead of executing 100 Frenchmen, let us execute 100 Jewish bankers.*¹⁶ » Cette haine des Juifs fut confirmée par la présentation d'un extrait de discours qu'il aurait tenu à des subordonnés. « [...] “*liquidate the Jews yourselves, and don't bother the higher ups.*” *He said there were 3,500,000 Jews in Poland, “too many to shoot or poison, but we 'll get rid of them somewhere.*”¹⁷ » Le lecteur devait s'en remettre à son jugement alors qu'aucune ligne directrice n'était donnée par *The Gazette*.

À la suite de cette précision donnée au sujet des Juifs, la quantité d'informations les concernant commença alors à augmenter. Le 15 décembre en première page, sous un titre évocateur en majuscules et en caractère gras, *6 Million Jews Died in Ghettos and Hell Camps*, le terme *butchery* fut employé pour la première fois afin de qualifier le nombre imposant de victimes juives des camps de concentration : six millions. Ce qui était intéressant, c'était que ce nombre fut divulgué en 1944 par nul autre qu'Adolf Eichmann, dont le procès sera étudié dans le chapitre suivant. De manière à donner plus de précision sur l'esprit antisémite du nazisme, le massacre des Juifs du ghetto de Varsovie, qui s'étira sur vingt-neuf jours, fut développé en insistant sur la fin du ghetto : sa destruction par le

¹⁶ *Ibid.* , 14 décembre 1945, p. 11 (suite de la p.1)

¹⁷ *Idem.*

feu. Cette procédure des S.S. fut fréquemment utilisée pour la destruction de villages pour ensuite massacrer leurs habitants. De plus, un rapport des réfugiés de la guerre, cité à la cour, estimait que 1 165 000 Juifs européens furent exécutés à Auschwitz, mais ne précisait pas de quelle manière¹⁸. Malgré le nombre élevé de victimes juives, il n'y eut aucune réaction. Les preuves s'accumulaient, mais l'absence de réaction peut laisser supposer que le choc devait être grand, car la somme des informations était considérable et venait s'ajouter aux données reçues quelques mois plus tôt, au moment de la libération des camps. L'abondance des preuves quantitatives peut avoir créé un malaise chez les lecteurs qui constataient, désormais, l'ampleur des sévices subis par les Juifs du simple fait qu'ils étaient juifs. Les tenants de l'antisémitisme pouvaient maintenant, grâce aux preuves présentées, voir où aboutissait leur opinion. L'absence de réaction peut également venir de l'introspection : comment concevoir que la civilisation occidentale, jusque-là considérée comme au-dessus des autres, puisse s'être livrée à de telles atrocités? Il est toutefois prématuré, à partir des résultats de la présente recherche, de tirer des conclusions sur cette absence de réaction. D'autres travaux sont requis pour avoir plus d'explications sur cette question.

En ce qui a trait aux méthodes toutes particulières de torture dans les camps de concentration, les lecteurs purent constater qu'il y avait une place particulière donnée à l'initiative personnelle des gardiens. À titre d'exemple, à Belsen, des prisonniers affaiblis par la famine et le travail forcé moururent des suites d'un garde-à-vous imposé de cinq heures. Les chambres à gaz, pour leur part, furent mentionnées pour la première fois le 3

¹⁸ *Ibid.* , 15 décembre 1945, p. 1.

janvier 1946¹⁹ quand il fut question du camp de Mauthausen. Dans ce camp, les victimes subissaient des exécutions de masse par le gaz. Dans l'esprit du Reich, expliquait-on aux lecteurs, il fallait tuer jusqu'au dernier homme des races inférieures. Pour ce faire, il existait des groupes mobiles d'exécution par le gaz ou par les balles. Ces groupes furent dévoilés par la publication du 4 janvier 1946. Les lecteurs purent constater la soif de sang des membres de ces troupes dont on disait qu'ils préféraient tuer par balle. Une de ces troupes, de juin 1941 à juin 1942, avoua avoir tué près de 90 000 Juifs hommes, femmes et enfants par le gaz ou par balle²⁰.

Plus le procès se déroulait, plus les preuves accumulées par les Alliés, mais également par des documents nazis, donnaient une image précise des camps et de la folie meurtrière du Reich. Toujours dans la même édition, soit celle du 4 janvier 1946, mais à la page 3, il y eut la toute première description, par le récit de la comparution d'Otto Ohlendorf qui travaillait pour Kalterbrunner, d'un rassemblement de Juifs dans le but précis de les éliminer : un conseil de Juifs devait remettre une liste de Juifs qui allaient être tués et donner leurs biens. Ils étaient ensuite amenés en camion et déposés près d'une fosse. À cet endroit, ils devaient se déshabiller et s'agenouiller avant d'être tués par balle. En guise de complément d'information sur la manière d'opérer leur meurtre, des rapports des troupes d'exécution spécifiaient qu'au printemps 1942 les femmes et les enfants juifs, qui allaient être exécutés par les émanations toxiques des véhicules, étaient séparés dans deux camions distincts. La mort, par asphyxie, advenait après quinze ou vingt minutes.

¹⁹ *Ibid.*, 3 janvier 1946, p. 1.

²⁰ *Ibid.*, 4 janvier 1946, p. 1.

Devant tant d'horreurs, L.P. Silver, un lecteur de *The Gazette*, fit paraître une lettre dans le journal. Son titre, *Persecution of the Jews*²¹, allait dans le même sens que les textes présentés auparavant sur les Juifs, principales victimes du nazisme. L'auteur insista sur la rareté des discussions objectives au moment de la diffusion d'une quantité phénoménale d'horreurs. Il rappela que les Juifs, depuis deux mille ans :

« [...] have been persecuted in some part of it continuously and have been massacred somewhere, in almost every century. [...] Their instinct for survival impels them to spare no efforts to establish a haven of refuge against the next wave of anti-semitism that may finish what Hitler began. »

Il conclut en évoquant la compréhension et la sympathie passées des Britanniques « [...] for that has been deleted by the iniquitous “White Paper”²², but for which half of the 6,000,000 Jews murdered by the Germans might now be alive. » Avec cette conclusion, L.P. Silver faisait porter une partie du blâme sur les épaules des Occidentaux. Étant membres du Commonwealth, les Canadiens, selon lui, se devaient de réfléchir sur leur attitude passée et présente envers les membres de la communauté juive. De plus, il lançait aussi une flèche à Mackenzie-King qui n'accepta pas un nombre élevé d'immigrants juifs.

Au sujet des chambres à gaz et des fours crématoires, des détails cruels furent de nouveau donnés aux lecteurs. Dans l'édition du 29 janvier 1946, à la première page, sous le titre *Live Children Put in Furnace*, il fut question des enfants qui étaient jetés vivants dans les fours crématoires parce que les Allemands manquaient de gaz pour faire

²¹ *Ibid.*, 21 janvier 1946, p. 8.

²² *White Paper* ou *MacDonald White Paper* était un document du gouvernement britannique, sous Chamberlain, qui fut adopté en 1939. Ce dernier dictait le nombre maximum d'immigrants juifs en Palestine, dans le cadre de sa partition, pour la période de 1940-1944 (75 000) et une portion de 25 000 en cas d'urgence humanitaire.

fonctionner les chambres d'exécution. « *One night, [...] we were awakened by horrible cries. The next morning we learned from men working in the gas chamber that they had run out of gas and had hurled children alive into the furnaces.* ²³ » Dans les camps, au moment où les convois arrivaient, les femmes juives, les vieilles femmes, les mères et les femmes faibles étaient immédiatement envoyées à la chambre à gaz. Les jeunes femmes, en bonne condition, étaient envoyées dans des blocs d'expérimentation où était testée la stérilisation. Outre la mort par asphyxie, il y avait aussi la mort par pendaison, comme ce fut le cas à Mauthausen. Pendant que les prisonniers regardaient, sous les menaces des gardiens du camp, la pendaison, un orchestre jouait des airs populaires. Or, près de Mauthausen, la population autrichienne, annexée à l'Allemagne lors de l'Anschluss en mars 1938, était au courant des conditions horribles liées aux centres d'extermination parce que « *[...] the German civilians could see convoys of prisoners entering the enclosures and many German workers had contact with prisoner labor gangs whose members told what was happening inside.* ²⁴ » La population allemande ne pouvait pas affirmer qu'elle ne savait pas ce que le Reich manigancait. Malgré ce constat, la culpabilité collective ne fit guère surface dans la couverture médiatique du procès.

Les publications du 15 et du 16 février 1946, les lecteurs avaient des titres évocateurs (*Cremation Study Charged to Nazis*²⁵, *Nazis Kill All of School Age*²⁶) qui leur permirent d'obtenir, sous la forme de description, certains détails sur le fonctionnement de l'univers du nazisme. Il fut état de l'existence d'un collège de crémation, au camp de la mort du

²³ *Ibid.* , 29 janvier 1946, p. 1.

²⁴ *Idem.*

²⁵ *Ibid.* , 15 février 1946, p. 9.

²⁶ *Ibid.* , 16 février 1946, p.1.

district de Lvov en Ukraine, où les officiers allemands allaient se former. Voici un exemple de ce qui était donné comme enseignement : instruction sur la manière avec laquelle on devait disposer les corps. Les officiers allemands y étaient amenés pour dix jours et apprenaient comment les corps brûlaient et comment fonctionnait la machine qui leur permettait de broyer les os. Dans le même article, il était possible de découvrir le comportement des Allemands avec des victimes russes. Certains enfants russes étaient donnés aux Jeunesses hitlériennes comme cibles vivantes. Les femmes russes, pour leur part, étaient déshabillées et pendues par les cheveux. Elles étaient balancées de manière à offrir une cible en mouvement pour la pratique du tir au pistolet des officiers nazis. Les hommes russes étaient mis dans des tonneaux et immergés dans l'eau glacée. Après un certain temps, ils devenaient de véritables cubes de glace.

Après avoir utilisé des enfants russes comme cibles vivantes, les Allemands, dans la poursuite de l'anéantissement des races inférieures, continuèrent leur dessein meurtrier en perpétrant des crimes sur des enfants. Les nazis empoisonnèrent tous les enfants d'âge scolaire dans la ville de Kerch, en Crimée, Ukraine, en mettant du poison sur les lèvres des enfants qui refusaient de manger de la nourriture empoisonnée. Au camp de Birkenau, des enfants furent également exterminés comme le stipulait une note présentée lors du procès. Au début de 1943, 164 enfants auraient trouvé la mort par « [...] an injection of carbolic acid in their ears.²⁷ » D'ailleurs, afin de marquer la mémoire, les Allemands s'étaient constitué, à titre de trophée, une collection de crânes suite aux massacres perpétrés dans un camp en Russie.

²⁷ *Ibid.*, 19 février 1946, p. 16.

Dans la foulée des expérimentations nazies, l'édition du 20 février 1946, en page 10, le tribunal mit au jour les désirs de réaliser du savon à partir des tissus gras des victimes, principalement du camp de Stutthof, en Pologne. Une fois mortes, les victimes, juives pour la plupart, étaient transportées dans une usine de production de savon près de Dantzig. Dans cette usine, les corps décapités et coupés en pièces étaient placés dans des récipients pour tenter de faire du savon à base des graisses humaines. C'était l'œuvre du professeur Rudolf Spanner, officier et scientifique S.S..

Afin de percevoir le poids de la barbarie nazie, le tribunal présenta un rapport des forces alliées et des nazis, affirmant que plus de 6 millions de Juifs furent tués depuis 1939. « [...] *the greater part of the Jewish population in Europe has been wiped out since 1939.* ²⁸ » Toujours selon les mêmes rapports, quinze millions de personnes étaient mortes en Europe et en Russie durant la guerre. Malgré ce qu'ils en pensaient, les accusés ne pouvaient guère se déresponsabiliser devant la force de la preuve présentée. En prime, les autorités nazies recevaient des rapports sur les progrès du programme d'extermination de la population juive dans les pays occupés de l'Europe de l'Est.

L'édition du 15 avril 1946, avec l'article intitulé *Belsen*²⁹ de Vladimir Grossman, qui se retrouvait dans un encadré, permit aux lecteurs de prendre une pause et de réfléchir plus longuement sur le sort des centaines de milliers de personnes qui passèrent par les camps de concentration. En effet, une année, jour pour jour après la libération de Belsen, le nom du camp évoquait de nombreuses horreurs.

²⁸ *Ibid.* , 15 avril 1946, p.1.

²⁹ *Ibid.* , 15 avril 1946, p. 18.

« When Belsen was captured, a pile of some 10,000 unburied corpses was discovered. The condition in which the relieved population of the camp was found may be seen from the fact that more than 20,000 died during the first month of liberation from the result of previous starvation and because no medical care or assistance was able at that late date to bring them back to life. »

Belsen n'était pas le seul endroit où eurent lieux de graves atrocités. « [...] *There was Auschwitz, there was Buchenwald, there was Dachau and many many other centers where the Nazi regime demonstrated its bestiality.* » Grossman ajouta ensuite que les Allemands, qui demeuraient près du camp de Belsen, mentaient lorsqu'ils disaient ne pas savoir ce qui s'y passait. « *All Germany knew that the Jews and some other people who were sent to Belsen were destroyed by order of the highest German authorities.* »

Au camp de Mauthausen, il y eut diffusion d'information sur des meurtres de prisonniers par le gaz, par balle, par la famine et par la torture. Toutefois, avec l'arrivée prochaine des forces alliées, des prisonniers, encore vivants, étaient mis au four crématoire³⁰ et d'autres étaient brûlés vivants de la manière suivante : à quelques reprises des victimes devaient amener le bois au point de crémation, se coucher sur le bois et se faire tuer par balle. Par la suite, une autre victime faisait de même et plus tard, le feu était mis à l'ensemble de la structure de bois y brûlant les corps qui s'y retrouvaient³¹.

1.3. Type d'informations

Les informations disponibles à l'intérieur du journal provenaient d'agences de presse qui rapportaient les activités du tribunal de Nuremberg. À l'intérieur de ces dépêches, il était possible de retrouver plusieurs citations ainsi que des références à des documents

³⁰ *Ibid.* , 13 mai 1946, p. 1.

³¹ *Ibid.* , 20 février 1946, p. 10.

montrés à titre de preuve par les procureurs. Ces documents émanaient du Reich, mais aussi des forces alliées. En étudiant le corpus de données, il fut possible de soulever le fait qu'il y avait plusieurs précisions sur la manière avec laquelle les camps de concentration et d'extermination nazis fonctionnaient ainsi que sur les types d'atrocités commises dans les camps, mais aussi par l'armée allemande. De plus, la référence au procès de Dachau ne pouvait qu'augmenter la quantité d'informations offertes au public anglophone de Montréal.

Il n'y eut que deux éditoriaux, mais leur impact n'était aucunement comparable. Dans les deux cas, ils n'étaient pas signés. Dans celui du 13 décembre 1945³², il fut question de la désillusion des Allemands au sujet du nazisme : « [...] *Germany itself, amidst its ruins, facing a winter of want and cold and gloom. The fruits of Nazism would appear to have turned very bitter indeed.* » Toutefois, soutint l'éditorial, malgré ses défaillances, le nazisme semblait, aux yeux des Allemands, ne pas avoir que du mauvais. « *As one German woman said to an American correspondent : “I was never a Nazi, but I've got to hand it to them – they at least took better care of us than you people.”* » Par ailleurs, les révélations au sujet des camps de concentration ne voulaient rien dire aux Allemands parce que pour eux, Hitler était un bon père de famille. Cet état d'esprit de la population allemande fut confirmé par les correspondants, mais aussi par les militaires. Au sujet de la politique de dénazification :

« *There is an attempt to “denazify” the country, without actively cultivating any better channels for the German spirit. At best the system is leaving a vacuum, and at the worst it is cultivating the Nazi cult by providing the nurturing appearance of persecution.* »

³² *Ibid.* , 13 décembre 1945, p. 8.

Après ces révélations commentées sur ce qui se déroulait en Allemagne, l'éditorial se termina en poussant plus loin son interprétation de la situation des Alliés en Allemagne. Comme le Canada ne figurait pas parmi les nations présentes en Europe afin de superviser le retour au calme, il insista sur l'intérêt national. « *For our interest in the control and remaking of Germany is not primarily to inquire the attitudes of our Allies but to examine the quality of our own contribution.* »

Le second éditorial, en date du 2 octobre 1946, *Legalism Betrays Law at Nuernberg*³³, effectua d'abord un bref retour sur le procès en rappelant le résultat du procès pour les 21 accusés, les quatre charges retenues contre eux ainsi que l'application du tout nouveau concept « *[...] of international legal action against the principals of a major war of aggression [...]* » De plus, « *It was also a conception that, from the first, gave rise to natural doubts as to the legal competence of the victorious powers to create law and try defendants after the event.* » À la fin de l'éditorial, il y eut une prise de position en raison de l'acquittement de trois Nazis. À propos de von Papen, il n'acceptait pas cette décision car, selon lui :

« *[...] von Papen, jackal of the Nazi Party, who as Chancellor of the Reich betrayed his country into Hitler's hands; who never lacked distinguished employment under the Nazi regime, whose theoretic disgrace in 1934 sent him to Austria as ambassador and forerunner of the Anschluss.* »

Il enchaîna avec les deux autres personnes acquittées. « *Fritzche, the second of the freed Nazis, is not himself important. But exonerating Schacht, the financial pillar of Nazism, is another gross and obvious miscarriage of justice.* » Après avoir critiqué l'acquittement de ces individus, il conclut en affirmant que les sentences attribuées

³³ *Ibid.* , 2 octobre 1946, p. 8.

contredisaient l'objectif principal qui était de juger la préparation d'une guerre d'agression. Chaque accusé avait eu un rôle à jouer dans la guerre qui visait l'accession à la suprématie mondiale.

« Everyone of these 21 men made some vital personnal contribution to that Herculean and nearly successful effort. Everyone of these 21 men was privy to the barbarous methods adopted to achieve Nazi victory ; everyone of these 21 men made his own special contribution to the miseries and death that were the fate of millions ; to the near-death of European civilization that has resulted from the recent war. Everyone of these 21 men has exempted himself from the rule of law.

But only twelve lives pay the Nazi forfeit. The cost of failure is ridiculously modest for the “supreme crime” they all committed. »

Le journal se positionna donc en porte à faux du jugement du tribunal de Nuremberg en tenant à rappeler aux lecteurs l'objectif premier du procès : *« [...] the Nuernberg verdicts that it is now demonstrated that waging aggressive war “is the supreme crime”.»*

Outre les éditoriaux, il y eut la publication de textes de L.S.B. Shapiro, toujours en page 8, directement d'Europe ainsi que certaines collaborations. Les textes de Shapiro donnaient une autre impression des événements par le simple fait qu'il transcrivait ce qu'il percevait sur le terrain. Il employait un vocabulaire plus accessible, comme dans le cadre de la description des accusés au moment de l'ouverture du procès :

« The scene in the Hall of Justice was a spectacle, all right. The men who, five years ago, stood on the threshold of absolute world power revealed themselves to be a sorry-looking lot of broken individuals who winced, muttered, wrung their sweaty hands in anguish and humiliation, and acted generally like probationers from institutions for mental cases.³⁴ »

³⁴ *Ibid.* , 22 novembre 1945, p. 8.

Plus tard, les textes de Shapiro ne traitèrent pas uniquement du procès, mais de la vie en Allemagne après la défaite. Dans celui du 4 janvier 1946, toujours en page 8, il développa son impression d'observateur après avoir visité le sud et l'ouest de l'Allemagne au sujet de l'année à venir :

« [...] the crisis in the Reich's physical and mental illness has not yet been reached and that substantial disorder may break out during this year before the country settles down to "working her passage home." »

Il termina son texte en insistant sur le caractère instable de la situation allemande.

« It is difficult to predict what form the eruption will take; but with a radical thinning out of occupation forces and wide-scale demobilization of German war prisoners, it becomes easy to predict that 1946 will be a year of disorder in the Reich. »

Toutefois, l'année de désordre prévue n'eut pas lieu. En effet, Shapiro, dans son texte *No Fight Left*³⁵, insista sur le développement le plus fabuleux : *« There is no fight left in the German nation. »* Il ajouta que les soldats américains et britanniques peuvent se promener sans être armés. Afin d'appuyer ses dires, il cita les propos de *« High-ranking American intelligence officers, experts in German history and mass psychology »*. Ceux-ci affirmèrent que *« The Germans are not revolutionaries. They never were. They are spirited only when they are organized. »* De manière à rendre cet esprit collectif plus imagé, Shapiro termina sa collaboration de la façon suivante : *« Germany is as harmless as a tortoise turned on its back. As long as we keep the Reich in that position we can do what we like with the Germans. »* Par ces détails, les lecteurs compriront mieux l'impact de la propagande nazie sur le peuple allemand ainsi que l'influence qu'avaient les accusés

³⁵ *Ibid.*, 12 mars 1946, p. 8.

de Nuremberg sur leur nation. Sans organisation, le peuple allemand, selon ces propos, n'aurait pas représenté une menace.

Le sort des Juifs revint sous la plume de Shapiro dans l'édition du 11 janvier. Il informa, sous un titre qui pouvait éveiller de nombreux souvenirs, *Persecution of Jews in Poland Denied*³⁶, les lecteurs du quotidien que les Juifs polonais quittaient massivement ce pays non pas en raison de l'antisémitisme, mais pour des raisons personnelles selon les dires du premier ministre polonais Edward Osubka Morawski, et que l'État polonais n'empêcherait jamais quelqu'un de quitter le pays, bien qu'il y eût de grands besoins à combler dans tout le pays. Toutefois, Shapiro révéla, par les propos d'un membre du gouvernement qui voulait préserver l'anonymat, que l'antisémitisme existait toujours : « [...] *there is still passive anti-semitism in smaller communities [...]* ». Dès lors, Shapiro put préciser les conséquences de plusieurs années de propagande nazie : « [...] *as the echo of five years of Nazi propaganda.* [...] *anti-semitism is rapidly decreasing and doesn't involve physical violence.* » Cette preuve, des conséquences idéologiques du nazisme, permettait aux lecteurs d'avoir une idée de l'importance du rôle de la propagande sur les Polonais et, ainsi, de mieux comprendre les descriptions de sévices subis par les Juifs présentées au procès.

Le lendemain, exceptionnellement en première page, Shapiro récidiva avec un texte qui reprenait les motifs de l'exode des Juifs de la Pologne, *Jewish Exodus Seen Spontaneous, An Escape from Memory's Horror*³⁷. Il venait ainsi décrire ce qui les

³⁶ *Ibid.* , 11 janvier 1946, p. 8.

³⁷ *Ibid.* , 12 janvier 1946, p. 1 et 16.

incitaient à quitter ce pays pour leur second exode : « *Motivating factors for this “second exodus” may be listed under three headings : Physical fear, bitter memories, economic stagnation.* » Dans cette deuxième publication directement liée à la population juive, il soutenait donc les propos du membre du gouvernement sur l’antisémitisme passif toujours présent en Pologne.

La toute première collaboration externe fut celle du Dr Cameron, psychiatre de McGill, qui avait passé quelques journées au tribunal. Cet article décrivait l’univers du procès de Nuremberg. Il s’agissait de ce qui se passait au procès tout comme à l’extérieur. Le Dr Cameron ajouta une réflexion sur l’impact de la libération de l’Allemagne : « [...] *those who thought of “liberation as being synonymous with restoration” were “all wrong”, because “the old order just won’t reestablish.* [...] » Il termina en émettant un avertissement contre l’émergence d’un nouvel autoritarisme comme étant encore plus dangereux³⁸. Vint ensuite, la collaboration du Dr H.L. Stewart, professeur de philosophie à l’université Dalhousie. Grâce à son titre *What the Nuremberg Trials Teach*³⁹, il amena les lecteurs à se questionner sur les motifs qui engendrèrent la mise sur pied du procès. Il ajouta même que cette idée d’un tribunal où allaient s’allier plusieurs nations n’était pas vue d’un bon œil en raison de la souveraineté de chacune des nations impliquées. Afin de démontrer la réussite de la création du tribunal, il précisa que :

« *The Tribunal was set up, with no undue delay, and not only the Court but also the executioner has been at work. Not in a spirit of vengeful exhilaration, but in fulfilment of a pledge which the Allies could not dishonour without themselves outraging the sacred obligations of truth and justice.* »

³⁸ *Ibid.* , 17 décembre 1945, p. 13 et 21.

³⁹ *Ibid.* , 31 décembre 1945, p. 8.

Il poursuivit ensuite en rappelant que les procès avaient un objectif majeur, tant dans leur déroulement que dans leurs conséquences futures, c'est-à-dire éduquer. D'ailleurs, une phrase insista sur le fait que les preuves de Nuremberg devaient protéger l'avenir de l'humanité afin que plus jamais cela ne se reproduise. « *The exposure at the Nuernberg trials should save us from having the like happen again.* » Quelques jours plus tard, soit le 4 janvier 1946, *The Gazette* diffusa un texte tiré du *Christian Science Monitor* intitulé *Looking Back at Nuernberg*⁴⁰. Ce dernier effectuait une rétrospective de l'attitude de l'Amérique, plus particulièrement des États-Unis, par rapport aux événements en Europe, depuis l'isolationnisme jusqu'à la participation à la guerre. En somme, il démontrait en quoi les preuves recueillies par les Alliés mettaient de l'avant « [...] *the blindness and apathy and mesmerism that characterized so much of prewar America.* » Ce texte semble être un avertissement offert aux Américains contre les dérives des régimes qui s'opposent à leurs idéaux. Il ne faut jamais sous-estimer l'adversaire afin de ne pas se faire prendre par surprise, comme le mentionnait cette collaboration :

« *Yet, even as they spoke, the web was being spun around them. It is now revealed that, as they settled back in smug confidence that the Nazis would never dare attack so powerful a nation as the United States, Marshal Goering, as chief of the Luftwaffe, was calling for "bombers that can fly with five tons of explosives to New York and back... to stop the mouths of the arrogant people over there."* »

La dernière collaboration du journal fut celle de Vladimir Grossman qui avait déjà publié un texte portant sur le premier anniversaire de la libération du camp de Belsen, le 15 avril 1946. Dans ceux des 23 et 24 avril 1946, il donna ses impressions de retour d'Allemagne « [...] *after a mission for the ORT youth training plan under the sponsorship of the United Nations Relief and Rehabilitation Organization.* » Le 23 avril, dans *Inside*

⁴⁰ *Ibid.*, 4 janvier 1946, p. 8.

*Germany*⁴¹, Grossman affirmait que le Reich allemand n'existait plus, mais qu'il subsistait toujours un doute sur le réveil de ses fantômes obscurs. Pour le moment, ce pays est détruit et la misère qui s'abat sur les civils est accablante :

« [...] with a million broken glass windows, is dirty, miserable, shaken to its very foundations and dominates in its complete misery all this unique panorama of destruction which is Frankfurt. All this, together with the groups of under-nourished, crippled, ragged beggared people, is the Frankfurtam-Main of today. Can there be more punishment? »

Le lendemain, toujours sous le même titre, *Inside Germany*⁴², il aborda les richesses de l'Allemagne : l'agriculture et sa jeunesse. Il soutint que les conséquences physiques que subirent les jeunes Allemands à la guerre étaient des « [...] reminder to the people of the war and its devastating results which will affect the whole nation for many generations to come. » Considérant cet état de fait, « It will be a long time before the cult of heroes will be in much demand in Germany. Everyone curses the Fuehrer [...] and all his consorts because they did such a bad job. »

1.4. Vocabulaire utilisé

À la lumière des écrits, les lecteurs purent constater que certains mots étaient plus fréquemment utilisés que d'autres. L'association d'un mot à une idée forte permettait au lecteur de le conserver dans son vocabulaire actif. La construction du schème mental était facilitée par l'emploi de certains mots. Par contre, certains groupes de mots permettaient, de manière efficace, de créer des réactions émitives chez le lecteur. À titre d'exemple, quelques expressions tournaient autour de la notion de meurtre : *slaying of millions, blood purge, mass killing, beaten and dead victims of Nazi persecution, killing hundreds*

⁴¹ *Ibid.* , 23 avril 1946, p. 7.

⁴² *Ibid.* , 24 avril 1946, p. 7.

of prisoners, Jews killed at Dachau, liquidate the Jews, murder of millions, 6 millions Jews died, butchery of 6 millions Jews, wiping out millions of Jews et il est possible d'ajouter à ces groupes de mots que le poids du nombre, que la quantité phénoménale de crimes commis ajoute à l'idée que les meurtres n'étaient pas des erreurs de parcours où quelques individus perdirent la vie. L'utilisation du qualificatif *mass* avant plusieurs mots comme *killing, shipment, slaughter, gas execution, murder*, etc. permettait, un tant soit peu, de saisir la dimension incroyable de l'esprit de terreur du nazisme.

D'autre part, par un simple croisement des mots les plus fréquemment utilisés, il est possible de constater le lien que faisait le journal entre les camps de concentration et le sort réservé aux Juifs⁴³. D'autres termes pouvaient s'ajouter à la liste : *horror* (14), *Dachau* (14), *murder* (13) *extermination* (13) et *atrocities* (10). Par la suite, des mots évoquant divers traitements subis peuvent aussi être soulevés : *torture* (8), *gas* (8), *experiments* (7), *massacre* (7), *annihilation* (5), *Auschwitz* (5) et *death* (5). La quantité de victimes juives, en millions, fut évoquée à plusieurs reprises. Les camps de Majdanek et de Treblinka ne figuraient pas dans le journal de manière récurrente comme ils se trouvaient sous l'autorité soviétique. D'ailleurs, lorsque le procureur soviétique entra en scène lors du procès, il y eut mention des camps de concentration sans préciser leur nom.

Or, après l'étude du vocabulaire utilisé, il est remarquable de constater que les articles présentaient un nombre très élevé de mots forts en guise de titre, mais aussi en guise de chapeau. Les procédés typographiques permettaient alors au lecteur de voir, dans un

⁴³ Fréquence d'utilisation des mots suivants : *camp, concentration camp* : 62 fois, *Jews, Jewish* : 29 fois, *kill, killings* : 20 fois.

premier temps, lors de sa lecture en diagonale de l'article, ou de la page, les mots les plus évocateurs de l'univers du nazisme.

2. *La Presse*

2.1. Type de couverture

Du côté de *La Presse*, le nombre de premières pages s'élève à quarante-quatre. Sur ces premières pages, cinq fois le procès de Nuremberg a fait la manchette principale. Contrairement à son homologue anglophone, *La Presse* n'utilisait pas un vocabulaire aussi évocateur et puissant dans ses titres⁴⁴. Du point de vue sémantique, les vocables employés étaient de l'ordre du descriptif. À plusieurs reprises, les mots employés faisaient référence à la mort, au crime, mais sans donner plus de précision sur la classification ou la qualification des gestes commis par les acteurs du nazisme. Malgré un

⁴⁴ À titre d'exemple (notez qu'il s'agit de mots à forte connotation, non de titre uniquement) : 20 novembre 1945, p. 1 : *Criminels nazis* (titre), *grande hécatombe* (titre de section), *énumération d'horreurs comme le monde n'en avait jamais vu avant le terrorisme nazi*, 21 novembre 1945, p. 1 : *système barbare* (chapeau), 21 novembre 1945, p. 16 (suite de la p. 1) : *La guerre au Juif* (intertitre), *travail forcé* (intertitre), *Un but de l'antisémitisme nazi* (intertitre), 24 novembre 1945, p. 1 : *plan satanique* (titre), *massacre, mépris total* (chapeau), 26 novembre 1945, p. 1 : *destruction* (titre), 27 novembre 1945, p. 7 : *La phase des atrocités* (intertitre), 4 décembre 1945, p. 1 en une : *ASSASSINS*, 4 décembre 1945, p. 11 (suite de la p. 1) : *accusés qualifiés d'assassins* (titre), *sadisme* (intertitre), 11 décembre 1945, p. 1 en une : *Hitler asservissait les enfants russes, 1 000 000 de Polonais conscrits du travail* (titre), *enfants russes de 10 ans au service de la machine de guerre, à titre d'esclave, dans un programme d'extermination par le travail* (chapeau), 13 décembre 1945, p. 1 en une : *campagne de haine contre les Juifs*, 13 décembre 1945, p. 1 : *campagne de terrorisme contre les Juifs* (texte en gras), *Juifs hongrois offert à 2\$ par tête* (intertitre), 14 décembre 1945, p. 1 : *6 millions de Juifs mis à mort* (surtitre), *4 millions tués au gaz ou à la vapeur* (titre), *3 millions de Juifs morts en Pologne, près de 2 millions en Russie* (chapeau), *massacre de Juifs à Varsovie* (intertitre), 14 décembre 1945, p. 10 (suite de la p. 1) : *les horreurs de Treblinka* (intertitre), 15 décembre 1945, p. 25 : *Tout Juif européen devait être exécuté* (titre), 2 janvier 1946, p. 1 : *tuer sans pitié* (titre), 4 janvier 1946, p. 1 : *des horreurs imputés directement à 2 accusés* (intertitre), 5 janvier 1946, p. 1 : *des expériences infâmes* (chapeau), 19 janvier 1946, p. 1 : *destruction par le travail* (titre), *exterminer les indésirables* (chapeau), 25 janvier 1946, p. 2 : « *Quand on entre ici (à Mauthausen) on en sort par la cheminée du four crématoire.* » (texte en gras), *les yeux crevés* (intertitre), 27 février 1946, p. 14 : *autres atrocités nazies* (intertitre), 20 mars 1946, p. 1 : *bourreau nazi [...] 4 500 000 assassinats* (titre), 18 avril 1946, p. 11 : *effroyables crimes* (chapeau), 25 mai 1946, p. 47 : *l'enfer de Dachau* (titre), 4 septembre 1946, p. 1 : *preuves photographiques de la cruauté nazie* (intertitre), 1^{er} octobre 1946, p. 17 (suite de la p. 1) : *coupable d'assassinats* (intertitre), 10 octobre 1946, p. 1 : *horribles expériences* (intertitre), 16 octobre 1946, p. 21 (suite de la p. 1) : *massacres* (intertitre).

nombre important de titres, de sous-titres, d'intertitres ou de mots en caractère gras dans le chapeau, les lecteurs devaient aller chercher l'information dans les articles.

D'ailleurs, la manière avec laquelle les articles étaient construits, la plupart du temps, donnait place à une quantité importante d'informations, mais émanant d'organes de presse. Souvent, les intertitres annonçaient de nouvelles informations provenant d'une agence de presse qui développait un volet qui n'avait pas été mis de l'avant par l'agence précédemment citée. Dès lors, les titres pouvaient plus difficilement refléter la teneur véritable de l'ensemble des dépêches.

2.2. Teneur des propos

Avec l'ouverture du procès, les lecteurs de *La Presse* eurent droit à la présentation de l'acte d'accusation qui contenait des détails sur les crimes nazis. Ces détails alimentèrent la preuve des procureurs. Les lecteurs qui poussèrent la lecture de l'acte d'accusation jusqu'au bout constatèrent que Julius Streicher, fervent antisémite et directeur du journal antisémite *Der Stürmer*, riait lors de la lecture de l'acte d'accusation qui faisait référence à la stérilisation des femmes du camp de concentration d'Auschwitz⁴⁵.

Par ailleurs, ils eurent la confirmation, à compter du 21 novembre 1945, que le procès, selon le réquisitoire du juge Jackson, ne visait pas l'Allemagne, mais « [...] ceux qui incarnent un système barbare.⁴⁶ » La culpabilité de la nation allemande se trouva évacuée au profit des responsables. De plus les lecteurs constatèrent que le programme

⁴⁵ *La Presse*, 20 novembre 1945, p. 2.

⁴⁶ *Ibid.*, 21 novembre 1945, p. 1.

nazi liait ses membres à l'antisémitisme. Ce dernier proposait l'exécution de tout Juif et de toute personne de sang non allemand ainsi que la persécution religieuse et le terrorisme. Il fallait également déposséder ou exterminer les habitants des terres convoitées. Les peuples voisins de l'Allemagne devaient être ruinés et perpétuellement affaiblis afin d'être en mesure de les dominer. Dès lors, le discours sur l'« espace vital » prenait de plus en plus d'importance dans la rhétorique nazie, d'où la notion de « race des maîtres » qui eut pour conséquence, entre autres, l'esclavagisme. Contre leurs adversaires, les nazis menèrent une campagne d'arrogance, de brutalité, d'anéantissement jamais vu depuis l'ère chrétienne⁴⁷.

Afin de percevoir la brutalité du régime nazi au cœur même de l'Allemagne, les lecteurs, dans l'édition du 21 novembre 1945 en page 16, comprirent, déjà, que les Juifs étaient les boucs émissaires du régime. Dans la section *La guerre au Juif*, on apprenait, qu'en 1933, l'Allemagne comptait près de 500 000 Juifs sur son territoire et que la communauté juive allemande fut victime des crimes les plus barbares dès l'arrivée au pouvoir du *Führer*. Plus loin, dans la section *Un but de l'antisémitisme*, il était question des vestiges de la population juive en Allemagne et dans les pays occupés par l'Allemagne. Selon une estimation autorisée au procès « [...] 60 % des Juifs domiciliés dans l'Europe de domination nazie aient (auraient) péri. ⁴⁸ » 5 700 000 Juifs disparurent des pays qu'ils habitaient auparavant et de ce nombre, plus de 4 500 000 ne furent jamais

⁴⁷ *Idem*.

⁴⁸ *Ibid.* , 21 novembre 1945, p. 16.

retrouvés. « *L'histoire n'enregistre aucun crime commis contre tant de victimes, avec une barbarie aussi voulue [...]*⁴⁹ ».

Le lectorat s'interrogea possiblement sur les méthodes, sur la manière d'orchestrer un massacre de cette ampleur. Ils trouvèrent cette réponse dans le journal : en parsemant, par vingtaine, partout en Allemagne, des camps de concentration. Dans ces camps, les prisonniers étaient brutalisés et souvent assassinés. Contrairement à *The Gazette*, les victimes juives des camps de concentration y furent mentionnées d'entrée de jeu. Il y eut même confirmation de l'allégeance religieuse des victimes aux pages 16, avec l'intertitre *La guerre au Juif*, et à la page 21, toujours dans l'édition du 21 novembre comme quoi il existait un complot pour exterminer les Juifs européens : « *Le grand-amiral Erich Raeder, Goering et Schacht prirent des notes quand le juge Jackson affirma qu'en aucun cas les défendeurs ne s'étaient opposés à la politique de détruire les Juifs.*⁵⁰ ». Dès les premières heures du procès, les lecteurs purent d'emblée associer la communauté juive à un groupe ayant grandement souffert des dérives du nazisme.

Par la suite, il y eut une présentation des résultats d'une étude sur les réactions de la population mondiale. En somme, ce qui en ressortit était une haine du nazisme et de ses œuvres⁵¹. Par la suite, le procès débuta réellement. Les actes reprochés au Reich furent de plus en plus précis et de ces derniers se dégageaient, toujours à la lecture des dépêches, un idéal maléfique indéfinissable. Le but de la guerre selon Hitler était de détruire l'adversaire matériellement et, pour ce faire, Hitler envoya ses unités « à têtes de mort »

⁴⁹ *Idem*.

⁵⁰ *Ibid.* , 21 novembre 1945, p. 21.

⁵¹ *Ibid.* , 22 novembre 1945, p. 22.

en Pologne afin de massacrer sans pitié ni merci hommes, femmes et enfants de langue ou de race polonaise afin de retrouver l'espace vital nécessaire. « *Considérons-nous comme les maîtres, considérons ces peuples comme tout au plus des demi-singes vernis qui ont besoin de sentir le knout.* ⁵² » Soyez durs, sans pitié, plus vite que l'ennemi et plus brutal aussi, vous chasserez ainsi l'ennemi par la terreur, soutenait Hitler.

Dans l'édition du 27 novembre, en page 7, sous l'intertitre *La phase des atrocités*, il fut question des films présentés au tribunal sur les camps d'horreurs nazis. Voici comment il en était question :

« [...] *spectacle le plus affligeant de la dépravité humaine [...] ils verront les corps rangés comme du bois de corde devant les énormes fours crématoires après que les pelotons d'exécution, les chambres à gaz, les épidémies et la famine eurent fait leur œuvre.* »

Le camp de Dachau fut présenté le 1^{er} décembre 1945 en page 55. Dans l'article, il était question de détenus qui entendaient des cris de douleur de prisonniers qui se faisaient flageller. Un des accusés avoua avoir participé à près de 200 exécutions, un autre d'avoir lancé de l'eau froide sur les prisonniers, d'avoir fait tomber leur nourriture et d'avoir fait travailler, pendant soixante-douze heures par semaine, des prisonniers sous-alimentés. Quelques jours plus tard, le lectorat apprit qu'il existait des bourreaux dans les camps et que certains auraient déclaré avoir pendu de 800 à 1 000 prisonniers dont l'exécution avait été ordonnée⁵³. Dès les premières semaines du procès, les lecteurs étaient en mesure de tracer un portrait des traitements, d'un point de vue sommaire, infligés aux victimes nazies.

⁵² *Ibid.* , 24 novembre 1945, p. 1.

⁵³ *Ibid.* , 6 décembre 1945, p. 16.

Outre les camps de concentration, il existait aussi les déportations pour travail forcé dans un programme d'extermination par le travail. Pour Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Reich, il fallait faire travailler à mort les étrangers recrutés de force parce que c'était le meilleur moyen d'exterminer les races indésirables. Il fallait aussi faire de même pour les criminels notoires polonais et allemands. Ils devaient être exterminés de cette façon. Dans le cadre de la déportation de travailleurs, l'Allemagne nazie ne désirait guère investir pour bien traiter les esclaves parce que selon eux : « *Le plus bas des travailleurs allemands est mille fois supérieur racialement et biologiquement à la population locale.* » La Pologne devait, dans l'optique de l'effort de guerre forcée du Reich, fournir au moins 1 000 000 de travailleurs pour l'agriculture et les industries allemandes, devenant un des principaux bassins de main-d'œuvre déportée. Dans le cadre du programme des travaux forcés, il fut précisé que les animaux recevaient de meilleurs traitements que les ouvriers⁵⁴. À cette époque, des millions de travailleurs dans les usines allemandes subirent un régime de brutalité et de violences afin d'accroître le rendement des employés. La violence envers les victimes était telle que les juges du tribunal international demandèrent au procureur américain Thomas J. Dodd d'arrêter de donner des précisions sur les mauvais traitements infligés aux victimes parce qu'ils jugeaient en avoir assez entendu⁵⁵.

La confirmation de la haine des Juifs fut démontrée grâce à la parution du 13 décembre 1945. Des journaux, tel *Der Stürmer* de Streicher, alimentaient la campagne de

⁵⁴ *Ibid.* , 29 août 1946, p. 1.

⁵⁵ *Ibid.* , 13 décembre 1945, p. 21.

haine menée contre les Juifs en prônant l'extermination des Juifs. D'ailleurs, son directeur, Julius Streicher, éprouvait de la satisfaction en battant des Juifs avec une cravache. « [...] il battit le professeur Steinruck à faire jaillir le sang et il sortit de la cellule en se disant “soulagé” ».⁵⁶ »

Par ailleurs, Alfred Rosenberg, le philosophe officiel du parti, affirmait que : « *Le problème juif ne sera réglé en Europe que lorsque le dernier Juif aura quitté le continent européen.* »⁵⁷ » Afin de démontrer que les Juifs n'avaient que peu de valeur aux yeux du Reich, Adolf Eichmann alla jusqu'à offrir aux pays européens ainsi qu'aux forces alliées un million de Juifs au prix de deux dollars par tête afin de les sauver de l'extermination. Eichmann avait d'ailleurs lancé que : « *Nous avons pris l'engagement de ne pas laisser un seul Juif déporté retourner vivant en Hongrie.* »⁵⁸ » Dans la même édition, il fut question d'une autre proposition d'Eichmann, celle de l'échange de Juifs contre des véhicules. Eichmann déclara que si l'échange était refusé, ils allaient être exterminés au gaz. La négociation échoua et la grande majorité des Juifs fut déportée en Allemagne afin d'y être éliminée.

Dans l'édition du 14 décembre 1945, les lecteurs purent constater l'ampleur du massacre de la communauté juive. Les officiers de la Gestapo avaient calculé que 6 millions de Juifs auraient péri dans la campagne d'extermination des Juifs, dont 4 millions tués dans des camps spéciaux et près de deux millions furent fusillés. Une autre preuve de la brutalité envers les Juifs émanait de la Pologne, sous la gouverne de Hans

⁵⁶ *Ibid.* , 10 janvier 1946, p. 1.

⁵⁷ *Ibid.* , 13 décembre 1945, p. 1.

⁵⁸ *Idem.*

Frank. En 1941, il y avait trois millions de Juifs en Pologne tandis qu'en 1944, leur nombre ne s'élevait qu'à 100 000. Mais comment furent-ils exterminés? 1 765 000 Juifs furent tués à Birkenau d'avril 1942 à avril 1944⁵⁹. D'autres, par centaines de milliers, périrent dans les chambres à gaz de Treblinka, camp prévu pour l'application de la solution finale. Toujours en Pologne, le gouverneur Frank évoqua, en 1942, l'interdiction aux Juifs d'acheter de la viande, du blé, du lait et des œufs. Ceci équivalait à une condamnation à mort pour près de 1 200 000 Juifs. En somme, l'apogée du massacre envers les Juifs polonais reposait sur l'histoire du ghetto de Varsovie où les Juifs polonais furent fauchés par milliers lors d'un massacre de vingt-neuf jours. L'évacuation de force des derniers Juifs du ghetto était considérée comme une opération de nettoyage. En effet, des pâtés de maisons furent rasés par le feu et cette pratique fit remonter à la surface cette « lie et cette humanité inférieure », selon les qualificatifs nazis consacrés à la communauté juive.

Sur le nombre de victimes polonaises à Auschwitz, le gouvernement polonais estimait que près de 12 000 Juifs hongrois étaient exécutés quotidiennement. À Treblinka, tous les jours, deux trains de Juifs, qui devaient être asphyxiés dans des chambres à gaz, arrivaient. Dès leur arrivée, toutes les victimes étaient dépouillées de leurs vêtements, les femmes et les enfants étaient poussés les premiers dans ces chambres de la mort. Les lentes et les faibles étaient refoulées à coups de crosse, de fouet ou de pied. Les petits enfants y étaient même lancés⁶⁰. Certains Juifs étaient dans des granges et ces dernières furent incendiées afin d'augmenter le nombre de personnes exterminées. À Minsk, on

⁵⁹ *Ibid.*, 14 décembre 1945, p. 1.

⁶⁰ *Ibid.*, 14 décembre 1945, p. 10.

arrachait les dents en or des détenus, deux heures avant l'exécution, afin d'augmenter la richesse du Reich. À Buchenwald, des prisonniers devaient, pour certains, mourir par injection pour que leur peau soit utilisée pour faire des abat-jour. Des prisonniers russes, pour leur part, furent utilisés afin de réaliser des expériences qui consistaient à réduire la tête des victimes.

Les meurtres n'étaient pas uniquement l'affaire des membres de l'organisation nazie, mais aussi de groupes spéciaux comme la Gestapo. La Gestapo était responsable de centaines de milliers de meurtres brutaux et de torture. Des agents auraient, en France, mis entre les orteils des prisonniers français des tampons imbibés d'huile et auraient mis le feu aux tampons. De plus, ils auraient brûlé les prisonniers avec des lampes à souder et auraient fait mordre les détenus par des chiens policiers⁶¹. En prime, la Gestapo exécutait des Juifs, des commissaires et des fonctionnaires soviétiques. « [...] l'Europe n'est qu'un vaste cimetière où sont ensevelis leurs êtres chers (Juifs).⁶² »

Avec l'arrivée de la nouvelle année, *La Presse* diffusa les résultats d'une enquête, n'ayant aucun écho par la suite, qui s'était tenue dans trente-huit villes allemandes situées dans la zone américaine sur la réaction du public allemand relativement au procès⁶³. Les répondants démontraient peu d'intérêt en raison des nombreux problèmes qui occupaient leur quotidien : logement, alimentation, habillement. En somme, la majorité, quatre-vingt pour cent des répondants, trouvait le procès juste. Par contre, les critiques face au procès étaient plus nombreuses : seuls les vainqueurs étaient admis à juger, l'absence

⁶¹ *Ibid.* , 25 janvier 1946, p. 13.

⁶² *Ibid.* , 2 janvier 1946, p. 15 (suite de la p. 1).

⁶³ *Ibid.* , 2 janvier 1946, p. 1.

d'Allemands dans le personnel de la poursuite, l'accusation de l'état-major S.S. en bloc et la propagande émanant du procès. De plus, près des trois quarts croyaient que les informations divulguées étaient complètes et véridiques.

Dans la même édition, après avoir donné le point de vue d'Allemands sur le procès, il y eut la diffusion d'un autre article sur le massacre des Juifs ukrainiens rapporté par le témoignage d'un survivant. À cet endroit, comme ailleurs, les S.S. entassaient des centaines de Juifs (hommes, femmes et enfants) dans une grande fosse ouverte et ils les massacraient à la mitrailleuse. Près de 1 500 personnes étaient tuées quotidiennement après avoir été alignées à grands coups de fouet par les S.S.. Les gens arrivaient en camion, descendaient et devaient se déshabiller et placer leurs vêtements dans les bonnes piles afin qu'ils soient distribués en Allemagne. Le témoin ajouta qu'il vit une pile de 800 à 1 000 paires de chaussures. Lorsque ce dernier aperçut la fosse, elle était remplie aux deux tiers et il y avait près de 1 000 personnes desquelles du sang coulait de leur tête et sur leurs épaules. Certaines personnes levaient un bras ou tournaient la tête pour montrer qu'elles étaient toujours vivantes⁶⁴.

Au-delà des meurtres armés, il existait certaines pratiques propres à certains camps. À Mauthausen, une d'entre elles se nommait : *jouer au parachutiste*. Des prisonniers sautaient d'une falaise de 125 pieds alors qu'ils se faisaient fouetter par des gardes S.S.. La mort les attendait quelques mètres plus bas⁶⁵. À Dachau, il y eut des expériences barbares, comme celles liées à la malaria par le Dr Schilling; Himmler qualifiait ces

⁶⁴ *Idem*.

⁶⁵ *Ibid.*, 4 janvier 1946, p. 1.

expériences de sadisme pur et simple. De plus, d'autres expériences s'y déroulèrent comme celle sur le réchauffement des corps de prisonniers gelés, presque morts⁶⁶ ainsi que celle portant sur la stérilisation au moyen des rayons X. Cette pratique eut comme effet direct le vieillissement marqué de ces personnes qui ressemblaient, quelques semaines plus tard, à des personnes de soixante-dix ans⁶⁷.

Afin de rappeler les difficultés éprouvées par les Juifs, plusieurs articles, au fur et à mesure que le procès avançait, misaient sur la description, par des témoignages, de leurs traitements. Un témoin résidant dans un ghetto lithuanien, le ghetto de Vilna, souligna que les Allemands forçaiient les Juifs à ramper sur le sol et à japper comme des chiens puis à danser nus autour du feu jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent. À l'arrivée des Allemands, il y avait 80 000 Juifs à Vilna. Le témoin avoua avoir vu des amoncellements de 100 à 150 corps desquels coulait du sang. Les nazis tuèrent ainsi 40 000 habitants juifs de Vilna. Ailleurs, en Europe, certains Juifs, dans leur communauté, furent contraints à danser dans leur synagogue en flamme avant de brûler avec elle⁶⁸. Un autre témoin, ayant séjourné au camp d'Auschwitz, rapporta qu'en 1944, les exécuteurs du camp reçurent l'ordre de jeter au four crématoire des enfants vivants parce que les chambres à gaz étaient bondées⁶⁹. Afin d'appuyer les propos du témoin, Rudolf Hoess avoua être responsable de la mort de 2 500 000 personnes sous les ordres d'Himmler et que deux autres millions de personnes avaient péri après son départ du camp d'Auschwitz. Elles furent tuées par gaz entre juin 1941 et décembre 1943. Les autorités polonaises

⁶⁶ *Ibid.*, 5 janvier 1946, p. 1.

⁶⁷ *Ibid.*, 10 octobre 1946, p. 1.

⁶⁸ *Ibid.*, 4 septembre 1946, p. 1.

⁶⁹ *Ibid.*, 27 février 1946, p. 14.

rapportaient que cinq millions de personnes étaient mortes dans les chambres à gaz du camp d'Auschwitz. Hess, lors du procès, ajouta que les prisonniers arrivaient par train et que soixante-dix pour cent d'entre eux devaient subir un traitement spécial, c'est-à-dire de mourir dans les chambres à gaz. Les autres devaient effectuer des travaux forcés⁷⁰.

Vers la fin du procès, il y eut certains rappels d'éléments clefs comme le règne de violence, de terreur et de brutalité pendant l'occupation des pays européens et le nombre de victimes juives qui s'élevait à six millions. De plus, les lecteurs purent préciser davantage leur vision des atrocités nazies avec l'article du 30 septembre 1946⁷¹. Il était question entre autre de la tonte des cheveux des femmes juives qui servirent à faire des matelas et de l'emploi des cendres des victimes comme engrais. Le même article mentionnait également la tentative de fabriquer du savon à l'aide des corps humains dans la ville de Dantzig.

2.3. Type d'informations

Les lecteurs de *La Presse* obtenaient leurs informations relatives au procès majoritairement grâce à la couverture offerte par les agences de presse étrangères. Couramment, les dépêches se suivaient sous un titre qui les regroupait. La précision des dépêches permettait d'avoir un portrait global du déroulement du procès, mais aussi des preuves présentées. La plupart des dépêches étaient visibles grâce à l'utilisation d'intertitres qui, fréquemment, introduisaient de nouvelles informations offertes par une agence de presse différente de la précédente.

⁷⁰ *Ibid.*, 20 mars 1946, p. 1.

⁷¹ *Ibid.*, 30 septembre 1946, p. 8.

Les données utilisées pour soutenir les écrits provenaient des propos rapportés du procès par le biais du discours des procureurs, mais aussi par des témoignages. De manière générale, les documents nazis étaient très fréquemment mentionnés parce que le tribunal tenait, d'entrée de jeu, à faire condamner les criminels nazis par l'exposition de leurs propres décrets, propos et discours. Les lecteurs retrouvaient donc plusieurs citations de témoins, mais également plusieurs extraits de documents du Reich. Par ailleurs, les lecteurs eurent droit à la diffusion, à la même époque, de documents traitants du procès des criminels du camp de Dachau. À partir de ces articles, ils purent en apprendre davantage sur les traitements réservés aux victimes du Reich.

Toutefois, lorsque les accusés se défendaient, il n'y avait que très peu d'informations sur les atrocités nazies. Ils tentaient de se montrer comme étant des hommes de compassion, ayant tenté d'interférer dans les décisions de meurtres pour des groupes menacés par la politique d'extermination nazie. Ils affirmaient n'avoir fait que respecter les ordres donnés par l'état-major pour ainsi se déculpabiliser.

Par contre, les témoins, provenant de différentes parties de l'Europe, minèrent les arguments des accusés. D'ailleurs, les témoins corroborraient les propos des procureurs sur le sort réservé aux Juifs, principalement. Ils s'exprimaient sur les déportations, le travail forcé ainsi que sur les expériences médicales réalisées sur des prisonniers.

En ce qui concerne les autres types d'informations offertes par ce quotidien, les lecteurs purent prendre connaissance de deux enquêtes. Celle tenue dans trente-huit villes situées dans la zone américaine relativement à la réaction du public face au procès de Nuremberg⁷² où les Allemands ne se montrèrent guère intéressés par le sort des anciens chefs nazis. L'autre, sur l'opinion des 1 700 soldats américains d'occupation en Allemagne, fut rendue accessible dans l'édition du 25 janvier 1946 en page 8. Cette enquête démontra l'ignorance étonnante des causes de la guerre par les soldats d'occupation, tout en démontrant également que certains soldats absorbaient, à grande dose, la propagande de Goebbels. Les préjugés et les conceptions folkloriques envers les membres de la communauté juive ainsi qu'envers les autres pays présents en Allemagne habitaient les esprits des militaires⁷³. Ce qui donnait un certain relief à cette enquête était que les membres des forces militaires étaient en quelque sorte le reflet de leur nation et de ses différentes conceptions du monde. Est-ce que cette réaction « américaine » aurait pu être attribuée aux militaires canadiens et, par extension, à la population canadienne ?

Un autre document rendu accessible par le biais des journaux fut celui d'une présentation, par un prêtre belge, l'abbé Édouard Froidure, de l'enfer de l'internement à Dachau⁷⁴. Cette couverture était un appel à participer à une causerie « gratuite » sur ce thème à l'Auditorium du Plateau, à Montréal. Est-ce que cette dernière eut du succès ? Si

⁷² *Ibid.* , 2 janvier 1946, p. 1.

⁷³ Résultats abrégés : 51% croient que Hitler a fait beaucoup de bien à l'Allemagne avant 1939. 80% croient que l'Allemagne devrait être occupée pendant 10 ans. 71% croient que le gouvernement militaire américain n'est pas assez sévère avec les nazis. 62% croient que le gouvernement militaire américain n'est pas assez sévère avec tous les Allemands. 22% croient que les Allemands avaient de bonnes raisons de persécuter les Juifs. 30% préfèrent les Allemands aux Britanniques et aux Français. (*La Presse*, 25 janvier 1946, p. 8)

⁷⁴ *Ibid.* , 25 mai 1946, p. 47.

l'on ne s'en tient qu'à la couverture médiatique subséquente, rien n'a permis de le constater.

Trois éditoriaux ont été écrits dans les dernières semaines du procès⁷⁵. Dans le premier, il y eut un retour sur le procès. Le deuxième mit davantage l'accent sur la « [...] *juste leçon qui devrait aider la cause de la paix internationale [...]* » que représente le jugement du tribunal quant à la guerre d'agression qui est « [...] *le plus grand des crimes comme en témoigne les sentences qui viennent d'être imposées par la cour militaire internationale.* » L'éditorial ne départageait pas encore parfaitement les torts de l'Allemagne et ceux des nazis, malgré les avancées réalisées par les procureurs alliés, comme le montre bien cet extrait :

« On a la preuve, par le réarmement et la politique de violence cultivée en Allemagne que la défaite de 1918 n'avait en rien arrêté les plans des nazis, qu'ils gardaient l'idée de se venger et d'atteindre coûte que coûte les buts qu'ils s'étaient fixés. »

Le troisième éditorial réitéra la mise en garde de l'éditorial du 2 octobre au sujet du déclenchement d'une guerre afin que cette nation obtienne ce qu'elle désire. Outre un appel à la paix, après l'accumulation de preuves accablantes sur les dérives du régime d'Hitler, aucune autre prise de position ne put être soulevée.

2.4. Vocabulaire utilisé

Afin de consolider l'image des camps nazis et, par extension, des diverses méthodes employées par ce régime, quelques expressions, voire de courtes phrases, furent fréquemment utilisées. En voici quelques-unes qui facilitèrent le développement des ces

⁷⁵ *Ibid.* , 1^{er} octobre 1946, p. 6, 2 octobre 1946, p. 6, 16 octobre 1946, p. 6.

représentations : *grande hécatombe, assassinat de « x » millions de personnes, système barbare, massacre de sang-froid, bain de sang, massacre d'une brutale franchise, camps d'horreur nazis, corps rangés comme du bois de corde, peloton d'exécution, meurtre collectif, cris de douleur, agression brutale et éhontée, programme d'extermination par le travail, asservissement en masse des peuples conquis, 6 millions de Juifs mis à mort, 4 millions de Juifs tués au gaz ou à la vapeur, plusieurs centaines de mille de Juifs périrent dans la chambre à vapeur de Treblinka, Juifs fauchés par milliers, 12 000 Juifs exécutés quotidiennement à Auschwitz en juillet 1944, orgie sanguinaire, tuer sans pitié, meurtres brutaux, massacrer sans pitié, l'Europe n'est qu'un vaste cimetière pour les Juifs, expériences infâmes, amoncellement de corps desquels coulait du sang, enfants vivants mis au four crématoire, horreurs de l'internement au camp de concentration de Dachau, humains comme cobayes, déportation pour travail forcé, ignobles expériences de médecins allemands sur des humains, torture de millions d'innocents qui moururent, etc.*

Ces groupes de mots ajoutent des précisions sur les traitements, mais aussi sur les objectifs soutenus par les dirigeants du Reich. La référence à l'importance des crimes, tant au niveau émotif (brutalité) qu'au niveau quantitatif (le nombre de victimes) avait pour but de renforcer la conception « barbare » du nazisme.

À la lumière de la répétition de certains mots, il était possible de percevoir une certaine constance dans le discours. Ces mots formaient, en quelque sorte, un *leitmotiv* médiatique : *les camps de concentration permirent de commettre des crimes contre les membres de la communauté juive dans le but de les exterminer, exécuter, massacrer, par le gaz. Dans les camps se déroulèrent de brutales atrocités suite à des déportations soit*

*pour mourir ou pour effectuer des travaux forcés*⁷⁶. D'autres mots méritaient qu'on leur prête une attention particulière parce qu'ils étaient liés à des traitements, des lieux symboliques du nazisme : *horreur* (7), *assassinat, assassin, assassiner* (13), *torture* (10), *persécution* (10), *barbare, barbarie* (6), *cruauté* (5), *esclave, esclavage, esclavagisme* (5), *Dachau* (15), *Auschwitz* (12), *destruction* (5), *meurtre* (7), *Belsen* (6), *Mauthausen* (5), *fusiller* (6).

3. *Le Devoir*

3.1. Type de couverture

Dans un premier temps, *Le Devoir* offrit quelques « une » avec la référence directe au procès de Nuremberg et quatorze articles figurèrent en première page. Après avoir constaté la présence d'une « une » et d'un article en première page, les sous-titres ou les titres de sections dirigeaient les lecteurs facilement. Ce qui différenciait ce quotidien des deux autres, étaient le nombre d'éditoriaux offerts aux lecteurs sous la plume de Paul Sauriol. Ce dernier effectuait une synthèse de plusieurs dépêches d'agences de presse et y ajoutait son regard critique relativement à la couverture médiatique, mais aussi par rapport à l'aspect juridique du procès.

Outre les textes de Paul Sauriol, les articles se retrouvaient toujours entre les pages trois et dix. Du côté des titres, ils n'étaient pas aussi évocateurs que ceux de *The Gazette*

⁷⁶ Fréquence d'utilisation des mots suivants : *camp, camp de concentration* : 59 fois, *crime* : 25 fois, *communauté juive, Juif* : 46 fois, *exterminer, extermination* : 24 fois, *exécuter, exécution* : 22 fois, *massacer, massacre* : 19 fois, *gaz* : 15 fois, *atrocités* : 15 fois, *brutal, brutalité* : 13 fois, *déportation, déporté* : 6 fois, *mort* : 12 fois et *travail forcé, travaux forcés* : 9 fois.

et de *La Presse*⁷⁷. Ce quotidien fut le seul à utiliser une mention répétitive en guise de titre : *À Nuremberg* ou *Au procès de Nuremberg*. La précision reposait davantage dans les intertitres. L'attachement au nationalisme canadien-français pouvait se remarquer par la couverture de dossiers traitants de la France sous l'occupation ainsi que de la diffusion des témoignages de victimes françaises. Outre la France, l'Église catholique eut droit à une couverture importante par rapport aux sévices subis. En effet, des décennies d'influence de la doctrine de l'Église laissaient ses traces. Outre le procès de Nuremberg, le lectorat put aussi en connaître sur le procès de Dachau qui se déroulait en parallèle à celui-ci.

3.2. Teneur des propos

Dès l'ouverture du procès, Paul Sauriol, dans son premier éditorial sur le procès, affirma que les crimes commis dans les camps de concentration nazis avaient horrifié les Allemands.

« [...] crimes commis dans les camps de concentration de Belsen et d'Oswiecim ; il s'agissait là de crimes de droit commun, que la masse du peuple allemand ne connaissait pas, et dont la révélation a horrifié les Allemands comme le reste de l'humanité. ⁷⁸ »

Il s'interrogea ensuite sur la portée du procès parce qu'il ne portait que sur les atrocités commises par les vaincus, non par les vainqueurs, considérant que les

⁷⁷ *Le Devoir*, à titre d'exemple (notez qu'il s'agit de mots à forte connotation que l'on retrouvait dans les titres, sous-titre, intertitres) : 20 novembre 1945, p. 1 en une : *Le procès des « criminels de guerre » s'ouvre à Nuremberg, Des crimes qui n'en étaient pas jusqu'au 8 août 1945* (titre de section), 13 décembre 1945, p. 1 en une : *Nuremberg, Accusation d'esclavage* (titre de section), *6 691 000 travailleurs déportés, sort des prisonniers de guerre déportés* (sous-titre), 14 décembre 1945, p. 3 : *6 millions de Juifs assassinés* (titre), 15 décembre 1945, p. 10 : *Varsovie, ville morte* (titre), 12 janvier 1946, p. 3 : *Un prisonnier de Dachau témoigne* (sous-titre), 29 mai 1946, p. 9 : *L'enfer de Dachau* (titre), *Retour à la barbarie* (intertitre), 10 août 1946, p. 6 : *abattoirs de la Gestapo* (titre), 1^{er} octobre 1946, p. 1 : *Les atrocités* (intertitre).

⁷⁸ *Le Devoir*, 20 novembre 1945, p. 1.

Soviétiques continuaient à éliminer des individus. Il s'interrogeait aussi sur la sévérité des vainqueurs sur les perdants.

« Est-ce une raison pour tenir le chef responsable de ces actes ? Si oui, il faudrait en faire autant du côté allié. [...] les atrocités soviétiques qui se continuent aujourd'hui sont aussi criminelles que celles des nazistes et des Japonais. »

Était-on plus sévère contre les Allemands que contre les Japonais? Si c'est le cas, il s'agit de procès politiques où il n'y a pas de souci de justice. Afin de peaufiner ses arguments, Paul Sauriol fit référence à une lettre du *New York Times* qui disait que, jusqu'au 8 août 1945, il n'y avait pas de loi qui justifiait l'imposition d'un châtiment criminel pour la préparation et la conduite d'une guerre d'agression ou la violation d'un accord international. Nuremberg risquait donc de discrépiter le droit international ou de l'avilir.

Le lendemain, l'éditorial de M. Sauriol contesta la rétroactivité de la loi et mentionna les atrocités commises contre les Juifs, mais aussi contre les catholiques, sans toutefois entrer dans les détails. Ces atrocités étaient des crimes si grands que seules les nations victorieuses pouvaient juger ces criminels :

« Le juge Jackson a dû l'admettre : "Malheureusement la nature de ces crimes est telle que la poursuite et le jugement doivent être assumés par les nations victorieuses sur les ennemis vaincus ; l'envergure mondiale des agressions perpétrées par ces hommes a laissé peu de vrais témoins neutres. Ou bien les vainqueurs doivent juger les vaincus ou laisser les vaincus se juger eux-mêmes ; par ce qui s'est passé après la Grande Guerre, nous savons la futilité de cette dernière formule."⁷⁹ »

⁷⁹ *Ibid.* , 21 novembre 1945, p. 1.

Le 27 novembre 1945, les lecteurs purent constater que le but de Hitler était de détruire l'adversaire matériellement et qu'il fallait dépeupler et coloniser la Pologne. Hitler, dans une allocution précisa d'ailleurs son mépris des Polonais et des autres races par conséquent : « *Considérons-nous comme les maîtres, considérons ces peuples comme tout au plus des demi-singes vernis [...]*⁸⁰ » Les lecteurs eurent la possibilité de réaliser, à l'aide des écrits journalistiques, la façon avec laquelle il effectua l'invasion de la Pologne sous le principe d'espace vital. Hitler envoya ses unités à tête de mort à l'est afin de massacrer sans pitié et sans merci tous les hommes, femmes et enfants de race ou de langue polonaise. Hitler s'interrogea devant ses collègues nazis : « *Qui parle encore aujourd'hui (1939) de l'extermination des Arméniens (1898) ?*⁸¹ » Il recommanda également d'appliquer un conseil nietzschéen : Soyez durs, sans pitié, brutal. « *C'est la guerre la plus humaine, car elle chasse l'ennemi par la terreur.*⁸² »

Paul Sauriol reprit le flambeau dans l'édition du 3 décembre 1945⁸³. Il rappela que le peuple allemand ne savait pas ce qui se passait comme atrocités et que l'Angleterre, ainsi que quelques pays capitalistes, crurent bon d'ignorer le nazisme parce qu'il était le meilleur rempart existant contre le communisme. S'ensuivit une ignorance volontaire des persécutions dirigées par le nazisme contre les catholiques d'Allemagne, bien que le danger de ce régime était déjà évident. Le 13 décembre, dans son éditorial en première page, il traita du dossier des conscrits du travail. Les ouvriers conscrits travaillaient dans des conditions inhumaines et certains périrent de misère et de mauvais traitements.

⁸⁰ *Ibid.*, 27 novembre 1945, p. 6.

⁸¹ *Idem.*

⁸² *Idem.*

⁸³ *Ibid.*, 3 décembre 1945, p. 1.

D'ailleurs, affirmait-il, le programme de travaux forcés révoltait des nazis de rangs inférieurs. Afin de hausser le nombre de travailleurs, des équipes de S.S., chargées du recrutement d'ouvriers, utilisaient des méthodes barbares : brûler les maisons et ensuite forcer les personnes à travailler en Allemagne. Les personnes interpellées devaient se soumettre aux S.S. sous peine d'être battues. À titre d'exemple, les femmes qui ne voulaient pas se soumettre à l'autorité nazie étaient battues jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus marcher. Par la suite, ces travailleurs étaient transportés et lors du transport quelques enfants virent le jour, mais ils furent jetés par la fenêtre. Même en Allemagne, les S.S. imposait leur régime de terreur. Les éléments antisociaux allemands étaient livrés aux S.S. et forcés de travailler jusqu'à la mort. Elles étaient les toutes premières victimes des camps de concentration. Elles étaient d'origine allemande et près de deux millions d'Allemands y succombèrent.

Un témoin, dans l'édition du 14 décembre 1945, le Dr Wilhelm Hoettl, précisa que, selon Eichmann, en 1944, quatre millions de personnes auraient péri dans les camps. Les deux autres millions auraient été fusillés lors de la campagne de Russie. Dès lors, il y eut une ouverture de la couverture médiatique sur la campagne de Russie. À compter du 17 décembre 1945, principalement, où il y eut présentation des plans allemands pour provoquer une famine générale en Russie ainsi que le rôle de Goering à titre d'instigateur de ce plan qui causa la mort de dizaines de millions de Russes. Les articles permirent alors aux lecteurs de prendre conscience du nombre élevé d'esclaves, le nombre de sept millions fut soulevé, ainsi que le nombre de Juifs exterminés qui serait de cinq millions. Les programmes d'assassinats collectifs dépassaient l'imagination, mais aucune

information sur les méthodes qui auraient permis de juger l'ampleur des programmes d'assassinats collectifs n'était disponible à ce moment-ci. Certes, la divulgation du nombre de victimes fut, au départ, un élément troublant. Le lecteur était à même de se représenter l'angoisse ainsi que l'atmosphère qui pouvait régner par le simple fait que les personnes qui allaient être déportées dans ces camps étaient en quelque sorte vouées à une mort quasi certaine.

Toujours sous la plume de Paul Sauriol, les lecteurs purent être informés du complot pour exterminer les Juifs, mais aussi sur celui qui visait à supprimer l'Église catholique. Il n'existe pas de comparaison valable entre les deux types de répression, mais le poids accordé à chacun dans son éditorial était similaire⁸⁴. Il était question dans l'éditorial des pogroms antijuifs, mais aussi de la confiscation des biens de l'Église chrétienne. Avec son éditorial du 20 décembre 1945, Sauriol mit à jour les actions de certains S.S.. Ces derniers brûlèrent des villages et tuèrent leurs habitants. De plus, dans les camps de concentration, certains médecins S.S. tiraient des balles empoisonnées sur des prisonniers afin de les observer et d'enregistrer leurs symptômes jusqu'à leur mort. De plus, l'éditorialiste divulguait les quatre rôles des S.A. (chemises brunes) dont celui de conduire des campagnes contre l'Église, les unions ouvrières et les Juifs. Les chemises brunes étaient accusées d'avoir brûlé et dynamité des synagogues, d'avoir favorisé le développement de l'antisémitisme et d'être responsables des crimes contre l'humanité et la « race » juive.

⁸⁴ *Ibid.*, 18 décembre 1945, p. 1.

Dans l'édition du 8 janvier 1946, les lecteurs découvrirent le but de la campagne allemande en Russie qui était d'exterminer trente millions de Slaves. Il y eut aussi une référence à la destruction de Varsovie en 1944. Afin de mettre l'accent sur les massacres dans les pays de l'Est, mais principalement en Pologne, Sauriol, dans son éditorial du lendemain, souleva la diminution de la population juive suite à la guerre, autant en Europe qu'en Pologne⁸⁵.

Sur les sévices commis contre les victimes dans les camps de concentration, le témoignage d'un médecin tchèque⁸⁶ permit d'avoir une idée plus précise de la mécanique qui s'opérait dans les camps. Le témoin avoua s'y être fait couper les muscles des poignets. D'ailleurs, il y eut certaines explications sur la sélection des victimes pour leurs dents parfaites, les crânes demandés et pour leur peau douce afin d'en faire du cuir.

Les crimes commis contre l'Église catholique étaient méconnus et très peu diffusés. Or, avec la parution d'un article sur ce sujet le 16 février 1946, les lecteurs découvrirent une partie de cette histoire. Il n'était pas possible de nier l'existence des martyrs catholiques et le fait que l'Allemagne nazie tenta d'effacer toutes les traces de leur sacrifice. Il y eut de nombreux crimes commis contre des militants catholiques et des membres du clergé. Il fallut beaucoup de travaux afin de colliger des documents sur les persécutions des prêtres, sur les violences ainsi que sur le martyr subi. Il y eut plusieurs prêtres martyrs dès 1933 et ce, jusqu'à la fin du Reich. Ceux-ci étaient exécutés dans les cours des prisons du Reich. L'exemple des trois vicaires de Lubeck leva le voile sur le

⁸⁵ Avant la guerre, 3 500 000 Juifs en Pologne sur 7 500 000 sur tout le continent. Après la guerre, 1 500 000 Juifs en Europe, 80 000 en Pologne. (*Ibid.*, 9 janvier 1946, p. 1)

⁸⁶ *Ibid.*, 12 janvier 1946, p. 3.

traitement accordé aux membres de l'Église. Ces vicaires furent condamnés par un tribunal du peuple qui fut instauré en 1943. Ils furent condamnés à mort et exécutés. L'épiscopat allemand protesta, malgré les pressions qu'elle subissait, contre les camps de concentration, la persécution des Juifs ainsi que les agissements des autorités allemandes dans les pays occupés.

La France eut aussi droit à une certaine couverture médiatique par *Le Devoir*. Le 13 avril 1946, il fut question, par le témoignage d'un Français qui avait vécu sur place pendant ces dures années, des traitements durant l'occupation de la France : les Français étaient sous-alimentés, plusieurs vieillards moururent, les adultes subirent de graves privations et le développement des enfants fut perturbé. En somme, l'occupation engendra des souffrances physiques, mais également morales. Les lecteurs purent remarquer l'emploi de la première personne afin de marquer l'impression de cette période sur le narrateur. À titre d'exemple, le narrateur pouvait ainsi faire vivre plus simplement certains aspects liés à l'occupation aux lecteurs : « *Nous avons vu nos magasins se vider de leurs marchandises qui s'en allaient en Allemagne [...]* » ainsi que la perception qu'avaient les Français (et *Le Devoir...*) sur le maréchal Pétain :

« *Son procès a mis en lumière les intentions qui l'ont toujours guidé ; il a pu se tromper, nous nous refusions à voir en lui un traître. L'accueil qu'il a reçu lors de son voyage à Paris a montré dans quelle estime le tenait la masse du peuple français.*⁸⁷ »

Le camp d'Auschwitz fut reconnu comme étant l'un des plus atroces. Les lecteurs prirent conscience que des exécutions avaient lieu dans ces camps de concentration. Rudolf Hess, commandant du camp, recevait des ordres de détention, de punition et

⁸⁷ *Ibid.*, 13 avril 1946, p. 7.

d'exécution⁸⁸. Du côté du camp de Majdanek, on estimait qu'un million de Polonais auraient péri⁸⁹. Afin de prendre conscience de cette ignominie, le lieutenant-colonel William Denson, oeuvrant pour la poursuite, affirma au procès : « *cela nous prendrait 1 000 ans pour décrire toutes ces atrocités.* ⁹⁰ » Les autorités nazies étaient tenues au courant des atrocités commises par la Gestapo, car Keitel recevait des rapports détaillés des atrocités, des meurtres de masse en Pologne et de l'extermination des Juifs⁹¹. D'ailleurs, un autre accusé, Baldur von Schirach, a participé à la déportation des Juifs. Dans son cas, il s'agissait de Juifs viennois qui partaient vers l'est pour leur extermination. On parlait d'évacuation dans l'est au lieu de parler du transport vers la mort. De nombreux actes de violence contre les Juifs eurent lieu lors de cette déportation. Une dépêche de la Gestapo informa von Schirach de l'état de la situation : « *[...] le nombre des Juifs de Riga, qui était de 29 000, qui avait été réduit à 2 500 et que 33 000 avaient été fusillés à Minsk.* ⁹² »

Une fois arrivées au camp, les victimes vivaient de tristes moments. Afin de démontrer cet esprit qui habitait les camps de concentration, *Le Devoir* publia le récit de l'abbé Édouard Froidure, ancien prisonnier de Dachau. Il affirma qu'il y eut beaucoup d'atrocités nazies dans les camps d'extermination de Dachau, Buchenwald, Belsen et autres. Preuve, selon l'abbé, que la guerre s'était déroulé dans les camps : « *[...] pour 1,000,000 million de morts dans la mêlée, on en compte 6,000,000 qui sont passés par le*

⁸⁸ *Ibid.* , 15 avril 1946, p. 3.

⁸⁹ *Ibid.* , 23 avril 1946, p. 3.

⁹⁰ *Ibid.* , 13 mai 1946, p. 4.

⁹¹ *Ibid.* , 26 avril 1946, p. 3.

⁹² *Ibid.* , 27 mai 1946, p. 3.

four crématoire ou ont été jetés dans les fosses communes, victimes de la barbarie nazie.⁹³ »

Les personnes vivant en France, sous l'occupation ne furent guère épargnées. Plusieurs prêtres ou hommes d'Église furent condamnés à être envoyés au camp de Dachau. Pour les jeunes Français recrutés de force en Allemagne, c'était l'obligation du travail à des œuvres de guerre. Au camp de Dachau, près de 180 000 internés, de toutes origines, y passèrent de 1940 à 1945; on en comptait même jusqu'à 30 000 à la fois. Le clergé français eut 750 prêtres déportés, 500 incarcérés, 200 fusillés ou morts dans les camps. Les chiffres officiels sur le nombre de Français déportés en Allemagne s'élevaient à 250 000. À titre d'exemple, pour le département de Puy-de-Dôme, sur les 6 500 transférés, seulement 780 revinrent⁹⁴. À Dachau, malgré des denrées alimentaires insuffisantes, le camp était comparable à une ruche laborieuse à la manière de l'esclavage antique.

Outre les preuves du tribunal, *Le Devoir* publia le 3 août, en page six, un texte de Robert d'Harcourt de l'Académie française, sur le désintérêt des Allemands par rapport au procès de Nuremberg ainsi que sur la lassitude qui s'installait dans la tête des lecteurs des journaux de l'ensemble des pays directement impliqués dans la guerre. « *Le lecteur, le lecteur de tous les pays, de ceux qui ont subi la souffrance comme de ceux qui l'ont infligée au monde, ne lit que d'un œil distrait le compte rendu des séances. [...] Le*

⁹³ *Ibid.* , 29 mai 1946, p. 9.

⁹⁴ *Ibid.* , 8 juin 1946, p. 6.

crime lasse, lui aussi. Il y a une monotonie de l'atroce...⁹⁵ » Il semble y avoir, dans la publication de tels propos, une volonté du journal de ne pas trop creuser ces événements.

Après ce texte d'ordre philosophique, les lecteurs revinrent brusquement dans la divulgation de preuves retenues contre les dirigeants du Reich sous, pour la grande majorité, des informations rattachées à la rubrique *À Nuremberg*. Tout juste avant d'entrer dans les camps de concentration, les victimes devaient se déshabiller et retirer les objets de valeur qu'ils portaient sur eux. D'ailleurs, avant de quitter leur village, les habitants voyaient les troupes S.S. piller les maisons et ainsi rapporter leurs trouvailles afin d'augmenter le butin du Reich. Or, après la guerre, les coffres de la Reichsbank qui étaient remplis d'argent et de valeurs enlevées à des personnes tuées dans les camps de concentration furent retrouvés.

La parution d'un article le 10 août 1946, en page 6, pouvait potentiellement attirer l'attention des lecteurs en raison du titre *Des abattoirs de la Gestapo au cimetière de Lidice*. L'auteur, Paul Du Bochet, rapportait ainsi les découvertes qu'il avait effectuées suite à des discussions avec le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Jan Mazaryk.

« *Tout était dit, me semblait-il, sur l'effroyable et lugubre chapitre des atrocités allemandes, et je m'étais promis d'en reparler le moins possible. Mais il est des choses qu'on n'a pas le droit de taire. Les découvertes que nous avons faites en Tchécoslovaquie dépassent presque en froide horreur ce que j'avais vu jusque-là* ».

⁹⁵ *Ibid.*, 3 août 1946, p. 6.

En Tchécoslovaquie, des découvertes, comme dans d'autres pays occupés, permirent de constater que les bourreaux allemands massacraient leurs victimes n'importe où, en plus de les expédier dans les usines de la mort. « *On appliquait en somme à l'assassinat en masse les méthodes industrielles de la fabrication à la chaîne.* ⁹⁶ », précisait le ministre. L'abattoir « modèle » était celui de la prison Saint-Pancrace, à Prague. Les condamnés attendaient dans un long couloir pendant des jours et des nuits, sachant que personne n'en sortait vivant. Ils devaient se dévêter avant d'entrer dans une pièce étrange dans laquelle les murs étaient drapés de longs rideaux noirs du plafond au plancher. Dans la pièce suivante, de gros crochets de boucherie mobiles étaient visibles : ils étaient réservés aux Juifs. Les Allemands avaient, pour leur part, le privilège de subir la guillotine. Les cadavres de ces deux chambres de mort étaient emballés dans des boîtes qui ressemblaient à des cercueils.

À Brno, capitale de la Moravie, la fusillade était un moyen fréquemment utilisé. Il y en eut tant que du sable dut être amené afin d'absorber le sang. Dans la cour de la Maison des étudiants, toujours à Brno, la méthode de la potence fut expérimentée par les S.S. : trois condamnés conduits dans une fosse devaient en sortir pour se rendre à la potence et se passer la corde au cou. Les condamnés suivants avaient ordre de la tendre. Dès qu'une fosse se libérait, elle devait être comblée par d'autres prisonniers qui s'y rendaient sous les coups des gardes. Le même article donna aussi des informations sur le massacre de Lidice, Tchécoslovaquie :

« *Tous les hommes et les garçons au-dessus de 14 ans ont été fusillés. Les femmes, au nombre de 103, ont été déportées, et 57 sont mortes par la suite [...] Dans leur frénésie, les Allemands avaient détruit les registres du cadastre et tous*

⁹⁶ *Ibid.* , 10 août 1946, p. 6.

les actes portant le nom de la commune, détourné la route, comblé l'étang et emporté jusqu'aux derniers décombres des maisons incendiées. Finalement, ils avaient encore fait labourer le sol.⁹⁷ »

L'anéantissement de Lidice devait agir comme un avertissement symbolique tout en affligeant de terreur le pays tout entier. Il conclut ainsi en laissant l'impression au lecteur d'être là, avec lui :

« L'un de nous fit demander une bonne vieille maman qui, ses dévotions finies, [...] si elle lui permettait de la photographier. "Attendez, s'écria-t-elle, ce n'est pas là ; je voudrais qu'on me prit à côté de mon mari !" Et, un vaillant sourire sur sa face usée, elle chercha parmi ces simulacres de sépultures celui qui abritait désormais, pour elle, toutes les joies et les peines de sa longue vie.⁹⁸ »

Plus le procès avançait, plus les Allemands en apprenaient davantage sur les atrocités qui s'étaient déroulées dans les camps de concentration, c'est ce que Paul Sauriol avançait dans son éditorial du 17 août 1946 en page 1. L'éditorialiste du *Devoir* rappela qu'avec les preuves mises de l'avant, les vainqueurs mirent l'accent sur les atrocités et non sur la complicité du peuple allemand. « [...] une telle guerre avec ses conséquences inévitables et terribles commettent un crime. [...] La condamnation des S.S. et de la Gestapo montre que le tribunal met l'accent sur les atrocités [...] »⁹⁹

Avec la fin du procès, les lecteurs apprirent que les méthodes employées par le Reich pour arriver à ses fins étaient draconiennes et violentes, entre autres au sujet de la conscription pour le travail forcé. Tout au long du régime hitlérien, il y eut des chasses à l'homme. Le cas des Juifs, victimes de persécution, confirma l'inhumanité consistante et

⁹⁷ *Idem.*

⁹⁸ *Idem.*

⁹⁹ *Ibid.* , 30 septembre 1946, p. 1.

systématique sur une grande échelle du régime. De leur côté, la Gestapo et la S.D. (police criminelle) furent employées à des fins criminelles telles la persécution et l'extermination brutale des Juifs dans les camps de concentration. Les Waffen S.S. furent responsables de plusieurs massacres et atrocités telles que le massacre de Oradour-sur-Glane et de Lidice.

L'éditorial de Paul Sauriol du 16 octobre 1946, en page 1, souligna que : « [...] *l'aventure hitlérienne a comporté tant de persécutions et d'excès [...]*¹⁰⁰ » et que les exécutions des criminels nazis n'étaient pas comparable aux affres de la guerre. Il revint ensuite sur des aspects plus juridiques en insistant sur « *Le précédent de Nuremberg* » qui s'établit sur la justice des vainqueurs sur les vaincus. « *Le fait qui détermine d'une part le châtiment des coupables allemands et de l'autre l'immunité des coupables alliés, c'est uniquement le sort des armes.* » Les prises de position de Sauriol au sujet des dangers possibles émanant d'un détournement de la justice en faveur des vainqueurs s'arriment au cas de la Russie. Il affirma que les Alliés, en admettant le principe de rétroactivité de la loi au sujet de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en 1939, pourraient l'appliquer à l'invasion de la Pologne par la Russie : « *Ils continuent leur agression de 1939; seront-ils passibles de la loi de Nuremberg?* » Or, en soulevant la reconnaissance de l'annexion de la Pologne à la Russie par les États-Unis et l'Angleterre, il sera difficile d'appliquer cette loi à la Russie. « *Cette complicité fait que trois des juges de Nuremberg partageaient la responsabilité d'une agression actuelle contre la Pologne, alors qu'ils condamnaient une agression révolue et au nom d'une législation rétroactive.* »

¹⁰⁰ *Ibid.*, 16 octobre 1946, p. 1.

Pour conclure son éditorial, Sauriol se trouva à contre-courant de *La Presse* sur la portée du jugement du tribunal de Nuremberg. En effet, *La Presse* avançait que le jugement allait faire réfléchir les nations qui seraient tentées de déclarer la guerre à une autre. Or, selon Sauriol, ce sera plutôt le contraire car :

« L'O.N.U. reste faible, le droit de veto n'a fait aucun progrès sur la guerre. Ce qui est changé c'est que la prochaine guerre sera mieux préparée et plus implacable, car elle sera sans merci; il sera entendu d'avance que les chefs vaincus seront des criminels de guerre que les vainqueurs pendront. »

En s'inspirant des dernières paroles de Julius Streicher : « *Les Bolchevistes vous pendront un jour.* », Sauriol annonçait un éventuel conflit opposant le communisme et les démocraties occidentales. Cette phrase se voulait prophétique et se rapprochait déjà du discours de la propagande de la Guerre froide.

3.3. Type d'informations

La couverture médiatique offerte au procès de Nuremberg par ce quotidien montréalais reposait sur des éditoriaux de Paul Sauriol qui regroupaient des propos émanant de diverses agences de presse. À travers ce croisement de l'information, l'éditorialiste donnait également son point de vue et demeurait critique par rapport au mandat et à la « valeur » du tribunal des vainqueurs. Notons par ailleurs les diverses réflexions sur les aspects juridiques soulevés par ce type de procès.

En ce qui concerne les atrocités allemandes, les informations provenaient des rapports du procès de Nuremberg issus de la zone de presse présente au procès, mais aussi des éléments de preuve présentés au procès de Dachau. Les données soulevées émanaient de documents nazis et des documents des Alliés. D'ailleurs, le juge Jackson, dès l'ouverture

du procès, ajouta que les nazis allaient s'incriminer par leurs propres rapports, discours, décrets, etc. Ces documents furent présentés par l'entremise des avocats des vainqueurs en fonction de leur champ d'expertise. Afin d'appuyer les rapports précédemment cités, on ajouta des témoignages de survivants des camps et de personnes ayant vécu d'autres expériences tragiques.

Les articles présentés dans le journal ne traitaient pas seulement des camps de concentration, mais également des phénomènes de déportation, de travail forcé, de la vie dans les ghettos, des traitements contre les prisonniers de guerre, etc. De cette manière, le lecteur réalisait que le nazisme ne se résumait pas uniquement aux camps, mais qu'il s'agissait d'une situation généralisée dans l'Europe occupée.

3.4. Vocabulaire utilisé

Afin de rendre le plus fidèlement possible l'ampleur des accusations contre le troisième Reich, les journalistes mirent l'accent sur des mots évocateurs. Voici quelques expressions ou groupe de mots qui favorisèrent la mise sur pied d'une représentation des atrocités nazies : *10 000 000 de meurtres, horreurs de la guerre, détruire l'adversaire matériellement, massacrer sans pitié ni merci, conscrire pour des travaux forcés, statut de forçats, périr de misère et de mauvais traitements, atmosphère de terreur, plan de privation de vivres systématique, assassinats collectifs qui dépassent l'imagination, complot pour l'extermination des Juifs, faire périr d'une façon horrible 6 millions d'individus juifs, effacer la trace de sacrifices, 1 000 ans pour décrire toutes ces atrocités, l'enfer de Dachau, envoyer à la mort, effroyable et lugubre chapitre des*

atrocités allemandes, froide horreur, usines de mort, assassinat en masse comme dans la fabrication à la chaîne, le chef-d'œuvre est l'abattoir, vampire assoiffé de sang, etc.

L'analyse des mots les plus fréquemment utilisés montre une certaine constante : *dans les camps de concentration et d'extermination, les Juifs subirent diverses atrocités qui avaient pour but leur extermination*¹⁰¹. D'autres mots figurent aussi plus fréquemment dans le quotidien montréalais : *camp de concentration de Dachau* (11), *assassinats, assassins, assassinés* (8), *exécution, exécuter* (7), *persécution, persécuter* (6), *fusiller* (6), *violence* (5) et *massacre, massacrer* (5). La répétition aidant, la représentation de l'image des camps se forgeait plus efficacement.

4. Conclusion

À la lumière de l'analyse de ces trois journaux, le quotidien anglophone, *The Gazette*, donnait, grâce à ses titres évocateurs, une image plus saisissante aux lecteurs. Elle put se concrétiser grâce à des titres qui faisaient référence à des méthodes employées dans le cadre de massacre, mais aussi en insistant beaucoup sur le terme *horror*. Afin de rendre les informations liées au procès, le journal *The Gazette* opta pour une grande majorité de textes descriptifs qui rapportaient les propos des procureurs, mais aussi des témoins et des documents nazis présentés à titre de preuve. Par contre, les publications de L.S.B. Shapiro donnaient une idée de ce qui se passait en Allemagne ainsi que sur l'opinion des Allemands au sujet du procès et par extension au sujet des dirigeants du Reich. D'ailleurs, le vocabulaire utilisé permit aux lecteurs de confirmer la raison d'être des

¹⁰¹ Fréquence d'utilisation des mots suivants : *camps (concentration, extermination)* : 34 fois, *Juifs, communauté juive* : 17 fois, *atrocités* : 14 fois, *exterminer, extermination* : 11 fois

camps de concentration et d'extermination qui était de tuer des Juifs. Du côté des éditoriaux, *The Gazette* critiqua vertement les décisions du tribunal de Nuremberg après l'acquittement de trois accusés. Il donna son point de vue et amena le débat au niveau du pouvoir judiciaire en insistant sur l'absence de résultats concrets en concluant que les douze vies de Nazis retirées étaient un prix très modeste à payer pour l'ensemble des crimes que les Nazis avaient commis.

Si nous nous en tenions presque uniquement à la teneur des propos, *La Presse*, par ses intitulés et ses sous-titres de dépêches permit aux lecteurs d'aller à l'essentiel et de prendre connaissance de ce qu'ils voulaient réellement connaître. Une fois plongés dans l'article, les lecteurs pouvaient lire à leur guise certaines dépêches et en éviter d'autres. Les lecteurs de *La Presse* en apprirent beaucoup sur l'esprit du régime de terreur nazi par l'emploi de qualificatifs récurrents, mais aussi d'expressions fortes de sens. Par ailleurs, *La Presse* insista grandement sur la référence aux 6 millions de Juifs assassinés. Ce nombre resta ancré dans la mémoire des lecteurs, le but étant fort probablement de s'assurer une association d'idée entre le nazisme et ses conséquences.

Du côté du *Devoir*, le lectorat apprit que les camps de concentration avaient pour but d'exterminer les Juifs. Par ailleurs, certains articles insistèrent sur les traitements accordés aux prisonniers pour le travail, mais aussi sur celui des Juifs. De manière générale, l'emploi du titre répétitif *Procès de Nuremberg*, donnait un ton moins émotif aux événements. En retour, les lecteurs du *Devoir* purent s'appuyer sur les propos de Paul Sauriol afin d'adopter une certaine position face au procès, tant d'un point de vue

technique (le procès en tant que tel) que d'un point de vue analytique. On notera la volonté de présenter les persécutions contre les catholiques et celles contre les Juifs de manière à rendre leurs souffrances comparables.

En somme, l'ensemble des journaux mirent l'emphase sur deux grands thèmes : les camps de concentration (les groupes et atrocités qui s'y tenaient), mais aussi sur les traitements infligés aux victimes, tout groupe ethnique confondu. L'image des conséquences du nazisme commençait réellement à prendre forme. Les victimes étaient principalement d'origine juive, sans avoir tous les détails sur les traitements qui leur étaient infligées, et les responsables de ces atrocités, maintenant que la guerre était terminée, n'étaient plus les Allemands, mais davantage ceux qui dirigeaient les destinés du Reich. La guerre n'était donc plus la responsable des nombreux morts, mais il s'agissait bien des visées précises de la philosophie nazie. Bref, avec le procès de Nuremberg, la lumière fut faite sur les victimes ainsi que sur les méthodes d'élimination des Juifs tout en précisant les responsables de ces crimes.

Le Devoir mis à part, les autres quotidiens ont fait peu d'éditoriaux sur le procès. *The Gazette* et *La Presse* misèrent sur le caractère émotif des titres et des intertitres. De son côté, *Le Devoir* donna à ses titres un ton très neutre, tout en accordant la priorité aux éditoriaux, avec le but évident de criminaliser le nazisme non seulement pour le traitement réservé aux Juifs, mais également pour celui subi par les catholiques, ce que les autres journaux se gardaient bien de faire. L'éditorialiste du *Devoir* ne cherche donc

pas à comprendre ce qui s'est passé, mais à offrir une explication pouvant satisfaire le clérico-nationalisme de son lectorat.

Cela dit, le procès de Nuremberg offre un lot supplémentaire de descriptions d'atrocités commises dans les camps et ailleurs en Europe. De la sorte, il confirme et renforce ce qu'ont découvert les journalistes à la libération des camps. Par ailleurs, il tient à déterminer les hauts responsables des événements, ce qui contribue à disculper le peuple allemand. *Le Devoir* insiste même pour dire que les Allemands n'étaient au courant de rien.

Enfin, le génocide des Juifs, bien que de plus en plus présent dans les textes, n'est pas encore clairement séparé des atrocités commises contre les Polonais, les Russes et les Français, par exemple. On sent bien qu'il prend une place primordiale dans l'idéologie nazie. Et c'est ce qui importe, car le nazisme doit être perçu comme quelque chose d'inhumain, d'exceptionnel, bien au-delà de l'antisémitisme qui l'a alimenté. En sera-t-il autrement lors du procès d'Eichmann?

CHAPITRE 4

Le procès d'Adolf Eichmann (1960-1962)

« [...] one of history's mass murderers.¹ »

L'État d'Israël vit le jour en 1948. Quelques membres de ce nouvel état désiraient mettre la main sur d'anciens nazis. Or, à compter des années cinquante, la chasse aux nazis devint de plus en plus fréquente. Un des personnages les plus importants aux yeux de la communauté juive, donc des plus recherchés, était sans contredit Adolf Eichmann pour son implication dans l'application de la solution finale au « problème juif ». Au terme de patientes recherches, il fut retrouvé en Argentine et enlevé le 11 mai 1960. À cette époque, David Ben Gourion, alors premier ministre, félicita les auteurs de cette opération et « utilisa » ce procès afin de consolider l'exercice de mémoire de manière à fabriquer une identité israélienne plus forte.

Eichmann fut alors jugé en Israël sous des chefs d'accusation qui se regroupaient sous quatre catégories : crimes contre le peuple juif, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et participation à une organisation hostile. Dès lors, de quelle manière les journaux montréalais permirent-ils aux lecteurs de se construire une représentation des camps de concentration, mais aussi de la barbarie nazie ? Comment se constitua-t-elle ? Le vocabulaire employé était-il puissant et avait-il un rôle particulier dans la production des articles ? Est-ce que le désir de consolidation ou de constitution d'un sentiment d'appartenance nationale a teinté la procédure, la sélection des preuves, etc. ? Est-ce que

¹ Qualificatif attribué à Eichmann au moment de l'ouverture de son procès, *The Gazette*, 11 avril 1961, p. 2.

le procès permit au lectorat de personnifier les victimes du Reich considérant l'hôte du procès ?

Le tableau 3 donne un résultat fort intéressant. D'une part, les trois journaux ont consacré un total de 221 textes au procès d'Eichmann, soit presque autant que ceux qu'ils ont publié sur la libération des camps et sur le procès de Nuremberg combinés. L'événement Eichmann a donc eu un grand retentissement médiatique. Et cette fois, *The Gazette* a pris le leadership, bien que suivi d'assez près par *La Presse*. De son côté, *Le Devoir* donne une couverture très honorable. On notera, dans son cas, le nombre plus élevé de lettres de lecteurs. D'autre part, toutefois, si le procès d'Eichmann a été bien couvert, il n'a pas été aussi médiatisé que celui de Nuremberg : le nombre d'articles en première page, bien que non négligeable, reste proportionnellement minoritaire par rapport aux textes parus dans les pages suivantes. L'iconographie reste assez maigre. Même les éditoriaux et le courrier des lecteurs trahissent un intérêt assez peu élevé pour le procès, sauf dans le cas du *Devoir*. Donc, nous avons une situation paradoxale : un procès bien couvert, mais qui engendre une réflexion assez peu nourrie.

TABLEAU 3
Couverture journalistique du procès d'Eichmann

Nom du quotidien	Nombre d'articles en 1 ^{ère} page	Nombre d'éditoriaux	Nombre de collaborations	Nombre d'images	Nombre de lettres des lecteurs	Nombre total de textes
<i>The Gazette</i>	17 (20%)	0	0	7 (8%)	0	87
<i>La Presse</i>	11 (15%)	3 (4%)	1 (1%)	10 (13%)	1 (1%)	75
<i>Le Devoir</i>	6 (10%)	2 (3%)	2 (3%)	1 (2%)	8 (14%)	59

1. *The Gazette*

1.1. Type de couverture

Afin d'attirer l'attention du lectorat, l'utilisation de la première page fut certainement efficace. Par ailleurs, l'emplacement des articles dans le journal ajouta au phénomène d'attraction. En effet, il y eut dix-sept premières pages et vingt-sept mentions du procès en page deux. De plus, à titre informatif, sur l'ensemble des textes traitant du procès, seulement cinq articles et une caricature ne figuraient pas dans les cinq premières pages².

Outre l'utilisation des premières pages, une mise en page efficace fut mise de l'avant à compter du 28 avril 1961. L'utilisation d'un titre de section : « *The Eichmann Case* », dans un encadré noir avec le portrait de l'accusé, qui se retrouvait constamment à la page 4, devenait un point de repère pour les lecteurs. À l'extérieur de la couverture offerte sous cette rubrique, il était possible de retrouver le nom de l'accusé dans les titres des articles,

² 1^{er} juin 1960, p. 14, 17 avril 1961, p. 6 (caricature), 2 mai 1961, p. 29, 5 juin 1961, p. 10, 22 juin 1961, p. 10 et 6 juillet 1961, p. 11.

que ce soit à la suite d'une citation ou d'une affirmation issue du procès comme dans le titre « *Elegant Job* » - *Eichmann* (22 mai 1961, p.29).

En ce qui a trait au choix des mots dans les titres, ces derniers faisaient, fréquemment, référence au meurtre des Juifs, à leur déportation, aux fantômes des Juifs assassinés, au massacre³. En somme, les titres étaient représentatifs des éléments de preuves. D'ailleurs, quelques mots de même famille (*atrocities, horror camps, organized murder, victims, survivor*, etc.) se répetaient souvent et créaient ainsi un élément clef dans la recherche d'éléments pertinents pour tous les lecteurs intéressés par ce procès. De plus, l'ajout du mot *described* permettait d'emblée de valider le type de texte ainsi que la manière avec laquelle le contenu allait être présenté. Souvent, le journal employait des témoignages de témoins et de survivants qui se présentaient au tribunal.

³ À titre d'exemple (notez qu'il s'agit de mots à forte connotation, non de titre complet) : 10 avril 1961, p. 2 : *Legions of Ghosts Stand Witness Against Eichmann / Eichmann Indictment* (titre), 13 avril 1961, p. 1 : *extermination of Jews* (sous-titre), 18 avril 1961, p.2 : *Eichmann's Atrocities* (titre) / *Organized Murder* (intertitre), 19 avril 1961, p. 2 : *Nazi's « Horror » Camps* (titre), 21 avril 1961, p. 2 : *Eichmann, killed* (titre), 24 avril 1961, p. 2 : *Eichmann Killed Child* (titre), 26 avril 1961, p. 2 : *Result of Assassination Described* (titre), 27 avril 1961, p. 2 : *Jewish Witness* (titre), 29 avril 1961, p. 4 : *Burning of Jews [...] Described* (titre), 3 mai 1961, p. 4 : *Body Disposal Described* (titre), 4 mai 1961, p. 4 : *Tiny Brown Shoes Stir Israeli Court* (titre), 6 mai 1961, p. 4 : *Nazi Machine-Gun Massacre* (titre), 9 mai 1961, p. 4 : *Describes Slaughter of Family* (titre), 11 mai 1961, p. 4 : *Nazi Victims* (surtitre) / *Witness Recalls Camp Existence* (titre), 13 mai 1961, p. 4 : *Survivor Recalls Intense Hunger In Nazi Camp* (titre), 16 mai 1961, p. 4 : *Nazis' Anti-Jewish Drive poorly Supported* (titre du 1^{er} article), 18 mai 1961, p. 4 : *Urged a Cleanup at Belsen* (titre), 25 mai 1961, p. 4 : *93 Missing Orphans Linked to Eichmann* (titre), 27 mai 1961, p. 4, citation d'un témoin : *Eichmann Helped Fatal Beating* (titre), 31 mai 1961, p. 2 : *Death Camps* (intertitre), 3 juin 1961, p. 4 : *Tales of Death Camps* (titre), 7 juin 1961, p. 4 : *Nazis' Extermination Machinery Described* (titre), 8 juin 1961, p. 4 : *Auschwitz* (titre), 10 juin 1961, p. 4 : *Extermination Plans* (titre), 23 juin 1961, p. 1 : *Nazi Evacuation Trick* (surtitre) / *Death « Rides »* (titre), 24 juin 1961, p. 1 : *Solution Meant Death* (titre), 1^{er} juillet 1961, p. 1 : *Death Order, Eichmann* (titre), 1^{er} juin 1962, p. 1 : *Israel Hangs Eichmann, Mass Murders* (titre).

1.2. Teneur des propos

« [...] *I have killed 5,000,000 Jews. That gives me great satisfaction and gratification.*⁴ »
Adolf Eichmann

1.2.1. Dès son arrestation

L’ouverture de la couverture journalistique permit aux lecteurs de cerner le contexte dans lequel évoluait le personnage. D’entrée de jeu, les lecteurs se firent présenter Eichmann comme étant un des responsables de l’extermination de six millions de Juifs par les chambres à gaz des camps ou tout simplement par d’autres moyens utilisés dans les camps comme à l’extérieur de ceux-ci. De plus, le lectorat eut la confirmation que la solution finale mise de l’avant par le III^e Reich avait pour objectif la liquidation de millions de Juifs. Par la suite, avant le début officiel du procès, *The Gazette* donna l’occasion aux gens de savoir comment la chasse à l’homme fut orchestrée tout en précisant que la personne qui l’avait traqué aurait été un des survivants du ghetto de Dromowitz.

À compter du 28 mai 1960, des informations plus précises furent dévoilées⁵ relativement au sort de Juifs qui, une fois déportés, mouraient pour la plupart. À titre informatif au sujet du nombre de Juifs hongrois qui furent déportés, le journal diffusa la donnée suivante à l’intérieur de l’article : 400 000 Juifs hongrois furent déportés et exterminés dans les camps de Treblinka et d’Auschwitz. La plupart des Juifs hongrois furent envoyés à Treblinka, le camp spécial d’Eichmann, où près de quatre-vingt-dix-neuf pour cent des Juifs furent gazés ou fusillés. Afin d’augmenter le nombre de victimes

⁴ *Ibid.* , 25 avril 1961, p. 2.

⁵ *Ibid.* , 28 mai 1960, p. 1.

juives, Eichmann mit sur pied des plans pour l'anéantissement complet des Juifs européens. Par contre, pressentant que la guerre tirait à sa fin, Eichmann demanda d'accélérer la cadence de l'extermination parce qu'il s'agissait de la dernière possibilité de mener à terme la « solution finale ». Après la guerre, il serait impossible, selon Eichmann, d'utiliser ces méthodes pour éliminer les Juifs. Il fut également mention de la méthode favorite d'Eichmann : la chambre à gaz. Une autre méthode lui tenait aussi à cœur, l'injection de poison⁶.

1.2.2. Le procès

Le procès s'ouvrit officiellement au mois d'avril 1961. Avec l'édition du 10 avril 1961, la veille de l'ouverture, les lecteurs prirent connaissance des charges retenues contre Eichmann : crimes contre le peuple juif et contre l'humanité en raison de son implication dans « [...] *Complicity in destroying an estimated 6,000,000 Jews including 1,000,000 children [...] and causing "... enslavement... starvation... degradation... inhuman suffering and torture."* »⁷, la déportation et l'extermination de Polonais, Yougoslaves, Slovènes et gitans. En tout, quinze chefs d'accusation étaient présentés avec des exemples précis venant appuyer chacun d'entre eux. Toutefois, une certaine interrogation émergea sur le rôle du procès. Deux options étaient discutées, premièrement de ne plus parler de cette époque d'horreur afin que le tout ne se reproduise plus jamais et deuxièmement que le procès pouvait amener la renaissance d'un sentiment antisémite. En prime, afin de démontrer l'importance donnée au procès, il fut question de la présence des médias. Elle était deux fois plus imposante que celle de Nuremberg. D'ailleurs, dans

⁶ *Ibid.* , 30 mai 1960, p. 2.

⁷ *Ibid.* , 10 avril 1961, p. 2.

cette même édition, le lectorat reçut quelques informations particulières sur certains chefs d'accusation : « [...] vast amounts of parts of the bodies of the murdered persons, such as hair, gold teeth, false teeth, and artificial limbs.⁸ »

Le lendemain, lors de l'ouverture officielle, le nombre de victimes, 6 millions, fut répété à maintes reprises en précisant que ces dernières étaient en quelque sorte les accusatrices d'Eichmann. De leur côté, les survivants juifs des camps nazis désiraient que : « [...] the trial will stamp unforgettably on new generations the full horror of Hitler's « final solution » to the Jewish question.⁹ » Par la suite, les lecteurs purent en apprendre sur des méthodes et des procédures mises de l'avant afin d'effectuer des meurtres de masse. De son côté, Eichmann, en guise de défense, misa sur le principe de l'employé, du subalterne qui se devait de suivre les ordres et qu'il n'était pas le rouage important qu'ils tentaient de démontrer : « [...] never did more than arrange for the deportation and transport of the Jews [...] »¹⁰ »

À compter du 18 avril 1961, les articles donnèrent une quantité phénoménale d'histoires troublantes sur les traitements infligés à la communauté juive sous les ordres d'Eichmann, grâce, dans un premier temps à la présentation du procureur Gideon Hausner, et ensuite par la participation de témoins. La tâche d'Eichmann pouvait se résumer ainsi : « [...] fearful history of racial persecution and killing [...] »¹¹ » À titre d'exemple, des enfants et leurs mères furent envoyés dans des chambres à gaz et ils

⁸ *Idem.*

⁹ *Ibid.* , 11 avril 1961, p. 2.

¹⁰ *Ibid.* , 17 avril 1961, p. 1.

¹¹ *Ibid.* , 18 avril 1961, p. 2

moururent, officiellement, par destruction dans des fours crématoires. À vrai dire, certaines victimes n'étaient pas réellement mortes au moment où elles étaient déposées dans les fours.

Le lendemain, certains spectateurs présents à la cour pleurèrent lors du dévoilement, par Me Hausner, de la marche de la mort que subirent les Juifs hongrois en 1944. Cette réaction du public révélait la charge émotive rattachée aux témoignages. Plus précisément, l'image de l'idéologie nazie et de ses applications prenait racine. Les Hongrois mouraient en chemin et même des gardes refusèrent d'accompagner les marcheurs tellement la marche était longue et pénible. Il s'agissait d'un moyen d'éliminer les Juifs.

Outre cette méthode, les traitements subis dans les camps nazis furent dévoilés. À Majdanek, à l'entrée des chambres à gaz, les enfants se voyaient remettre un bonbon de manière à dissimuler les craintes envers les lieux. À Auschwitz, les méthodes étaient probablement les plus cruelles de l'histoire. Ce camp était considéré comme : « [...] *death factory for millions* [...] »¹² . Cette image fut certainement alimentée par l'emploi des chambres à gaz présentées aux victimes comme étant un simple équipement de nettoyage physique et pulmonaire « [...] *Simply breathe in deep [...] It is good for you.* »¹³ De plus, les mères étaient séparées de leurs enfants dès leur entrée dans le camp. Un témoignage troublant, dans la même édition, présenta l'histoire d'une mère qui refusa de se séparer de son enfant et du S.S. qui le frappait. L'enfant s'écrasa au sol, mort.

¹² *Ibid.* , 19 avril 1961, p. 2.

¹³ *Idem.*

Dans la parution du 20 avril, les lecteurs apprirent que plusieurs auditeurs au procès avaient toujours sur eux, de façon permanente, leurs numéros de camp tatoués. Par la suite, les gens en apprirent, non pas sur des traitements dans les camps de concentration, mais sur des massacres qui eurent lieu à l'extérieur d'un camp nazi : à Lvov, en Russie, et à Minsk, en Biélorussie. Lors d'une exécution de masse à Lvov, un témoin rapporta que « [...] *there was a kind of fountain of blood spurting from the ground.* ¹⁴ » À Minsk, les militaires allemands tuaient par balle et les victimes tombaient directement dans la fosse qui se trouvait devant eux. Cette pratique n'était pas celle que préconisait Eichmann car tuer par balle était trop coûteux et trop complexe. Selon lui, seul le gaz devait être considéré comme moyen pour exterminer les « indésirables ».

Quelques jours plus tard, la diffusion d'informations sur les mauvais traitements des victimes juives se poursuivit. En effet, un témoin raconta que les déportations, les marches de la mort et les transports de prisonniers étaient des moments de grandes dérives. Les S.S., dans ces moments, utilisaient des fouets jusqu'à ce que le sang jaillisse afin d'accélérer la cadence, comme ce fut le cas lors d'une marche forcée effectuée par près de 12 000 Juifs allemands déportés à la frontière de la Pologne. Ils se firent voler leur argent et leurs paquets par les S.S.. Le témoin, Zindel Gruenspan, « [...] *cried out in the tense courtroom : "This was the first time I watched barbaric behavior, the first time I saw the brutality of the Germans."* ¹⁵ ». De leur côté, les transports en train dans des wagons de marchandises ou d'animaux, ne laissaient pas présager d'excellentes

¹⁴ *Ibid.* , 20 avril 1961, p. 2.

¹⁵ *Ibid.* , 26 avril 1961, p. 2.

conditions de transport. Un témoin raconta que près de 1 000 prisonniers juifs, après deux jours de voyage en train, en plein hiver et sans eau, se virent attacher aux charrettes afin qu'ils tirent les bagages et les chevaux étaient maintenant libres de transport. L'eau, quant à elle, devait être distribuée prioritairement aux gardes, ensuite aux chevaux et finalement aux prisonniers juifs¹⁶.

Le 29 avril, par des témoignages, les lecteurs purent constater le sadisme des S.S.. Dès le début de l'article, les propos rapportant les réactions des spectateurs du procès mettaient la table à une possible indignation de la part des lecteurs. « *Spectators drew sharp breaths and moved uneasily in their seats as grey-haired Mrs. Ada Lichtmann, 45, told of the burnings she witnessed from the window of a Polish cottage “on an afternoon in 1941.”*¹⁷ » Une fois cette transmission d'état d'esprit faite, ils découvrirent comment les nazis donnèrent la mort à vingt juifs orthodoxes par le feu. Ils leur demandèrent de chanter et de lever les mains vers le ciel alors qu'un S.S. les aspergeait de kérosène. Ils furent brûlés vivants. Un autre témoin relata le meurtre d'enfants qui pleuraient lors d'une marche forcée en Pologne. Pour éviter qu'ils ne fussent tués, les mères mettaient, dans la bouche de leurs enfants, des chiffons pour qu'ils se taisent. Un dernier témoin en ajouta sur l'esprit sanguinaire qui habitait les S.S.. Dans le village de Wielicza, en Pologne, des hommes furent amenés en camion dans une clairière afin de les éliminer. Quelques instants plus tard, les corps furent découverts empilés sur le sol. « *They had all*

¹⁶ *Ibid.*, 28 avril 1961, p. 4.

¹⁷ *Ibid.*, 29 avril 1961, p. 4.

been shot and laid out in groups of five. I kissed my father – he was as cold as ice although he had been taken away only an hour before [...]¹⁸ ».

Outre les adultes, les S.S. s'en prenaient également aux enfants, tels que mentionnés précédemment. Or, le 2 mai, le lectorat constata jusqu'à quel point ce mépris, envers les Juifs, mais aussi envers la jeunesse juive, pouvait s'élever. Des officiers allemands, lors d'une marche de la mort à travers la Pologne, voulaient attirer les enfants avec du pain qu'ils lançaient et lorsque les enfants tentaient d'en profiter, ils les abattaient d'une balle dans le dos. Pendant le transport par train vers le camp, un jeune survivant exprima comment sa mère l'avait projeté à l'extérieur du train et qu'il avait survécu en se cachant dans la neige. Par contre, ce n'était pas tous les enfants qui avaient la même chance. La grande majorité d'entre eux se retrouvaient dans des camps nazis. Les témoignages rapportaient même que les Allemands chantaient des berceuses aux bébés juifs morts à la sortie des chambres à gaz.

Une fois dans les camps nazis, les traitements étaient très différents d'une personne à l'autre au point où un témoin affirma qu'il était difficile de se souvenir d'une journée où il n'y avait pas de meurtre ou de Juifs qui mouraient. La sélection naturelle étant à la base du triage des victimes à l'entrée des camps, les hommes en état de travailler devaient participer à un programme de travail forcé. D'ailleurs, lors des travaux à l'extérieur du camp, il leur était impossible de ramener de la nourriture sinon ils recevaient des coups de fouet¹⁹. D'autres durent travailler dans des brigades de la mort. Les membres de la

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ *Ibid.* , 2 mai 1961, p. 4.

brigade devaient brûler les corps, même si certains étaient toujours vivants : « *[...] bodies started to scream and yell [...] because they were still alive.* ²⁰ », et ensuite broyer les corps afin d'éliminer toutes traces possible des meurtres. Un membre de la brigade, qui témoignait au procès, portait le nom de « *burner* » parce qu'il était responsable du four crématoire : « *When 2 000 bodies were piled up, it was difficult to keep the flames going.* ²¹ » Un autre témoin raconta, dans le même article, comment les jeunes mouraient après 50 coups de fouet. Il ajouta une description de l'enlèvement d'un enfant à sa mère, par un soldat nazi, qu'il tua et démembra, avant de le projeter au sol. L'auditoire protesta fortement.

De manière à symboliser les victimes du nazisme, une paire de chaussures fut présentée au procès. Cette dernière représentait le million d'enfants juifs morts durant la guerre. Suite à l'explication de la symbolique, le témoin raconta comment 10 000 enfants du ghetto de Varsovie furent tués dans le cadre du programme de génocide. Afin d'ajouter à la représentation mentale des atrocités, il fut mention qu'à la libération du camp de Treblinka, plusieurs kilomètres de surface du camp étaient couverts de crânes, de corps décharnés et de chaussures²².

La manière avec laquelle les victimes du Reich étaient traitées fut encore à la base des preuves retenues contre Eichmann. Dans le ghetto de Kovno, en Lituanie, les femmes ne pouvaient pas être enceintes, sinon leur bébé et elles-mêmes étaient tués dès la naissance de l'enfant. Dans un autre ghetto, celui de Vilna cette fois, les Juifs devaient choisir qui

²⁰ *Ibid.* , 3 mai 1961, p. 4.

²¹ *Idem.*

²² *Ibid.* , 4 mai 1961, p. 4.

allait être tué en inscrivant sur les certificats de vie jusqu'à quatre noms²³. À Pinsk, en Russie, se déroulait un meurtre de masse comme il y en avait lors de l'occupation de l'Europe par l'Allemagne nazie. La preuve soutenait que les soldats nazis avaient retiré un enfant juif des bras de sa mère pour le tuer plus tard. Cet enfant dut observer la scène comme plusieurs autres. Les membres des familles étaient alignés, tués par balle et poussés dans des fosses. « *The blood was spurting from the (mass) grave in many places like a well of water.* ²⁴ » Les jeunes enfants qui devaient assister à l'exécution étaient tachés de sang et pleuraient la perte de leurs parents. Ils furent éliminés par la suite.

Cette pression, cette crainte, qui habitait les membres de la communauté juive était palpable à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Allemagne. Les Juifs qui n'avaient pas été déportés constatèrent la triste histoire, graduelle et calculée, de l'effacement de cette communauté. Une des résultantes de cette angoisse fut l'augmentation rapide du nombre de suicides à la fin des années 1940. Entre octobre 1940 et janvier 1941, 1 200 Juifs se suicidèrent à Berlin²⁵. Les Juifs en Allemagne étaient envoyés directement dans les camps d'extermination, de préférence Auschwitz, afin de mourir dans les chambres à gaz. À l'intérieur d'un mois, un survivant de Theresienstadt, en Tchécoslovaquie, constata que 24 000 Juifs furent envoyés dans les chambres à gaz d'Auschwitz²⁶.

Un autre camp suscita l'indignation des lecteurs, celui de Belsen. Dans sa parution du 18 mai, *The Gazette* mentionna des actions mises de l'avant et exécutées par les

²³ *Ibid*, 5 mai 1961, p. 4.

²⁴ *Ibid.* , 9 mai 1961, p. 4.

²⁵ *Ibid.* , 12 mai 1961, p. 4.

²⁶ *Ibid.* , 19 mai 1961, p. 4.

prisonniers juifs avant l'arrivée de l'armée britannique en avril 1945 : « [...] cleanup Belsen concentration camp because it might give Germany a bad name [...] »²⁷ . Un expert du ministère des Affaires juives lors d'une visite à Belsen en 1943, Von Thadden : « [...] was disturbed that the sub-human conditions of Belsen might become known to the world. »²⁸ Les conditions sanitaires dans la section des Juifs étaient complètement inadéquates. « Belsen was to become one of the worst Nazi camps. »²⁹ Les troupes britanniques entrèrent dans Belsen en avril 1945 et trouvèrent près de 13 000 corps en attente d'être brûlés et près de 13 000 autres détenus décédèrent du typhus et de sous-alimentation quelques jours après leur arrivée.

Afin d'augmenter le nombre de victimes, les Allemands n'utilisaient pas uniquement les camps d'extermination et les meurtres de masse. Ils avaient comme outil supplémentaire une chambre à gaz « portative ». Dans l'édition du 20 mai, il fut question de la méthode des *gas trucks* : cinq entrèrent en Serbie pour y assassiner systématiquement les Juifs grâce au gaz automobile. L'efficacité de ces chambres à gaz mobile fut décrite dans des documents nazis. Selon les documents présentés en cours, près de 7 000 Juifs furent exterminés, dans un seul camp, grâce à cette méthode³⁰. Toujours en lien avec les victimes juives, la parution du 26 mai soulignait que sur les 800 000 Juifs hongrois, 600 000 furent envoyés dans les camps de la mort au mois de juillet 1944³¹.

²⁷ *Ibid.* , 18 mai 1961, p. 4.

²⁸ *Idem.* , *sub-human* : sur les 18 000 Russes du camp, 17 000 moururent.

²⁹ *Idem.*

³⁰ *Ibid.* , 20 mai 1961, p. 4.

³¹ *Ibid.* , 26 mai 1961, p. 4.

Les traitements infligés aux populations locales, lors des périodes d'occupation, étaient similaires à celles connues dans les camps de travail ou d'extermination. Il fallait utiliser la main-d'œuvre locale dans le but non avoué de l'éliminer. À titre d'exemple, un témoin grec avoua que les femmes allemandes, au balcon de certaines résidences de Salonique, en Grèce, observaient et applaudissaient quand les Allemands tuaient des Juifs durant l'occupation. Après la capitulation de la Grèce, 540 Juifs furent obligés de travailler à l'aéroport. Plusieurs moururent de faim et de dysenterie³². Les autres Juifs furent envoyés à Auschwitz³³.

Les traitements que subirent les Juifs, durant la guerre et le nombre de victimes juives, alimentaient l'ensemble des preuves présentées. De plus, ces preuves étaient amenées massivement par des témoins ayant vécu des sévices particuliers. Les lecteurs pouvaient ressentir de l'empathie. À titre d'exemple, les discussions sur l'échange de Juifs, un million, contre 10 000 camions pour la campagne de Russie, démontraient la valeur accordée à la vie humaine : la vie juive. À vrai dire, le problème dans cette histoire d'échange reposait sur l'absence de cessation des déportations de Juifs pendant les négociations avec les Alliés. D'ailleurs, les données avancées, pour la période de négociation, soutenaient que jusqu'à 12 000 Juifs par jour étaient toujours envoyés à Auschwitz³⁴. Un autre témoin, victime de sévices graves par les S.S., ajouta qu'il fut forcé de marcher vers l'est sans arrêter et ceux qui arrêtaient étaient fusillés. Par la suite, il fut choisi pour creuser des fosses et les nazis amenèrent près de 300 à 400 Juifs qui

³² *Ibid.*, 23 mai 1961, p. 2.

³³ *Ibid.*, 4 juillet 1961, p. 4.

³⁴ *Ibid.*, 31 mai 1961, p. 2.

étaient obligés de se déshabiller avant d'être fusillés. Ensuite, il fallait les enterrer et quelques-uns criaient encore à l'aide³⁵.

Les camps de concentration et d'extermination étant au cœur même de l'orchestration du sadisme nazi, les éditions du 7, 8 et 10 juin permirent aux lecteurs d'en apprendre davantage sur le fonctionnement et les particularités de certains camps. Tout d'abord, dans la parution du 7 juin, les camps de Belsen et de Treblinka furent présentés. À Belsen, les Juifs arrivaient par train et étaient gazés au diesel. Au moment d'une visite du camp, le lieutenant S.S. Gerstein soulignait que 6 000 Juifs y furent gazés. Le tout fut chronométré : trente-trois minutes. « *The Jewish workers opened the chamber's doors [...] with the victims still standing like columns of stone with no rooms to fall or lean.* »³⁶ À Treblinka, un témoin juif, polonais de naissance, affirmait que 10 000 Juifs furent gazés en quarante-cinq minutes au moment où 13 000 nouveaux prisonniers arrivaient chaque jour. De plus, le dernier prisonnier du groupe recevait des coups de baïonnettes dans le dos, ce qui le forçait à avancer plus rapidement, donc à pousser les autres.

Pour ce qui était du camp d'Auschwitz, des survivants divulguèrent des informations sur le nombre de victimes, mais aussi sur les traitements subis dans le camp. Le nombre de morts Juifs dans les chambres à gaz s'évaluaient à 2 500 000. Un témoin, le Dr Beilling, un survivant d'Auschwitz, affirmait : « *We passed through the seven stages of hell.* »³⁷ Il donna aussi quelques détails au sujet des expériences médicales réalisées par le

³⁵ *Ibid.* , 2 juin 1961, p. 2.

³⁶ *Ibid.* , 7 juin 1961, p. 4.

³⁷ *Ibid.* , 8 juin 1961, p. 4.

Dr Mengele, par exemple celle d'injecter du pétrole dans le cœur des victimes ainsi que sur les expériences de stérilisation.

Afin de soutenir les preuves, par le biais de documents nazis, le testament de Rudolf Hess, commandant d'Auschwitz, fut utilisé. Selon Hess, Eichmann, était l'ingénieur de la mort de millions de Juifs. Pour Eichmann, il fallait augmenter, sans cesse, le rythme et la rapidité du transport et de construire de plus grands crématoires. « [...] *Auschwitz was selected as the most suitable place for the mass killings.* ³⁸ » Selon les calculs d'Eichmann, Auschwitz reçut entre six et sept millions de personnes de toute l'Europe. Il fixait la date où les Juifs allaient être gazés. Hess recevait des consignes précises d'Eichmann. Tous ceux qui arrivaient par les transports d'Eichmann devaient être exterminés et cette opération ne devait pas être retardée, pas même d'une heure.

Voici quelques caractéristiques du camp :

- 1) les fours crématoires pouvaient brûler jusqu'à 10 000 personnes en 24 heures ;
- 2) en moyenne, deux trains contenant 2 000 personnes chacun, devaient se rendre à Auschwitz tous les jours; quelquefois, Eichmann en envoyait trois ;
- 3) les vêtements des victimes étaient envoyés à Berlin ainsi que les montres, les bijoux et les objets de valeur ;
- 4) fin 1944 début 1945, Eichmann dit à Hess que 2 500 000 personnes furent tuées à Auschwitz.

Plus tard, les lecteurs constatèrent que le transport des Juifs vers les camps de la mort n'était pas gratuit. Outre la confiscation de leurs biens, les Juifs allemands devaient payer cinquante marks pour être dirigés vers les camps de la mort. Avec la progression des forces alliées, vers la fin de 1944, l'extermination au camp d'Auschwitz fut interrompue.

³⁸ *Ibid.* , 10 juin 1961, p. 4.

Toutefois, Eichmann décida d'organiser une marche de la mort pour une dizaine de milliers de Juifs de Budapest jusqu'en Autriche pour travailler sur des fortifications³⁹. Eichmann était le produit du Reich et appliquait les méthodes d'anéantissement de la population juive.

Afin de clore son plaidoyer au mois d'août 1961, Me Hausner, procureur général d'Israël rappela de nouveau la torture, la famine et la dégradation physique que subirent les Juifs européens. « *The Nazi monsters wished to wipe out Jewry completely [...] even to the last drop of blood in the veins of part Jews.* ⁴⁰ »

1.2.3. Suite au procès

Après la condamnation et la pendaison de l'accusé, des réactions internationales furent mises en première page. Le grand journal de Tokyo *Asahi* affirmait que l'application de l'expression *œil pour œil, dent pour dent* était une vengeance qui pourrait causer un précédent dans l'histoire. La radio de Moscou et le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest, pour leur part, considèrent que justice était rendue. La radio de Moscou ajouta, en guise de complément, que le procès du nazisme n'était pas terminé « [...] because the defendant was connected with other Nazis still in office in West Germany. [...] Chancellor Adenauer, declared : "Eichmann is dead. But the spirit in which he became a mass murderer, these are still alive." ⁴¹ »

³⁹ *Ibid.* , 5 juillet 1961, p. 2.

⁴⁰ *Ibid.* , 11 août 1961, p. 2.

⁴¹ *Ibid.* , 2 juin 1962, p. 1.

1.3. Type d'informations

Les informations disponibles provenaient de résumés du procès liés aux preuves présentées à la cour. Il y eut beaucoup de témoignages donnant de nombreuses précisions sur les traitements ainsi que les méthodes employées dans les camps et dans les pays occupés. Ces témoignages engendrèrent des réactions au sein de l'auditoire au procès (cris, pleurs, expulsions, etc.).

1.4. Vocabulaire utilisé

Les lecteurs purent retrouver une quantité importante de mots qui se répétaient tout au long du procès, mais ils pouvaient également s'imprégner de groupes de mots évocateurs. En voici quelques-uns en guise d'exemple : *final solution to the Jewish Problem, 99 per cent were gassed or shot, the most bloodthirsty (Eichmann), complete annihilation of European Jews, extermination of the Jewish race, horror of Hitler's final solution, wipe out the Jewish race, murder of 6 millions European Jews*⁴², *fountain of blood spurting, Jews being gassed to death, poison gas was the only method acceptable, train trip of two days without water, horror of working for the death brigade, Nazi officer tear a baby apart, 13 000 unburied corpses, fatal beating, awful screams, noise of beatings and blows*, etc. En somme, ces quelques groupes de mots donnaient une idée du sort réservés aux Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. Contrairement au procès de Nuremberg, les termes employés, ainsi que les exemples, traitaient des Juifs, d'où l'intérêt pour le premier ministre de tenir ce procès en Israël. L'objectif pédagogique derrière le procès, la construction d'une mémoire identitaire propre, prenait un réel ancrage.

⁴² Il est à noter que cette référence à la quantité de victimes de l'Allemagne nazie est très fréquemment reprise.

En observant de plus près la fréquence de l'utilisation de certains mots, il était possible de tracer un lien entre les mots employés et les références qu'ils nous renvoyaient : *sous le troisième Reich, les Juifs devaient trouver la mort dans des camps d'extermination*⁴³. D'autres mots soutenaient ce constat : le camp d'extermination destiné aux Juifs selon Eichmann, c'est-à-dire *Auschwitz* (24), la *deportation* (19) pour s'y rendre et le moyen employé pour éliminer les victimes du camp, les *gas chambers* (19). Ces *slaughters* (13) avaient pour but de régler le problème juif, désigné comme la *solution finale* (14). Par ailleurs, afin de ne pas restreindre l'attention sur le seul camp d'Auschwitz, le camp de *Belsen* (10) fut lui aussi fréquemment mentionné. En prime, afin d'augmenter la force des qualificatifs ou des traitements subis par les victimes, l'utilisation répétée de *mass* (20) devant certains mots comme *murder* et *execution* permit possiblement au lectorat de mieux comprendre l'ampleur de ces crimes.

2. *La Presse*

2.1. Type de couverture

Pour sa part, *La Presse* offrit, au total, dix premières pages qui faisaient référence au procès Eichmann. Outre le nombre de premières pages, la couverture médiatique fut scindée en trois temps : au moment de son arrestation, le procès et les réactions suite à sa condamnation et à sa pendaison.

⁴³ Fréquence d'utilisation des mots suivants : *Jews, jewish* : 175 fois, *extermination* : 75 fois, *camp* : 68 fois, *death* : 55 fois, *murder* : 44 fois et *kill* ou *killing* : 25 fois.

Avant l'ouverture officielle du procès, il y eut dans le journal quelques références à des conséquences qu'engendra le nazisme : six millions de Juifs exterminés, camp d'Auschwitz, 600 Soviétiques morts de la main de deux Allemands, etc. À la veille de l'ouverture, soit le 10 avril 1961, le titre de la une était : « *Le plus extraordinaire procès de l'histoire débute demain.* ⁴⁴ » L'emploi de termes subjectifs, sans pousser plus loin la lecture, avait de quoi susciter l'intérêt du lecteur.

Au moment de son ouverture, *La Presse* avec un encadré en première page, faisait référence à l'article *Texte de l'acte d'accusation contre Adolf Eichmann*⁴⁵ en page 5. Cet article, qui correspondait à la présentation dans le détail de chacun des chefs d'accusations contre Eichmann, donnait l'accusation ainsi qu'une brève explication basée sur un exemple de crime commis par ce dernier. De plus, pendant le procès, plusieurs articles présentaient le nom d'Eichmann dans leur titre tandis que d'autres mettaient l'accent sur des interrogations, comme lors de l'édition du 12 avril 1961⁴⁶ : « *Les Allemands s'interrogent* » (surtitre) et « *Comment tout cela a-t-il pu se produire ?* » (titre). Ces exemples montrent bien l'emphase qui était mise sur l'interrogation et la curiosité. Quand la couverture médiatique prit de l'ampleur, un surtitre revint fréquemment : « *Au procès Eichmann* ». Après la condamnation d'Eichmann, les titres contenaient son nom et il était possible d'y voir associer des mots qualifiant le meurtre de millions de Juifs, comme le mot *tragédie* dans l'article du 2 juin 1962⁴⁷.

⁴⁴ *La Presse*, 10 avril 1961, p. 1.

⁴⁵ *Ibid.* , 11 avril 1961, p. 5.

⁴⁶ *Ibid.* , 12 avril 1961, p. 48.

⁴⁷ *Ibid.* , 2 juin 1962, p. 4.

La couverture offerte aux lecteurs fut marquée par trois temps : son arrestation, son procès et les réactions suivant sa condamnation ainsi que sa pendaison. De plus, il y eut dix première pages qui faisaient état du déroulement du procès. En ce qui a trait à la construction des titres, elle reposait soit sur des phrases ou de résumés du contenu des articles comme celui du 14 avril 1961⁴⁸ « *Des révélations surprenantes* », soit d'extraits de preuves ou d'arguments. Ces derniers étaient beaucoup plus nombreux et éloquents⁴⁹. Ils ne donnaient qu'un aperçu du contenu du texte et par le fait même, le lecteur devait plonger dans le journal pour découvrir les informations relatives à ces affirmations.

2.2. Teneur des propos

2.2.1. Dès son arrestation

Dès la diffusion de son arrestation, dans l'édition du 24 mai 1960, Adolf Eichmann était déjà accusé d'avoir contribué à l'extermination de six millions de Juifs. Le premier ministre d'Israël, David Ben Gourion, l'accusait d'être un des plus grands criminels de guerre, responsable, avec les chefs nazis, de l'extermination de six millions de Juifs. Selon les écrits, Eichmann était le théoricien de l'anéantissement des Juifs, il était d'ores

⁴⁸ *Ibid.* , 14 avril 1961, p. 1.

⁴⁹ À titre d'exemple (notez qu'il s'agit de mots à forte connotation, non de titre complet, à l'exception de quelques-uns) : 12 avril 1961, p. 40 : *Tortionnaire nazi condamné à vie au bagne* (titre), 18 avril 1961, p. 28 : *Eichmann et massacrait* (titre), 22 avril 1961, p. 14 : *On lui réclamait des crânes* (surtitre) / *J'étais chargé du transport, non de l'exécution* (titre), 26 avril 1961, p. 55 : *Exterminer les Juifs, obsession chez Eichmann* (titre), 1^{er} mai 1961, p. 26 : *Au procès Eichmann* (surtitre) / *cruels massacres* (titre), 2 mai 1961, p. 20 : *Juifs jetés vivants au bûcher dans le camp d'extermination nazi* (titre), 3 mai 1961, p. 3 : *Misère et résistance des Juifs de Varsovie* (titre), 5 mai 1961, p. 2 : *800 Juifs vivants sur 100 000* (titre), 5 mai 1961, p. 8 : *Les nazis punissaient de mort toute femme juive qui devenait enceinte* (titre), 9 mai 1961, p. 3 : *Déportation de masse des enfants juifs de France* (titre), 10 mai 1961, p. 57 : *Jour de crainte pour les Juifs, cannibalisme* (titre), 12 mai 1961, p. 13 : *Déporter les Juifs* (surtitre), 12 mai 1961, p. 28 : *ravage de la faim et de la maladie* (titre), 16 mai 1961, p. 31 : *Eichmann vouait une haine démoniaque aux Juifs* (titre), 26 mai 1961, p. 25 : *Eichmann torturait lui-même les détenus* (titre), 1^{er} juin 1961, p. 2 : *Un Juif forcé d'enterrer des congénères vivants* (titre), 6 juin 1961, p. 28 : *Des milliers de Juifs sont morts à Auschwitz [...]* (titre), 7 juin 1961, p. 44 : *Horreurs d'Auschwitz* (titre), 5 juillet 1961, p. 51 : *Eichmann plus grand pourvoyeur de la mort* (titre), 10 juillet 1961, p. 2 : *extermination* (intertitre), 16 décembre 1961, p. 5 : *potence pour 6 millions de Juifs* (titre).

et déjà accusé d'avoir organisé leur déportation, d'avoir prôné leur liquidation par un système d'extermination : les camps de concentration. Dans la même édition, une précision fut donnée sur ce qui se déroula à Budapest en 1944 et qui aboutit au meurtre de près de 200 000 personnes⁵⁰.

Le lendemain, en page deux, les lecteurs purent personnifier les victimes du nazisme en observant une photographie d'une victime d'Eichmann et du camp d'Auschwitz où presque tous les membres de sa famille furent brûlés vivants. Sur la photographie, la victime portait son numéro de matricule. Afin de poursuivre l'établissement du constat du nazisme, mais principalement de ce qui était reproché à son principal accusé, l'édition du 30 mai 1960⁵¹ donna la parole à un ancien conseiller juridique de la communauté juive de Budapest, M. Imre Reiner, qui avait déjà rencontré Eichmann en 1944. Il affirma qu'Eichmann ne se décrivait pas comme un homme cruel, mais plutôt comme un chien cruel, un chien assoiffé de sang. Selon lui, il était personnellement chargé de l'extermination des Juifs. Cette affirmation fut confirmée la veille du procès tout en précisant que l'extermination s'effectuait principalement par le biais des chambres à gaz.

Comme l'extermination se déroulait principalement dans les camps de concentration et d'extermination, les propos soutenus par l'édition du 31 mai⁵² permirent de constater la manière avec laquelle les Soviétiques étaient traités au camp de Mauthausen ainsi que sur des méthodes utilisées pour les éliminer : les Soviétiques étaient tués à coups de balai, à coup de pièces métalliques, en les maintenant sous des douches glacées, à coup de pierre

⁵⁰ *Ibid.* , 24 mai 1960, p. 10.

⁵¹ *Ibid.* , 30 mai 1960, p. 37.

⁵² *Ibid.* , 31 mai 1960, p. 8.

dans une carrière où travaillaient les détenus et à coup de poing. De plus, suite à une tentative d'évasion échouée, les S.S. tirèrent les prisonniers fautifs et ceux qui étaient toujours vivants, après la fusillade, furent éliminés à coup de matraque. Ces crimes donnaient, avant l'ouverture du procès, une idée du traitement que pouvaient subir les victimes du nazisme.

2.2.2. Le procès

« *Cette race de déchet est de trop.*⁵³ »
Eichmann

Dès l'ouverture du procès, soit le 11 avril 1961, les lecteurs associèrent Eichmann à l'extermination de six millions de Juifs, principalement grâce aux chambres à gaz des camps nazis. De plus, ils purent lire l'acte d'accusation dans son ensemble en page 5. Dès le lendemain, le rabbin Jacob Weinstein s'exprima sur le pouvoir d'Israël de juger Eichmann :

« [...] après deux siècles de persécutions, le peuple juif a enfin l'occasion de juger un de ses pires oppresseurs. Le crime d'Eichmann n'est pas simplement un crime contre l'humanité [...] c'est le pire des crimes : le génocide, les nazis ayant cherché à exterminer un peuple tout entier, le peuple juif.⁵⁴ »

L'ambassadeur d'Israël au Canada, M. Herzog, ajouta : « *Les Juifs étaient alors dans la vallée de la mort, dit-il, aujourd'hui, ils avancent résolument dans la voie de leur plein accomplissement.*⁵⁵ »

⁵³ *Ibid.*, 26 mai 1961, p. 25. Commentaire d'Eichmann au sujet des Juifs au moment où il venait de battre à mort un adolescent.

⁵⁴ *Ibid.*, 12 avril 1961, p. 30.

⁵⁵ *Idem.*

Quelques jours plus tard, après que les lecteurs eurent le temps de lire et de discuter sur le cas Eichmann, ils apprirent qu'il se déclarait non coupable pour l'ensemble des chefs d'accusation. Par contre, au même moment, le lectorat de *La Presse* put consulter une partie de l'exposé préliminaire d'accusation de Me Gideon Hausner, procureur du ministère public, qui avait une portée sémantique très marquée :

« J'accuse, j'accuse entouré de six millions d'accusateurs dont les tombes ou les monceaux de cendres sont accumulés à travers l'Europe, d'Auschwitz à Treblinka. [...] un peuple de s'acharner contre des femmes, des vieillards, des enfants, des nourrissons, les enfermer dans des camps pour les exterminer. Leur sang crie, mais leur voix s'est tue. C'est en leur nom que je prononce mon terrible réquisitoire. ⁵⁶ »

Il ajouta que : « [...] c'est la main d'Eichmann qui a conduit inexorablement jusqu'au four crématoire des millions d'êtres humains. ⁵⁷ » En complément sur la souffrance du peuple juif, Lester B. Pearson, chef de l'opposition à Ottawa et prix Nobel de la paix, se prononça sur le procès en page 27. Ce dernier redonnait vie à d'horribles souvenirs d'une époque cauchemardesque où le peuple juif fut souvent la victime de l'illégalité et de l'injustice.

Des méthodes employées sous son autorité furent dévoilées le 18 avril⁵⁸ : la castration, les expériences chirurgicales, les meurtres d'enfants sous les yeux de leurs parents, etc. En somme, l'artisan du massacre des Juifs admit que les chambres à gaz furent utilisées pour éliminer des Juifs alors qu'il avoua avoir vu des Juifs agoniser dans les chambres à gaz au moment où il devait dresser les constats des massacres dans les camps d'extermination.

⁵⁶ *Ibid.*, 17 avril 1961, p. 2.

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ *Ibid.*, 18 avril 1961, p. 28.

Afin d'ajouter à la preuve, une liste des camps de concentration et d'extermination fut présentée en cour ainsi que le nombre de victimes qui s'y rattachaient.

L'extermination des Juifs, pour Eichmann, était une véritable obsession d'où l'application de la solution finale du problème juif, c'est-à-dire leur extermination. Il se serait même vanté d'avoir inventé les chambres à gaz⁵⁹. La solution finale devait bien porter son nom parce que personne ne savait quel allait être l'issue de la guerre. Il fallait utiliser la guerre pour exterminer les Juifs et si la guerre était gagnée, Eichmann voulait même exterminer les Juifs de Palestine.

Dans la même édition⁶⁰, un témoignage bouscula de vieux souvenirs relatifs à la Nuit de Cristal. Lors de cette soirée de novembre 1938, de nombreux Juifs furent massacrés, des synagogues incendiées, des habitations et des magasins juifs saccagés. Dans la foulée de cet événement, un témoin raconta une marche, à laquelle il participa, entre la gare de Berlin et la frontière polonaise sous les coups de fouets et de poings. Une fois en Pologne, les 12 000 déportés furent envoyés dans un camp militaire désaffecté sans avoir de vivres. L'intention était de les exterminer. Par la suite, un autre témoin, le premier à avoir connu Eichmann alors qu'il était directeur du bureau des Affaires juives, le Dr Benno Cohn, développa sur les mesures prises contre les Juifs d'Allemagne. Ces derniers se refusaient de croire à ce qui allait leur arriver. Ils eurent tôt fait de le constater. Ils ne savaient d'ailleurs pas, pour certains membres de la communauté juive allemande, quels qualificatifs leur étaient attribués. M. Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires

⁵⁹ *Ibid.*, 26 avril 1961, p. 55.

⁶⁰ *Ibid.*, 26 avril 1961, p. 60.

étrangères du Reich, soutenait que les Juifs d'Allemagne étaient des voleurs, des assassins et que leurs biens avaient été acquis de manière illicite. Le gouvernement allemand devait donc les assimiler aux criminels.

Au début du mois de mai, les articles insistèrent sur les excès et les méthodes employées afin d'éliminer les Juifs grâce à des collaborations de témoins et de survivants. Dans l'édition du 1^{er} mai⁶¹, des informations sur des marches de la mort et sur le traitement des Juifs en URSS lors de l'agression nazie étaient données. Dans le cadre de la marche de la mort, tous les hommes de quinze à soixante ans furent rassemblés pour être déportés. Pendant la marche, les plus lents étaient tués et laissés sur le bord de la route. Lors de cette marche, un officier tendit un morceau de pain à un jeune homme et lorsqu'il se pencha pour le récupérer, il fut tué. Lors de l'agression nazie contre l'URSS, près de 13 000 Juifs furent entassés dans des quartiers réservés et des synagogues furent incendiées. À ce moment, un Juif qui voulait sauver des livres sacrés fut jeté au feu. Lors de cette agression, plusieurs Juifs furent déportés dans des camps nazis alors que d'autres furent fusillés et jetés dans une fosse. Toujours lors de l'agression nazie en URSS, des officiers allemands auraient éliminé des bébés en les tuant par balle ou en les projetant sur le pavé afin de les tuer. Le lecteur recevait ces informations et se faisait une série d'images représentant ces méthodes. L'image du nazisme, en passant par un de ses opérateurs, prenait une couleur plutôt « sauvage ». Elle se valida avec la mise à nu du fonctionnement des brigades de la mort.

⁶¹ *Ibid.*, 1^{er} mai 1961, p. 26.

Le 2 mai, des témoins donnèrent des informations sur ces brigades auxquelles ils étaient « employés ». « *Le Dr Wells a commencé hier à déposer au procès d'Adolf Eichmann, qui a blêmi en entendant le témoin relater des scènes d'horreur.* ⁶² » En somme, les membres des brigades de la mort étaient chargés de brûler les cadavres afin d'effacer toutes traces de meurtres. De façon plus précise, ils devaient enlever les cadavres des fosses, les brûler, broyer les os et remplir les fosses. Les brigades travaillaient de huit à dix heures par jour. Les membres étaient relativement bien nourris, toutefois ils devaient manger à proximité des cadavres. Le témoin donna des informations sur les nombreux types d'exécutions qui existaient : tué par une balle dans la nuque ou à la mitraillette ou étranglé. Peu importe la manière employée, les corps devaient être brûlés.

Le sort des Juifs ne pouvait pas uniquement se restreindre à leurs traitements dans les camps. Il y eut aussi le développement de ghettos. À Varsovie, par exemple, la population du ghetto passa de 500 000 à 60 000 en raison de la famine, des différentes épidémies et par les déportations au camp d'extermination de Treblinka⁶³. Outre ces fléaux, la vie dans le ghetto de Varsovie était ponctuée d'intimidations, d'enlèvements arbitraires, de travaux forcés, de restrictions de toutes sortes et d'extermination des intellectuels. En Pologne, en 1942, selon le docteur Peretz, les femmes juives ne pouvaient pas être enceintes. Si elles menaient à terme leur grossesse, elle et leur enfant étaient systématiquement tués⁶⁴. Un témoin ajouta qu'un officier nazi, au ghetto de

⁶² *Ibid.* , 2 mai 1961, p. 20.

⁶³ *Ibid.* , 3 mai 1961, p. 3.

⁶⁴ *Ibid.* , 5 mai 1961, p. 8.

Minsk, avait dit : « *Nous avons fusillé 28 000 Juifs russes pour vous faire de la place.* ⁶⁵ »

Il ajouta que trente ou quarante habitants du ghetto de Minsk auraient survécu sur près de 97 000.

À l'extérieur des ghettos, les Juifs étaient massacrés par des rafles à la mitrailleuse et les corps étaient disposés dans des fosses. Les personnes qui étaient toujours en vie mouraient par asphyxie. D'ailleurs, le témoignage d'une femme, ayant vu la mort de sa fille, présenta la manière avec laquelle le meurtre de masse s'effectuait. Tout d'abord, il y avait des arrestations massives et les victimes étaient conduites au bord d'une fosse. Souvent, les SS attendaient que les dernières victimes arrivent près des fosses avant de tuer les premières⁶⁶.

L'édition du 9 mai 1961 donna davantage d'informations sur le sort de Juifs français. Il fut précisé qu'il y eut un envoi de 4 000 enfants au camp d'extermination d'Auschwitz et que plusieurs Juifs français se suicidaient au camp de Drancy (une centaine de suicides en deux ou trois mois). Au sujet du fonctionnement des camps, l'exemple de René Blum, frère cadet de Léon Blum, au camp d'Auschwitz, donnait une idée du choc que pouvaient vivre les victimes. À son arrivée au camp, il fut séparé de sa famille et des autres détenus : il fut affreusement torturé et achevé. Au même camp, une méthode de torture, appelée le *supplice de la toupie*, fut développée. Il s'agissait d'un bâton court planté dans le sol que le détenu devait tenir de la main droite en gardant la main gauche dans le dos. Le détenu devait tourner rapidement autour du bâton tout en étant battu pour qu'il aille

⁶⁵ *Ibid.* , 6 mai 1961, p. 8.

⁶⁶ *Ibid.* , 8 mai 1961, p. 47.

plus rapidement⁶⁷. Afin de démontrer comme quoi les atrocités nazies étaient pratiquement inimaginables, la comparaison du camp d'Auschwitz avec une autre planète venait simplement confirmer les dires. À ce camp, les prisonniers n'avaient pas de nom, mais un numéro, et il y avait un « ange de la mort », le Dr Kurt Mengele. Ce dernier départageait les détenus en deux catégories liées à leur finalité : travaux forcés ou exécution immédiate. Afin de diminuer la population du camp, les S.S., sous l'impulsion du Dr Mengele, faisaient passer les détenus sous une planche qui indiquait la grandeur minimale à avoir. Si le prisonnier était trop petit, il était exécuté et les plus grands étaient sains et saufs⁶⁸.

À Bergen-Belsen, les traitements n'étaient guère plus cléments. Un survivant du camp donna des précisions sur la persécution des Juifs. Lors de son témoignage, le survivant de Bergen-Belsen avoua que seulement 6 000 des 134 000 Juifs hollandais survécurent à la persécution. Il révéla également quelques horreurs du camp de Bergen-Belsen tel le cas de cannibalisme dans la section des femmes parce qu'elles manquaient gravement de nourriture. D'ailleurs, il annonça à la cour que, selon un compagnon de captivité, Josef Kramer, la « Bête de Belsen », responsable du camp, aurait dit : « *Le plus de Juifs morts que vous amènerez ici, le mieux sera.*⁶⁹ »

L'édition du 1^{er} juin 1961⁷⁰ donna des détails imagés sur le déroulement d'une marche de la mort. « *Les déportés reçoivent l'ordre “ de marcher vers le nord sans*

⁶⁷ *Ibid.*, 9 mai 1961, p. 3.

⁶⁸ *Ibid.*, 7 juin 1961, p. 44.

⁶⁹ *Ibid.*, 10 mai 1961, p. 57.

⁷⁰ *Ibid.*, 1^{er} juin 1961, p. 2.

tourner la tête. Il y avait des mitrailleuses.” » Les déportés reçurent l’ordre de marcher vers le nord sans tourner la tête. De chaque côté d’eux, il y avait la présence de gardes nazis armés de mitrailleuses. Les déportés vendaient toutes leurs possessions afin de survivre. Certains furent forcés de creuser des fosses au cours de la marche. Les fossoyeurs étaient obligés d’enterrer les victimes dont certaines étaient toujours vivantes. D’autres Juifs furent battus par la Gestapo parce qu’ils ne voulaient pas transmettre des informations au sujet de certains fugitifs.

Toutefois, la parution d’un courrier des lecteurs, en date du 5 juin⁷¹, permit à un ancien détenu de Dachau, Marian Lewandowski, de prendre la parole et de répondre à l’affirmation de l’ambassadeur de la République fédérale allemande au Canada qui avançait que l’Allemand moyen ne savait pas ce qui se passait pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cet ancien détenu, qui signa son courrier en y ajoutant son numéro de matricule, répondit que, selon lui, les anciens déportés et persécutés ne pouvaient oublier et ne pouvaient taire cette inhumanité. Il s’interrogeait au sujet de l’oubli. Mais comment le peuple pouvait-il oublier : un oubli vraiment ? Il enchaîna. Le peuple vota pour Hitler et ses chemises brunes, des fleurs furent déposées sous les pieds de ce dernier. Sous l’influence de la doctrine nazie, le peuple allemand, sans le savoir officiellement, fut complice des atrocités, des crimes les plus ignobles contre l’humanité. Le peuple allemand savait de manière générale, sans connaître les moindres petits détails ; il pouvait comprendre la monstruosité du système de tuerie et de haine. Le peuple allemand ne pouvait oublier le nombre de camps de concentration et d’extermination : les prisonniers devaient effectuer les travaux les plus dangereux au vu et au su de la population

⁷¹ *Ibid.* , 5 juin 1961, p. 4.

environnante. Le peuple allemand n'a-t-il pas vu les convois funèbres se dirigeant vers les fours crématoires ? N'a-t-il pas vu les arrestations de masse et les traitements indignes envers les membres de la communauté juive ? En somme, les questions soulevées par l'ex-détenu purent amener les lecteurs à s'interroger sur l'amnésie volontaire, sur le refus de croire ce qui fut présenté lors de la guerre, du procès de Nuremberg et maintenant avec le procès Eichmann. Par cette prise de parole, l'ancien détenu de Dachau venait remettre à l'avant scène la responsabilité des Allemands dans les crimes de la Deuxième Guerre mondiale.

La défense d'Eichmann, pour sa part, débuta vers la fin juin 1961. L'édition du 20 juin⁷² précisait qu'Eichmann confirmait, indirectement, qu'il existait un plan d'extermination des Juifs, mais qu'il ne pouvait l'influencer. Au même moment, le procureur demanda d'autres témoignages par rapport aux massacres nazis en Hongrie, mais le tribunal refusa en raison du nombre déjà élevé d'informations sur ces événements. N'y avait-il pas ici un signe marquant comme quoi l'esprit était suffisamment empreint par les images et les propos tenus depuis l'ouverture du procès ?

Toutefois, après les nombreux témoignages au sujet des sévices nazis, la jeunesse allemande, dans une enquête effectuée parallèlement au procès Eichmann, portait un jugement unanime sur Hitler. Son comportement envers les Juifs était inexpiable. Quant à Eichmann, le jugement porté sur lui était plus varié : il n'était qu'un instrument d'Hitler. Il pouvait être amené à mort par le tribunal, mais il ne fallait pas uniquement se concentrer sur l'homme, mais sur l'ensemble des responsables. Les jeunes Allemands

⁷² *Ibid.*, 20 juin 1961, p. 1.

étaient toutefois choqués de l'utilisation du procès comme un spectacle en soi. En somme, ce qu'il fallait retenir de cette enquête, c'était que le tiers des répondants désirait que l'on tire un trait sur cette époque de terreur⁷³.

À la lumière des preuves présentées, une seule peine était possible pour l'homme qui avait accompli une œuvre aussi satanique de destruction. Le procureur Hausner qualifia Eichmann d'homme s'étant débarrassé de tout frein moral, de s'être livré à ses instincts les plus vils, d'avoir franchi le mur qui séparait la bête de l'Homme, de ne pas s'être comporté comme un humain malgré ses crimes comme le font en général les assassins, assassin du genre humain, assassin du peuple juif⁷⁴. De son côté, Eichmann ne reconnut pas sa culpabilité d'avoir liquidé six millions de Juifs.

2.2.3. Suite au procès

Le 16 décembre⁷⁵, Me Jacques-Yvan Morin, professeur de droit à l'Université de Montréal, réagit. Il s'interrogeait sur les raisons qui poussèrent Israël à ressusciter ces jours de cauchemars et d'accepter de revivre son propre supplice. Au sujet du symbole que pouvait représenter la cause d'Eichmann, Me Morin soutenait que c'était l'opinion publique qui désirait faire d'Eichmann un symbole, alors que le tribunal israélien, pour sa part, n'en avait pas l'intention. En réponse aux propos de Me Morin, il aurait été intéressant d'avoir des échos, ne serait-ce qu'une seule réaction, au sujet du *symbole* que représentait Eichmann pour les lecteurs. Une question subsiste donc : est-ce que l'opinion publique montréalaise portait le même jugement quant au symbole « Eichmann »?

⁷³ *Ibid.*, 21 juin 1961, p. 15.

⁷⁴ *Ibid.*, 13 décembre 1961, p. 2.

⁷⁵ *Ibid.*, 16 décembre 1961, p. 2.

Pendant la période de pause du procès, un article avait un potentiel de rétention des lecteurs : « *Procès d'un criminel de guerre à Montréal*⁷⁶ ». Dans cet article, des informations furent transmises au sujet du sort des victimes du nazisme lors des transports de masse. Le cas de l'exode du ghetto de Varsovie, par près de 300 000 Juifs, qualifié de programme d'évacuation à l'époque, alors qu'il s'agissait, ni plus ni moins, d'un programme de déplacement mortel. En guise d'exemple, ceux qui n'obéissaient pas aux ordres étaient fusillés et inhumés par leurs compatriotes. Aucun cadavre ne devait être visible vingt-quatre heures après le massacre. Pour ce qui était des transports vers les camps de concentration les S.S. traitaient leurs victimes comme ayant moins de valeur que du bétail. En outre, de manière à étouffer les cris et les lamentations aux points de « recharge », des orchestres jouaient de la musique. Les autres informations contenues démontraient en quoi le fanatisme de certains nazis, comme Hermann Hofle, n'avait pas de limites. À titre d'exemple, le témoin avoua, au sujet de ce nazi :

« *En une occasion, il aurait ainsi fait rapport d'une tuerie massive réussie par la police secrète : “ Résultat du festival de la moisson : 42 000 ”. [...] À tout cela le prévenu répond que l'évacuation du Ghetto s'est faite humainement, selon les ordres, et sans effusion de sang. [...] Il affirme que tout ce qu'il a pu savoir de prétendues cruautés n'étaient que des... rumeurs. S'il y en a eu de commises, on les lui a si bien cachées qu'il n'a rien vu. »*

La veille de la pendaison d'Eichmann, le 30 mai 1962⁷⁷, un article présentait, de manière succincte, les motifs qui permettaient de comprendre pourquoi son appel fut rejeté. Jamais la solution finale n'aurait eu autant d'effet sans le zèle, l'enthousiasme fanatique et l'insatiable soif de sang d'Eichmann. Ce procès présentait un nouveau genre

⁷⁶ *Ibid.*, 23 mai 1962, p. 72.

⁷⁷ *Ibid.*, 30 mai 1962, p. 5.

d'assassin. C'était de sa bouche que partit l'ordre d'utiliser les chambres à gaz et que les trains quittaient à destination des camps d'extermination. Sa seule signature scellait à jamais le sort de milliers de victimes. L'article insista sur le préambule, historique, du réquisitoire contre Eichmann, le 12 avril 1961, du procureur Hausner :

« Des séides déportaient, frappaient et torturaient les Juifs, les enfermaient dans les ghettos, les marquaient du signe d'infamie, les dépouillaient de tous leurs biens et, pour finir, après les avoir torturés et spoliés, après leur avoir tout arraché, jusqu'à la chevelure qu'on utilisait à des fins industrielles, ils les convoyaient par milliers jusqu'aux lieux d'extermination. ⁷⁸ »

Le lendemain de sa pendaison, soit le 2 juin 1962, *La Presse* donna accès à une couverture médiatique qui englobait des réactions d'organes de presse israéliens. L'organe gouvernemental israélien, *Davar*⁷⁹, insista sur le devoir de mémoire envers les millions de frères qu'Eichmann envoya à la mort. De son côté, le journal *Lamerhav*⁸⁰ affirma que le procès dévoila une horrible tragédie et que le résultat, la pendaison d'Eichmann, n'était pas un compte entre assassin et victimes, mais plutôt d'une nouvelle ère pour Israël.

À la page suivante⁸¹, il était question de l'aboutissement du procès : la pendaison d'Eichmann qui avait exterminé près de six millions de Juifs. Cette pendaison mit un terme à la plus horrible affaire de crimes de guerre depuis le procès de Nuremberg. Plus loin dans la même édition⁸², le journal publia des réactions d'individus, mais aussi d'États. Chez les Israéliens, le sentiment en était un de stupéfaction et de soulagement, la

⁷⁸ *Idem.*

⁷⁹ *Ibid.*, 2 juin 1962, p. 4.

⁸⁰ *Idem.*

⁸¹ *Ibid.*, 2 juin 1962, p. 5.

⁸² *Ibid.*, 2 juin 1962, p. 35.

justice condamnant un de ses principaux bourreaux. Selon le fils aîné d'Eichmann, son père fut jugé de façon inhumaine. Il fut le bourreau des Juifs parce qu'Hitler le voulait ainsi et que c'était pour cette raison qu'il faisait des meurtres massifs de Juifs. Pour le ministère des Affaires étrangères d'Argentine, les crimes d'Eichmann ne seront jamais effacés de l'histoire contemporaine. En Allemagne occidentale, le sentiment se rapprochait du soulagement. L'accusation finale ne criminalisait pas tout le peuple allemand. Dès lors, une nouvelle page était tournée sur le passé obscur du nazisme, mais aussi sur un de ses artisans.

2.3. Type d'informations

Les articles présentés au lectorat de *La Presse* étaient majoritairement issus d'agences de presse étrangères telles la *Presse Associée*, l'*Agence France Presse* (AFP) et *Reuters*. Dès l'arrestation d'Eichmann, ces trois agences prirent les devants en donnant aux lecteurs des informations pertinentes sur des actes cruels commis par l'Allemagne nazie, plus particulièrement par Adolf Eichmann. Au moment de l'ouverture du procès, les discussions sur la légitimité de la cour israélienne furent mises de l'avant, un peu comme dans le cas du procès de Nuremberg où la rétroactivité de lois et de concepts juridiques étaient contestés, du moins soulignés. Eichmann, bourreau des Juifs, allait être jugé par des juges israéliens, d'où certaines interrogations sur l'impartialité des juges. D'ailleurs, la loi israélienne sur les crimes commis contre les Juifs datait de 1950 et, au moment où se déroulèrent les crimes reprochés à Eichmann, la loi n'existe pas et, de plus, l'État d'Israël n'existe pas même pas.

Alors que le procès allait s'ouvrir, *La Presse* offrit à ses lecteurs l'acte d'accusation en quinze points. L'ensemble des quinze blocs d'accusation était détaillé à l'aide d'exemple d'exactions soutenant l'acte d'accusation⁸³. Tout au long du procès, les informations présentées étaient issues de compte rendu des preuves présentées contre Eichmann. En somme, la grande majorité des articles retenait le témoignage comme base de contenu. L'anecdote du survivant alimentait le journal et amenait le lecteur à se sentir plus près de la victime, d'où la création d'un lien affectif entre les propos du survivant et le lecteur. L'empathie ainsi développée, le lecteur avait la possibilité de recréer, à sa manière en fonction de ses émotions, la difficile réalité de la communauté juive lors de cette guerre. D'autres sources émanaient de personnes influentes du Reich et des S.S.. En somme, l'ensemble des preuves et des témoignages sélectionnés avait comme objectif de dépeindre Eichmann comme un monstre assoiffé de sang et sans pitié. Dès lors, cet homme était tenu responsable de tous les maux de la communauté juive. Ce qui fut remarquable au niveau du contenu, c'était que les preuves n'allait pas uniquement dans le sens de la mécanique des camps d'extermination. Certes, une bonne quantité d'articles mirent l'accent sur la sélection et les traitements des victimes dans les camps, mais plusieurs autres exploraien la déportation et les traitements subis par les Juifs dans les villes et villages, également dans les ghettos. Ces témoignages, misant sur l'expérience personnelle, donnaient un visage humain à cette souffrance et la rendaient incontournable. Cette souffrance était telle qu'à certains moments, des personnes qui assistaient ou qui témoignaient fondaient en larmes, injuriaient l'accusé ou s'évanouissaient pendant, mais aussi après les présentations. Ces réactions physiques et psychologiques étaient relayées par le journal.

⁸³ Voir Annexe 2.

Lors du procès, seule une lettre d'un lecteur fut consacrée au procès Eichmann. Son auteur était un survivant de Dachau qui s'indignait devant l'absence de connaissance des horreurs nazies par les Allemands. Cette réaction pouvait amener certains lecteurs à s'interroger sur leur perception et compréhension des crimes commis à l'égard des Juifs, mais aussi à l'égard des Européens. Par la suite, au mois de décembre 1961, soit dans l'édition du 12, il y eut mention, selon le juge Moshé Landau, président du tribunal, grâce à des extraits du jugement, de l'utilité du procès dans la description des événements qui s'étaient déroulés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le procès avait pour mandat de guérir d'une vieille maladie : l'antisémitisme. Le but a-t-il été atteint ? Pour faire suite à la pendaison du criminel nazi, *La Presse* fit référence à la pendaison, mais la manière avec laquelle elle qualifia le procès montrait avant tout que son attention était portée sur les atrocités dévoilées et non sur leurs motivations : « [...] *chapitre le plus horrifiant de l'histoire contemporaine.*⁸⁴ »

2.4. Vocabulaire utilisé

La lecture de *La Presse* permit de constater l'utilisation d'expressions propres à la dureté du nazisme et des crimes commis contre le peuple juif. Dans un premier temps, la répétition du nombre de victimes fut consternante. Le « *6 millions* » revenait constamment hanter les lectures quotidiennes des adeptes du journal. Voici quelques expressions qui alimentèrent l'imaginaire des lecteurs. Comme les Juifs étaient considérés comme des *indésirables*, il fallait les *exterminer*, les *liquider* afin de *résoudre le problème juif*. L'ensemble des crimes retenus contre Eichmann était *inhumain*. Il

⁸⁴ *Ibid.*, 1^{er} juin 1962, p. 1.

s'agissait d'un *plan de destruction physique* des Juifs. Cette destruction devait être *massive, brutale*, mais également douloureuse et visait à élaborer des *conditions d'existence inhumaines* de manière à les conduire à leur *destruction physique*. En somme, les *Juifs d'Europe furent spoliés de leurs biens par des mesures inhumaines telles que le vol* et ensuite ils furent *massacrés* dans les *camps*, mais aussi dans les *ghettos*.

Par conséquent, suite à l'analyse des mots employés, il fut possible de remarquer une tendance lourde : la plupart des mots ou expressions employés dans les articles se répéttaient. Contrairement au procès de Nuremberg où plusieurs expressions distinctes étaient inscrites dans le journal, lors de la couverture du procès Eichmann, les lecteurs rencontrèrent les mots *Juif* (109), *extermination* (52), *déportation* (30), *camp* (47) et *massacre* (27) fréquemment. Or, en les liant, les lecteurs constataient que les Juifs étaient déportés dans les camps afin d'y être exterminés, massacrés.

Outre ces cinq mots, d'autres connurent une exposition répétée. Ils concernaient davantage le sort réservé aux Juifs. Ces derniers étaient *persécutés* (10), victime de *crimes* (18), *assassinés* (15) ou *morts* (21) dans des conditions *inhumaines* (9) dans des camps comme celui d'*Auschwitz* (14). Le lectorat n'avait d'autre choix que de constater la volonté qui habitait la machine de guerre nazie. En insistant sur les mêmes mots sans relâche, le lecteur réalisait que le nazisme n'avait pour but que d'exterminer les Juifs et qu'il les voulait morts, de quelque façon que ce soit.

3. *Le Devoir*

3.1. Type de couverture

La couverture offerte par *Le Devoir* donna aux lecteurs, sur l'ensemble des parutions, six premières pages. Par contre, l'élément clef de la couverture du procès était l'emplacement des articles. En fait, sur les soixante-huit articles étudiés, un seul n'était pas situé dans les neuf premières pages. Pour ce qui était des autres, la grande majorité se retrouvait entre les pages trois et neuf. À quelques reprises, pour les lecteurs intéressés par la scène internationale, il était possible de débusquer quelques lignes sur Adolf Eichmann dans une section intitulée « Aux quatre coins du monde ». Au niveau des titres⁸⁵, ces derniers faisaient référence à la mort de plusieurs millions de Juifs, au nom de leur bourreau, Eichmann, mais aussi à des citations du criminel.

Contrairement aux autres quotidiens analysés, *Le Devoir* vit ses lecteurs s'investir dans le procès par le biais du courrier des lecteurs. À cet effet, pas moins de huit parutions de lettre de lecteur furent publiées⁸⁶. Cette présence du lectorat permit aux

⁸⁵ À titre d'exemple (notez qu'il s'agit de mots à forte connotation, non de titre complet, à l'exception de quelques-uns) : 27 mai 1960, p. 6 : « *bourreau des Juifs* » (titre), 11 avril 1961, p. 1 : *L'un des plus grands procès de l'histoire s'ouvre ce matin* (titre), 12 avril 1961, p. 2 : *L'Europe revoit dans les journaux les crimes de la génération nazie* (titre), 18 avril 1961, p. 5 : *Eichmann se livrerait encore à l'oppression et au massacre* (titre), 22 avril 1961, p. 5 : « *J'aurais obéi aveuglément à l'ordre de tuer mon propre père!* » (titre citation), 26 avril 1961, p. 5 : *Au procès Eichmann, un témoin raconte comment* (surtitre) / *Des S.S. ont fouetté jusqu'au sang 12 000 Juifs qu'ils déportaient* (titre), 27 avril 1961, p. 7 : *La mort attendra* (surtitre) / *Témoignage d'un homme qui a connu les camps nazis* (titre), 28 avril 1961, p. 5 : *Bouleversante déposition d'un Tchèque* (surtitre) / *Eichmann ordonne qu'on abreuve les chevaux avant les Juifs...* (titre), 29 avril 1961, p. 5 : *Ils aspergèrent les Juifs de kérosène et les brûlèrent vifs* (titre), 3 mai 1961, p. 5 : *Un officier nazi aurait déchiqueté vif un bébé* (titre), 4 mai 1961, p. 5 : *Une paire de chaussures qui rappelle 1 000 000 d'enfants* (titre), 6 mai 1961, p. 5 : *800 des 100 000 Juifs de Lettonie ont survécu aux persécutions allemandes* (titre), 9 mai 1961, p. 5 : *persécution des Juifs* (titre) / *extermination des Juifs* (chapeau), 12 mai 1961, p. 5 : *Seulement la moitié des Juifs de la Norvège ont échappé aux nazis* (titre), 16 mai 1961, p. 5 : *Un juge américain déclare qu'Eichmann était l'homme no 1 de la « solution finale »* (titre), 2 juin 1961, p. 6 : *Nous étions forcés d'enterrer des compatriotes qui vivaient encore* (titre), 6 juin 1961, p. 5 : *On offrait en « présent » à Himmler l'exécution de centaines de Juives* (titre).

⁸⁶ Dates de parution : 13 avril 1961, p. 4, 21 avril 1961, p. 4, 27 avril 1961, p. 4, 29 avril 1961, p. 4, 6 mai 1961, p. 4, 8 mai 1961, p. 4, 16 mai 1961, p. 4, 3 juin 1961, p. 4.

gens de prendre davantage le pouls du déroulement du procès, tant d'un point de vue juridique que d'un point de vue émotif. D'ailleurs, dans un désir de clarification du processus judiciaire, *Le Devoir* fit appel à Me Jacques-Yvan Morin, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, qui y alla de quelques articles sur le procès.

3.2. Teneur des propos

3.2.1. Dès son arrestation

Un condensé d'articles relatifs à Eichmann fut publié à compter de son arrestation. Adolf Eichmann devint ainsi un accusé d'avoir été le responsable de l'extermination des millions de Juifs, plus particulièrement six millions de Juifs européens. Il fut présenté comme un des plus grands criminels de guerre et son rôle dans la solution finale du problème juif était décrit comme central. Dans l'édition du 24 mai 1960⁸⁷, il y eut une référence à Adolf Hitler qui aurait nommé, en 1941, Eichmann comme responsable de la solution finale de la question juive, c'est-à-dire leur extermination. D'une manière plus précise, le rôle d'Eichmann dans la destruction des Juifs fut présenté à l'aide de preuves concrètes, comme dans le cas de la mise à mort des Juifs de Budapest.

Le procès était d'ailleurs présenté comme devant faire l'historique de la persécution des Juifs par les nazis, des camps de concentration et des chambres à gaz. Conséquemment, plusieurs survivants des camps de concentration, maintenant domiciliés en Israël, discutaient avec émotion de l'arrestation d'Eichmann, bourreau numéro un des Juifs d'Europe. Cette arrestation stimula la chasse aux nazis, tel Martin Bormann, secrétaire particulier d'Hitler, dans le monde entier. Grâce à cette chasse, un

⁸⁷ *Le Devoir*, 24 mai 1960, p. 5.

ancien chef de police, Heinz Beckerle, fut arrêté. Celui-ci participa à la déportation massive de Juifs des provinces grecques de Thrace et de Macédoine et fut un artisan de la déportation de 11 à 12 000 Juifs vers Auschwitz et Treblinka : direction chambres à gaz. Un ancien officier S.S., Hermann Krumey, fut également arrêté, car il était soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans la déportation et l'extermination de près de 400 000 Juifs hongrois⁸⁸. La table était donc mise pour l'ouverture du procès.

3.2.2. Le procès

Dès son ouverture, *Le Devoir* permit à Me Jacques-Yvan Morin, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par le biais d'une chronique à la première page⁸⁹, de prendre parole. Dans cette première chronique, il y avait une section intitulée *Juge et partie ?* dans laquelle il évoquait qu'un des juges israéliens aurait qualifié les activités d'Eichmann de diaboliques. Malgré ces propos qui portaient ombrage à l'impartialité du tribunal, Me Morin affirmait que justice devait être faite étant donné qu'il s'agissait d'un crime exceptionnel, d'un crime symbolique qui mettait en cause la civilisation entière. Le ton était donné sur la nécessité de tenir un tel procès, malgré l'absence d'impartialité des juges. La civilisation devait réagir à cette arrestation en tenant ce procès. Quelques pages plus loin, dans la section *Théâtre – Cinéma – Beaux-Arts*⁹⁰, les lecteurs purent constater que la télévision joua aussi un rôle dans la transmission de l'état d'esprit dans lequel étaient plongés les Israéliens au moment de juger leur bourreau. Lors de cette émission, un survivant d'un camp de concentration,

⁸⁸ *Ibid.*, 28 mai 1960, p. 5.

⁸⁹ *Ibid.*, 11 avril 1961, p. 1.

⁹⁰ *Ibid.*, 11 avril 1961, p. 8.

Jean Cayrol, traitait de l'univers concentrationnaire et comme quoi Eichmann était derrière un processus d'extermination systématique des Juifs.

Le lendemain, soit le 12 avril, en page 2, les informations sur le procès Eichmann prenaient beaucoup d'espace. La quasi-totalité de la deuxième page était réservée au procès grâce à la publication de deux articles qui contenaient des informations toutes particulières. Dans un premier temps, le premier article relatait l'ouverture du procès en mettant de l'avant les quinze chefs d'accusation de crime contre le peuple juif, mais aussi contre 1 million d'enfants ainsi que sur certaines méthodes mises de l'avant pour détruire le peuple juif comme les chambres à gaz, les fours crématoires, la stérilisation des femmes, l'application de mesures inhumaines, le terrorisme et la torture. Dans le second, l'accent était mis sur la réaction des Européens devant le dévoilement des crimes nazis. Les Allemands avaient les yeux remplis d'horreur en revoyant les crimes nazis au moment où le procès d'Eichmann s'ouvrait. Ils revoyaient le programme d'extermination du peuple juif par la solution finale de la question juive qui engendra près de 6 millions de morts. Toujours dans la même édition, mais en page 4 dans une section intitulée *Blocs-notes*⁹¹, Eichmann était décrit comme « [...] un monstre comme le nazisme en a produit plusieurs, d'une perversité qui savait mettre au service d'un plan criminel de génocide les ressources de la science et d'une organisation méthodique aux moyens illimités. » Le nombre élevé de victimes était en quelque sorte le reflet de l'odieux du crime. Avec la diffusion d'informations sur les camps d'extermination, le contenu misait sur l'horreur suscitée chez les Allemands par ces crimes.

⁹¹ *Ibid.* , 12 avril 1961, p. 4.

Dans l'édition suivante⁹², il y eut la toute première publication d'une lettre d'un lecteur. Il souleva une interrogation sur la possibilité de juger quelqu'un dans un pays qui n'existe pas avant la guerre. En somme, il s'agissait d'une interrogation au sujet de la rétroactivité de la loi ainsi que du pouvoir de l'État d'Israël d'accusé Eichmann alors que cet État n'existe pas l'époque où ces crimes eurent lieu. Le 15 avril, toujours en page 4, une caricature faisait directement référence aux fours crématoires nazis. Un court texte sous la caricature venait confirmer cette idée : « *On devient cuisinier, mais on naît rotisseur.* »⁹³ Cette caricature démontrait que l'usage des fours crématoires devint un des référents de base de la cruauté nazie.

Le professeur à la Faculté de droit, Me Jacques-Yvan Morin, dans un autre article⁹⁴ titré *La question de la rétroactivité à l'égard des crimes de guerre*, porta un jugement sur le principe de la rétroactivité.

« *Plus de cinquante États sont devenus parties à cette convention, mais le crime de génocide n'existe pas, en tant que tel, avant 1948 : strictement parlant, la convention ne peut s'appliquer aux actes de l'accusé. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de croire que les normes qu'elle contient font partie, au même titre que le principe de la non-rétroactivité, du patrimoine essentiel de l'Occident.* »

De cette affirmation, découlait une réflexion sur le choix juridique à adopter : ne pas juger Eichmann pour des crimes qui n'en n'étaient pas au moment de les avoir commis ou de respecter le droit de ceux qui subirent de nombreux sévices de la part des nazis. « *C'est ici que chacun doit faire son choix, selon sa conception de la justice et du droit.* » Il amenait les lecteurs à prendre position sur les motifs du jugement d'Eichmann.

⁹² *Ibid.* , 13 avril 1961, p. 4.

⁹³ *Ibid.* , 15 avril 1961, p. 4. (Voir Annexe 1)

⁹⁴ *Ibid.* , 17 avril 1961, p. 1 et 6.

Il enchaîna avec le positionnement du Tribunal de Nuremberg sur la même question, c'est-à-dire celle de la rétroactivité de la loi. « *Le Tribunal de Nuremberg soulignait avec raison que, si les lois ex post facto répugnent aux nations civilisées, le principe de la non-rétroactivité ne limite pas la souveraineté des États.* » Par la suite, Me Morin, dans une section sur les crimes de guerre, donna quelques précisions sur les crimes commis contre le peuple juif en utilisant un vocabulaire précis issu de l'acte d'accusation : meurtres, travaux forcés, déportation, dommages physiques et mentaux ainsi qu'opérations abortives. À cette liste, il ajouta des détails sur le volet de crimes contre l'humanité : meurtres, esclavage, persécutions pour des raisons raciales et religieuses, déportation de Polonais, de Slovène, extermination des Bohémiens et massacre de Lidice. Ensuite, Me Morin insista sur les arguments de la poursuite et ceux de la défense en terminant cette présentation avec une référence aux lois israéliennes qui allaient certainement nuire à Eichmann.

« *En l'occurrence, c'est la législation israélienne qui s'applique. L'article 10 de la Loi pour la punition des Nazis stipule l'exonération de responsabilité lorsque l'accusé a agi sous la menace de mort immédiate ou dans l'intention d'éviter des conséquences plus graves que celles qui résultèrent de son acte, pourvu que ces conséquences aient été effectivement évitées. Ces excuses ne s'appliquent cependant pas dans le cas de meurtre.*

Seul le cours du procès pourra nous renseigner sur la part de responsabilité d'Eichmann et nous dire dans quelle mesure il peut prétendre à l'impunité. »

Les écrits de Me Morin avaient comme principal but de clarifier le procès et de cerner les éléments pertinents apportés. Il opta également pour une mise en garde sur les dérives de ce procès.

« *Pour ceux qui ne renoncent pas au perpétuel procès moral de l'humanité et de la civilisation occidentale et pour ceux qui cherchent à éviter les ornières où peuvent s'embourber et s'avilir les politiques, les nationalismes et les États, l'affaire Eichmann revêt une importance considérable. Nous y verrons peut-être*

par quels cheminements de l'esprit on en vint, en plein Occident, à nier toutes les valeurs de civilisation accumulées au cours des siècles et par quelle aberration certains Chrétiens ont pu être complices de ces monstruosités ou demeurer indifférents. »

Dès lors, ses interventions permettaient plus simplement aux lecteurs de valider leur conception ou tout simplement de s'interroger sur leur propre conception des actes nazis ainsi que sur leurs réactions face aux crimes du régime hitlérien.

À compter du 18 avril 1961, les informations disponibles sur le procès étaient davantage axées sur les atrocités commises contre les Juifs. Dans un premier temps, l'accusé démontra comment ces activités barbares, la persécution et l'assassinat, auraient été perpétrés de nouveau s'il en avait eu la chance. D'un seul coup de fil, Eichmann faisait exécuter plusieurs personnes dans des ghettos, mais aussi dans les camps d'Auschwitz et de Belsen. En somme, Eichmann était un meurtrier qui tuait en signant un ordre, en effectuant un appel téléphonique ou en expédiant un message. Pour lui, il fallait exterminer les Juifs partout où ils étaient, c'était à la base de sa fonction d'assassin⁹⁵.

Le lendemain, un large tableau des atrocités commises par les Allemands fut dressé. Elles étaient si ignobles que des spectateurs sanglotèrent lors de l'évocation de la grande finale de la campagne d'extermination : la marche de la mort imposée à des milliers de Juifs hongrois en 1944. Ceux-ci étaient dans des camps de travail en Autriche et Eichmann ne songeait qu'à les faire périr au cours de la marche.

« Les scènes d'horreur étaient telles que même les gardes hongrois se révoltèrent et que Himmler servit une réprimande à Eichmann [...] Des milliers de ces Juifs moururent en marchant sous la pluie, la neige et le froid. Les gardes

⁹⁵ *Ibid.*, 18 avril 1961, p. 5.

abattirent ou torturèrent ceux qui ralentissaient. Des centaines de Juifs préférèrent s'enlever la vie, d'autres encore moururent de faim, car on ne leur donnait que du pain et de l'eau tiède tous les deux ou trois jours.⁹⁶ »

Vint ensuite la présentation d'un dossier sur les Juifs hollandais :

« En Hollande, [...] les Juifs furent isolés, étiquetés et rassemblés dans des camps après l'occupation du pays par les nazis, en 1940. Leurs biens furent pillés, on leur soutira tout ce que l'on put leur arracher, puis vint la déportation vers les camps de l'Est européen. Là, on allait les passer au pressoir pour de bon, après quoi on recueillait leurs cheveux pour les employer à des fins profitables, avant de jeter les victimes dans les chambres à gaz. Ensuite, on arrachait les dents en or de la bouche des cadavres et l'on sectionnait les doigts pour en retirer les bagues et alliances.⁹⁷ »

Avec la défense d'Eichmann, qui débuta le 20 avril, les lecteurs purent, pour la toute première fois, lire les propos de l'accusé sur la description des horreurs des camps d'extermination. Il était question des exécutions de masse en Russie. Dans cette couverture, un vocabulaire quelque peu inhabituel fut présenté à dans l'article intitulé *Confession d'un million de mots, Eichmann* : « *Je suis prêt à expier... je ne mérite pas de pitié !* » qui, d'emblée misait sur les propos de l'accusé au sujet de ses actes d'où l'intérêt possible des lecteurs pour cet article. Ces mots renvoyaient un référent visuel fort et très imagé : *une fontaine de sang qui giclait du sol et des Juifs exterminés au gaz dans des camions hermétiques en Pologne*. À ce moment précis, lors des meurtres de masse, *il y avait des cris, des cris et des cris. Une fois fauchés, les Juifs tombaient dans une vaste fosse*⁹⁸.

⁹⁶ *Ibid.* , 19 avril 1961, p. 5.

⁹⁷ *Idem.*

⁹⁸ *Ibid.* , 20 avril 1961, p. 5.

Suite à ces émouvantes descriptions, les lecteurs du *Devoir* prirent connaissance d'un courrier des lecteurs qui ne s'attardait pas uniquement aux atrocités, mais plutôt à l'esprit de la caricature du 15 avril 1961 (*On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur* de Brillat-Savarin). Le lecteur, d'origine allemande, réagit ainsi à la publication de la caricature : « *Mais peut-on encore avoir un sourire en face de ces crimes ? Les abîmes de la démonie se refusent à la caricature.* »⁹⁹ Cette réaction traduisait l'indignation de ce lecteur face à la monstruosité des crimes nazis. Il ajouta :

« *Étant d'origine allemande, je garde un très mauvais souvenir de la presse nationale-socialiste même qui n'avait point de scrupules à caricaturer tout, le haut, le bas, le saint, le profane, le tragique comme le ridicule – sans respect des valeurs et des nuances. Une caricature est mauvaise en elle-même quand elle dépasse ses limites par le choix du sujet et le genre de réalisation.* »

Par contre, il était possible de s'interroger sur cette réaction. Était-elle typique des lecteurs du *Devoir* devant de telles révélations? Après analyse, cette réaction ne fut probablement pas isolée étant donné les propos tenus dans les autres lettres au *Devoir*. Il va sans dire que tous les courriers des lecteurs dénonçaient vertement la monstruosité des crimes nazis en insistant différemment sur les atrocités nazies. Certains dénonçaient vertement les crimes commis contre les Juifs, d'autres faisaient référence à ces derniers tout en mettant l'accent sur d'autres volets du procès : le droit pour un État de juger un individu sur son territoire alors qu'il n'existe pas au moment des crimes, la peine de mort, l'immoralité du procès, etc. En ce qui a trait à l'objet de la caricature, ce fut la seule lettre retenue aux fins de publication.

⁹⁹ *Ibid.*, 21 avril 1961, p. 4.

Tout au long du procès, Eichmann fut accusé, tout comme Hitler, de la mort de six millions de Juifs. Pour sa part, Eichmann portait l'étiquette de l'artisan du massacre tandis que Hitler en était le dirigeant, le maître penseur. Cette dénomination semblait convenir à Eichmann à l'époque des crimes, car, de l'aveu d'un de ses adjoints, Dieter Wisliceny de la Gestapo, Eichmann éprouvait une grande satisfaction à l'égard de son rôle dans le meurtre de cinq millions de Juifs¹⁰⁰. Même Rudolf Hess, commandant du camp d'Auschwitz, le considérait infatigable et constamment préoccupé par la question juive et la solution finale. Cela occupait une grande partie de sa vie. À titre d'exemple, Hess ajouta : « *Nous (Eichmann et les S.S.) envisageons les moyens de tuer les Juifs. Eichmann estimait que le gaz toxique était la seule méthode acceptable parce que la fusillade était un moyen à la fois trop difficile et trop coûteux.*¹⁰¹ » Cette entreprise de destruction était d'une telle ampleur que plusieurs Canadiens n'en percevaient pas l'importance. À cet effet, un article sur le livre *La mort attendra*, d'André Malavoy, ancien résistant français et survivant du camp de Mauthausen, insistait sur l'impatience de la mort dans les prisons et dans les camps de concentration nazis. M. Malavoy soutenait qu'il y avait beaucoup d'incrédules lorsqu'il était question des camps de concentration dès son arrivée au Canada, au début des années 1950. De plus, il ajouta que cette perception changea entre autres grâce à l'information dispensée, à l'époque, par Radio-Canada¹⁰². La presse écrite contribua certainement à rétablir la vérité par l'exposition de données claires sur les divers moyens de torture mis de l'avant par le nazisme lors de la diffusion d'informations relatives aux deux principaux procès : Nuremberg et Eichmann.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 25 avril 1961, p. 5.

¹⁰¹ *Ibid.*, 27 avril 1961, p. 5.

¹⁰² *Ibid.*, 27 avril 1961, p. 8.

De manière à donner plus de précision sur les circonstances de la déportation des Juifs tchèques de 1939, des survivants permirent à la communauté internationale de comprendre la *valeur* réelle attribuée aux Juifs par le biais de leurs témoignages. Après deux jours de transport, dans les wagons de marchandises, les Juifs étaient réduits à l'état de prostration. À ce moment, Eichmann décida de donner à boire aux chevaux avant d'en donner aux Juifs. Une fois abreuvés, les chevaux furent dételés et les charrettes furent tirées par les Juifs. Lors de cette marche forcée, l'eau fut distribuée d'abord aux gardes S.S., ensuite aux chevaux avant d'en donner aux Juifs¹⁰³.

Devant l'immensité de la preuve présentée jusqu'à maintenant, les lecteurs avaient une quantité importante d'informations pour prendre position, pas uniquement sur la culpabilité d'Eichmann, mais aussi sur le déploiement des politiques brutales du Reich. Or, le 29 avril, en page 4, une lettre intitulée *La peine de mort... et Eichmann*, de M. Ménard, remit en cause la sentence possible pour Eichmann. Selon lui, il n'y avait aucun doute à avoir sur la culpabilité d'Eichmann relativement à la mort de cinq à six millions de Juifs, six millions de crimes atroces, d'une dégradation systématique de la personne humaine. Il était évidemment responsable de crimes contre l'humanité, mais pourquoi le tuer, si ce n'est que pour l'exemple et pour la vengeance. L'auteur affirmait même qu'il avait frémi au récit des atrocités des camps de concentration, un immense haut-le-cœur l'ayant saisi devant le « bull-dozer » et son énorme pelle poussant des dizaines de cadavres. Ces crimes étaient atroces et il y en avait beaucoup. « *Mais est-ce l'atrocité ou le nombre que l'on veut punir?*¹⁰⁴ », s'interrogeait-il. En enlevant la vie à un Homme,

¹⁰³ *Ibid.*, 28 avril 1961, p. 5.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 29 avril 1961, p. 4.

Eichmann avait commis un crime contre l'humanité. Par conséquent, « *Celui qui, lucidement, tue un homme [...] n'est-il pas, lui aussi, passible de la même peine qu'Eichmann? Et si c'est le nombre, combien font le compte?* ¹⁰⁵ » Cette série d'interrogations philosophiques interpellait chacun des lecteurs. En effet, l'horreur, le nombre et la responsabilité n'étaient pas remis en doute, mais était-il préférable de donner la mort à Eichmann en guise de « vengeance » ? Était-il préférable de résERVER à l'accusé un autre sort que celui de la peine de mort ? Enfin, ce courrier des lecteurs démontrait l'indignation et la réaction du lecteur à la vue des informations relatives aux atrocités, mais amenait le débat sur le sort réservé à Eichmann à un autre niveau. Toutefois, aucune autre réaction immédiate à ce courrier ne figura dans le journal. Par contre, le 3 juin 1961, une réaction, signée Mme Martin, aux propos de M. Ménard était publiée. Selon Mme Martin, Eichmann devait obtenir la peine de mort pour les crimes qu'il avait commis, faisant référence à ceux et celles qui l'obtenaient pour un seul meurtre. De plus, elle poussait l'argumentaire en évoquant la loi du Talion qui ne pouvait heureusement pas s'appliquer à ce cas, car il faudrait, selon elle, tuer au moins cinq millions de nazis racistes pour satisfaire à cette loi.

« *Je ne penserais pas à l'esprit de vengeance si l'État d'Israël décidait de mettre à mort ce monstre qui s'est attaqué à un groupe ethnique établi en Europe depuis longtemps. Est-ce qu'on pense que c'est de l'esprit de vengeance quand un tribunal condamne à mort un malfaiteur dont la société a le droit de se débarrasser?* »

La preuve ne cessa de croître. Des détails macabres sur l'élimination de Juifs orthodoxes, qui furent brûlés vifs par un groupe d'officiers nazis dans un petit village

¹⁰⁵ *Idem.*

polonais en 1941¹⁰⁶, amenaient les lecteurs à se représenter les soldats nazis comme des êtres animés par la mort des Juifs. Cette motivation était présente dans la grande majorité des actions entreprises contre le peuple juif. Lors d'une marche de la mort, des Juifs polonais ainsi que leurs enfants furent éliminés en chemin. Pire encore fut l'élimination des jeunes enfants juifs qui pleuraient lors de cette marche¹⁰⁷. Le 2 mai 1961, la démonstration des mauvais traitements infligés aux Juifs se poursuivit. Un survivant d'une marche de la mort, organisée par les nazis en 1939, relata que les nazis battaient et tuaient leurs victimes parce que ces dernières ne marchaient pas. Le sort des enfants était tout aussi désolant. Lors cette marche, un commandant allemand, enchaîna le témoin, lançait des morceaux de pain à un jeune garçon juif et le commandant abattit le petit garçon au moment où il se penchait pour les récupérer¹⁰⁸. Le sadisme nazi allait même jusqu'au meurtre des mères pour ensuite tuer leurs enfants, voire à les déchiquerer comme s'il s'agissait d'une guenille¹⁰⁹.

Ce désir d'éliminer la race juive englobait également l'élimination des Juifs résidants dans les ghettos, comme celui de Varsovie, ainsi que les politiques nazies qui interdisaient aux femmes polonaises d'être enceintes. Un témoin raconta que les nazis organisaient des razzias d'enfants dans les rues du ghetto et que ces derniers appelaient leurs mères au secours, sans succès. Le témoin fut envoyé, par la suite, au camp de Treblinka. Il décrivit ce camp comme un vaste terrain parsemé de crânes, d'ossements et de monceaux de

¹⁰⁶ *Ibid.*, 29 avril 1961, p. 5.

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, 2 mai 1961, p. 5.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 3 mai 1961, p. 5.

chaussures parmi lesquelles il y avait plusieurs chaussures d'enfants¹¹⁰. D'autres preuves mirent l'emphase sur le nombre de survivants des purges. Dans le ghetto de Minsk, près de 30 000 Juifs auraient trouvé la mort dans une seule opération. En Lettonie, seulement 800 Juifs sur 100 000 auraient survécu aux persécutions nazies¹¹¹.

Toutes ces informations amenèrent une réaction des lecteurs. M. Lévesque, de l'Université de Montréal, par son texte *Pourquoi le procès Eichmann?*¹¹², s'interrogeait sur l'absence d'objections soulevées par ce procès qu'il qualifiait d'antijuridique et surtout d'immoral. « *Un tel procès ne peut que développer le sadisme et l'esprit de vengeance : tant par ce qu'il relate, que par ce qu'il se propose.* » Dans le cas de ces crimes, il n'y avait aucun pardon possible; donc, l'accusé paierait pour tous les crimes de l'Allemagne nazie. Les Juifs ayant été le bouc-émissaire de l'Allemagne nazie, ils voulaient faire d'Eichmann le leur. « *Il n'est nullement question ici de chercher à amoindrir la gravité des crimes nazis contre la race juive [...]* », mais plutôt de dénoncer ce procès, car il était de nature à développer le sadisme et l'esprit de vengeance, mais aussi parce qu'il ranimait des souvenirs très pénibles pour l'ensemble de l'humanité. Cesser de ressasser ces atrocités permettrait, selon l'auteur, une marche progressive vers l'entente entre les peuples. En somme, ce procès, au lieu de le diminuer, aurait augmenté l'antisémitisme latent ou existant encore dans le monde, selon M. Lévesque.

¹¹⁰ *Ibid.* , 4 mai 1961, p. 5.

¹¹¹ *Ibid.* , 6 mai 1961, p. 5.

¹¹² *Ibid.* , 8 mai 1961, p. 4.

Par contre, l'argumentaire soutenu par ce courrier ne passa pas inaperçu. Près d'une semaine plus tard¹¹³ parurent deux autres courriers des lecteurs, le premier émanait d'un Juif, M. Smitovict, *Pourquoi le procès Eichmann?*, et l'autre de M. Vincent, *Problème de droit*. Dans le premier, l'auteur réagissait aux propos de M. Lévesque (8 mai 1961) qui étaient liés au sadisme, à l'esprit de vengeance ainsi qu'aux souvenirs pénibles qu'évoquait ou que pouvait provoquer le procès Eichmann. « *Comment peut-on parler de sadisme lorsqu'il s'agit d'un souvenir qui évoque la fin tragique de 6 millions de martyrs, livrés à la mort et au massacre sans aucune autre raison que celle d'être né Juif?* » Les survivants souffrissent de l'horreur hitlérienne et ne désiraient en aucun cas revivre ce triste passé. Ce n'était également pas pour distraire qu'ils revivaient ces atrocités. Selon l'auteur, les propos de M. Lévesque injuriaient un peuple entier, mais aussi le genre humain. Les survivants ne demandaient que de passer le linceul de l'oubli sur cette triste épreuve, mais il y avait également les six millions de victimes qui demandaient justice. De manière à ajouter à l'argumentaire, l'auteur fit référence à un article du *New York Times*. En somme, il citait des passages qui insistaient sur le fait que les morts n'avaient pas de visage et que de leur faire référence ou de penser à eux leur permettait désormais d'en avoir un. Dès lors, la mémoire pouvait s'opérer plus simplement. Il ajouta que ce n'était pas les juges d'Eichmann qui allaient le pendre, mais bien toutes les personnes qui avaient lu et appris sur les souffrances et les humiliations des morts.

Le second courrier des lecteurs dénonçait vertement les textes traitant de l'illégalité du procès mis de l'avant par des juristes qui prônaient la légalité pure. « *En droit, les 6 millions de victimes ne comptent pas, puisque le crime n'en était pas un lorsqu'il fut*

¹¹³ *Ibid.*, 16 mai 1961, p. 4.

commis, et seule la légalité doit être respectée. » Afin d'engendrer une réaction, il compara les personnes juives assassinées à des céréales vendues à un pays qui n'existait pas.

« Des voix vont-elles s'élever, dénoncer cette illégalité, ce mépris des conventions internationales? Sans doute que la voix de la « piastre » [...] apaisera bien des scrupules, je n'ose dire achètera bien des consciences, mêmes les plus amoureuses du droit [...] »

En somme, en droit, les six millions de victimes ne semblaient pas compter parce que « [...] ça ne paye pas [...] », alors pourquoi pas une victime de plus après tout, concluait-il.

Quelque temps après ces courriers, le récit d'un témoin, un Juif polonais résidant à Montréal, redonna vie aux atrocités nazies. Il traita des exécutions de masse et de son rôle de fossoyeur. Lors de leur marche, où les Juifs devaient vendre tous leurs biens afin de se procurer de la nourriture étant donnée l'absence de vivres, certains furent sélectionnés, dont le témoin, afin de creuser, selon les nazis, des fosses antichars, toutefois les fossoyeurs étaient convaincus de leur usage. Plus tard, des camions arrivèrent et déchargèrent de 300 à 400 corps dont quelques-uns étaient encore vivants. L'exécution avait eu lieu sur place. Les survivants appelaient les fossoyeurs afin qu'ils les sauvent. Le témoin raconta qu'il pouvait enterrer de 70 à 300 cadavres par jour¹¹⁴.

Outre Eichmann, Heinrich Himmler fit parler de lui au procès. Ces propos permirent aux lecteurs de constater l'imprégnation de la gloire qui émanait de l'extermination de la race juive, car il s'agissait d'une glorieuse action de leur histoire. À titre d'exemple, des

¹¹⁴ *Ibid.* , 2 juin 1961, p. 6.

centaines de jeunes juives étaient gardées en réserve et exterminées au gaz lors de ses visites au camp de Sobibor en Pologne¹¹⁵. L'entreprise exterminatrice était le résultat d'une campagne permanente à tous les échelons nazis.

D'ailleurs, selon un survivant de ce camp, certains prisonniers devaient effectuer de petites besognes comme la tonte des cheveux des femmes et le tri dans les effets personnels des victimes. Il y avait même la présence d'un orchestre qui, à l'entrée du camp, jouait à l'arrivée des convois de prisonniers juifs voués aux chambres à gaz. L'esprit de supériorité des S.S. était tel « [...] qu'à Sobibor les Allemands obligeaient les prisonniers à chanter et à danser le soir.¹¹⁶ » D'autres prisonniers durent se dévêtir pour transporter des cadavres squelettiques sur de longues distances tout en se faisant fouetter. Plusieurs prisonniers trop faibles furent laissés à l'extérieur afin qu'ils périssent parce que les chambres à gaz étaient défectueuses. Lorsqu'elles fonctionnaient, les nazis torturaient leurs victimes en les menant aux chambres à gaz. Ils leur rompaient les membres, les fouettaient et introduisaient des rats dans leurs pantalons. Les nazis torturaient ceux qui voulaient s'évader et décapitaient ceux qui ne collaboraient pas, ceux qui n'avouaient pas leur complicité¹¹⁷. Après ces descriptions des traitements reçus par les prisonniers dans le camp de Sobibor, le lectorat avait une meilleure idée du sadisme des nazis.

Lors de sa défense, malgré ses tentatives de faire porter le blâme sur les dirigeants du nazisme, non pas sur le vulgaire opérateur qu'il était, il ressortit qu'Eichmann était pleinement responsable de la mort de millions de Juifs et qu'il était un bourreau-né. Il

¹¹⁵ *Ibid.*, 6 juin 1961, p. 5.

¹¹⁶ *Idem.*

¹¹⁷ *Idem.*

était le personnage central de ce gigantesque abattoir et voyait, dans l'utilisation des chambres à gaz, le moyen pour tuer rapidement et massivement les Juifs. Le procureur, Me Hausner, alla jusqu'à démontrer l'absence de limites de la campagne d'extermination nazie : « *Les monstres nazis avaient juré d'éliminer la race juive de la surface du globe au point de s'en prendre même aux personnes qui avaient quelques gouttes de sang juif dans les veines.*¹¹⁸ » Le tribunal, dans l'exposé de la sentence, ajouta que Eichmann était un exécutant fanatique et que pour ce qui était de l'extermination des Juifs : « [...] *Et jamais sans doute n'aurait-il pu accomplir avec une aussi révoltante efficacité sa sinistre besogne; s'il n'avait été mu par une haine totale des Juifs.*¹¹⁹ »

3.2.3. Suite au procès

Au moment où Eichmann en appela de la sentence, appel qui n'aura pas de suite positive, le journal fit un résumé efficace de l'acte d'accusation retenu contre Eichmann. Ce résumé, du 16 décembre, soulignait la gigantesque entreprise d'extermination de près de six millions de Juifs et marquait les mémoires en rappelant que les Juifs, se dirigeant vers les camps de la mort par groupe de 1 000 à la fois, le rendaient coupable de 1 000 meurtres prémédités à la fois¹²⁰.

Le Devoir ne traita plus du procès jusqu'à la pendaison d'Eichmann, dans la nuit du 31 mai 1962. Le lendemain de la pendaison, soit le 1^{er} juin, la première page faisait référence à la mort d'Eichmann en y ajoutant la photographie du bourreau des Juifs. L'article ne prenait qu'une toute petite place dans la première page, mais le texte sous la

¹¹⁸ *Ibid.*, 11 août 1961, p. 5.

¹¹⁹ *Ibid.*, 13 décembre 1961, p. 6.

¹²⁰ *Ibid.*, 16 décembre 1961, p. 5.

photographie rappelait l'accusation de meurtre contre 6 millions de Juifs lors de la dernière guerre mondiale¹²¹. Le 2 juin 1962, *Le Devoir* fit paraître les réactions à la pendaison d'Eichmann. La presse israélienne souligna « [...] qu'aucune peine n'aurait pu être proportionnée à la monstruosité des fautes commises par le bourreau des Juifs.¹²² » Pour ce qui était des autres réactions, il fallait noter celles des fils du pendu qui critiquaient sévèrement le pouvoir de l'argent ainsi que l'absence de reconnaissance de la culpabilité des supérieurs d'Eichmann.

3.3. Type d'informations

Les informations rendues disponibles au lectorat du *Devoir* provenaient de plusieurs agences de presse étrangères. Ces textes rappelaient ce qui avait été présenté lors du procès, principalement par le biais de résumés des dépositions de témoins visuels ou de survivants du barbarisme nazi. Ces dépositions relataient comment se déroulaient les déportations grâce aux marches forcées, comment les nazis mettaient de l'avant leurs moyens d'élimination, comment s'orchestraient les persécutions nazies et également comment vivaient les gens dans les camps nazis.

Outre les rapports des témoignages émanant du procès, les lecteurs du *Devoir* prirent davantage conscience, que les lecteurs des autres journaux, des réactions du public. La parution de quelques courriers des lecteurs donna un reflet de la perception, autant de la validité du procès, que de la souffrance du peuple juif et, par conséquent, de la manière avec laquelle Eichmann devait être considéré. En ce qui a trait à la validité du procès, le

¹²¹ *Ibid.*, 1^{er} juin 1962, p. 1 et 6.

¹²² *Ibid.*, 2 juin 1962, p. 5.

courrier du 13 avril 1961 insista sur l'arrestation sans l'autorisation de l'Argentine et ainsi sur le fait que l'État d'Israël n'existe pas au moment de ces crimes. De plus, au sujet d'Israël, la parution du 27 avril 1961, il était question du rôle de supranational judiciaire d'Israël car la majorité des victimes était de confession juive. Dès lors, s'en suivit une réflexion sur le précédent juridique « [...] parce que Israël, ayant établi un précédent dans le cas d'Eichmann, prétend avoir le droit de juger des crimes commis contre les Juifs ? ¹²³ » La souffrance du peuple juif était soulignée dans tout le courrier des lecteurs, mais était plus particulièrement développée dans le texte de M. Smitovict, Juif, qui reprit les raisons primordiales du procès et s'empressa de répondre à une lettre en particulier, soit celle de M. Lévesque, sur les raisons qui étaient à la base de la constitution de ce procès. Les propos misaient sur la souffrance du peuple juif, sur l'impact de la présentation des témoignages : « *Chaque personne qui lit les témoignages, ramène le mort à la vie et lui donne un visage. [...] Il tourne et rôde autour dans la mémoire de quelque personne vivante et soudainement prend un visage dont on se rappelle.* ¹²⁴ » En somme, considérant la culpabilité d'Eichmann, trois courriers évoquèrent la peine de mort, deux en faveur et un contre.

S'ajouta aux réactions, la publication de collaborations par Me Jacques-Yvan Morin, professeur de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. L'apport de ses collaborations permit de mieux comprendre les aspects techniques d'un tel procès. Tout comme lors du procès de Nuremberg, mais dans une perspective minimalisté, M. Paul Sauriol, par le biais de la section *Blocs-notes*, effectua des liens au niveau technique des

¹²³ *Ibid.* , 27 avril 1961, p. 4.

¹²⁴ *Ibid.* , 16 mai 1961, p. 4.

problématiques soulevées par le cas Eichmann et celles préalablement mises de l'avant lors du procès de Nuremberg, comme celles de la rétroactivité de la loi et de la difficile objectivité devant l'énormité de la preuve présentée contre l'accusé. En somme, Sauriol, en pleine Guerre froide, utilise le précédent du jugement de Nuremberg afin d'aviser les lecteurs des dangers potentiels liés à un conflit contre l'URSS. Les paroles de Julius Streicher trouvent-elles encore un écho ici? Les dérives du totalitarisme, présentées comme preuves, dont Eichmann en est un des responsables, peuvent-elles cristalliser l'opinion publique au point où les souffrances juives puissent se fondre aux angoisses rattachées à l'URSS et à son régime politique?

3.4. Vocabulaire utilisé

À la lumière des écrits, les lecteurs constatèrent que certains vocables transmettaient une représentation forte. Ces mots, ou groupe de mots, faisaient référence à la quantité de victimes lors du conflit (*meurtre de millions de Juifs européens, massacre de 6 millions de Juifs, conduire au tombeau plus de 6 millions des nôtres (Juifs)*), au choc de la découverte des camps et de l'univers concentrationnaire (*images brutales, corps décharnés, fosses communes, fours crématoires, stérilisation des femmes, mesures inhumaines, dommages physiques et mentaux, etc.*). D'autres mots évoquaient l'objectif du nazisme envers la communauté juive européenne (*machine à faire périr des millions de Juifs, marche vers la mort, envoyer les Juifs aux abattoirs d'Eichmann, hécatombe massive, détails macabres de l'assassinat des Juifs, l'extermination des Juifs est une campagne permanente, Eichmann a tenté d'effacer une nation entière de la surface du globe, etc.*) ainsi que sur les divers traitements mis de l'avant pour les victimes (*fouetté*

au sang, sauvage barbarie des Allemands, du sang sur la route, le sang jaillit, abreuver les chevaux avant les Juifs, enfants tués parce qu'ils pleuraient, escouade de prisonniers condamnée au transport des cadavres aux fours crématoires, torturer ceux qui veulent s'évader, décapiter ceux qui ne collaborent pas, rompre les membres des prisonniers, introduire des rats dans les pantalons des prisonniers, etc.). L'analyse du vocabulaire laissait présager que l'ambiance générale, pour les opposants du Reich, correspondait à la mort.

Pour faire suite à cette analyse des syntagmes forts, certains mots revenaient plus fréquemment. Dès lors, le lecteur percevait ces mots comme faisant partie de l'univers des camps, mais par extension du nazisme. Les mots *Juifs, juive* (112), *exterminer, extermination* (50), *camps de concentration ou d'extermination* (29), *crime* (29), *6 millions* (22), *mort* (20) et *solution finale* (19) prirent une place plus importante. Or, suite aux lectures, le lecteur pouvait percevoir que les Juifs étaient exterminés dans les camps nazis au nombre de six millions dans le cadre de la solution finale. D'autres mots furent fréquemment employés. Ce fut le cas de *déportation* (18), *atrocités* (15), *chambres à gaz* et *problème ou question juive* (13), *massacre* (11), *meurtre, Auschwitz et prisonniers* (10) ainsi que *torture, persécuter et assassiner* (8). Ces termes confirmèrent les desseins du Reich à l'égard de la communauté juive. Le tableau était très sombre.

4. Conclusion

Pour donner suite à la lecture et à l'analyse des propos tenus dans les trois journaux montréalais, il est remarquable de constater que les sources et le traitement de l'information ne variaient que très peu. Contrairement au procès de Nuremberg où, dans le cas du *Devoir*, les textes de M. Sauriol mettaient en perspective plusieurs aspects soulevés par les différents organes de presses étrangères, la couverture médiatique de ce procès reposait principalement sur les témoignages des survivants ou des témoins. D'ailleurs, ces témoins étaient des membres de la communauté juive. Ce fut donc l'occasion, pour les lecteurs, de personnaliser les victimes du nazisme encore plus que dans le cas de Nuremberg.

En ce qui a trait aux descriptions des camps, des méthodes de tuerie, etc., par rapport au procès de Nuremberg, la conception du nazisme passait par d'autres sources que celles émanant des gouvernements alliés, des forces militaires alliées et des documents nazis. Grâce au procès Eichmann, l'idée du nazisme, et des conséquences de ce régime devint plus véritable en raison de la quantité de témoignages qui venait soutenir la preuve. En effet, la somme des histoires des témoins et des survivants ajouta un certain réalisme à la description des mécanismes internes de la machine allemande. Maintenant, les conséquences du Reich dépassaient les dérapages militaires et mettaient à nu le visage des victimes de confession juive. D'ailleurs, la collaboration de Me Morin, à *La Presse* et au *Devoir*, permit de constater l'attention que l'on portait au procès. En effet, ces écrits permirent de mieux comprendre plusieurs aspects juridiques précis parce qu'il soulevait

de nombreuses questions liés à la rétroactivité des lois ainsi que du réel pouvoir de l'État d'Israël sur les questions des crimes commis contre les membres de cette religion.

Parallèlement à cela, il est intéressant de constater la faible participation des lecteurs au procès, tant d'un point de vue juridique que d'un point de vue émotif par le biais du courrier des lecteurs. *Le Devoir*, sur ce point, se démarqua avec la présence de huit publications. D'ailleurs, sur le vocabulaire employé dans ces communications, dans la grande majorité des cas, il était remarquable que les mêmes mots, que dans les articles, étaient utilisés. D'un point de vue sémantique, *Le Devoir* donna donc une couleur qui ne fut égalée par aucun autre quotidien étudié. En effet, grâce à ses courriers des lecteurs, il diffusa un discours plus subjectif et teinté d'émotions. Certes, il y eut une lettre dans *La Presse*¹²⁵, émanant d'un membre de la communauté juive et ancien prisonnier de Dachau, mais le vocabulaire n'était pas aussi évocateur que celui employé par un autre Juif dans *Le Devoir*¹²⁶. Le contenu du courrier de *La Presse* mettait l'accent sur le flou entourant l'oubli des Allemands des crimes perpétrés sous Hitler alors que *Le Devoir*, par ce courrier, offrit un appel du cœur d'un Juif défendant la nécessité du jugement à porter sur Adolf Eichmann. Dans les deux cas, les auteurs firent référence à de difficiles réalités comme un *système de tuerie et de haine, le nombre de camps de concentration situés en plein cœur de l'Allemagne, les convois funèbres vers les fours crématoires et les hurlements des victimes* chez *La Presse* alors que *Le Devoir*, à titre d'exemple, *la fin tragique de six millions de martyrs, livrés à la mort et au massacre sans aucune autre raison, que celle d'être nés Juifs, survivants de l'enfer hitlérien, horreurs, pleurs, triste*

¹²⁵ *La Presse*, 5 juin 1961, p. 4.

¹²⁶ *Le Devoir*, 16 mai 1961, p. 4.

passé, atrocités commises lors du carnage, etc. Au niveau de la ligne éditoriale, aucune prise de position efficace ne fut mise de l'avant. Au *Devoir*, il y eut des interrogations sur la légalité du procès basée sur des principes évoqués lors de la tenue du procès de Nuremberg, la rétroactivité des lois par exemple. Encore une fois, outre *Le Devoir*, rien.

La couverture du procès Eichmann était sensiblement la même pour l'ensemble des journaux montréalais. Elle permit au lectorat de consolider son image des camps nazis grâce à un vocabulaire répétitif, s'inspirant des témoignages, d'où l'impact de ces mots sur les lecteurs.

Il fut bien question du génocide des Juifs en tant que tel. À la différence du procès de Nuremberg, on a peu parlé des autres victimes du nazisme. En même temps, à travers ce procès, on jugeait une figure intermédiaire dans la hiérarchie nazie, un individu plus proche des exécutants des tueries que ne l'ont été ceux qui furent jugés en 1946. Implicitement, le procès Eichmann ramenait à l'ordre du jour la responsabilité du peuple allemand dans les atrocités commises. Notons par ailleurs l'intéressant débat entre les lecteurs sur ce que nous appelons aujourd'hui le « devoir de mémoire » : est-il utile, ou opportun, de rappeler ou de commémorer les événements? La mémoire de ce qui s'est passé a-t-elle un effet didactique ou risque-t-elle d'éveiller les démons que l'on cherche à exorciser?

À sa manière, le procès d'Eichmann a préparé la voie aux interrogations actuelles sur l'Holocauste.

CHAPITRE 5

Le procès d'Auschwitz (1963-1965)

Le procès de Nuremberg ouvrit la voie à de multiples procès que l'on pourrait qualifier de répliques. Il s'agissait de procès axés sur des dirigeants et des personnes oeuvrant dans les camps (officiers, médecins, etc.), des troupes spéciales d'exécution, les *Einsatzgruppen*, ainsi que sur les camps proprement dits. Plusieurs de ces procès se déroulèrent dans des localités à proximité des camps, comme ce fut le cas lors du premier procès d'Auschwitz en 1947. Nous avons voulu examiner la couverture par la presse montréalaise de l'un de ces procès. Nous avons retenu le second procès d'Auschwitz, qui débuta au mois d'octobre 1963 pour se terminer au mois d'août 1965. Nous avons choisi ce procès pour deux raisons : premièrement il fait suite au procès d'Eichmann et il s'est déroulé dans la République fédérale d'Allemagne (RFA), à Francfort, et, deuxièmement, les juges et les accusés étaient d'origine allemande. Malgré le grand nombre de journalistes sur place ainsi que la masse d'informations disponibles lors du procès, les journaux montréalais étudiés n'offrirent, en aucun cas, la même couverture que pour les procès précédents.

Les résultats du tableau 4 sont éloquents. En tout, nous n'avons que quatre textes : trois dans *Le Devoir*, un dans *The Gazette*, aucun dans *La Presse*, pas d'article à la « une », pas d'éditorial et aucune illustration ni lettre de lecteur. L'événement est perçu comme secondaire et est passé presque inaperçu. Les atrocités commises par les nazis auraient-elles été surexploitées par les médias et, par conséquent, banalisées?

TABLEAU 4
Couverture journalistique du second procès d'Auschwitz

Nom du quotidien	Nombre d'articles en 1 ^{ère} page	Nombre d'éditoriaux	Nombre de collaborations	Nombre d'images	Nombre de lettres des lecteurs	Nombre total de textes
<i>The Gazette</i>	0	0	0	0	0	1
<i>Le Devoir</i>	0	0	0	0	0	3

1. *The Gazette*

1.1. Type de couverture

Après avoir effectué une recherche d'articles pertinents sur le procès, il fut surprenant de constater qu'on ne trouvait qu'une seule analyse véritablement détaillée dans le journal. Certes, avec l'ouverture du procès, il y en eut une mention, mais ce ne fut qu'à la fin du procès que les lecteurs purent en connaître davantage. Grâce à son titre imposant, en caractère gras et malgré son emplacement en page 37, *Auschwitz Accused To Hear Fates Today*¹, les lecteurs purent remarquer le nom du camp dans le titre. Vingt années après la guerre, il était possible de se rappeler ce que ce nom évoquait étant donné les découvertes qui y furent effectuées ainsi que les informations transmises à son effet pendant les deux principaux procès étudiés : Nuremberg et Eichmann. Désormais, la simple mention du mot Auschwitz suffisait pour susciter l'attention ou la répulsion.

¹ *The Gazette*, 19 août 1965, p. 37.

1.2. Teneur des propos

Dans l'article, les lecteurs reçurent, comme information, les motifs des accusations, principalement basés sur « [...] *the murder of between 2 000 000 and 4 000 000 people in one of Hitler's infamous extermination camps in Poland.* ² » Lors du procès, les survivants donnèrent des informations sur des méthodes employées dans « [...] *the most terrible massacre in the history of mankind* [...]»³. La plupart des Juifs étaient amenés à la mort « [...] *by gassing, deadly injections, hanging, shooting or brutal torture.* ⁴ » Dans cet article, il n'y eut aucune prise de position. Les lecteurs devaient donc s'en remettre à leur propre jugement en ayant comme base de réflexion les expressions employées comme « *one of Hitler's infamous extermination camps* » et « *the most terrible massacre in the history of mankind* ». Toutefois, avec l'accumulation de connaissances sur les barbaries nazies par le biais des procès, les lecteurs étaient amenés à considérer les crimes de l'Allemagne nazie comme étant le fait de certains individus, et non pas de l'ensemble des Allemands. L'identification des « bourreaux » gagnait en précision.

1.3. Type d'informations

Cet article provenait de l'agence de presse Reuters, qui assistait au procès. D'ailleurs, la dépêche ne se contentait pas uniquement de la description de la journée, mais effectuait un rappel des grandes lignes du procès ainsi que d'un résumé des échos des témoignages des survivants. « *The defendants, [...] listened with apparent indifference, month after month, as hundreds of Auschwitz survivors accused them [...]* ». L'accent fut également mis sur le nombre de victimes du camp. Toutefois, aucune réflexion d'ordre

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

philosophique ou politique n'émanait de cette couverture. Il s'agissait, en fonction de l'emplacement de l'article, ainsi que son ampleur, d'un fait comme un autre. Cette diffusion vint donc valider le fait qu'en Amérique du Nord, le crime semblait engendrer une certaine lassitude.

1.4. Vocabulaire utilisé

Les mots employés avaient, sans contredit, un pouvoir évocateur. Il fallait aussi se rappeler que les lecteurs, de manière générale, avaient déjà entendu parler du génocide. Certains groupes de mots avaient la capacité de marquer le lectorat comme *most terrible massacre of mankind, murder of 2 000 000 and 4 000 000 millions people, infamous extermination camps* et *Jews to death*. Par contre, des mots, isolés, pouvaient éveiller des vocables passés au vocabulaire passif : *survivor, gassing, deadly injections, hanging, shooting, brutal torture*.

2. *Le Devoir*

2.1. Type de couverture

Tout comme son homologue anglophone, *Le Devoir* ne donna pas une grande visibilité au procès d'Auschwitz. Outre une mention à son ouverture, *Le Devoir* publia trois articles à la fin du procès, soit dans les éditions du 19, du 20 et du 21 août 1965. Leur publication et leur consultation furent facilitées grâce à l'emplacement des articles dans le journal. En effet, les trois se retrouvaient dans des sections particulières. Le tout premier article se retrouvait en page 2 et dans la section « *Aux quatre coins du monde* »

dans le haut de la page à gauche. Son titre, en caractère gras, contenait un vocabulaire fort : *Les bourreaux d'Auschwitz vont connaître le verdict*⁵.

Les deux autres textes se retrouvèrent, pour leur part, dans une section intitulée « *Horizons internationaux* » en page 14, pour l'édition du 20 août, et en page 18 pour celle du 21. En ce qui a trait aux titres, celui du 20 août, *Prison à vie pour 6 des bourreaux d'Auschwitz*⁶, réutilisa les mots *bourreaux* et *Auschwitz* de manière à effectuer un rappel des éléments de l'article précédent. Ce titre avait la capacité d'intéresser le lecteur en raison du nombre d'accusés ainsi que sur les motivations du tribunal de Francfort d'en venir à cette décision. Celui du 21 août portait sur les *Réactions aux condamnations d'Auschwitz*⁷.

2.2. Teneur des propos

Le contenu des articles reposait sur des détails généraux du procès au moment de la sentence. Il y eut aussi des rappels au sujet des crimes reprochés aux bourreaux comme l'invention d'un des instruments de supplice des plus remarquables des camps de concentration : la balançoire Boger, du nom de son inventeur Wilhem Boger. Toutefois, aucune description de l'instrument n'était offerte aux lecteurs. Deux autres exemples de méthodes barbares furent donnés dans le journal, soit les meurtres par des injections de phénol au cœur par l'infirmier Klher. Le « [...] *nombre de détenus (tués) tellement considérable que l'on ne peut en faire qu'une estimation statistique : 20 à 30,000 [...]* »

⁵ *Le Devoir*, 19 août 1965, p. 2.

⁶ *Ibid.*, 20 août 1965, p. 14.

⁷ *Ibid.*, 21 août 1965, p. 18.

⁸ *Ibid.*, 20 août 1965, p. 14.

Une autre preuve du sadisme nazi fut présentée lorsqu'il fut question du sergent S.S. Osward Kaduk. Il avait une méthode toute personnelle pour tuer. « [...] il plaçait sur la gorge une canne puis il sautait à pieds joints sur la canne jusqu'à ce que la mort s'ensuive.⁹ » Ces descriptions ne donnaient pas d'idées sur le déroulement du quotidien des camps, mais ajoutaient à l'image barbare du nazisme.

La dernière parution, traitant du procès d'Auschwitz, avait pour contenu les réactions engendrées par les condamnations imposées aux bourreaux d'Auschwitz. La presse israélienne soulignait l'indifférence qui entourait le procès des bourreaux d'Auschwitz tandis que la presse d'Allemagne de l'Ouest soulevait des interrogations sur les lacunes du droit pénal allemand, principalement au sujet des crimes contre l'humanité en faisant référence aux meurtres atroces dans les chambres à gaz du camp contre le peuple juif. Un journal parisien, non mentionné, qualifiait la condamnation de « [...] bagatelle pour un massacre [...] »¹⁰ alors que le *Koelnische Rundschau*, organe chrétien-démocrate allemand, soulevait que ce meurtre de masse d'État ne pouvait pas être jugé par le droit pour des crimes dits « normaux ». Pour conclure, le *Times* de Londres était découragé par la réaction de l'opinion publique allemande. « *Il ne fait pas de doute que de nombreux Allemands estiment qu'il y a une certaine hypocrisie dans le fait de se réclamer de grands principes alors qu'ils ne sont pas à l'abri de tout reproches.*¹¹ » La fin de l'article, qui reprenait l'idée du *Times*, était très intéressante par rapport au principe même de la

⁹ *Idem.*

¹⁰ *Ibid.*, 21 août 1965, p. 18. (Ce titre fait également allusion à un pamphlet antisémite que l'écrivain français Louis-Ferdinand Céline a publié dans les années 1930.)

¹¹ *Idem.*

condamnation et permettait ainsi au lectorat de se repositionner sur le rôle de la justice, et ce, à tous les niveaux :

« Néanmoins, le tribunal a contribué à faire comprendre que ces crimes, quel que soit le temps écoulé, restent des crimes et que laisser leurs auteurs finir normalement leur vie, sans leur demander de compte aurait été un crime en soi.¹² »

La banalisation de ces crimes aurait pu engendrer des conséquences encore plus graves. Cette prise de position du *Times* permettait d'ouvrir le débat sur la nécessité de tenir de tels procès à l'avenir.

2.3. Type d'informations

Dans l'ensemble, les articles provenaient de la couverture médiatique offerte par les agences de presse qui desservaient le procès d'Auschwitz. Il s'agissait de dépêches qui étaient insérées dans le journal dans des sections spécifiques, *Horizons internationaux* et *Aux quatre coins du monde*. Le dernier article, pour sa part, contenait des informations très variées, car il avait pour base les réactions aux condamnations des bourreaux. Dès lors, Israël s'empessa de réagir par la voie des journaux, mais aussi par des délégations de survivants des camps. Des réactions émanèrent également de pays européens, mais aussi de l'Allemagne.

2.4. Vocabulaire utilisé

D'entrée de jeu, le mot *bourreaux* marqua possiblement les lecteurs. En effet, il figurait dans le titre du 19 août et du 20 août 1965. Outre ce mot, il y eut mention des *camps de concentration, d'instrument de supplice*, du dossier de la preuve qui ne

¹² *Idem.*

contenait pas moins de 20 000 pages, ce qui en faisait un *monument de la littérature de terreur*. Comme pour en ajouter sur la plaie ravivée par les détails, il y eut rappel des meurtres atroces contre le peuple juif dans les chambres à gaz. En somme, malgré le nombre peu élevé d'articles sur le procès, le vocabulaire employé permettait aisément de récupérer le bagage émotif rattaché aux expressions ou mots utilisés lors des deux premiers procès étudiés ou de stimuler la recherche pour le nouveau lectorat sur les écrits relatifs au régime de terreur nazi.

3. Conclusion

Si l'absence de couverture médiatique dans *La Presse* est à noter, le lectorat francophone trouva, par contre, dans *Le Devoir* la couverture la plus importante, malgré l'absence de textes d'opinion, d'éditorial ou de textes d'experts. Du côté de *The Gazette*, le seul article publié effectuait un tour d'horizon rapide du procès et des informations qui y furent dévoilées, sans toutefois entrer dans les détails. Dans les deux quotidiens, les écrits journalistiques s'en tinrent à des rappels de preuves présentées au procès sans réaction éditoriale, à l'exception du dernier article du *Devoir*. Dans cet article, on a pu voir que les réactions européennes étaient encore vives. Les conséquences de la guerre en Europe n'étaient donc pas les mêmes ici.

En somme, la tenue de procès comme celui d'Auschwitz, allait maintenant venir sceller le sort des acteurs, des opérateurs de la barbarie nazie, sans toutefois poursuivre l'analyse du système ayant mené au génocide. Il confirme donc l'individualisation de la

responsabilité des crimes qui avait débuté par le procès Eichmann en occultant la culpabilité collective des Allemands, voire des Européens.

CONCLUSION

L'évolution de l'image des camps de concentration ainsi que des atrocités nazies dans la population montréalaise, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, peut être analysée grâce aux nombreux événements historiques présentés dans les journaux montréalais. La manière dont furent diffusées ces informations différait beaucoup d'un journal à l'autre. *The Gazette* et *La Presse* multipliaient les articles et les titres évocateurs, tandis que *Le Devoir* penchait davantage pour l'analyse et une présentation plus synthétique.

À l'époque de la libération des camps, il y eut la publication de plusieurs textes descriptifs des conditions horribles dans lesquelles se retrouvaient les militaires faits prisonniers. Avec la découverte des camps de concentration, les détails relatifs à l'état physique des victimes devinrent de plus en plus précis grâce, principalement, aux entrevues effectuées auprès des survivants. Ces informations pouvaient être considérées comme étant de la propagande. Toutefois, au moment où le général américain Eisenhower demanda aux journalistes et à des politiciens de ne pas se gêner pour diffuser l'information à la population de manière à éliminer le doute qui pouvait s'être installé dans l'esprit des gens pour des raisons de propagande, le contenu et la façon de la rendre accessible changèrent. Dès lors, quelques articles employèrent la première personne et transposèrent, par le fait même, l'état d'âme du journaliste face à ces découvertes qui dépassaient tout ce que les gens pouvaient croire. La charge émotive des textes était donc élevée. En outre, *La Presse* publia un nombre appréciable d'images provenant des camps. Ces dernières venaient confirmer les propos énoncés par les journalistes. Les victimes,

ainsi photographiées, donnaient au lectorat une représentation des conséquences physiques des dérives du nazisme et alimentaient l'émotion plus que la raison. Au sujet des victimes, on mentionnait avant tout leur citoyenneté et non leur appartenance religieuse, exception faite des catholiques qui reçurent, dans les pages du *Devoir*, une couverture plus importante. Les bourreaux, pour leur part, étaient allemands. Certes, le terme « nazi » ne fut pas pour autant évité, mais il était fréquemment employé à titre de synonyme d'Allemand. Il y avait donc une confusion des genres, mais l'objectif derrière cet amalgame était manifestement de faire porter l'odieux des crimes de la Seconde Guerre mondiale aux Allemands. Il s'agissait ainsi de la reprise de l'image des Huns qui prédominait pendant la Première Guerre mondiale. Du côté des titres, ils faisaient souvent référence aux conséquences du nazisme. En somme, les lecteurs pouvaient plus aisément effectuer une analyse du contenu des journaux, principalement *The Gazette* et *La Presse*, en raison de l'emploi d'un vocabulaire évocateur et plutôt imagé. Du côté du *Devoir*, les titres étaient plus sobres et le nombre d'articles faisant référence aux camps fut beaucoup moins imposant.

En ce qui a trait à la couverture des procès, on compte un nombre beaucoup plus grand d'articles. Dans le cas de Nuremberg, *La Presse* et *The Gazette* présentaient sensiblement les mêmes thèmes. Les titres de *The Gazette* étaient très évocateurs et avaient la capacité d'inciter les lecteurs à les lire et également à les repousser. Toutefois, les articles de *La Presse* donnaient aussi une grande visibilité au contenu en raison de l'emploi de plusieurs dépêches d'agences de presse qui se complétaient. Elles étaient séparées par des intertitres résumant rapidement leur contenu. De plus, la très grande

majorité des textes de ces deux quotidiens reprenaient les preuves présentées au procès issues des documents alliés et nazis ainsi que des témoignages précis soutenant les quatre chefs d'accusation. Du côté du *Devoir*, le contenu était présenté différemment. D'abord, les textes signés par Paul Sauriol permettaient aux lecteurs d'avoir une vision différente étant donné que les preuves présentées au procès étaient déjà analysées et synthétisées par ce journaliste. En plus, les lecteurs avaient le point de vue du quotidien devant certains aspects juridiques. *The Gazette* eut, pour sa part, de nombreuses collaborations sans pour autant dicter au lectorat une ligne de pensée.

Il n'a pas été difficile, dès le procès de Nuremberg, de préciser qui étaient les principales victimes des nazis : les Juifs. Plusieurs documents et témoignages appuyaient ces faits. Pour sa part, *La Presse* fit régulièrement référence au nombre de victimes juives : six millions. Il devenait également possible d'identifier les hauts responsables de ces crimes. On écartait donc le peuple allemand, qui était visé lors de la libération des camps, pour mettre l'emphase sur les responsables du régime nazi.

Toutefois, la fin du procès, qui devait criminaliser le fait de préparer une guerre d'agression, laissa *The Gazette* sur son appétit. En effet, l'éditorial du 2 octobre 1946¹ critiqua sévèrement le résultat du jugement prononcé. L'éditorial insista sur l'insuffisance des peines ainsi que sur l'échec du but premier du procès. L'acquittement, de trois membres du parti et la mort pour douze autres responsables, démontrait que l'absence de jugement rigoureux pour la totalité des responsables évacuait le principe de responsabilité collective dans le cadre de cette guerre raciale. Par contre, *La Presse*, par le biais des trois

¹ *The Gazette*, 2 octobre 1946, p. 8.

éditoriaux approuva le verdict en le considérant comme un frein au désir de déclencher une guerre d'agression.

Avec le procès Eichmann, l'un des membres dirigeants des rouages de la « solution finale » fut jugé. Les journaux suivirent avec intérêt ce procès. En comparaison avec le procès de Nuremberg, le nombre de journalistes y était deux fois plus élevé. Et l'intérêt des lecteurs se manifesta par un nombre plus élevé de lettres, principalement au *Devoir*. Dès l'arrestation d'Eichmann, les détails concernant les crimes qui lui étaient reprochés commencèrent à pleuvoir. Les lecteurs pouvaient aisément réactiver leurs souvenirs des quinze dernières années. Le type de documents présentés, majoritairement des rapports de témoins et de survivants, permettait de mettre des noms et des visages sur les victimes du Reich. Les descriptions des arrestations, des déplacements et des sévices utilisaient un vocabulaire très imagé. Malgré la lourdeur de ces descriptions, les lecteurs accumulèrent une grande quantité d'informations permettant ainsi de mieux comprendre et de mieux lier les preuves déjà présentées à Nuremberg. Les pièces du casse-tête commençaient à s'agencer. Les rouages du Reich et de leurs objectifs de destruction du peuple juif se clarifiaient.

Les articles présentés dans *La Presse* et *The Gazette* se ressemblaient, comme dans le cadre du procès de Nuremberg et de la période de la libération des camps. Sans adopter de ligne éditoriale propre, ces journaux présentaient de nombreux faits et leur accumulation permettait de se doter d'un cadre de référence.

Au *Devoir*, plusieurs lettres de lecteurs et la collaboration de Me Morin, de l'Université de Montréal, permirent de constater que ce dossier méritait une attention particulière. Les lecteurs affichaient leur dégoût face aux crimes nazis. Par contre, la question de la responsabilité collective de l'Allemagne refit surface dans ces réactions. Fait intéressant, cette réaction provenait d'un membre de la communauté juive montréalaise. Malgré cette prise de position, ce point de vue n'eut aucun écho. À partir de ce moment, les responsables de tâches précises au sein de l'industrie meurtrière nazie commencèrent à être amenés devant les tribunaux. Il y eut donc un effet de loupe sur les responsables des crimes qui détourna l'attention de la question de la responsabilité du peuple allemand.

Le procès d'Auschwitz, pour sa part, n'eut que très peu de diffusion. Ce faible intérêt, dans la presse montréalaise, pouvait s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'un procès de responsables d'un camp. Ce type de procès se multiplia un peu partout en Europe. Cependant, ce qui aurait pu attirer l'attention des lecteurs était l'endroit où se tenait le procès, soit en Allemagne de l'Ouest, plus précisément à Francfort. Bien qu'il s'agît d'un procès où des Allemands jugeaient des Allemands, ses répercussions, au Québec, furent faibles. *The Gazette* et *Le Devoir* en tirèrent quelques articles. C'était comme s'il n'y avait plus rien à dire ou à apprendre sur le sujet. En somme, ce qu'il fallait retenir de ce procès, c'était qu'il s'agissait d'éléments supplémentaires qui s'ajoutaient à une liste déjà bien garnie d'atrocités rattachées au sadisme nazi.

Sur le portrait des responsables et des victimes, la couverture montréalaise suit celle de l'internationale. En effet, dès la fin de la guerre, elle faisait des Allemands les responsables des atrocités et, plus le temps passait, grâce aux procès, plus l'étau sur les hauts responsables se resserrait. Du peuple, on passa aux têtes dirigeantes du Reich pour individualiser les criminels. Cette opération de singularisation semble également se doubler d'une perte de perspective globale dans l'analyse des causes de ce mal qui engendra tant de souffrances.

En ce qui a trait aux victimes, l'attention s'est également déplacée. Au départ, les victimes étaient à la fois civiles et militaires. Ensuite, elles furent civiles avant tout. Les Juifs prenaient certes une place prépondérante, mais on les incluait dans une masse plus vaste de victimes européennes. Ce n'est qu'avec le procès d'Eichmann que le génocide des Juifs acquiert sa spécificité. Avec ce procès, c'était l'ensemble des Juifs qui était concerné au premier chef, peu importe leurs nationalités respectives. Les membres de la communauté juive œuvrèrent de manière concertée afin de soutenir l'objectif pédagogique de Ben Gourion. Preuve que cet objectif fut atteint : la diffusion et la participation des lecteurs au déroulement du procès. Ce fut grâce au procès Eichmann que le devoir de mémoire s'opéra dans le monde entier. Malgré la faible participation du public dans les journaux, il est impossible de considérer qu'il n'y eut aucune constitution d'une image, d'un référent au nazisme, voire des camps de concentration et d'extermination, étant donné le volume considérable d'informations soutenues dans les journaux.

Au sujet du rôle que purent jouer les titres et les sous-titres, il est évident que ceux des textes plus descriptifs donnaient une représentation évocatrice. En effet, plusieurs titres reprenaient des citations de témoins ou résumaient brutalement les actions commises par les nazis. *The Gazette* fut certainement le quotidien dont le nombre de titres évocateurs était le plus important. Le choc possible des lecteurs devant tant d'atrocités pouvait donc expliquer, en partie, leur faible réaction. Dans *La Presse*, les titres étaient représentatifs du contenu de l'article. Par contre, la diffusion de nombreuses dépêches de presse influençait leur mode de présentation. *La Presse* recourrait à des intertitres de manière à regrouper les dépêches en fonction des thèmes soulevés.

Les lecteurs de *The Gazette* et de *La Presse* eurent droit sensiblement aux mêmes informations à l'exception de quelques collaborations du côté anglophone qui donnaient un éclairage sur le quotidien des Allemands à la fin de la guerre. Sinon, l'essentiel des détails reposait sur les mêmes sources. La différence se trouvait au niveau des titres, plus évocateurs, dans *The Gazette*. En contrepartie, *La Presse* diffusa de nombreuses images faisant état des découvertes alliées au moment de la libération des camps. Ces dernières venaient ajouter au bagage émotionnel des articles. Dans *Le Devoir*, nombre de textes, de dépêches étaient synthétisés et résumés par le journaliste Sauriol. Outre ceux-ci, *Le Devoir* employa fréquemment les mêmes titres et le même emplacement dans le journal de manière à aider le lecteur dans sa quête d'information.

Au total, la presse montréalaise a donné une présentation diversifiée du génocide avant 1970, depuis le caractère émotionnel des titres jusqu'aux descriptions détaillées. Et

cependant, malgré cette diversité, il est intéressant de constater que les journaux se limitaient plus à décrire, à relater qu'à analyser. Peu d'éditoriaux ont été consacrés à la question. *Le Devoir* est le journal qui en a fait le plus, au lendemain de la guerre, dans le but manifeste de protéger le clérico-nationalisme, qui a trop versé dans l'antisémitisme dans les années 1930. Par la suite, *Le Devoir* ouvrit ses pages à diverses collaborations ainsi qu'à plusieurs lettres de lecteurs. Or, ici aussi, le contenu des textes concernait plus la nature des procès que le génocide en tant que tel. Dans cette perspective, la presse montréalaise ne se démarquait pas de manière significative de la couverture occidentale de l'Holocauste.

À la fin, la diffusion des informations sur les camps de la mort, dans les années 1960, se dirigeait vers une impasse. D'une part, on a fait en sorte d'individualiser les responsabilités, de façon à ce que les procès puissent aboutir à des condamnations. Dans cette perspective, les atrocités commises paraissaient être le fait de brutes sadiques, d'individus amoraux et anormaux. D'autre part, la mise en évidence du génocide des Juifs débouchait sur la dénonciation d'une idéologie spécifique, le nazisme, que l'on décrivait comme une pathologie exceptionnelle. D'une manière comme d'une autre, on faisait fi de l'antisémitisme sur lequel reposait le nazisme, ainsi que de la collaboration de dizaines de milliers d'individus, allemands comme non allemands, à la vaste et complexe machine de destruction des Juifs. De plus, les droits de l'Homme ne furent pas invoqués, du moins directement, dans les éditoriaux ainsi que dans les nombreuses collaborations. Il fallut attendre le déploiement de l'opinion publique, dans la foulée de la guerre du

Vietnam avec les déclarations des militaires américains², pour voir poindre le débat sur les droits de l'Homme.

Il faudra attendre, dans les années 1970-1980, les travaux d'historiens comme Raoul Hilberg et Deltev Peukert, de même que la télésérie américaine *The Holocaust*, sortie en 1978 et dirigée par Marvin J. Chomsky, et le documentaire français *Shoah*, sorti dans les salles de cinéma en 1985 sous la direction de Claude Lanzmann, pour avoir un éclairage nouveau sur le génocide. Désormais, ce dernier est plus étroitement associé à la modernité occidentale, avec sa technologie et son organisation, et implique un nombre beaucoup plus élevé d'intermédiaires, fonctionnaires, ingénieurs, policiers, simples soldats et autres, prenant part au massacre. Le génocide prend alors une nouvelle orientation, autrement plus dérangeante pour la civilisation occidentale.

Il aura donc fallu dépasser l'étape des procès, qui faisaient du génocide quelque chose d'exceptionnel, pour réfléchir plus globalement sur les événements.

² Inspiré de Dominique WOLTON, *op. cit.*, p.9.

BIBLIOGRAPHIE

➤ LIVRES

- ANCTIL, Pierre et coll., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, éditions du Septentrion, 2000, 200 pages.
- ANCTIL, Pierre (dir.) et coll., *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, IQRC, 1984, 371 pages.
- ANCTIL, Pierre, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration – De Bourassa à Laurendeau -*, Montréal, IQRC, 1988, 172 pages.
- ANCTIL, Pierre, *Le rendez-vous manqué – Les Juifs de Montréal face au Québec dans l'entre-deux-guerres*, Montréal, IQRC, 1988, 366 pages.
- BAUER, Yehuda, *Repenser l'Holocauste*, Paris, Autrement, 2002.
- BAUMAN, Zygmunt, *Modernity and the Holocaust*, Ithaca, Cornell University Press, 2000, xiv + 268 pages.
- BROWNING, Christopher, *The Origins of the Final Solution : The Evolution of Nazi Jewish Policy, September 1939-March 1942*, New York, Bison Books, 2007, 615 pages.
- CALDWELL, Gary, « L'antisémitisme au Québec », dans Pierre Anctil (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, IQRC, 1984, pages 293-325.
- COLLARD, Edgar Andrew, *A Tradition Lives : The Story of The Gazette, Montral* ; *Founded June 3, 1778*, Montréal, Gazette Print. Co., 1953, 56 pages.
- COMEAU, Paul-André, « L'isolationnisme du quotidien Le Devoir durant la Seconde Guerre mondiale », dans Robert Comeau et Lus Desrochers (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 1996, pages 283-287.
- DANSEREAU, Bernard, « La place des travailleurs juifs dans le mouvement ouvrier québécois au début du 20^e siècle », dans Pierre Anctil (dir.) et al., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, éditions Septentrion, 2000, pages 127-154.
- DELISLE, Esther, *Essai sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, éditions Varia, 2002, 258 pages.

DJEBABLA, Mourad, « Les actualités cinématographiques et l'image véhiculée de la guerre de 14-18 au Canada : mobiliser le front arrière », dans Colloque d'histoire militaire (12e : Collège militaire royal du Canada) Jean Lamarre et Magali Deleuze (dir.), *L'envers de la médaille : guerres, témoignages et représentations : actes du 12e Colloque d'histoire militaire*, Québec, PUL, 2007, pages 47-59.

DOUGLAS, Lawrence, « Régenter le passé : le négationnisme et la loi », dans Florent Brayard (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, pages 213-242.

DREYFUS, Jean-Marc, *Ami, si tu tombes... Les déportés résistants des camps au souvenir 1945-2005*, Paris, éditions Perrin, 2005, 232 pages.

DUROCHER, René et coll., *Histoire du Québec contemporain – Le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Éditions Boréal, 1989, 840 pages.

ÉMOND, Gilbert et Ghislaine GUÉRARD, « Les premiers éditoriaux des directeurs du *Devoir*, 1910-1990. Portrait de sept générations d'engagement social et politique », dans Robert Comeau et Luc Desrochers (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 1996, pages 29-45.

FINKELSTEIN, Norman G., *L'industrie de l'Holocauste – réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs* -, Paris, éditions La fabrique, 2001, 157 pages.

GOLDHAGEN, Daniel Jonah, *Hitler's Willing Executioners: Ordinary Germans and the Holocaust*, New York, Vintage Books, 1996, 634 pages.

GOLDSCHLÄGER, Alain, « Le Juif d'Adrien Arcand », dans Nadia Khouri (dir.), *Discours et mythes de l'ethnicité*, Montréal, édition ACFAS, 1992, pages 185-196.

GOLDSCHLÄGER, Alain, « Paradoxe de la mémoire », dans Alain Goldschläger et Jacques Lemaire (dir.), *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1998, pages 9-14.

GOLDSCHLÄGER, Alain, « Problématique de la mémoire : lire les témoignages des survivants de la Shoah », dans Alain Goldschläger et Jacques Lemaire (dir.), *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1998, pages 19-39.

HASSOUN, Jacques, « ... D'une souffrance infinie... », dans Alain Goldschläger et Jacques Lemaire (dir.), *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1998, pages 113-121.

- HERF, Jeffrey, *Reactionary Modernism. Technology, Culture, and Politics in Weimar and the Third Reich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, xii + 252 pages.
- HILBERG, Raul, *Holocauste : les sources de l'histoire*, Paris, éditions Gallimard, 2001, 236 pages.
- HUOT, Giselle, Juliette LALONDE-RÉMILLARD et Pierre TRÉPANIER, *Lionel Groulx, Correspondance 1894-1967 : l'intellectuel et l'historien novices 1909-1915, Tome III*, Montréal, éditions Fides, 2003, 1045 pages.
- JEDWAB, Jack, « Notre maître : le passé? Nationalisme et antisémitisme au Devoir (1932-1947) », dans Robert Comeau et Luc Desrochers (dir.), *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 1996, pages 199-210.
- KATER, Michael H., *The Nazi Party. A Social Profile of Members and Leaders, 1919-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 1985, 415 pages.
- KATTAN, Emmanuel, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, PUF, 2002, 153 pages.
- KERSHAW, Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1992, 418 pages.
- KHOURI, Nadia (dir.), *Discours et mythes de l'ethnicité*, Montréal, éditions ACFAS, 1992, 231 pages.
- KING, Joe, *Les Juifs à Montréal – Trois siècles de parcours exceptionnels* -, Montréal, éditions Carte Blanche, 2002, 308 pages.
- LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, 1896-1929*, Montréal, édition Fides, 2004, 323 pages.
- LANGLAIS, Jacques et David ROME, *Juifs et Québécois français – 200 ans d'histoire commune*, Montréal, éditions Fides, 1986, 286 pages.
- LAURENDEAU, André, *La crise de la conscription : 1942*, Montréal, éditions du Jour, 1962, 157 pages.
- LAVERTU, Yves, *L'affaire Bernonville – Le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)* -, Montréal, éditions VLB, 1994, 217 pages.
- MALAVOY, André, *Mémoires d'outre-Atlantique*, Montréal, éditions VLB, 2004, 405 pages.
- MARRUS, Michael, *L'Holocauste dans l'histoire*, Paris, éditions Eshel, 1990, 256 pages.

MARRUS, Michael, « L'histoire de l'Holocauste dans le prétoire », dans Florent Brayard (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, pages 25-55.

MEDRESH, Israël, *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Sillery, éditions du Septentrion, 2001, 246 pages.

MICHMAN, Dan, *Pour une historiographie de la Shoah*, Paris, éditions In Press, 2001, 536 pages.

MONIÈRE, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, éditions Québec/Amérique, 1983, 347 pages.

NADEAU, Jean-François, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux éditeur, 2010, 408 pages.

NOVICK, Peter, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, éditions NRF Gallimard, 2001, 434 pages.

OUZAN, Françoise, *Ces Juifs dont l'Amérique ne voulait pas*, 1945-1950, Bruxelles, éditions Complexe, 1995, 186 pages.

PENDAS, Devin O., « Auschwitz, je ne savais pas ce que c'était – le procès d'Auschwitz à Francfort et l'opinion publique allemande », dans Florent Brayard (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, pages 79-111.

RODAL, Alti, « L'identité juive », dans Pierre Anctil (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, IQRC, 1984, pages 19-51.

SCHREIBER, Jean-Philippe, « Réflexions autour du *Devoir de mémoire* de Primo Levi », dans Alain Goldschläger et Jacques Lemaire (dir.), *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1998, pages 61-83.

SOSOE, Lukas, « Des deux logiques de la conscience nationale en Allemagne », dans Nadia Khouri (dir.), *Discours et mythes de l'ethnicité*, Montréal, éditions ACFAS, 1992, pages 55-70.

SZACKA, Alexandra, « Bases économiques et structure sociale 1931-1971 », dans Pierre Anctil (dir.), *Juifs et réalités juives au Québec*, Montréal, IQRC, 1984, pages 124-141.

TASCHEREAU, Sylvie, « Nouveau regard sur les relations judéo-qubécoises : le commerce comme terrain d'échanges, 1900-1945 », dans Pierre Anctil (dir.) et al., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, éditions Septentrion, 2000, pages 33-49.

THOMSON, Dale C., *De Gaulle et le Québec*, St-Laurent, éditions du Trécarré, 1990, 410 pages.

WERTH, Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique – De l'Empire russe à la Communauté des États indépendants 1900-1991*, Paris, PUF, 2001, 586 pages.

WILDT, Michael, « Des vérités qui diffèrent – Historiens et procureurs face aux crimes nazis », dans Florent Brayard (dir.), *Le Génocide des Juifs entre procès et histoire 1943-2000*, Bruxelles, éditions Complexe, 2000, pages 245-259.

WOLTON, Dominique, « Guerres et représentations : une analyse de l'évolution des rapports entre médias et communication », dans Colloque d'histoire militaire (12e : Collège militaire royal du Canada) Jean Lamarre et Magali Deleuze (dir.), *L'envers de la médaille : guerres, témoignages et représentations : actes du 12e Colloque d'histoire militaire*, Québec, PUL, 2007, pages 5-14.

➤ ARTICLES

ASH, Mitchell G. , “ American and German Perspectives on the Goldhagen Debate : History, Identity, and the Media”, *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, vol. 11, n° 3, hiver 1997, pages 396-411.

BERMAN, Judith, “Australian Representations of the Holocaust: Jewish Holocaust Museums in Melbourne, Perth, and Sydney, 1984-1996”, *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, vol. 13, n° 2, automne 1999, pages 200-221.

BRAHAM, Randolph L. , “Anitsemitism and the Treatment of the Holocaust in Post-Communist East Central Europe”, *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, vol. 8, n° 2, automne 1994, pages 143-163.

DELAGE, Christian, « Les camps nazis : l'actualité, le documentaire, la fiction. À propos du Criminel (*The Stranger*, Orson Welles, USA, 1946) », *Les Cahiers de la Shoah*, Paris, Édition Les belles lettres, 2003/1, n° 7, pages 87-109.

FALAIZE, Benoît, « Enseigner la Shoah et la guerre d'Algérie », *Manière de voir 82 : Pages d'histoire occultés*, *Le Monde diplomatique*, août-septembre 2005, pages 79-81.

LA PRESSE, archives numérisées, UQTR et BANQ.

LE DEVOIR, archives numérisées, UQTR et BANQ.

MASCHINO, Maurice T. , « Le(s) génocide(s) dans les manuels scolaires », *Manière de voir 82– Pages d'histoire occultés –, Le Monde diplomatique*, août –septembre 2005, pages 74-78.

ROMANOVSKY, Daniel, “The Holocaust in the Eyes of Homo Sovieticus: A Survey Based on Northeastern Belorussia and Northwestern Russia”, *Holocaust and Genocide Studies*, Oxford University Press, vol. 13, n° 3, hiver 1999, pages 355-382.

SEGEV, Tom, « Aux origines du procès Eichmann », *Manière de voir 82– Pages d'histoire occultés –, Le Monde diplomatique*, août –septembre 2005, pages 51-53.

THE GAZETTE, archives numérisées, BANQ.

➤ SOURCES INTERNET

BEHIELS, M.D., *Gagnon, Jean-Louis*, L'Encyclopédie canadienne, consulté en ligne le 3 août 2011,
[\(<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0003130>\)](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0003130)

BEHIELS, M.D., *Pelletier, Gérard*, L'Encyclopédie canadienne, consulté en ligne le 4 août 2011,
[\(<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0006194>\)](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0006194)

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, *Edgar Andrew Collard fonds*, consulté en ligne le 8 août 2001,
[\(\[http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=187763&back_url=\\(\\)\]\(http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=187763&back_url=\(\)\)\)](http://www.collectionscanada.gc.ca/pam_archives/public_mikan/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=187763&back_url=())

GUAY, Jean-Herman (dir.), *Trefflé Berthiaume (1848-1915) Propriétaire de journaux, homme d'affaires*, Bilan du siècle, Université de Sherbrooke, consulté en ligne le 2 avril 2011, (<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/biographies/349.html>)

VAILLANT, Jérôme, *Ce qui reste ! La mémoire de trois fondations, à l'occasion du 20ème anniversaire de la chute du Mur*, Revue Allemagne d'aujourd'hui, #189, juillet-septembre 2009, consulté en ligne le 7 mars 2011, (http://allemande-aujourd'hui.septentrion.com/FR/ALLEMAGNE189/INTRO.html#_ftn1)

ANNEXE 1
~ Photographies et caricatures ~

1.1. Libération des camps

The Gazette, 11 avril 1945, p.10.

AMONG GERMANY'S WAR CRIMES



This is the scene that Gen. Patton's American soldiers came upon when they captured the town Gotha in Germany. The bodies are those of men who had lived for years in a prison camp four miles outside Gotha and had been killed by the Nazis. They represent but a small part of the carnage in particular prison camp. The Americans found in all 4,000 bodies. International News Photo

The Gazette, 20 avril 1945, p. 9.

CHILD VICTIMS OF NAZIS



Not even small children have been spared the brutality of the Gestapo. The bodies of these two, one a mere baby, were found in a mass grave in a concentration camp where thousands of men, women and children were murdered or starved to death at Nordhausen, in Germany. International News Photo

The Gazette, 20 avril 1945, p. 7.

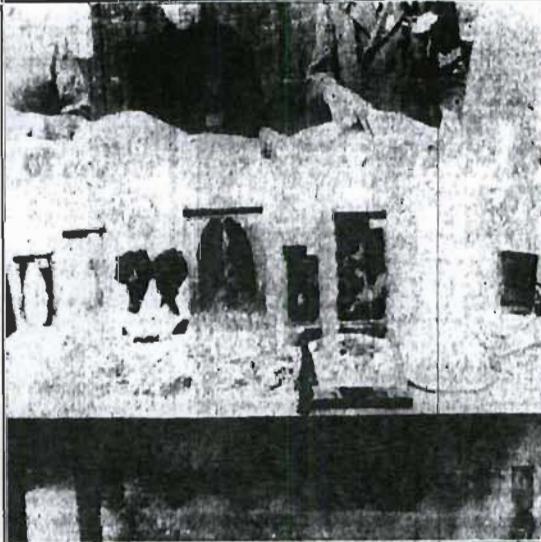
THESE DEAD ACCUSE THE GESTAPO



The Allied forces advancing deeper into Germany are continuing to find more and more evidence of Nazi brutality toward civilians. The above picture is of the yard of a Gestapo concentration camp near Nordhausen, where a row on row of dead men, women and children. In this camp thousands of inmates were beaten and starved to death otherwise starved. Their bodies are drumming accusation against the Nazi criminals who will have to answer to the Allies in the yet-to-distant future. International News Photo

The Gazette, 24 avril 1945, p. 10.

NAZI KULTUR OF HITLER REGIME



When Gen. Patton's U.S. Third Army captured Buchenwald, near Weimar, in Germany, the Americans forced German civilians to see for themselves what Nazi "kultur" had done to defenseless civilians at the Nazi horror camp near Buchenwald. The Germans who would not believe it had to be shown. They saw, in a macabre exhibit for their benefit, shrunken heads, shown at left; parts of human organs; pieces of human skin stripped from victims and bearing tattoo and stencillings. At right is a lampshade which the Nazis made from human skin. International News Photo

The Gazette, 28 avril 1945, p. 18.

FREED, TOO LATE, AMID DEATH



Two prisoners of the Nazis, now released—but too late, they are dying—lying where they were found by the American 3rd Armored Division when it captured the German slave labor camp at Nordhausen. These two men linger yet alive amid hundreds of dead on the barracks floor—emaciated bodies which covered the whole camp. They were Russian, French, Belgian, Polish and Italian. (AP Photo via L.P.)

La Presse, 16 avril 1945, p. 11.



Le général DWIGHT EISENHOWER, commandant suprême allié, photographié au centre de cette vignette, les mains appuyées sur les hanches, regarde les cadavres de prisonniers polonais et russes tués par les nazis au camp de concentration d'Ohrdruf, maintenant aux mains des Alliés. Cette photo fut prise au cours d'une tournée du commandant en chef allié sur le front de la troisième armée américaine.

La Presse, 18 avril 1945, p. 13.

Cadavres de victimes de la cruauté nazie



Les cadavres de centaines de prisonniers assassinés par les nazis couvrent le périmètre du camp de concentration de la Gestapo à Nordhausen, en Allemagne, à quelque 70 miles à l'ouest de Leipzig. Ce camp est maintenant entre les mains des troupes alliées.

La Presse, 20 avril 1945, p. 1.



Témoins de leur propre barbarie

Les Américains font voir à des civils allemands les vestiges des atrocités commises au camp de concentration de Buchenwald près de Weimar. On leur montre les gibets où de nombreux prisonniers ont été mis à mort. A l'approche des forces américaines, le commandant du camp reçut même l'ordre d'exécuter tous les survivants au nombre de 20.000. La prise du camp a permis la libération de nombreux prisonniers politiques français.

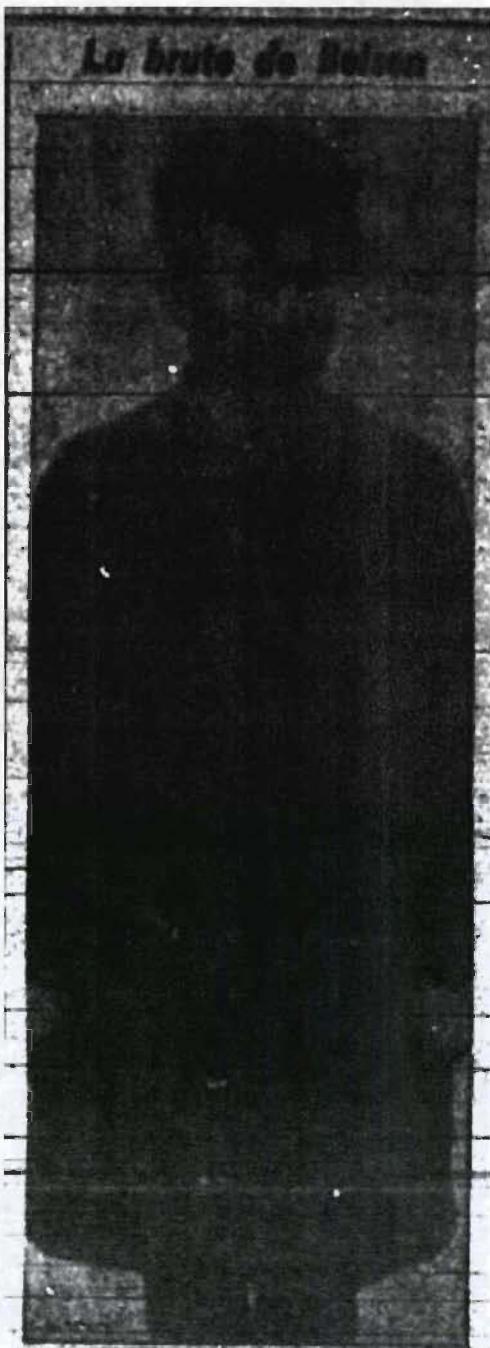
La Presse, 21 avril 1945, p. 1.



La Presse, 21 avril 1945, p. 27.



La Presse, 28 avril 1945, p. 37.



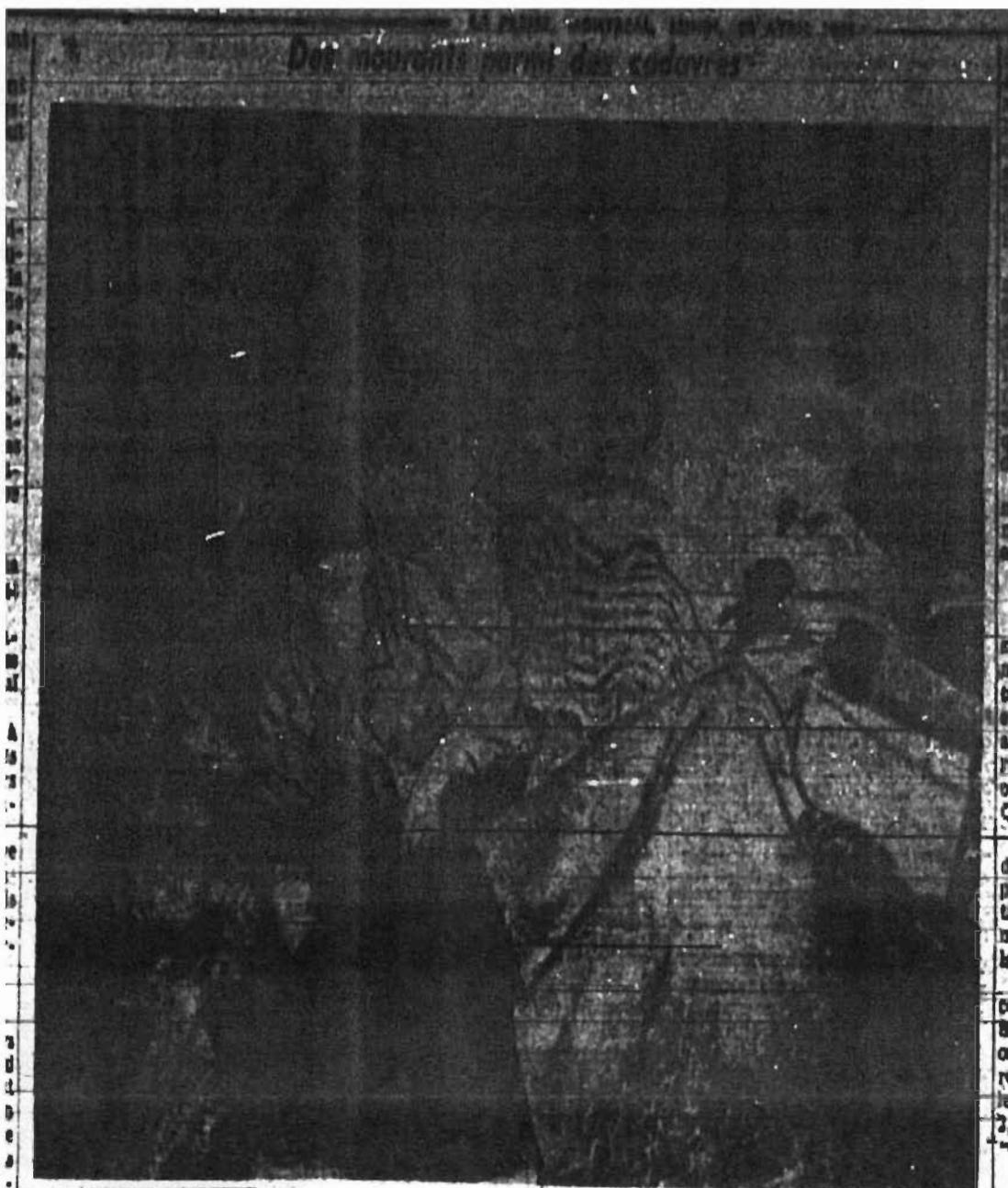
Le docteur KLEIN du corps des S.S. du camp d'horreur de **DELSSEN** est photographié ici devant un microphane près d'une fosse remplie de victimes du camp. Klein a fait mourir des milliers d'hommes, femmes et enfants en se livrant à des expériences sur le durcissement des artères.

La Presse, 30 avril 1945, p. 13.



Voici, entassés dans d'insalubres baraqués du camp de **BUCHENWALD**, près d'LENA, des prisonniers émaciés par les privations et les travaux forcés. C'est la 8th division américaine qui a délivré ces pauvres gens, et rapporté cette photo qui constitue une réquisitoire contre leurs bourreaux.

La Presse, 30 avril 1945, p. 19.



Au milieu des cadavres, deux prisonniers des nazis agonisent sur le plancher recouvert de saleté d'une baraque du camp de travailleurs étrangers réduits à l'esclavage à NORDHAUSEN, en ALLEMAGNE. Des troupes de la 3e division blindée de la 1re armée américaine ont trouvé dans ce camp des centaines de corps d'une malgriser extrême.

1.2. Procès de Nuremberg



The Gazette, 21 novembre 1945, p. 1.

MONTREAL, WEDNESDAY, NOVEMBER 21, 1945. TWENTY-T



EIGHT NAZI CRIMINALS: Left to right in this photo of the Nuremberg trial of Nazi war criminals are: Hermann Göring, former Luftwaffe commander; Albert Speer, former Hitler deputy; Joachim von Ribbentrop, former Foreign Minister; Heinrich Himmler, former head of the SS; Karl Dönitz, former Grand Admiral; Karl Dönitz; former Grand Admiral; Erich Raeder; Baldur von Schirach, leader of the Hitler Youth; and Fritz Sauckel, former concentration camp chief. The picture is taken from the courtroom from Nuremberg and shows from there to Canada

The Gazette, 2 octobre 1946, p. 1.

DAY, OCTOBER 2, 1946. PRICE FIVE CENTS

RUSSIAN JUDGE OPPOSES ACQUITTAL OF VON PAPEN, SCHACHT, FRITZSCHE; TWELVE HITLER AIDES TO BE HANGED



La Presse, 21 novembre 1945, p. 1.



La Presse, 11 décembre 1945, p. 1.



La Presse, 21 mars 1946, p. 3.

Bourreau nazi



RUDOLF HOESS, ancien commandant du camp de concentration d'Oswiecim, a avoué qu'il a fait périr 2,000,000 de personnes dans des chambres à gaz sous les ordres de Heinrich Himmler, chef de la Gestapo.

La Presse, 30 septembre 1946, p. 1.

Accusés du plus grand crime



Londres ne se prononce pas

Le gouvernement anglais étudie les demandes dé

1.3. Procès Eichmann

The Gazette, 12 avril 1961, p. 1.



Eichmann On Trial: This was the general view of the Jerusalem courtroom yesterday when the trial of Adolf Eichmann on charges of mass murder of Jews opened.

The bench of three judges can be seen (upper right) with the prisoner's glass cage (centre) and the spectators at left.

UPI Wirephoto

Eichmann's 2nd Day—Bias Argued

The Gazette, 15 avril 1961, p. 2.



An artist's sketch of Eichmann

The Gazette, 17 avril 1961, p. 6.



Another Adolf On Trial

The Gazette, 19 avril 1961, p. 2.

Nazi's 'Horror' Camps Recalled As Eichmann Crimes Are Outlined

By LIONEL WALSH

JERUSALEM, Israel.—(Reuters)—Courtroom spectators wept openly Tuesday as the prosecution finished its long, horrific-filled outline of the case against Adolf Eichmann.

Eichmann, the former Gestapo officer charged with the murder of 4,000,000 European Jews, also seemed affected as Attorney-General Gideon Hausner ended his two-day, 10,000-word opening statement against him as "the pivot of the criminal conspiracy to exterminate the Jewish people."

The Israeli prosecutor recalled the details of the Nazi German death camps during the last war and described Eichmann's key role in "the murder of innocent."

Hausner said Eichmann planned, initiated, organized and executed the Nazis' "final solution" — extermination — of the Jews in German-occupied Europe.

Himmler's Reproval

And, the prosecutor declared, Eichmann once went so far in his treatment of the Jews that their arch-enemy, Gestapo Chief Heinrich Himmler, reprimanded him.

Hausner said this occurred when Eichmann organized the notorious "death march" of Hungarian Jews in the fall of 1944 when thousands of Jews were forced to march ostensibly to camps in Austria. "Not in fact with the sole motive of murder."

People died like flies along the route, Hausner said, and "noch was the horror of it that even Hungarian guards mutilated and refused to accompany the marchers."

Spectators in the court cried as Hausner described the march — "the grand finale of Eichmann's murder campaign" — with its shooting and torturing of the Jews by their guards.

Eichmann, who has pleaded innocent, gave his Israeli captors a statement of about 1,000,000 words which is expected to be put before the court today.

Following Hausner's opening, one of the first prosecution witnesses told how he took a tape recorded statement from the de-

The witness, Berlin-born Israeli police captain Avner Levy, said Eichmann made his statement agreeing that "there was no question of any kind of compulsion or restraint."

Independence Day Adjournment

A few minutes later, the court was adjourned. It will not sit this afternoon or Thursday because of Israeli Independence Day.

Again and again during his opening address, lasting a total of nine hours and 30 minutes, Hausner recreated the horrors of the Nazi death camps.

Speaking of a camp in Poland, he said: "only once were children treated with kindness in Majdanek."

"At the entrance to the gas chamber, each was handed a candy."

Hausner, his voice often close to the breaking point, described how Eichmann directed operations at Poland's infamous Auschwitz camp where the methods "would not have shamed the most cruel barbarians in history."

In this "death factory for millions," the prisoners were used as guinea pigs.

He told how at one camp while flourishing Nazi SS guards herded naked men and women into a gas chamber inscribed "washing and inhalation equipment."

A smiling guard told the lines of Jews: "No harm will befall you. Simply breathe in deep . . . It is good for you."

Mothers were lashed away from their children with whips, Hausner said.

"One mother refused to be



'Not Guilty': Adolf Eichmann, former German SS officer who is being tried in Jerusalem for war crimes against Jewish people, stands in glass enclosed box as he pleads "not guilty." A guard flanks him in the defendant's box.

The Gazette, 26 avril 1961, p. 2.



The Gazette, 28 avril 1961, p. 4.

Eichmann Offered Jewish 'Homeland'

By LIONEL WALSH

JERUSALEM — (Reuters) — A witness confronted Adolf Eichmann at his trial here Thursday and related how the former Nazi official granted 3,000 half-dead Jews by ordering that water be given to horses before prisoners.

Max Burger, a middle-aged Czech Jew, said Eichmann met 1,000 prisoners in 1939 at Niako, Poland, after a two-day train trip in the middle of winter without water.

Burger related that Eichmann told the group that Adolf Hitler had "promised the Jews a new homeland" five miles from the railroad station.

"Horses were freed from carts and the Jews were harnessed to them to pull baggage to the camp site. The priority for landing water was — first, the guards;

The Justice said documents could be introduced into the record without being read in court and later released to the public. Hauner also read into the record a message from Joseph Kennedy, father of President Kennedy, who was then Ambassador to Britain. The message to Washington was dated Aug. 8, 1938. The elder Kennedy wrote:

“... in two or three decades on the sun... I have them completely under my control. They do not dare to budge in Berlin.”

In another, he said: “I already without previously asking for my have these gentlemen (Jewish) permission.”



The Gazette, 21 juin 1961, p.2.



(A.P. Radiophoto)

Adolf Eichmann, 55-year-old former Gestapo Officer testifies in his own defence at Jerusalem. He said yesterday he never realized what the Nazi Party intended to do with Jews when he joined it in 1932.

The Gazette, 9 août 1961, p. 1.

Eichmann Hearing Is Near Final Stages

AP Wire Photo
JERUSALEM. (AP)—Adolf Eichmann, 55-year-old former Gestapo Officer testifies in his own defense at Jerusalem. He said yesterday he never realized what the Nazi Party intended to do with Jews when he joined it in 1932.

We will finish it today presumably asking for the death sentence of Eichmann and then the court will adjourn until Monday the day after our final arguments, and that will complete the Eichmann trial.

The next step will be the handing down of the judgment on the witness, one that is considered and decided at the earliest.

Attorney General Gideon Hausner, left, summed up Eichmann's trial as defendant takes notes.

Eichmann was a chairman of the extermination program, the prosecutor argued, and as such he must bear full criminal

responsibility for all the consequences of the conspiracy.

Mr. Hausner called Eichmann an "incompetent" man who feels no honor over

the most despicable torture and killing, who has had a check of names or names, who despite his inability to remember

memories uncommunicating incidents

he displayed here an unashamedly wrote names on defense

statements.

And if the defense should

ask for new and one ultimate

Eichmann "I consider Eichmann's conquer with officers who are his superiors, with

Ernst Kaltenbrunner, with Ernst Rauhenecker, with Heinz Bauschlag," Mr. Hausner said.

And he added that when

the order is illegal, then do not

exist any longer differences of

opinion between them.

Then we have a group of

murderers which got together

to do the job, and

while Eichmann statement am-

passably the whole, the pro-

He is responsible because

of the conspiracy and the goals

of the Nazis, that is, the

2 million people—from the shores

of the Baltic Ocean to the

Black Sea, through the Pyrenees

to the Caucasus.

He is responsible for

murder, for torture,

for starvation, for despoliation,

for robbery, for all that is not

a legal principle, which is very

close in the principle of con-

science. And that is the prin-

ciple of the wrongdoing of



Gideon Hausner, left, summed up Eichmann's trial as defendant takes notes.

La Presse, 26 mai 1960, p. 2.

Gardé au secret en Israël

Adolf Eichmann aurait été kidnappé en Argentine

(AFP) — Pendant qu'à Tel Aviv, la police a commencé l'interrogatoire d'Adolf Eichmann, ancien chef de la section juive de la Gestapo, le journal à sensation de Vienne, le "Kronen Zeitung", a révélé que le criminel de guerre nazi aurait été kidnappé en Argentine par les services secrets israéliens et ramené en Israël pour jugement.

Wiesenthal, affirme également

Wiesenthal affirme également qu'Eichmann s'est caché de 1945 à 1959 dans une petite maison de Grundsee, en Autriche, et que Mme Eichmann est disparue de Linz en 1952.

À un point de vue judiciaire, on a par ailleurs rappelé à Francesco fort, le témoignage prononcé lors du procès de Nuremberg par Dieter Wisliceny, ex-troupeau d'Eichmann.

L'interrogatoire d'Eichmann est mené par l'inspecteur de police Abraham Zetlinger. Il a eu lieu en allemand et doit se poursuivre plusieurs semaines.

Elchmann n'a pas encore choisi d'avocat et une dispute a lieu actuellement au sein du barreau israélien à savoir s'il

Eichmann n'a pas encore choisi d'avocat et une dispute a lieu actuellement au sein du barreau israélien à savoir s'il



UNE VICTIME D'EICHMANN — Mme Teresa Szekely, de Toronto, vient d'exprimer sa satisfaction de voir Eichmann sous les verrous. Elle se rappelle ce nom avec effroi. Elle porte ici, le numéro matricule qu'elle avait au camp de concentration d'Auschwitz, où presque tous les membres de sa famille ont été brûlés vivants.

URSS et en Pologne et le Témoignage de l'Amiral

La Presse, 11 avril 1961, p. 1.



EICHMANN DEVANT SES JUGES — A l'ouverture de son procès, ce matin à Jérusalem, Adolf Eichmann a écoulé sans broncher la description des crimes contre le peuple juif dont il devra répondre devant le tribunal israélien. L'ancien chef nazi est enfermé dans une cage de verre à l'épreuve des balles, en compagnie d'un policier.

La Presse, 26 avril 1961, p. 60.

Au procès d'Eichmann

Un témoin raconte les déportations de 1938

JERUSALEM. (PA) — Parmi les témoins entendus hier au procès d'Adolf Eichmann, on remarque Zindel Grynszpan, petit homme malgré et barbu, âgé de 75 ans, coiffé d'une calotte noire. M. Grynszpan est le père de Herschel Grynszpan, qui en novembre 1939, alors âgé de 17 ans, outre des violences exercées contre ses coreligionnaires, assassina Ernst von Rath, conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris.

L'assassinat fut suivi de la "Kristalnacht" ou "nuit des vi-



EICHMANN SONGEUR OU FATIGUE ? — L'ancien officier SS Adolf Eichmann se gratte le front avant de prendre sa place à son procès pour crimes de guerre.

arriver que je dimanche; encore ce jour-là n'y eut-il qu'un camion de pain. Il n'y en avait évidemment pas assez pour tous.

M. Grynszpan se rappelle ensuite qu'il écrivit à son fils Herschel, alors à Paris. M. Robert Servatius, avocat de l'accusé, ne demanda pas à interroger ce témoin.

Déposition à charge d'un officier nazi

Le témoignage de M. Grynszpan père a été précédé de la discussion d'avances données à l'occasion des procès des "criminels de guerre de Nuremberg", en 1946. Ces aveux émanent de Dieter Wisliceny, major de la garde d'élite nazi (Schutz-Staffel, chemises noires). Le tribunal fait verser au dossier une déposition dans laquelle Wisliceny expose le rôle d'Eichmann dans l'extermination des juifs. Il accepte également une seconde pièce, mais seulement pour attester l'authenticité de la signature de Wisliceny.

C'est un officier américain qui a interrogé Wisliceny fin 1945. Ce dernier fut pendu en Tchécoslovaquie en 1948. Dans sa déposition, il affirme qu'Eichmann se vantait qu'"il sauterait vatus s'objecté lundi à la pensée que 5 millions de Juifs l'y auraient précédé." Me Servatius s'est objecté hier à la mise en preuve de la déposition de Wisliceny, qui dit-il, était "hostile" à Eichmann. Le débat entre lui et le procureur Gédéon Haussner s'est échauffé.

L'ordre d'extermination

terra de l'admissibilité en preuve d'autres dépositions de Wisliceny; de témoignages de Rudolf Höss, commandant du camp

d'Auschwitz; du major de SS Wilhelm Hoettl, témoignages recueillis aux procès de Nuremberg.

Le tribunal entend un autre fils Grynszpan, Mardoché. Ce dernier déclare avoir vu son frère Herschel pour la dernière fois en 1938, il a reçu la dernière lettre de Herschel, écrite d'une prison de Paris, en août 1939. Il cherche encore mon frère."

C'est hier que le tribunal a entendu le premier témoin qui ait connu Eichmann alors que ce dernier était directeur du bureau des Affaires juives.

Ce témoin est le Dr. Benno Cohn, qui exerce maintenant au bureau de Tel-Aviv.

Il a rencontré Eichmann deux fois avant la deuxième guerre mondiale, une fois depuis l'arrestation de l'accusé. Il note que le comportement d'Eichmann a beaucoup changé, entre les entrevues d'Allemagne et celle d'Israël. Mais il consacre la plus grande partie de son témoignage à exposer les mesures prises contre les Juifs d'Allemagne, dont il présidait l'organisation sioniste, de 1933 à 1939. Il souligne que "la majorité des Juifs allemands se refusaient d'abord à croire à ce qu'allait leur arriver."

Aujourd'hui, le tribunal discute

SANS NOUVELLES DE SON FRÈRE DEPUIS 1935 — M. Mardoché Grynszpan, témoin entendu hier au procès d'Adolf Eichmann, tente ici de se cacher le visage derrière un sac au moment où il quitte la cour, à Jérusalem. Grynszpan, dont le témoignage a suivi celui de son père, a déclaré qu'il lui a été impossible "jusqu'ici" de retrouver son frère, Herschel. Il semble que ce dernier soit mort dans un camp de concentration nazi.

La Presse, 11 décembre 1961, p. 1.

Eichmann est jugé: Coupable de crimes contre les Juifs et contre l'humanité

JERUSALEM. (PA, AFP, Reuters) — Adolf Eichmann a été trouvé coupable aujourd'hui de crimes contre les Juifs, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'appartenance à la Gestapo criminelle, sous Hitler.

Le juge Moshe Landau, président du tribunal spécial de trois membres, a lu le jugement fondé sur 15 chefs d'accusation et quatre mois de témoignage. Le procès a commencé le 11 avril dernier, environ un an après que des agents israéliens eurent découvert le refuge de l'ancien agent en Argentine et l'eurent clandestinement ramené en Israël pour y être jugé.

En vertu de la loi israélienne, l'ex-colonel nazi est passible de la peine de mort. La cour prononcera sa sentence vers la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

Eichmann s'est tenu droit sur son siège, à l'intérieur de sa cage de verre, pendant la lecture du jugement de 300 pages.

Le tribunal a siégé pendant 390 heures, et la sténographie des débats comprenait 1,250,000 mots, formant un volume de plus de 3,500 pages. Cent témoins ont été entendus et



ADOLF EICHMANN

La Presse, 12 décembre 1961, p. 5.



La Presse, 14 décembre 1961, p. 9.



Après le réquisitoire

"Je n'aurai plus foi en la justice"

-- Eichmann

TRADUCTION / AFP

La Presse, 29 mai 1962, p. 1.

Si le président d'Israël lui refuse sa grâce, Adolf Eichmann sera pendu

JERUSALEM. (AFP, Reuters, UPI) — Tôt ce matin, le rideau s'est levé sur le dernier acte du procès d'Adolf Eichmann: à neuf heures trois heures a.m. au Québec), l'ex-colonel nazi est apparu

On sait qu'Eichmann a été condamné à mort en scandale devant par le tribunal régional de Jérusalem.

La Cour suprême a mis deux mois pour rédiger le jugement de 70 pages, dont la lecture a duré plusieurs heures.

Comme tous les observateurs s'y attendaient — même M. Servatius, son défenseur — la Cour suprême a donc rejeté l'ap-

pel d'Eichmann et ainsi confirmé la sentence du tribunal régional.

Le défenseur du condamné a montré que qu'il ferait maintenant appel à la grâce du président Ben-Zvi, le seul qui a le pouvoir, à ce stade, de sauver Eichmann de la corde.

Fait à noter, si le président d'Israël refuse sa grâce à l'ex-colonel SS condamné pour de meurtrier

devant la Cour suprême, présidée par le Juge Olshan, et a entendu lecture de la sentence rejetant son appel contre la peine de mort prononcée antérieurement contre lui.

Le pasteur canadien, qui a été le "conseiller spirituel" de l'avocat défenseur auprès du président israélien pour qu'il commute la sentence de mort, mais seulement si l'ex-colonel nazi "se reconnaît officiellement et publiquement chrétien".

Le pasteur Hull a toutefois indiqué qu'en 12 entretiens avec Eichmann, il n'a constaté que pour de repentir, de renards de sa part.

Le sort du milliard de millions de Juifs est ainsi tenu entre les mains du chef de l'Etat d'Israël ..

a démocratie au Québec
RICHARD DAIGNEAULT ET DOMINIQUE CLIFF

**Un président courageux
fera régner l'ordre**

Tant et aussi longtemps que
n'auront pas eu à l'Assem-

paré, selon l'expression popu-
laire, dans la face du pré-
sident, exécuter la sentence con-



ADOLF EICHMANN

La Presse, 30 mai 1962, p. 59.



APPEL REJETÉ ! — Adolf Eichmann, principal organisateur des massacres de millions de Juifs durant la deuxième guerre mondiale, apparaît ici dans sa cage de verre, flanqué de deux gardes armés, au moment où la Cour suprême d'Israël lui signifiait que son appel a été rejeté à l'unanimité. Seul maintenant, le président Ben-Zvi, d'Israël, pourrait commuer la peine de mort prononcée contre Eichmann. Son défenseur Me Robert Servatius apparaît ici au bas de la photo.

Au cabinet d'Israël

Dispositions prises pour clore l'affaire Eichmann

La Presse, 1^{er} juin 1962, p. 1.

A 5 h. 58 p.m. hier

Adolf Eichmann est mort à la potence

JERUSALEM (UPI-AFP-PA)

— L'Etat d'Israël a pendu le criminel de guerre Adolf Eichmann, peu avant minuit, hier, à la prison de Ramleh, en banlieue de Tel Aviv. La mise à mort est survenue quelques heures à peine après que le président Ben Zvi eut rejété l'ultime appel du condamné à mort. Un communiqué émanant de la présidence déclarait : "Le président de l'Etat d'Israël a décidé de ne pas exercer sa prérogative de commuer ou de réduire la sentence imposée à Adolf Eichmann par le tribunal israélien."

Ainsi prenait fin la longue lutte de l'ex-colonel nazi pour échapper à la peine capitale et s'érigeait la dernière ligne du chapitre le plus horribil de l'histoire contemporaine.

Capturé en mai 1960 par des agents israéliens qui l'avaient traqué en sol argentin, Eichmann avait été ramené par avion en Israël. Cet enlèvement avait, à l'époque, provoqué de

vives protestations et même suscité la rupture des relations diplomatiques entre Tel Aviv et Buenos-Aires. La situation devait se stabiliser par la suite.

Le 11 avril 1961, au centre communautaire de Beith Haam, à Jérusalem, commença le procès le plus sensationnel du siècle, auquel la presse mondiale avait été convoquée. Cet affrontement juridique sans précédent dura plus de quatre mois. Eichmann fut reconnu coupable sous 15 chefs d'accusation dont la plupart le rendaient passible de la peine de mort. Le 15 décembre 1961, le tribunal le condamna à la mort.

Deux appels rejetés

Le 22 mars 1962, le procureur du condamné, M. Robert Servatius, juriste réputé principalement pour sa défense de criminels de guerre nazis lors des procès de Nuremberg, interjeta un appel, arguant que la Cour israélienne n'était pas habilitée

à juger son client. Cet appel était rejetté par la Cour suprême, le 29 mai dernier. Il ne restait plus à Eichmann qu'un seul appel, celui qui sollicitait la clémence du président l'Etat d'Israël.

Ce dernier ne fit pas attendre de réponse. Il déclara que l'on le justifiait de renverser la décision de la Cour suprême et que Eichmann devait subir tout ce qui lui réservait la justice d'Israël.

Des mots de la mort

Au moment où le bourreau nouait la corde autour de son cou, Adolf Eichmann, calme et arrogant, déclara : "Vive l'Allemagne, vive l'Argentine, vive l'Autriche. Je n'ai fait que me soumettre aux lois de la guerre et à mon drapeau. Puis je tournerai vers les quatre journalistes présents à l'exécution, un sourire à peine perceptible aux lèvres. Il ajouta : "Nous nous reverrons, blonde, messiaque; ainsi est tissé le destin des hommes. J'ai, toute ma vie, cru en Dieu et au moment de mourir, je crois en Dieu."

Deux appels rejetés

Le 22 mars 1962, le procureur du condamné, M. Robert Servatius, juriste réputé principalement pour sa défense de criminels de guerre nazis lors des procès de Nuremberg, interjeta un appel, arguant que la Cour israélienne n'était pas habilitée

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Enquête sur la réforme électorale ?

Le comité de la Chambre nommé pour étudier la redistribution des sièges électoraux dans la province de Québec n'a pas siégé à toute fin pratique depuis sa formation le 14 février.

Or nous en sommes aujourd'hui au 1er juin. L'Assemblée législative a encore beaucoup de besogne à abattre. La présente session pourra fort bien continuer encore trois ou quatre semaines. Qui sait, elle sera peut-être adjournée, vers la fin de juin, pour se poursuivre en septembre.

De toute façon nous ne pourrons entrevoir, pour le moment, la possibilité que le comité, renommé le 26 des 85 députés de la Chambre, puisse cette année entreprendre une tâche qui est à la fois complexe et délicate.

Y a-t-il possibilité que le comité, qui s'est en cours l'impossibilité de siéger durant la session, siège durant les vacances ? Cette supposition nous apparaît des plus invraisemblables.

En prenant pour acquis que le gouvernement Lessard n'abandonne pas l'espérance d'effectuer un redécoupage de la

Voie LA DEMOCRATIE au p. 2

clémence du président l'Etat d'Israël.

Ce dernier ne fit pas attendre de réponse. Il déclara que l'on le justifiait de renverser la décision de la Cour suprême et que Eichmann devait subir tout ce qui lui réservait la justice d'Israël.

Des mots de la mort

Au moment où le bourreau nouait la corde autour de son cou, Adolf Eichmann, calme et arrogant, déclara : "Vive l'Allemagne, vive l'Argentine, vive l'Autriche. Je n'ai fait que me soumettre aux lois de la guerre et à mon drapeau. Puis je tournerai vers les quatre journalistes présents à l'exécution, un sourire à peine perceptible aux lèvres. Il ajouta : "Nous nous reverrons, blonde, messiaque; ainsi est tissé le destin des hommes. J'ai, toute ma vie, cru en Dieu et au moment de mourir, je crois en Dieu."

Deux appels rejetés

Le 22 mars 1962, le procureur du condamné, M. Robert Servatius, juriste réputé principalement pour sa défense de criminels de guerre nazis lors des procès de Nuremberg, interjeta un appel, arguant que la Cour israélienne n'était pas habilitée

Seuls les Québécois abolissent la peine de mort

QUEBEC (J.M.) — René St-Pierre, ministre des Travaux publics, et André Pinard, ministre de la Voirie, ont déclaré hier soir que les porte-parole du gouvernement provincial peuvent participer aujourd'hui à la cérémonie qui marquera l'abolition de la peine de mort.

Le "comité pour l'abolition

Le "comité pour l'abolition de la peine de mort" a décidé malgré ce qu'il avait été venu précédemment, il ne céderait pas la cérémonie d'aujourd'hui au pont Jacques-Cartier. La vue de fêter l'abolition de la peine de mort sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

Par voie de conséquence, les autorités provinciales ont aussi décidé de se retirer ces manifestations qui devaient se dérouler ce matin à 9 h sur le pont Jacques-Cartier et Victoria.

Y a-t-il possibilité que le comité, qui s'est en cours l'impossibilité de siéger durant la session, siège durant les vacances ? Cette supposition nous apparaît des plus invraisemblables.

En prenant pour acquis que le gouvernement Lessard n'abandonne pas l'espérance d'effectuer un redécoupage de la

Voie LA DEMOCRATIE au p. 2



Les dix étapes de l'affaire Eichmann

Voici les dates principales qui ont marqué les étapes de l'affaire Eichmann depuis sa capture en Argentine, où il était arrivé le 6 mai 1945, jusqu'à sa pendaison.

13 MAI 1960 : Eichmann, qui se cache sous le nom de Ricardo Clément, est enlevé par des agents israéliens.

22 MAI 1960 : première comparution d'Eichmann devant une Cour israélienne.

11 AVRIL 1961 : le jugement s'achève après l'audition d'un million de mots de témoignages.

12 DECEMBRE 1961 : Eichmann est reconnu coupable.

15 DECEMBRE 1961 : sentence de mort.

22 MARS 1962 : appel interjeté par l'avocat d'Eichmann, le Dr Servatius.

22 MAI 1962 : la Cour suprême rejette cet appel.

30 MAI 1962 : Eichmann tente de sauver sa vie en adressant un recours en grâce au président Ben Zvi.

31 MAI 1962 : le président décide de ne pas exercer son droit de grâce. A 11 h. 58, heure de Tel Aviv, c'est-à-dire à 5 h. 58 p.m., Eichmann est pendu dans la prison de Ramleh, près de Tel Aviv.

La Presse, 2 juin 1962, p. 5.



Le Devoir, 15 avril 1961, p. 4.



ANNEXE 2

~ Extraits de journaux ~

2.1. Libération des camps

The Gazette, 10 avril 1945, p. 1.

1ST ARMY FINDS MURDER PLANT

15,000 Nazi-held Estimated Victims of Euthanasia Asylum

With the U.S. 1st Army in Germany, April 9.—(P)—A German "murder asylum" in which 20,000 political prisoners, Jews and slave laborers are estimated to have been put to death has been uncovered by 1st Army troops.

The murder factory was hidden in a German insane asylum at Hadamar, four miles north of Limburg. German civil authorities themselves estimate that 15,000 victims were gassed and cremated and another 5,000 killed by drugs and poison and buried in communal graves in the cemetery near the walls of the asylum.

Those imprisoned for political reasons and foreign slave laborers — particularly Russians, Poles and Netherlands — who became too weak to work were put to death under the guise of "mercy killings" after being systematically starved until doctors diagnosed them "as hopelessly ill."

The establishment was operated under direct orders from Berlin, it was said, and at least 15,000 men, women and children were gassed and cremated by specially selected S.S. guards.

After residents of Hadamar repeatedly complained of the stench of burning bodies and gas, and the bishop of Muenster had written a protesting letter, the Nazis switched from gas to hypodermic injections and from cremation to mass burial to do away with the last 5,000 "euthanasia" cases.

All victims were executed under the Nazi "mercy killing" statute passed in 1939 and used by party

(Continued on Page 19, Col. 5.)

The Gazette, 12 avril 1945, p. 1.

Allies Unearth Nazi Death Camps Where 5,817,000 Prisoners Died

(By The Canadian Press.)

Allied armies driving the Nazis back from occupied territory have uncovered a series of death camps in which more than 5,817,000 civilians, slave laborers and prisoners of war are alleged to have died.

Included in this figure was a listing by the International Church Movement Ecumenical Refugee Commission of 1,715,000 Jews it said were killed by the Germans at the Oewiechim (Auschwitz) and nearby Birkenau concentration camps in Polish Silesia.

Dr. Bela Fabian, president of the dissolved Hungarian Independent Democratic party, who said he himself escaped from Oswiedim, told Associated Press correspondent Thoburn Wiant near Erfurt, Germany, yesterday that a total of 5,000,000 Jews had been killed there in 10 months.

If Dr. Fabian's figures are accurate and include the deaths previously reported by the refugee commission, the total for the camps already uncovered would exceed 8,285,000.

A spokesman for the American Jewish Committee Library in New York said it had no figures to substantiate Dr. Fabian's report but that it estimated a total of 4,000,000 to 5,000,000 Jews had been killed or had died throughout Europe since the war began.

Following is a list of other major places discovered by the Allies, the number of persons reported killed at each, and the source of information:

Orel: 8,000 starved or killed by malnutrition (Russian commission)

Smolensk: 135,000 killed during

(Continued on Page 14, Col. 3.)

The Gazette, 21 avril 1945, p. 1.

Cannibalism, Unspeakable Horror Described in Nazi Civilian Camp

By WILLIAM FRYE

Belsen, Germany, April 20.—(AP)—The dead were getting a burial today at this fearsome concentration camp—each nameless dead getting a ghastly burial.

No coffins or flowers at this funeral. No tears or well-bred sympathy. No music.

These naked corpses were hauled in trucks and dumped into a pit. Their pallbearers were S.S. (Elite Guard) men and women, now Allied prisoners.

Their litany was the hoarse shouts of British soldiers sick with disgust and fury, ordering these marked members of Hitler's chosen legions about their horrible task.

I saw Belsen—its piles of lifeless dead and its aimless swarms of living dead. Their great eyes were just animal lights in skin-covered skulls of famine.

Some were dying of typhus, some of typhoid, some of tuberculosis, but most were just dying of starvation. Starvation—the flesh on their bodies had fed on itself until there was no flesh left, just skin cover-

ing bones and the end of all hope, and nothing left to feed on.

Tragically, there is still hope inside these still-breathing cadavers. As long as eyes can stare from the bodies scattered everywhere on the floors and on the ground there is hope. Hope in these for whom there is no hope. They are living but they cannot live. No food, no care can save them. Ahead of them is nothing—nothing but that pit with the bulldozer waiting to cover them with earth.

Nothing—well, there is one thing, the knowledge that after months of bestiality there is suddenly, unbelievably, friendliness and goodwill among men. At least they will die aware of that.

Countless thousands—some say 30,000, some say more—died without even that comfort, died horrible deaths before the British 2nd Army reached this camp on the Aller river southeast of Bremen Sunday.

I saw these dead—hundreds and thousands—lying in ditches and

(Continued on Page 18, Col. 3.)

The Gazette, 23 avril 1945, p. 1.

Buchenwald Horror Prison Camp But There are Worse, M.P.'s Told

By CHARLES E. EGAN.

(By Cable to The New York Times and The Gazette.)

London, April 22. — Two members of a British parliamentary delegation which visited the Buchenwald concentration camp in Germany said on their return today they had been told that an even worse place existed in Auschwitz in Upper Silesia where 3,500,000 people had been put to death by the Nazis from October, 1942, to January, 1945.

The story of Auschwitz was told to Ness Edwards and S. S. Silverman by prisoners of Buchenwald who had been held in Auschwitz previously. Mainly they got the story from Benedict Kautsky, son of a former leader of the Austrian Socialist Party, who was arrested in Vienna in May, 1938, and had been imprisoned at Dachau, Auschwitz and Buchenwald.

Of the 3,500,000 people murdered at Auschwitz at least 90 per cent. were said to have been Jews who were gassed thousands at a time. The remainder were Poles who were shot through the back of the neck.

These facts, Mr. Silverman said, were corroborated by other Buchenwald prisoners independently of Kautsky.

Among the evidence brought back by the delegation, all of whom still were visibly shocked by the horrors viewed at Buchenwald,

were pieces of the tattooed skin of victims.

Although no formal statement will be made by the delegation until its report has been submitted to Parliament, members of the party could not restrain themselves from expressing the disgust and indignation aroused by the horrors they viewed at the notorious camp.

Because of the brevity of their visit the delegation was prevented from seeing neighboring camps where the Germans had mistreated captives. Mrs. Mavis Tate, only woman member of the party, had wanted to visit a camp for women nearby but had to leave without seeing it.

Although the camp now is comparatively clean, with supplies of water, food, medicine and clothes available, and is vastly different from when it was overrun by the 3rd United States Army ten days ago, the members were reported as having seen and heard enough to convince them of the utter depravity of those in charge.

Lord Addison who with Earl Stanhope represented the House of Lords, said it was almost unbelievable that human beings could sink to such levels of bestiality.

Earl Stanhope said that what the party had seen "was every bit as

(Continued on Page 2, Col. 2.)

The Gazette, 30 avril 1945, p. 23.

Horror Stories of German Camps Said Understatements of Facts

Editor's Note: The following story was written for the St. Louis Post-Dispatch by a member of the group of editors and members of Congress invited by Gen. Eisenhower to see at first hand conditions in Nazi prison camps.

By JOSEPH PULITZER

(Editor of the St. Louis Post-Dispatch)

Paris, April 28.—(AP)—As one of a group of newspaper and magazine editors I was invited by Gen. Eisenhower to come to Europe to report on German atrocities, and in particular to inspect the concentration camp at Buchenwald near Weimar. We were flown there on April 28, and made a complete inspection of the camp.

I came here in a suspicious frame of mind, feeling that I would find that many of the terrible reports that have been printed in the United States before I left were exaggerations, and largely propaganda.

It is my grim duty to report that the descriptions of the horrors of this camp, one of many which have been and which will be uncovered by the Allied armies, have given less than the whole truth. They have been understatements.

The brutal fiendishness of these operations defies description.

When I first learned the facts,

there was one seeming contradiction which mystified me. These prisoners—there were 20,000 of them in the camp at one time, Russians, Poles, French and other nationalities—were worked as laborers in a nearby ammunition factory.

Germans must be credited with scientific efficiency, organization, ability, and exceptional cleanliness. Why, I asked myself, did they permit their workers to live in unbelievable filth and to die off at the rate of 300 a day of malnutrition, typhus, and dysentery caused by the vilest kind of overcrowding?

Why did they compel 16 men to sleep on a shelf of only three feet by 12 feet; each of the three shelves being separated from the one above or below by 24 inches?

The answer now seems to me to be obvious. They were only incidentally interested in the ammunition these workers produced. Their real interest was in killing them off.

La Presse, 2 février 1945, p. 1.

Vision de cauchemar titanique

Le camp maudit d'Oswiecim où l'Allemand a torturé et tué au moins 1,500,000 personnes

Moscou, 2. (B.U.P.) — Le journal communiste Pravda rapporte aujourd'hui que l'armée rouge a sauvé plusieurs milliers de personnes torturées dans la plus grande "jungle de meurtres" allemande à Oswiecim, dans le sud-ouest de la Pologne.

"Il semblaient tous des revenants que la braise la plus légère pouvait jeter sur le sol", écrit Boris Polevoy, correspondant de Pravda.

"Ces victimes peuvent raconter l'histoire de cette gigantesque usine de mort équipée des instruments les plus inhumains de torture et d'extermination".

Morts de toute race

Des rapports fragmentaires indiquent qu'au moins 1,500,000 personnes furent assassinées à Oswiecim, écrit le journaliste russe. Au cours des années 1941, 1942 et au début de 1943 vingt trains arrivèrent chaque jour à Oswiecim chargés de Russes, de Polonais, de Juifs, de Tchèques, de Français et de Yougoslaves. Ces trains repartirent toujours vides.

"Ce qui nous étonnait d'abord à Oswiecim, rapporte Polevoy, c'est la grandeur du camp. Des-douzaines de milliers carrés étaient saturés du sang des victimes et étaient couverts de leurs cendres. Ce fut une grande industrie ayant plusieurs sections avec chacune sa spécialité.

"Dans les bureaux on classifiait les victimes d'après l'âge et la force. On classifiait également les victimes qui pouvoient encore travailler quelque temps avant d'être exécutées. Le principal département était le four où l'on brûlait les victimes".

Tout au moins des premières mo-

itiées d'exécution qui consistaient à faire brûler les victimes dans les trains qu'elles croisaient elles-mêmes. Les Allemands ont "augmenté le rendement" de l'usine de mort en la modernisant.

L'appareil le plus perfectionné était une gigantesque bouilloire chargée d'électricité qui pouvait électrocuter des centaines de personnes à la fois et les rapportait directement aux fournaux.

Des empreintes effrénées faîtr avec les restes

"Les victimes étaient brûlées presque instantanément et on faisait des empreintes pour les servir avec les restes", écrit Polevoy.

Les Allemands ont aussi construit des chambres à gaz pour y faire mourir leurs victimes.

"Les prisonniers libérés affirment que la mort était une véritable délivrance pour ceux qui avaient eu à souffrir de la faim, du froid et des tortures physiques avant d'être brûlés".

D'après ce correspondant russe, les Allemands ont tenté de cacher les traces d'Oswiecim après la prise du "camp de la mort" de Mauthausen où l'on a trouvé des preuves de meurtres collectifs en Pologne occupée.

Il rapporte également que "la preuve de la destruction d'un million de personnes ne peut pas disparaître entièrement. Des commissions spéciales feront enquête pendant plusieurs semaines pour commander toute l'étendue de atrocités aux policiers".

Washington, 2. (B.U.P.) — Un rapport très officiel publi-ajou-

é à lui révèle que les Allemands ont "tué, brûlé vifs ou torturé à mort" 168,000 prisonniers de guerre soviétiques et plus de 300,000 civils pendant leur occupation de l'Ukraine.

Le rapport fut préparé par un comité extraordinaire d'Etat qui a fait une enquête minutieuse sur la condition des Allemands en Ukraine maintenant libérée. Le rapport fut publié à Washington par l'ambassade soviétique.

On cite les noms de plusieurs chefs allemands pendant l'occupation de l'Ukraine qui seront appelaés à rendre compte de leurs actes.

SOMMAIRE

Antennes classées	16, 19, 20
Cartes	
Courrier de Colombe	12
Editorial	6
Feuilleton	3
Flamme	16
Immeuble	18
Le bridge	17
Appareils	5
Beauté	10
Books	10
Théâtre	10
Vie Familiale	10
Vie Ouvrière	10
Vie Sociale	10

La Presse, 9 avril 1945, p. 14.

Massacre nazi de 6,000 prisonniers

par Robert E. Richards

Châlons, Allemagne, 8. (Dépêche retardée — R.U.P.) — Des troupeaux de troupes allemandes aux réseaux ont débarqué, près d'Châlons, un autre camp nazi de la mort. Les Allemands ont tué un grand nombre de prisonniers qu'ils avaient fait trop malades pour travailler.

A un endroit on a trouvé 31 cadavres, partiellement vêtus, jânis à l'endroit même où les gardes avaient fait les prisonniers trop malades pour être travailler.

Près de cet endroit on a trouvé, dans un petit hangar de bois, au moins 50 cadavres. Beaucoup portaient des marques de fracture à la tête. Les Allemands avaient couvert ces sites d'ossements avec de la chaux.

Des prisonniers qui ont réussi à échapper au massacre nazi disent qu'au moins 6,000 hommes furent tués dans le camp. D'après les récits des prisonniers rescapés, les Allemands ont brûlé 4,000 cadavres et ont déposé les cendres dans un grand trou. Ils ont fusillé 2,000 autres prisonniers et les ont enterrés à un mille du camp.

Les victimes étaient des Russes, des Tchèques, des Polonais, des Français, des Juifs allemands et des prisonniers politiques allemands.

Ces prisonniers étaient battus et torturés. Lorsqu'à cause de leur souffrance ils devinrent incapables de travailler ils furent tués.

Le colonel Hayden Sears, de

Newton, Mass., a dit aux civils allemands qu'ils étaient à blâmer pour ces actes de cruauté car ils ont assisté à ces actes d'horreur sans un mot de protestation.

Un major allemand a déclaré en regardant les cadavres: "Ceci est l'œuvre d'un petit groupe. Vous ne pouvez pas nous blâmer tous pour cela". Le colonel Sears répondit: "Ceci a été fait par ceux que les Allemands ont choisis pour les administrer et cela doit reconnaître. On prend vos noms ainsi que vous pourrez servir de monnaie aux proches".

Les premiers citoyens de la ville n'ont pas vu les cadavres aujourd'hui. On a trouvé le bourgmestre et son épouse pendus dans leur maison. Ils avaient été conduits au camp auvernant et ils se sont apparemment suicidés.

Les gardes d'Hitler nazi ont

Commencez à faire plus volontiers une
CREME GLACEE

A LA MAISON

Une crème glacée excellente pour faire de la crème glacée plus volontiers et des sortes avec de la crème de lait, la crème de lait ou de lait concentré. Faites par l'usine de lait de Valois. Une délicieuse saveur dans le gâteau. C'est la crème et les gâteaux.

TABLETTES-PRÉSÉRVE "JUNKET"
"The "JUNKET" PREP."
333 King St. W. Toronto

La Presse, 3 mai 1945, p. 1.

Véritable règne de terreur en France

Le grand quartier général allié affirme que les Allemands y ont commis des crimes d'une cruauté et de brutalité inégalées dans l'histoire.

Du quartier général allié, Paris, 3, fonctions faites par des Allemands faits par le suite prisonniers.

(P.A.) — On a décris aujourd'hui au quartier général allié l'occupation allemande de la France comme un règne de terreur marqué de brutalité et de cruautés "inégalées dans l'histoire".

Cette accusation est contenue dans une étude documentée préparée par la division de la guerre psychologique "pour persuader les Acquisis que les atrocités allemandes ne sont pas de la propagande".

L'enquête comporte 19 volumes de rapports sur les crimes commis par les Allemands en France, rapport recueillis par des officiers britanniques et américains avec l'aide du service de renseignements français. Cette étude sera bientôt publiée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Dans certains cas, il s'agit de fon-

ctions faites par des Allemands faits par le suite prisonniers.

Document à Poperh

Les officiers alliés qui ont visité de nombreux villages français interrogé des témoins et recueilli des photographies sur les atrocités en déduisent qu'il s'est agi "d'une campagne déterminée de répression brutale sinon d'extermination".

L'étude porte sur les catégories suivantes de crimes: exécution en masse d'otages, exécution massive de membres ou de suspects du mouvement de la résistance, représailles générales, le pillage de villes, la question par la torture, le viol et autres.

Il y est dit qu'en août 1944, des troupes de la Wehrmacht française s'emparent d'une garnison alle-

À suivre sur la page 11.

La Presse, 15 mai 1945, p. 1.

Le rapport américain:

Les Allemands ont accompli un plan diabolique d'extermination

Washington, 15. (P.A.) — Les membres d'une mission du Congrès ont rapporté aujourd'hui que leur tournée d'inspection de camps de concentration allemands les a amenés à conclure que les nazis ont entamé un "programme diabolique et systématique de tortures et d'extermination".

La mission, composée de 4 sénateurs et de 6 représentants, s'est rendue par avion en Europe, le 23 avril, et a passé la plus grande partie d'une semaine de loca à visiter les trois camps de Dachau, Buchenwald et de Nordhausen en Allemagne.

Le groupe qualifie de "crime systématique contre la civilisation et l'humanité" le programme Nazi de tortures, de privation de nourriture et de mort infamante à l'endroit des travailleurs réduits à l'esclavage et des prisonniers politiques.

Il recommande dans son rapport "le châtiment rapide, certain et approprié de tous les coupables".

Toutefois, vu l'existence de la commission militaire au sujet des

crimes de guerre, le comité de croit pas nécessaire la création d'autres organisations.

"Les organismes déjà chargés de cette tâche sont compétents et verront à faire venir la justice dans chaque région et pour toutes les catégories de crimes qui ont pu y être commis", lit-on dans le rapport.

On trouve en général dans le rapport le même récit apocryphe de la malice et de la dévotion diaboliques en système dans les camps.

Exposant en détail ce qu'ils ont vu au camp de Buchenwald, les représentants américains déclarent ce qui suit:

"Les photographies et les descriptions des conditions à ce camp ne peuvent fournir une idée exacte de ce que nous y avons vu et ce n'est qu'en sentant l'odeur infecte qui s'en dégageait qu'il était possible de se rendre parfaitement compte du degré d'atrocité du traitement infligé par le gouvernement allemand Nazi et ses représentants à ceux qui se sont ré-

fusés à accepter les doctrines de la race maîtresse."

On trouve dans le rapport un détail incroyable au sujet du camp de Dachau. A cet endroit, en permettant aux "missionnaires de guerre", y compris les ministères, de s'agenouiller sur un petit trottoir pour être exécuté. Les femmes et les prisonniers politiques ordinaires devaient s'agenouiller sur un talus de terre pour y être abattus.

"Comme nous n'avons pas vu de cervelle sous autres couvertures que nous avons vues, nous nous sommes interrogés pourquoi il y en avait à Dachau et on nous a répondu qu'ils étaient réservés aux prisonniers de guerre.

Les membres du comité ont visité Dachau moins de 18 heures après la libération de ce camp.

"A notre arrivée à cet endroit, de nombreux prisonniers étaient morts entre les clôtures extérieures et intérieures de barreaux; ces prisonniers avaient apparemment été abattus par les gardes, environ 300 cadavres, recueillis ce matin-là dans les diverses baraquées étaient étendus par rangées."

Le Devoir, 11 avril 1945, p. 6.

"Usine de meurtres" en Allemagne

Des scènes macabres

Limbourg, Allemagne, 11 (A.P.)

Les troupes viennent de prendre possession d'une "usine de meurtres" allemande, qui peut rivaliser avec n'importe quelle maison d'horreur créée par les romanciers. On estime que près de 20,000 personnes considérées par les Allemands comme "inutiles" ont été systématiquement assassinées.

Situé dans un asile d'aliéné près de Limbourg, cet établissement était dirigé par un chirurgien à la figure balafrée, âgé de 70 ans, assisté d'une partie-maiade de 45 ans et d'un gardien d'âge moyen.

Les autorités clystes allemandes elles-mêmes ont affirmé que 15,000 victimes ont été assassinées par le gaz et incinérées, et que 5,000 autres l'ont été au moyen de drogues et de poison. Elles ont ensuite été enterrées dans des fosses communes.

Les troupes d'élite de Berlin étaient en charge des chambres à gaz et du crématoire. Après leur 10,000ème assassinat, elles se sont réjouies dans de macabres baccha- nales.

"Après avoir lavé les crânes de leurs victimes, elles s'en sont servies comme verres à boire". C'est ce que déclarait le capitaine Hamilton, un vétéran de la police de Londres, et il a ajouté qu'en un seul jour, 500 Russes avaient été conduits dans cet asile et que pas un n'en était sorti vivant.

La plupart des victimes étaient des ouvriers et des ouvrières russes qui ne pouvaient plus subir le dur travail et la manque de nourriture. Plusieurs Polonais et quelques Hollandais ont été ainsi tués, mais l'on ne peut pas encore affirmer si des Belges ou des Français ont subi le même sort.

Le Devoir, 4 mai 1945, p. 7.

Document sur les atrocités nazies

Quartier suprême allié, 4 (A. P.).

Le quartier général a déclaré que l'occupation allemande en France a été un régime de terreur où la brutalité et la cruauté ont régné sur "une échelle sans égale dans l'histoire".

Cette déclaration est faite dans un document étudié par la division psychologique en temps de guerre afin de convaincre les sceptiques que les atrocités allemandes ne sont pas que l'œuvre de la propagande. Ce document compte 13 volumes de rapports sur les crimes allemands à travers la France. Ces rapports ont été compilés par des officiers britanniques et américains avec l'aide des officiers du service d'information français. Il sera publié bientôt en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Dans plusieurs cas, des confessions ont été faites par des Allemands capturés.

La conclusion des officiers alliés, qui ont visité les villes et les villages de France, qui ont interrogé des témoins et collectionné des photographies sur les atrocités allemandes, ont été que "tout cela faisait partie d'une politique bien déterminée de répression brutale, si non d'extermination".

2.2. Procès de Nuremberg

The Gazette, 24 novembre 1945, p. 1.

SATURDAY, NOVEMBER

**'KILL ALL POLES'
WITHOUT MERCY
HITLER'S ORDER**

**Goering Danced 'Like Savage'
at Command 10 Days
Before Invasion**

**Nuernberg, Germany. November
23. — (AP) — Adolf Hitler told his
generals 10 days before the in-
vasion of Poland that he had given it
orders "to kill without mercy all
the men, women and children of
the Polish race or language," Am-
erican prosecutors disclosed at the
war crimes trials today.**

The brutal words of the Fuehrer

The Gazette, 30 novembre 1945, p. 1.

CAMP HORRORS SHOWN TO NAZIS

Goering Grim, Funk Weeps, Others Refuse to See Film

Nuernberg, November 29.—(P)—

Twenty Nazi overlords viewed films of the horrors of German concentration camps with reactions ranging from tears to curt indifference at the Nuernberg war crimes trial today.

Fat Hermann Goering mirthful

The Gazette, 15 décembre 1945, p. 1.

AS VICE

6 MILLION JEWS
DIED IN GHETTOS
AND HELL CAMPS

Himmler's 'Chief Catcher' Gives
Total of Brutal Killings
'On His Conscience'

Nuernberg, Germany, December
14.—(P)—The butchery of 6,000,000
Jews, 4,000,000 of them in Nazi con-
centration camps and the rest in
the ghettos of Eastern Europe, was
recounted today before the war
crimes tribunal trying Hitler's
top henchmen.

The Gazette, 4 janvier 1946, p. 1.

REGULAR OBSERVATORY READINGS

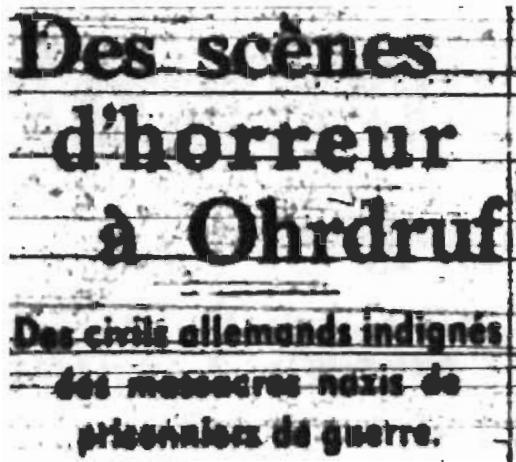
FINANCIAL REVIEW	PRICE FIVE CENTS
<h1>HESS'S MISSION PROMPTED BY U.K. APPEASERS IN 1941, HITLER'S PAPERS CHARGE</h1>	
<p>Nazi Killer Says Easier On Soul To Shoot Than Gas 90,000 Jews</p> <p style="text-align: center;">By TANIA LONG (By Cable to The New York Times and The Gazette.)</p>	<p>HAUSHOFER REPORT 'Peace Feelers' by 'Important English Circles' Alleged</p>

The Gazette, 29 janvier 1946, p. 1.

(CONTINUED ON PAGE 12, COL. 5.)

<h2>LIVE CHILDREN PUT IN FURNACE</h2> <p>Woman Witness at Nuernberg Tells Oswiecim Horrors</p>	<p>Nuernberg, Germany, January 28.—(AP)—A blonde French widow who spent days and nights of terror at the Oswiecim extermination camp told the International Military Tribunal today that children were tossed alive into cremation furnaces because the Nazis "ran out of gas" for the camp's execution chambers.</p>
--	--

La Presse, 11 avril 1945, p. 1.



Le Devoir, 8 janvier 1946, p. 3.

Au procès de Nuremberg

Nuremberg, 8 (A. P.). — Herman Goering s'est emporté hier au cours du témoignage du général Erich von Dem Bach-Zelewski, qui a affirmé que l'attaque allemande contre la Russie avait pour but d'exterminer 30,000,000 de Slaves.

Le Devoir, 27 mai 1946, p. 3.

A Nuremberg

Nuremberg, 27 (A.P.) — Baldur von Schirach a déclaré aujourd'hui devant le tribunal militaire international qu'il avait collaboré à un projet visant à déporter les Juifs de Vienne à une région occupée de l'est, mais il a ajouté qu'il ne savait pas que ces Juifs devaient être exterminés.

2.3. Procès Eichmann

The Gazette, 26 avril 1961, p. 2.

2 • ★ 1 THE GAZETTE, WEDNESDAY, APRIL 26, 1961

Result Of Assassination Described In Jerusalem

JERUSALEM — (Reuters) — A frail, 73-year-old refugee from Nazi persecution testified yesterday at the trial of Adolf Eichmann that SS troops used whips until "blood spurted" to hurry a crowd of Jews being deported from Germany to Poland in 1938. time Berlin Lawyer Benno Cohn — who was chairman of a small Zionist organization in the pre-war German capital — described the events as "unbelievable."

The Gazette, 29 avril 1961, p.4.

Burning Of Jews In Poland Described Tribunal To Allow German Testimony

JERUSALEM — (Reuters, HTNS) — A motherly, middle-aged woman yesterday chilled onlookers at the trial of Adolf Eichmann as she described the burning alive of 20 shawled, chanting orthodox Jews by Nazi officers. composed persons in the court taken away only an hour before, as Mrs. Lichtmann unfolded a harrowing series of eyewitness accounts of atrocities because he had bled so profusely." Mrs. Lichtmann looked directly

La Presse, 18 avril 1961, p. 28.

Même quand il avait des ordres contraires, Eichmann massacrait

JERUSALEM. (PC) — Le procureur général d'Israël, M. Gédéon Hausner, a terminé ce matin le réquisitoire commencé hier contre Adolf Eichmann. Il insiste sur ce que ce dernier est le principal coupable des massacres de Juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Il passe en revue les divers pays qui furent le théâtre de ces massacres non sans noter au passage les efforts des autorités locales ou de citoyens des pays occupés pour soustraire les Juifs à la fureur d'Eichmann.

israélienne. Il est appelé à attester l'authenticité de certaines pièces au dossier. La juge Landau accepte ces documents comme preuves.

Justice promise à l'accusé

A la fin du réquisitoire, le procureur résume l'accusation dans les termes suivants : "C'est Eichmann qui était le principal artisan du complot pour exterminer les Juifs... Il jouit d'un droit qu'il a refusé à toutes ses victimes, celui de se défendre. Les juges d'Israël prononceront sur lui un arrêt juste et conforme à la vérité."

La Presse, 7 juin 1961, p. 44.

Au procès Eichmann

Un témoin s'évanouit en rappelant les horreurs d'Auschwitz

Le Devoir, 21 avril 1961, p. 5.

EICHMANN : "JE N'AI JAMAIS ORDONNÉ DE TUER"

"Mon travail se limitait à l'évacuation des Juifs"

Depuis sa longue déposition d'un million de mots, remise hier aux journalistes, Adolphe Eichmann déclare qu'il n'a jamais été autorisé et qu'il n'a jamais été tenu personnellement avec le sort des Juifs. Il dit qu'il s'occupait exclusivement du problème de "l'évacuation des Juifs vers les camps d'extermination" et que ce nombre de Juifs à l'heure "transport", dans cette vaste opération gérée conjointement de toute la race Juive par le continent européen.

Le Devoir, 6 mai 1961, p. 5.

LE PROCES D'ADOLPH EICHMANN

800 des 100,000 Juifs de Lettonie ont survécu aux persécutions allemandes

JERUSALEM. — Des témoins de la poursuite au procès Eichmann ont brossé au cours de la journée d'hier le sombre tableau du programme d'extermination des Juifs en Europe orientale, durant la deuxième guerre mondiale.

Le Devoir, 1^{er} juin 1962, p. 1.

EICHMANN A ÉTÉ PENDU

JERUSALEM. — Adolf Eichmann, accusé du meurtre de 6.000.000 de Juifs durant la dernière guerre mondiale, a été pendu à la prison de Ramle, quelques minutes avant minuit. Une déclaration officielle des autorités précise qu'un médecin légiste a constaté la mort de l'ancien colonel SS à 11 h. 58 hier soir.

L'exécution d'Eichmann est

